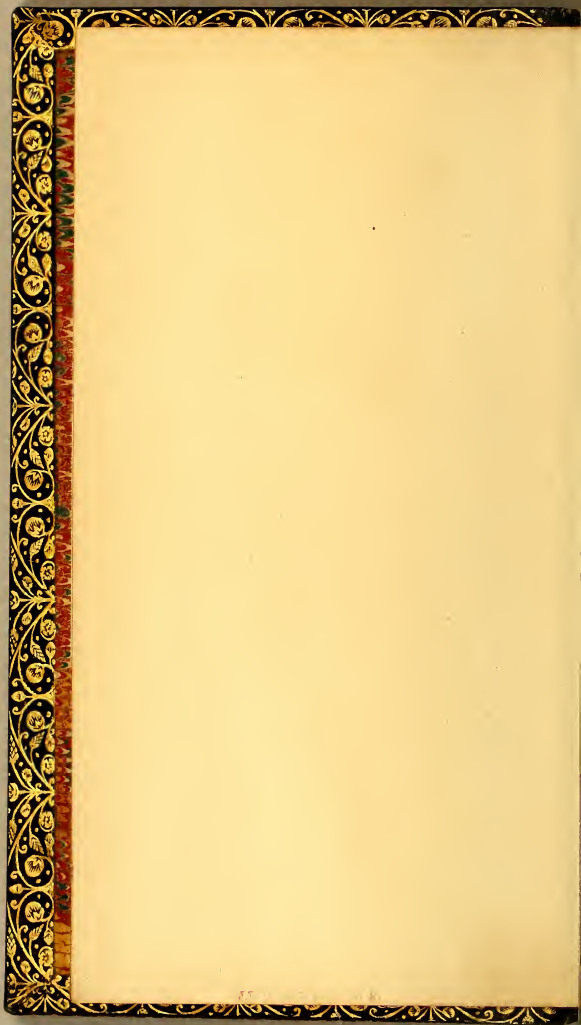


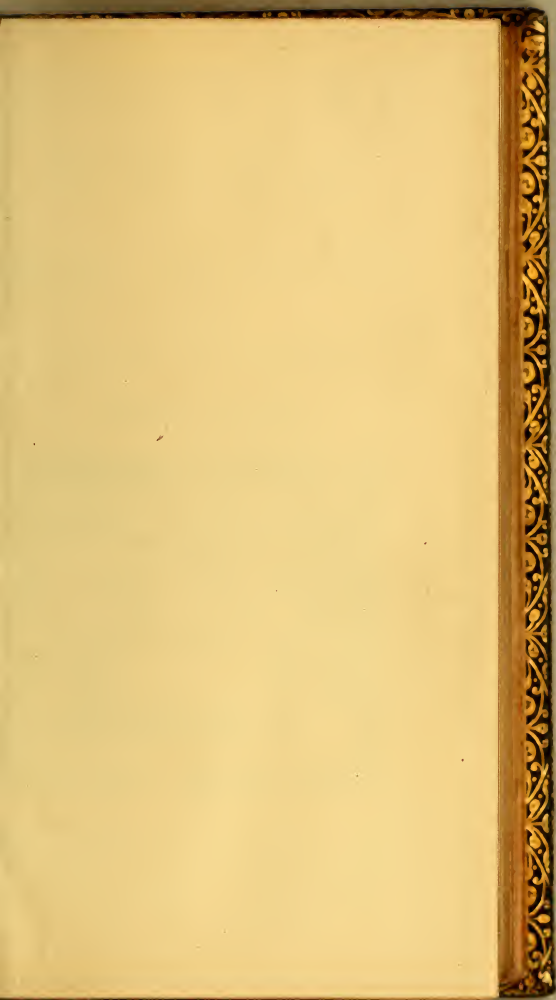




John Carter Brown.





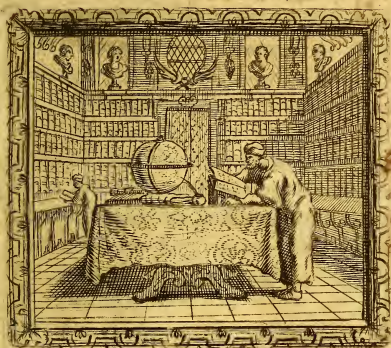




HISTOIRE MORALE

DES
ILES ANTILLES
DE
L'AMERIQUE.

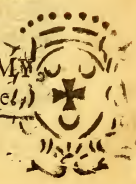
Tome Second.



*Exp
de la Maite
des livres
officiels
de Paris
En 1729*

LYON,
Chez CHRISTOFLE FOVRMY,
ruë Merciere, à la Bibliotheque.

M. DC. LXVII.



HISTOIRE

MORALE

DES

PAROISSIENS



1774
1775
1776
1777
1778



1774

TABLE

Des Chapitres, & des Articles du second Livre de l'Histoire Morale des Antilles.

- CHAP. I. **D**E l'Etablissement des Habitans Etrangers dans les Iles de Saint Christofle, de Nièves, de la Gardeloupe, de la Martinique, & autres Iles Antilles. p.1
- I. I. l'Etablissement des François dans les Iles de Saint Barthelemy, de S. Martin, & de Sainte Croix. 42.
- I. II. De l'affermissement de la Colonie Françoise de la Gardeloupe, par la paix qui fut faite avec les Caraïbes de la Dominique, en l'an 1640. 71
- I. V. Du Trafic & des occupations des Habitans Etrangers du pais : Et premierement de la culture & de la preparation du Tabac. 95
- & 3. V. De

T A B L E.

- V. De la maniere de faire le Sucre, & de preparer le Gingembre, l'Indigo & le Cotton. 115
- V I. Des Emplois les plus honorables de Habitans Etrangers des Antilles: de leurs Esclaves, & de leur Gouvernement. 129
- V I I. De l'Origine des Caraïbes Habitans naturels du País. 143
- V I I I. Digression contenant un Abregé de l'Histoire Naturelle & Morale du País des Apalachites. 209
- ART. I. De l'étendue & de la nature du País des Apalachites. 210
2. De plusieurs rares singularitez, qui se trouvent dans les Provinces des Apalachites. 220
3. Du Corps des Apalachites, & de leurs Vêtemens. 243
4. De l'Origine des Apalachites & de leur langage. 253
5. Des Villes, & des Villages des Apalachites, de leurs maisons & de leurs meubles. 258
6. Des mœurs des Apalachites. 269
7. Des Occupations ordinaires des Apalachites. 277
8. De la Police des Apalachites. 283
9. Des

T A B L E.

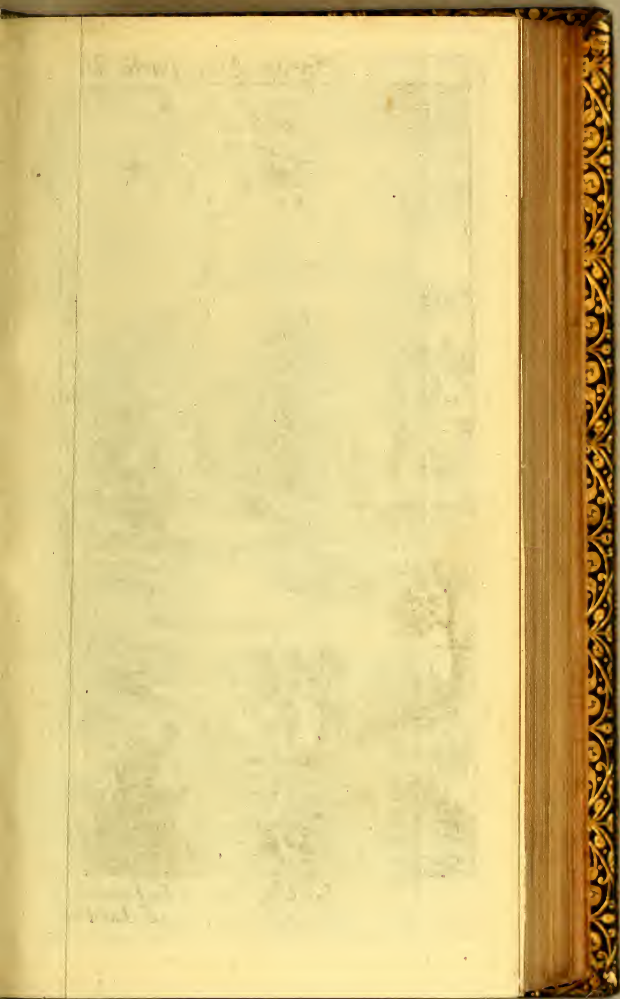
9.	Des Guerres des Apalachites.	290
10.	De la Religion ancienne des Apalachites.	295
11.	Comment les Apalachites ont eu connoissance de la Religion Chrestienne.	311
12.	Des Mariages des Apalachites, de l'education de leurs enfans, & des maladies auxquelles ils sont suiets, & des remedes dont ils se servent.	330
13.	De l'âge des Apalachites, de leur mort, & de leur enterrement.	337
I X.	Du Corps des Caraïbes & de leurs Ornemens.	347
X.	Remarques sur la langue des Caraïbes.	374
X I.	Du Naturel des Caraïbes, & de leurs mœurs.	391
X I I.	De la simplicité naturelle des Caraïbes.	408
X I I I.	De ce qu'on peut nommer Religion parmi les Caraïbes.	421
X I V.	Continuation de ce qu'on peut appeller Religion parmi les Caraïbes: de quelques-unes de leurs Traditions: & du sentiment qu'ils ont de l'immortalité de l'ame.	442
	X V. Des	

T A B L E.

XV. Des Habitations & du Ménage des Caraïbes.	365
XVI. Des Repas ordinaires des Caraï- bes.	482
XVII. Des Occupations & des Di- vertissemens des Caraïbes.	503
XVIII. Du Traittement que les Caraïbes font à ceux qui les vont visiter.	519
XIX. De ce qui tient lieu de Police chez les Caraïbes.	532
XX. Des Guerres des Caraïbes.	545
XXI. Du Traittement que les Caraï- bes font à leurs prisonniers de guerre.	574
XXII. Des Mariages des Caraïbes.	592
XXIII. De la Naissance & de l'E- ducation des Enfans des Caraïbes	605.
XXIV. De l'Age ordinaire des Ca- raïbes, de leurs maladies, des Remedes dont ils se servent pour recouvrer la santé, de leur mort, & de leurs funerailles.	623

Fin de la Table de l'Histoire
Morale.

HISTOIRE





*1 Le Chasteau. 2 Le Jardin. 3 La Basse cour. 4 La Chapelle et les Offices. 5 Les Escuriers.
6 La Tour des munitions. 7 La Ville d'Angole.*



I

HISTOIRE
M O R A L E
D E S
I L E S A N T I L L E S
D E
L' A M E R I Q U E.

LIVRE SECOND,

CHAPITRE PREMIER.

*De l'établissement des Habitans Etran-
gers dans les Iles de Saint Christofle,
de Nieves , de la Gardeloupe , de la
Marrinique, & autres Iles Antilles.*

A PRES avoir achevé tout ce qui
pouvoit estre de l'Histoire Na-
turelle des Antilles , il faut venir à
Tom. II. A l'Histoi

l'Histoire, que nous appellons Morale, & traiter dorenavant en toute la suite de ce Livre, des Habitans de ces Iles, dont nous avons déjà fait quelque mention, selon qu'il est venu à propos, en la description que nous avons donnée au Livre precedent, de chacune de ces Iles en particulier. Nous parlerons premierement des Etrangers, ou des Européens, autât qu'il sera necessaire à nôtre dessein. Et puis nous descendrons, à vne ample & particuliere consideration des Indîes, Habitans naturels du País, dont le sujet peu connu, demande vne deduction de plus longue haleine, & vne recherche plus exacte & plus curieuse.

Les Espagnols se fondans sur la Donation du Pape Alexandre sizième, & sur quelques autres raisons apparentes, pretendent que le droit de naviger en l'Amerique, & d'y établir des Colonies, soit au Continent, soit aus Iles, leur appartient privativement à tous autres. Mais outre que la vanité de cette arrogante presumption, se découvre

DES ILES ANTILLES. §

découvrir assez d'elle-même, & que ce seroit interrompre le fil de nôtre Histoire, que de nous arrêter icy à vne telle controverse : le Docte & curieux Bergeron a si exactement traité cette question, & si clairement montré l'absurdité de cette chimere, en son *Traité des Navigations*, que ce seroit péne perduë de s'y étendre davantage, & d'y vouloir apporter de nouveaux éclaircissemens. Aussi tous les Rois & Princes Chrétiens ont tousiours contesté au Roy d'Espagne, ce prétendu droit qu'il s'attribuë. Et ils ne l'ont pas seulement combattu par paroles & par écrits : mais encore par les effets, ayant envoyé de tems en tems des flottes en l'Amerique, pour y faire des Peuplades, & se mettre en possession de plusieurs terres de ce nouveau Monde ; où particulièrement se sont signalez les François, les Anglois, & les Hollandois.

Mais les plus renommées de toutes les Colonies que ces trois Nations possèdent en Amerique, & celles qui sont les plus fréquentées des Marchands,

4 HISTOIRE MORALE

chands, comme étant les plus avantageuses pour le commerce, ce sont celles des Antilles. Les François & les Anglois, comme on le peut remarquer au premier Livre de cette Histoire, y sont les plus avancez; & ont en partage les plus grandes, les plus riches, & les plus peuplées de toutes ces Iles.

Il est aussi constant, que ces Nations en leur établissement, n'ont pas suivy les cruelles & barbares Maximes des Espagnols, & n'ont pas impitoyablement exterminé comme eus, les Peuples originaires du país. Car si elles les ont trouvez dans les terres qu'elles possèdent, elles les y ont conservez pour la plûpart, & ont contracté alliance avec eus. Il est bien vray, que les Caraïbes ont depuis vn long tems de grands differens avec les Anglois: mais l'origine de leurs querelles vient de quelques sujets de mécontentement, qu'ils ont receu de quelques particuliers de cette Nation, qui en corps a desapprouvé leur procedé: & en toutes rencontres a témoigé qu'elle desiroit, qu'ils fussent traittez avec
la

la même humanité, moderation, & douceur Chrétienne, dont les amples & florissantes Colonies de la Virgine & de la Neuve Angleterre, qui relevent de sa Jurisdiction, ont usé jusques à present, à l'endroit des Habitans naturels de l'Amerique Septentrionale, où elles sont établies: avec lesquels elles entretiennent vne si sainte, & si parfaite correspondance, qu'elle leur a facilité les moyens, de les instruire avec vn heurus succès, és mysteres de la Religion Chrétienne, & de fonder vn grand nōbre de belles Eglises, au milieu de ces pauvres Peuples.

Sur tout, il est tres-averé, que lors que les François se sont établis à la Martinique, à la Gardeloupe, & à la Grenade, ils l'ont fait par l'agrément des Caciques, & des principaus d'entre les Caraïbes, qui ont désavoué ceus des leurs, qui ont voulu aller au cōtraire; & qui ont employé leurs forces & leurs bons avis pour reprimer leurs desseins, & faire entrer les nôtres en la paisible possession, de ce qu'ils leur avoyent auparavant accordé.

Ce qui iustifie, que nous ne sommes pas coupables des mêmes violences que les Espagnols, & que nôtre procédé en l'établissement de nos Colonies aux Iles, n'a pas esté semblable au leur. Que s'y on nous objecte que nous les avons chassés de Saint Christophe, & de la Gardeloupe, & qu'encore à présent, nous avons guerre avec ceus de la Martinique. Nous répondons, que lors que nous avons peuplé ces Iles, nous n'avions autre but, que l'edification & l'instruction de ces pauvres Barbares, & que si contre nôtre premiere intention, nous auons été obligez d'vser de severité à l'endroit de quelques-vns, & de les traiter comme ennemis, ils ont attiré ce malheur sur eus, en violant les premiers, les sacrées loix de l'alliance qu'ils avoyent contractée avec nous, & en prenant des conseils sanguinaires, qui eussent étouffé nos Colonies dans leur berceau, s'ils n'eussent esté découverts.

Les Colonies Françoises & Angloises ont eu leur commencement en
même

même tems ; c'est à dire , en l'an mil six cens vint-cinq. Monsieur DESNAMBUC , Gentil-homme François, de l'Ancienne Maison de Vauderop, & Capitaine entretenu par sa Majesté en la mer du Ponant , & Monsieur WAERNAER , Gentil - homme Anglois) lequel nos François nommoient Monsieur Oüarnard, pour faciliter la prononciation du double W, que nôtre langue ignore) ont en vn même jour pris possession de l'Ile de S. Christophe, au nom des Rois de France, & de la Grand' Bretagne leurs Maîtres, pour avoir vn lieu de retraite assurée, & vne bonne rade pour les Navires de l'vne & de l'autre Nation, qui frequentoient en l'Amerique. Cette Ile, ayant tous les rares avantages que nous avons amplement déduits au Chapitre qui en contient la description , étoit fort visitée des Espagnols, qui y prenoient souvêt leurs rafraichissemens , en allant & en retournant de leurs longs voyages. Ils y laissoient aussi quelquefois leurs malades , qui étoient traittez par les In-

8 HISTOIRE MORALE

diens Caraïbes, avec lesquels ils avoient fait la paix à cette condition.

Ces Messieurs donc considerant, que s'ils possedoient cette terre, ils incommoderoient l'Espagnol leur ennemy commun en l'Amérique, & qu'ils auroient vne bonne & seure demeure, pour jetter les fondemens des Colonies, qu'ils se proposoient de dresser en ces Iles, ils s'en rendirent maitres; & y laisserent des hommes pour la garder. Mais avant que d'en partir, craignant que les Indiens ne fomentassent quelque secrette intelligence avec les Espagnols, ou qu'en leur absence, ils n'executassent la resolution, que certains Sorciers, qui sont en haute estime parmy ce Peuple, leur avoient fait prendre depuis peu, de mettre à mort tous les Etrangers, qui étoient en leur terre: ils se défirent en vne nuit de tous les plus factieus de cette Nation; & peu après ils contraignirent tous les autres qui s'étoient cantonnez & mis en defense, à se retirer ailleurs, & à leur laisser la place libre.

Après quoy, Monsieur Desnambuc, s'en

s'en retourna en France, & Monsieur Oüarnard en Angleterre, où leur conquête, & tout leur procedé furent agréés des Rois, & la permission leur ayant été donnée d'y faire passer des hommes, ils y retournerent en bonne compagnie, en qualité de Gouverneurs, & de Lieutenans pour les Rois de France, & de la Grand' Bretagne, leurs Maitres.

Mais avant que Monsieur Desnambuc vint cultiver & poursuivre sa cõ-
 quete, il creut que pour avoir vn
 puissant appuy en France, qui prit in-
 terest en la conservation de cette Ile,
 sous la Souveraineté du Roy, & pour
 assurer & avancer ainsi ses desseins, il
 feroit bien de dresser vne Compagnie
 de personnes d'authorité, qui eussent
 la direction & la Seignéurie de cette
 Ile, & des autres qu'il pourroit con-
 querir & soumettre à l'obeissance du
 Roy: à condition que cette compagnie
 eut soin, & prit à cœur d'y faire pas-
 ser des hommes pour conserver la
 terre, & la cultiver: d'y envoyer des
 Ecclesiastiques, & de pourvoir à leur

10 HISTOIRE MORALE

entretènement : d'y faire bâtir des Forts pour la feureté des Habitans, & de les munir de Canons, de poudre, de boulets, de mousquets, de mefche & de balles: en vn mot d'y entretenir vn bon arsenal, pour avoir toûjours en main, déquoy faire teste à l'ennemy.

Cette Compagnie ou Societé, fut établie au moys d'Octobre de l'an mil six cens vint-six tant pour l'Isle de Saint Christofle, que pour les adjacentes, & fut approuvée par le Roy: & depuis elle fut confirmée & favorifée de nouvelles concessions, & de tres-beaus Privileges obtenus de la Majesté, le huitième de Mars mil six cens quarante deus pour toutes les Isles de l'Amerique, situées depuis le dixième, jusques au trentième degré au deçà de l'Equateur.

Monsieur Desnambuc ayant ainfi mis ordre à ses affaires en France, retourna à Saint Christofle avec trois cens hommes, que les Seigneurs de la Compagnie nouvellement erigée avoient levez, pour jeter les fondemens de cette Colonie: il amena aussi plusieurs

fleurs braves Volontaires , qui te-
 noient à gloire de suivre vn si celebre
 Aventurier , & de prendre part dans
 ses honorables fatigues , sous l'espe-
 rance, de recueillir aussy en son tems,
 le fruit de ses conquestes. Ils arrive-
 rent tous à Saint Christofle au com-
 mencement du Printems de l'année
 mil six cens vint-set : & bien qu'ils
 eussent beaucoup souffert durant leur
 voyage, & qu'ils fussent malades pour
 la plûpart ou affoiblis , ils ne se lais-
 serent point abbatre à ces rudes épreu-
 ves : mais se souvenans , que les bel-
 les entreprises sont toujourns accom-
 pagnées de grandes difficultez, & que
 les roses ne se cueillent que parmy les
 épines , ils commencerent des-lors à
 mettre la main à l'œuvre , & ayans
 appris dans peu de jours de ceux qu'ils
 avoient trouvé dans l'Ile, tout l'ordre
 qu'il faut tenir pour défricher les
 bois , dresser les habitations , culti-
 ver la terre , planter les vignes & le
 Tabac, & pour faire tous les dévoirs,
 qui sont requis dans les nouveaux éta-
 blissemens , ils secondèrent les gene-

reus desseins de leur Capitaine, qui les animoit puissamment par ses paroles, & par son bon exemple.

Les partages de l'Île entre les deux Nations, avoient été projettez avant ce voyage : mais ils furent conclus & arrêtez solennellement, le treizième du mois de May en la même année. Car afin qu'un chacun put travailler avec assurance sur son propre fonds, & que les nôtres n'eussent rien à demesler avec les Anglois : Monsieur Oüarnard étant aussi retourné d'Angleterre, quelque tems avant Monsieur Desnambuc, où il s'étoit aussi appuyé d'une Compagnie, qui prenoit la protection de ses entreprises : ils divisèrent entre eux toute la terre de l'Île, & y posèrent les limites, telles qu'elles se voient encore aujourdny, à condition toutefois, que la chasse & la pêche seroient par tout libres aux Habitans des deux Nations, & que les Salines, les bois de prix, qui sont propres à la teinture, ou à la menuiserie, les rades, & les mines demeureroient aussi communes. Ils convinrent encore de
certains

certain articles, qui furent agréés & arrétez de part & d'autre, pour entretenir vne bonne correspondance, prevenir toutes jalousies, & éviter tous les sujets de disputes & de contestations, qui peuvent aisément naistre, entre des Peuples de differentes humeurs. Ils firent aussi ensemble vne ligue defensive, pour s'entre-secourir au besoin, & se prester main forte, pour repousser l'ennemy commun, & quiconque voudroit troubler la paix & le repos, dont ils esperoient de jouir par ensemble, en cette aimable terre, qui leur étoit écheuë en partage.

Aprés ces choses, les deus Gouverneurs travaillerent à l'envy, à l'affermissement & à l'ornement de leur Colonie. Mais il faut avoüer, que les Anglois eurent de tres-grands avantages par dessus les François, pour faciliter & cõduire à chef leurs desseins. Car outre que cette Nation-là, qui est née au sein de la Mer, supporte plus facilement que nous, les fatigues des voyages de long cours, & qu'elle s'entéd mieux à faire de nouvelles Peuplades:

La

La Compagnie qui fut établie à Londres, pour la direction de celle de Saint Christofle, pourveut si généreusement à ce qu'elle fut assistée dès sa naissance, d'hommes, & de vivres, qui étoient nécessaires pour leur subsistance, jusques à ce que la terre leur en eut produit, & elle eut tant de soins, que de tems en tems elle fut rafraichie de nouveau secours, & de toutes les choses dont elle pouvoit avoir besoin dās ces commencemens, qu'elle prosperoit & s'avançoit à veüe d'œil, pendant que la nôtre, qui étoit dépourveuë de toutes ces assistances, ne faisoit que languir, & même se fut facilement écoulée, si l'affection qu'elle avoit pour son chef, & la haute estime qu'elle avoit conceuë de sa valeur, ne l'eussent entretenuë à sa devotion, & liée tres-étroitement à son service.

Pendant donc que nôtre Colonie souffroit toutes ces foiblesses, & qu'elle ne subsistoit que par son courage; celle des Anglois profitant de ses forces, en poussa vne nouvelle dans
l'île

l'Isle de Nièves, qui n'est séparée de Saint Christoffe, que par vn petit bras de mer, comme nous l'avons dit en son lieu. Mais si ce petit nombre auquel nos gens étoient réduits, ne leur permettoit pas de faire de pareils progrès, Monsieur Desnambuc s'étudioit en recompense de les affermir, & de les policer par plusieurs beaux Reglemens, dont nous coucherons icy quelques-vns des principaus articles, afin que la memoire en soit precieusement conservée, pour l'instruction de la posterité.

En premier lieu, par ce que par la paix & la concorde, les plus petites choses s'accroissent, & que la division fait écouler, & evanouir les plus grandes : Il vouloit que tous les Habitans de l'Isle, qui reconnoissoient son autorité, conservassent entre-eux vne tres-parfaite vnion, laquelle il leur recommandoit en toutes occurrences, comme la colonne de leur petit Estat, & le sacré Canal d'où toutes sortes de benedictions du Ciel & de la Terre, decouleroyent abondamment sur eux. Et
d'autant

d'autant qu'il est impossible, que dans la conversation mutuelle il ne survienne beaucoup de choses, qui seroient capables d'alterer souvent cette aimable correspondance, s'il n'y étoit promptement pourveu: il desiroit que semblables differens fussent au plûst terminéz avec douceur, & même avant le coucher du Soleil, s'il étoit possible.

Il leur ordonnoit d'estre loyaux, ronds, & sinceres dans toutes leurs affaires; d'estre courtois & secourables envers leurs voisins, & de tenir aussi religieusement la parole qu'ils avoient donnée, que si elle eut esté redigée par écrit, & receuë pardevant des Notaires.

Afin que le travail trop assidu de leurs habitations, ne leur fit oublier le métier de la guerre, ou que leur courage ne se ramollit dans le profond repos, & qu'au besoin ils sceussent manier les armes & s'en servir avec dextérité, il vouloit qu'ils en fissent souvent les exercices, qu'ils s'y faisonnassent selon les regles de la discipline

discipline militaire, & bien qu'ils fissent tous profession de cultiver la terre, qu'ils eussent la grace & l'air genereus des Soldats, & qu'ils en portassent en tous tems les marques & les livrées, ne sortant jamais de leur quartiers sans arme à feu, ou du moins sans avoir l'épée.

Que s'il les formoit en cette sorte, afin qu'aus occasions ils fissent paroître leur valeur, & leur courage à l'endroit des ennemis; il les obligeoit d'ailleurs, d'estre dous & humains les vns envers les autres; Et il ne pouvoit souffrir, que les plus forts foullassent les plus foibles. C'est pourquoy il fit cette belle ordonnance, laquelle est encore en vigueur dans toutes ces Iles, assavoir, que les maitres ne pourroient engager leurs serviteurs que pour 3. ans, durant léquels ils seroyent tenus de les traiter avec toute moderatiõ & douceur, & de n'exiger d'eux qu'un service raisonnable, & proportioné à leurs forces.

Ses soins s'étendoient notamment à l'endroit des nouveaux venus,
&

18 HISTOIRE MORALE

& afin que dès leur arrivée ils eussent dequoy se mettre à couvert des iniures de l'air, & que leur travail ne fut point retardé à faute de logemens, il desiroit, qu'aussi tost que la place qu'ils avoient destinée pour faire leur bâtiment étoit découverte, tout le Voisinage les aidast à l'élever. Cette loüable Institution fut si bien recenë, & si soigneusement pratiquée, qu'il n'y avoit aucun des Habitans qui n'en reconnut l'équité, & qui ne tint à bonheur dans ces occasions, d'y cōtribuer volontairement ses pénes & ses soins. Les vns alloient couper les bois qui étoient nécessaires, les autres courroyent aus roseaus, & aus feüilles de palmes, pour faire les palissades & le couvert, les meilleurs Architectes plantoyent les fourches, élevoyent les chevrons, & attachoient la couverture, & ils étoient tous dans vn si aimable empressement, que le petit edifice se trouvoit logeable dans peu de jours, sans que le propriétaire eut besoin de se mettre en aucun fraiz, qu'à pourvoit tant seulemēt, à ce que la boisson ordinaire

ordinaire du pais, ne manquaſt point durant ce travail, à ces charitables ouvriers.

Enfin il avoit en horreur les pareſſeux, qui vivent de la ſueur & du travail d'autrui, comme les Bourdons du miel des Abeilles; mais pour ramener en nos jours, vne petite image du ſiecle d'or, qui eſt tant priſé des Anciens, il incitoit tous les Habitans à eſtre liberaus, communicatifs des biens que Dieu leur avoit departy, & à témoigner leur charité & leur Hoſpitalité envers tous ceus qui les venoient viſiter, afin qu'à l'avenir, on ne fut pas obligé d'établir parmy eus des Hoſteleries, des Cabarets & de ſemblables lieux de débauches, qui ſerviroient de retraite aus oiſeus & aus diſſolus, & qui attireroient la deſolation & l'entiere ruine de la Colonie.

Cependant que Monsieur Deſnambuc regloit ſi ſagement ſa petite Republique, & qu'il l'entretenoit de l'eſperance d'un prompt ſecours; les Seigneurs de la Compagnie, imitans le naturel de pluſieurs de nôtre Nation, qui

qui voudroient moissonner incontinent apres les semailles, étoyēt de leur part, dans vne continuelle attente de quelques Navires chargez de tout ce qu'il y a de plus riche, & de plus precieus dās l'Amerique, pour remplacer avec vsure, ce qu'ils avoient deboursé, pour faire le premier embarquement; & jusques à ce que ce retour fut arrivé, ils ne pensoient à rien moins, qu'à se mettre en de nouveaux fraiz. Monsieur le Gouverneur, ayant remarqué que toutes les Lettres qu'il avoit envoyées à ces Messieurs sur ce sujet, n'avoient point obtenu de réponces favorables, se resolut avāt que la Colonie fut reduite à vne plus grande extremité, de les aller trouver en personne, & d'entreprendre vn secōd voyage, pour solliciter ce secours, duquel dépendoit la seureté de leurs premieres avances, & la subsistance des François en cette Ile. Ce bon dessein, que le zele qu'il avoit pour la gloire de nôtre Nation luy avoit inspiré, reussit selon son cœur; Car étant arrivé à Paris, il sceut si bien représenter l'importance & la
nécessité

nécessité de ce secours à Messieurs de la Compagnie, qu'ils luy accorderent 300. hommes, & des vaisseaus munis de toutes les provisions nécessaires, pour les rendre à Saint Christofle.

Ce renfort tant attendu de nôtre Colonie, luy arriva heureusement au commencement du mois d'Aoust, de l'an 1629. & elle le reçeut avec tant de joye & de satisfactiõ, qu'elle s'imaginoit d'estre parvenuë au comble de ses souhaits, & que dez lors elle pouvoit surmonter aisément, tout ce qui voudroit traverser l'execution de ses projets. Mais comme les prosperitez de cette vie sont de courte durée, à peine s'étoit elle égayée deus mois en la possession de ce bonheur, qu'une puissante Flotte d'Espagne vint fondre sur elle. Dom Federic de Toledé qui la comandoit, avoit ordre exprés avant que de descendre à la Havanne, à Cartagene, & aus autres plus celebres ports du sein de l'Amerique, de s'arrêter à Saint Christofle, & d'en chasser les François & les Anglois, qui s'y étoient établis depuis peu d'années.

Cette

Cette armée navale, qui étoit composée de vingt-quatre grands Navires de charge, & de quinze Fregates, se saisit pour premier acte d'hostilité de quelques Navires Anglois qui étoient à l'ancre près de l'Isle de Nièves, puis elle vint mouïller à la rade de S. Christophe, à la portée du Canon de la Basse-Terre, où Monsieur de Rossey commandoit. Les forts des deux Colonies, n'étoient pas encore en état pour soutenir vn siege, ils étoient dépourvus de vivres, toutes les munitions de poudre & de bales, qui se trouvoient dans l'Isle, ne pouvoient pas faire de grands effets, & quand les deux Nations eussent vny toutes leurs forces, elles n'eussent pas pu résister à vne si redoutable armée: mais leur courage suppleoit à tous ces défauts; car afin que l'ennemy n'eut pas sujet de se glorifier d'estre venu à bout de ses desseins, sans quelque opposition; Monsieur Desnambuc, détacha du quartier de la Cables-terre où il commençoit de se fortifier, tous les meilleurs soldats, pour aller au secours
de

de celuy qui étoit menacé, & les Anglois y firent passer quatre de leurs meilleures Compagnies.

Aussi tôt que ces troupes furent arrivées au rendez-vous, elles s'employèrent d'un commun accord avec les Habitans du quartier, à se retrancher le long de la coste, pour repousser vigoureusement l'ennemy & luy contester la descente, & sans doute, elles luy eussent bié donné de la péne, si elles eussent esté bien cōmandées, & que cette premiere ardeur n'eut esté ralentie, par la frayeur qui saisit tellement le cœur de Mōsieur de Rossey, qu'il l'eut laissé mettre pied à terre, & venir aus approches sans aucune resistance, si vn jeune Gentil-homme, Neveu de Monsieur Desnambuc, frere aîné de Monsieur du Parquet, qui est à present Seigneur & Gouverneur de la Martinique, n'eut obtenu la liberté de passer les retranchemens, & de donner sur la premiere Compagnie des ennemis qui parut sur le sable. Il fut soutenu de quelques Volontaires, qui voulurent avoir part à sa gloire, mais il les devança

devança tous de beaucoup en courage & en resolution , car il attaqua avec tant de vigueur celuy qui conduisoit la troupe, qu'il le tua & plusieurs autres des plus vaillans de sa Compagnie, qui eurent l'assurance de vouloir éprouver sa valeur; mais étant abandonné de ceus qui l'avoient suivy en cette meslée , il fut tellement investy de la multitude , qui venoit fondre sur luy, qu'enfin il fut abbatu & emporté dās l'vn des navires des ennemys, où après tous les devoirs qu'on fit pour le guerir de ses blessures, il mourut au grand régret de l'vn & de l'autre party , qui avoit été témoin de sa generosité , & qui ne pouvoit se lasser de luy donner tous les plus beaux éloges, que sa vertu avoit merités.

Durant ce choc , qui devoit estre soutenu vn peu plus vigoureulement des nôtres , le General de la Flotte, fit détacher en vn même tems, de tous les Navires de grandes Chaloupes remplies de Soldats bien armez , qui descendirent en fort bon ordre , & couvrirent la rade. C'est ce qui redou-
bla

bla l'épouvantement de Monsieur de Rossey, qui de peur d'estre opprimé de cette multitude, fut d'avis de ceder à la force, & de faire vne honorable retraite, avant que les nôtres fussent investis & envelopés de tous costez. Cette resolution prise tumultuairement, fût fort mal receüe de tous ceus qui étoient jaloux de la gloire de nostre Nation, & qui eussent désiré que l'ennemy eut acheté vn peu plus cherément le degast de leur Colonie: mais les suffrages que l'épouvantement suggeroit en cette fatale conjoncture ayans prevalu, il fut arrêté qu'à l'instant même, on prendroit le chemin de la Cabes-terre, & que là on aviserait plus amplement à tout ce qui seroit jugé nécessaire, pour le salut commun.

L'Espagnol voyant que nos gens abandonnoient leur Fort, & leur retranchement, sans avoir fait beaucoup de resistance, crut que cette retraite n'étoit qu'une feinte, qui étoit menagée à dessein de l'attirer dans quelque embuscade, qu'on luy avoit

dressée dans les bois. Ce soupçon, qui étoit appnyé sur quelques apparences, le retint de poursuivre sa victoire, & l'arréta au quartier de la Basse-terre, jusques à ce qu'il eut appris au vray l'état de toute l'Ile, & qu'il eut pourveu à tout ce qu'il trouveroit estre le plus expediét, pour executer promptement & fidellement tous les points de sa commission.

Pendant que l'ennemy prenoit ainsi ses mesures, pour conduire à chef ses desseins, sans se mettre en danger: Monsieur Desnambuc surpris d'un si subit changement, & d'un succès si inespéré, tâchoit de rassurer les siens, & de les encourager à porter constamment cette disgrâce: leur remontrant qu'elle n'étoit pas irremediable: que l'ennemy ne s'opiniatreroit pas à demeurer dans l'Ile, jusques à ce qu'il en eut entierement chassé les Habitans: qu'il avoit des affaires de plus grand poids, qui l'appelloyent ailleurs: qu'il ne s'engageroit pas facilement dans les forets, qu'il luy faudroit traverser de necessité, pour venir

à son Quartier : qu'ils pouvoient s'y mettre en bonne défense, pour soutenir ses efforts, & luy faire marquer de son sang cette invasion, s'il entreprenoit de passer outre; & qu'en ce cas, il y avoit même en chemin des endroits si forts de nature, que peu d'hommes le pourroyent arrêter, & le contraindre de retourner sur ses brisées.

Ces avis étoient tres-judicieux: mais la terreur avoit tellement préoccupé les esprits, & la consternation étoit si generale, qu'ils ne furent point pesés selon leur merite. L'affaire étant donc mise en deliberation, la conclusion fût, qu'on abandonneroit l'Ile, & que la Colonie se transporterait en quelque autre, qui ne donneroit point tant d'ombrages à l'Espagnol, & qui seroit plus écartée de la route ordinaire de la Flotte. Monsieur Desnambuc, qui prevoyoit que quelque couleur qu'on pût donner à cette resolution, elle seroit notée de quelque lâcheté, qui flétriroit l'opinion qu'on avoit justemēt conceüe de la valeur des François, & étouferoit en vn instant

ces grandes esperances, qu'on avoit eues de leur Colonie, ne pût point estre persuadé d'y donner son approbation. Neantmoins, encore qu'il fut d'un sentiment tout contraire, pour ne point abandonner dans cette triste rencontre, ceus qu'il avoit amenez de si loin, & avec qui il avoit passé tant de mers, & essuyé tant de perils; il s'accommoda à leur humeur, & s'embarqua avec eus dans quelques navires qui se trouverent à la rade; & ainsi pour éviter un plus grand desordre, en se surmontant soy même, il témoigna qu'il oubloit genereusement le peu d'estime qu'ils faisoient de ses remontrances.

Les Quartiers des Anglois étoient aussi dans un grand des-ordre, ils avoyent appris que l'ennemy étoit maitre de toute la Basse-terre: qu'il ruinoit la Forteresse des François, apres en avoir enlevé le Canon: qu'il avoit déjà brûlé toutes les cases, & fait le dégast des habitations du quartier. Ils croyoient à chaque moment, qu'il venoit fondre sur eus avec toutes les forces, & dans
cette

cette apprehension les vns effayoient de se sauver par mer ou de se retirer sur les montagnes, pendant que les autres, qui étoient vn peu plus courageus, furent d'avis d'envoyer des Députez à Dom Federic, pour le prier de vouloir entendre à quelque accommodement : mais pour toute réponse, ils receurent vn commandement exprés de sortir promptement de l'Ile, ou qu'autrement ils seroyent traittez avec toute la rigueur, dont les armes permettent d'vser à l'endroit de ceus, qui s'emparent contre tout droit, du bien qui ne leur appartient pas.

Pour faciliter ce départ que Dom Federic leur ordonnoit, on leur rendit selon ses ordres les Navires, que sa Flotte avoit pris devant l'Ile de Nieves, & il voulut qu'ils s'y embarquassent sans aucun delay, & qu'en sa presence ils fissent voile vers l'Angleterre. Et parce que ces vaisseaus ne pouvoient pas contenir vne si grãde multitude, il permit à tous ceus qui n'y purent pas avoir place, de demeurer dans l'Ile, iusques à ce qu'il se

30 HISTOIRE MORALE
presentât vne occasion favorable,
pour suivre leurs compagnons. Apres
cette expedition, Dom Federic fit le-
ver l'ancre à ses Navires pour conti-
nuer leur voyage : mais incontinent
que les Anglois qui étoient restez eu-
rent perdu de veüe cette flotte, ils cõ-
mencerent à se rallier, & à former vne
constante resolution, de relever cou-
rageusement les ruines de leur Colo-
nie.

Pendant que ces choses ses passoyent à Saint Christoffe, les François qui en étoient sortis au commencement de cette déroutte, avoyent tant enduré sur mer, à cause du manquement de vivres & des vents contraires, qu'ils avoyent été contrains de relâcher aux Iles de Saint Martin & de Mont-ferrat, apres avoir visité en passant celle d'Antigoa. Ils eussent bien souhaitté de se pouvoir établir en quelcune de ces terres : mais elles ne sembloient que des affreus deserts, en comparaison de celle qu'ils avoyent quittée. Sa douce idée repassoit incessammét devât leurs yeus, ils la regret-
toient

toient à chaque moment, & l'aimable souvenir de cet agreable séjour, où la Providence Diuine les rappelloit par des voyes qui leur étoient inconnuës, leur fit naistre le desir de s'informer de l'état auquel l'Espagnol l'auoit laissé, puis qu'ils en étoyēt si voisins. Pour contenter cette louïable curiosité, ils firent passer l'vn de leurs Navires, qui leur rapporta à son retour, que la Flotte ennemie s'étoit entierement retirée, & que les Anglois qui y étoient restez, travailloyent courageusement à rebatir leurs cases, à planter des viures & à reparer leurs desolations.

Cette agreable nouvelle resuscita en vn instant toutes les esperances de nos François, & releva glorieusement le courage des plus abbatus : de sorte qu'il ne fallut pas employer beaucoup d'artifices, pour les animer au retour, & pour leur persuader de se rendre en toute diligence en cette delicieuse terre, qui possedoit déjà leurs cœurs & toutes leurs plus tendres affections.

Aussi-tost qu'ils y furent arrivez, chacun reprit son poste & retourna sur sa

place, en bonne intention de s'y affermir, & d'en relever promptement le debris : Mais la famine qui les talonnoit, eut sans doute interrompu le cours de tous ces beaux desseins, & ils fussent succomez sous le faiz des pesans travaux qu'il leur falloit entreprendre en vn même tems, pour rebâtir leurs maisons, & planter des vivres, si dans ces extremitez si pressantes, Dieu ne leur eut suscité le secours de quelques Navires des Provinces-Unies, qui les vinrent visiter à la bonne heure, & ayant reconnu leur triste état, les assisterent genereusement de vivres, d'habits, & de toutes les choses qui leur étoient nécessaires dans ce grand abandonnement, où ils se trouvoient reduits : & même pour leur faire la faveur toute entiere, ils se contenterent de leur simple parole, pour assurance de toutes ces avances.

Nos gens s'étans tirez doucement à l'ayde de ce secours, hors du mauvais pas où ils se voyoient accrochez,

dez

deuz l'entrée de leur retablissement, travaillerent en suite avec tât d'ardeur en leurs habitations, que Dieu benissant l'œuvre de leurs mains, la terre leur produisit des vivres, & du Tabac en si grande abondance, qu'ils contenterent avec honneur leurs charitables Creanciers, & en peu de tems ils se trouverent beaucoup mieus accommodez, qu'ils n'étoient avant leur deroute. Mais il leur falloit encore des hommes pour appuyer leurs entreprises, & entretenir le commerce, qui commençoit à s'établir parmy eus. Pour remedier à ce besoin, Monsieur Desnambuc, qui voyoit sa constance couronnée d'un si heurus succès, ne trouva point de plus seur, ni de plus dous expedient, que de permettre aus principans Habitans de la Colonie d'aller en France, pour en lever, & les y amener à leur propres fraiz. Ce sage conseil ayant esté suivy, l'Isle se peupla en peu d'années de plusieurs braves hommes, qui la mirent en reputation.

La Colonie Angloise répara aussi en peu de tems toutes les brèches que le ravage de l'Espagnol luy avoit faites. Et la Compagnie de Londres qui s'étoit chargée de sa direction, ne se lassant point de luy envoyer des hommes & des rafraichissemens, les deus quartiers qu'elle occupoit dans l'Isle de Saint Christophe, se trouverent si étroits pour contenir vne si grande multitude, qu'outre l'Isle de Nieves qu'elle avoit peuplée avant la déroutte, elle eut assés de force pour pousser en moins de 4. ans des nouvelles Peuplades dans celles de la Barboude, de Môt-ferrat, d'Antigoa, & de la Barbade, qui s'y sont merveilleusement accrûës, & se sont renduës fameuses par le trafic des riches Marchâdises qu'elles fournissent, & par le nombre de leurs habitans, comme il se peut voir, par les descriptions particulieres que nous avons données de ces Isles, au commencement du premier Livre de cette Histoire.

Pour ce qui est des Colonies Hollandoises aux Antilles, elles ne content leur

leur établissement qu'après celles des François & des Anglois. Et ce n'est pas l'Etat qui a fourny aux frais, mais des Cópagnies particulieres de Marchāds, qui ont desiré, pour faciliter le commerce qu'ils ont en toutes les Iles, que les François & les Anglois occupent, d'avoir des places de retraitte assurée pour rafraichir leurs Navires. La plus ancienne de ces Colonies, qui relevét de la Souveraineté de Messieurs les Etats Generaus des Provinces-Vnies, est celle de Saint Eustache. Elle fut établie environ le même tems, que Monsieur Oüarnard forma celle de Montserrat, c'est à dire en l'an 1632. Elle est considerable, pour estre en vne place tres-forte de nature; pour le nôbre & la qualité de ses Habitans: pour l'abondance du bon Tabac qu'elle a produit jusques à present: & pour plusieurs autres rares avantages, dont nous avons déjà parlé, au Chapitre cinquième du Livre precedent.

Monsieur Desnambuc n'avoit pas moins de passion; ni de generosité que les autres Nations pour étêdre sa Colonie:

lonie : mais n'ayant pas esté secouru comme il eût esté requis dās ces commencemens, & ses desseins ayans esté souventéfois traversez de plusieurs facheuses rencōtres, il eut ce déplaisir, de voir plusieurs belles Iles occupées par d'autres, avant qu'il fut en état d'y prendre part, & de pousser sa cōqueste hors des limites de Saint Christoffe. Il avoit depuis vn long-tems jetté les yeus sur l'Isle de la Gardeloupe, comme étant l'vne des plus belles & des plus grādes de toutes les Antilles, mais au même instant qu'il se dispoit pour y envoyer des hōmes, il fut prevenu par Monsieur de l'Olive, l'vn des principaus habitans de sa Colonie, qui pendāt vn voyage qu'il avoit fait en France pour ses affaires particulieres, s'associa avec Monsieur du Plessis, & quelque Marchands de Dieppe pour y établir vne Colonie, sous la commission des Seigneurs de la Compagnie des Iles de l'Amerique.

Ces deus Gentils-hōmes, étans établis Gouverneurs de la Gardeloupe avec égale autorité, y arriverēt le vint-huitième

huitième de Iuin, mil six cens trente cinq, avec vne Cópagnie de cinq cens hommes, qui furent accüeillis dez leur arrivée de la famine, & de diverses maladies, qui en enleverent plusieurs. On tient, que le premier de ces maus leur survint, pour s'estre placez d'abord en des endroits, où la terre étoit la plus ingrate & la plus mal-propre au labourage, qui fût en toute l'Ile; & pour avoir entrepris trop legerement la guerre cõtre les Caraïbes Originaires du lieu, qui leur eussent pû fournir en toute abodâce la plûpart des vivres, qui étoient nécessaires pour leur subsistance dans ces commencemens, jusques à ce que la terre leur en eût produit. Les maladies suivirent les mauvaises nourritures, que la faim les cõttraignoit de prendre, à faute de choses meilleures: à quoy on peut aussi ajouter, que la terre n'étât pas encore défrichée, l'air y étoit facilement corrópu.

Monseigneur du Pleffis voyant les malheurs qui de jour en jour fondoient sur cette nouvelle Colonie, & ayant tout sujet d'en apprehender
encore

38 HISTOIRE MORALE

encore de plus grands à l'avenir, en conceut vn tel déplaisir, qu'il mourut dans le settième mois après son arrivée. Il fut regretté de tous les François, & même des Indiens, qui avoyent toujourns témoigné beaucoup de déference à ses sentimens, & d'amour & de respect pour sa personne. Il étoit d'une grande prudence, & d'une humeur si affable & si obligeante, qu'il attiroit les cœurs de tous ceus qui traitoient avec luy.

Après le decés de Monsieur du Plessis, Monsieur de l'Olive s'empara de tout le Gouvernement, & comme il étoit autant remuant, que son Colleague avoit esté dous & moderé, il defera tant aus conseils violens de quelques broüillons, qui l'obsedoient continuellement; qu'il fit bien tôt après entreprendre cette guerre funeste contre les Caraïbes, qui pensa ruiner cette Colonie naissante. Il est vray, qu'il les pressa d'abord si vivemēt, qu'il les obligea de luy quitter l'entiere possession de la Gardeloupe. Mais d'autāt, que pour venir à bout de ce dessein qu'il

qu'il avoit formé dès son arrivée, il se soüilla de plusieurs cruautez, que les Barbares n'eussent pas voulu exercer à l'endroit de leurs plus grands ennemis, il flétrit tellement sa gloire & sa reputatiō, qu'il n'y avoit que des gens de sang, & des desespérez, qui approuvassent sa conduite.

Les Caraïbes, que Monsieur de l'Olive avoit chassés de cette Ile, se retirèrent en celle de la Dominique. Ceus de la même Nation qui la possèdent les reçurent fort volontiers, & pour leur témoigner, qu'ils étoient sensiblement touchez de leur disgrâce, ils leur presenterent de se joindre avec eus, pour vanger par les armes l'injure qui leur avoit esté faite, cette offre étoit trop avantageuse, pour estre refusée. Leurs forces étant donc ainsi unies, ils firent plusieurs descentes à la Gardeloupe, & s'opiniâtrèrent tellement à harceler les nôtres, par les fréquentes incursions qu'ils faisoient sur eus, qu'ils étoient contrains d'abandonner la culture du Tabac, & même des vivres qui étoient nécessaires

pour

40 HISTOIRE MORALE
pour leur subsistance, afin d'estre toujours sous les armes, pour repousser les efforts, prevenir les ruses, & éventer les desseins de ces ennemis, qu'ils avoient attirés sur eus par leur imprudence.

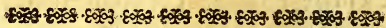
Cette cruelle guerre, qui dura environ quatre années, reduisit cette Colonie en vn si deplorable état, qu'elle étoit décriée par tout, & à cause qu'elle avoit si souvent les Caraïbes sur le bras, on la croyoit à la veille de sa ruine, mais comme elle étoit reduite à ces extremitez, Monsieur de l'Olive perdit la veuë, & Messieurs de la Compagnie y envoyerent Monsieur Auber pour Gouverneur, qui remedia à tous ces desordres, appaisa tous les troubles, & y apporta cette bonne paix, qui y attira puis apres le commerce, & l'abondance de toutes choses, comme nous le dirós au Chapitre troizième de cette Histoire Morale.

Incontinent que Monsieur Desnambuc eut sçeu, que la Gardeloupe étoit habitée, il resolut de ne pas différer davantage à se placer dans quelqu'un

ne des meilleures Iles, qui étoient encore à son choix, & de peur d'estre encore vne fois supplanté, se voyant assisté d'assez bon nombre de vaillans hommes, & pourveu de toutes les munitions de guerre, & de bouche, qui sont necessaires en ces entreprises, il alla luy même prendre possession de l'Ile de la Martinique, en laquelle il mit pour son Lieutenant Monsieur du Pont, & pour premier Capitaine, Monsieur de la Vallée. Puis mourant à Saint-Christofle, il donna par son testament tous les biens, & tous les droits, qu'il avoit à la Martinique, laquelle il avoit fait peupler à ses fraiz, à Monsieur du Parquet son Neveu, qui en est encore à present Seigneur & Gouverneur, comme nous l'avons déjà dit.

Ce Gentil-homme étoit vaillant, digne de commander, accostable, familier à tous & doüé d'une grande adresse à se faire aimer & obeir tout ensemble. Les Anglois mêmes le respectoient & le craignoient également. On recite de luy, que ces Anglois, ayans outrepassé tant soit peu les limites,

tes , qui par vn commun accord auoyent esté posées entre les deus Natiōs, il alla avec bien peu de ses gens au quartier des Anglois, & parla au Gouverneur , qui l'attendoit avec vne grosse Compagnie de Soldats : Mais il se comporta avec tant de courage & de resolution , mit en avant de si bonnes raisons, & fit de si puissantes menaces de venir à bout par la force, de ce qu'il ne pourroit obtenir par la douceur, que le Gouverneur Anglois, luy accorda ce qu'il demandoit. Cette rencontre prouue combien il étoit jaloux de conserver les droits de sa Nation. Depuis ces deus Gouverneurs furent toujōurs bons amys.



CHAPITRE II.

De l'Establissement des François dans les Iles de Saint Bartelemy, de S. Martin, & de Sainte Croix.

A Prés le decés de Monsieur Desnambuc, duquel la memoire est en

en benediction dans les Iles, Messieurs du Halde, qui étoit son Lieutenant au Gouvernement, fut fait Gouverneur en chef par Messieurs de la Compagnie des Antilles. Mais comme peu de tems après il se fût retiré en France, Monsieur le Cardinal de Richelieu, premier Ministre d'Etat, duquel la prevoyance s'étendoit aus lieux les plus éloignez, iugea que c'étoit vne chose digne de ses soins, de prendre à cœur la cōservation, & l'accroissement de cette Colonie en l'Amérique, & que de là, la gloire du nom François, & les armes victorieuses de nôtre invincible Monarque, pourroient s'étendre par tout ce nouveau Monde, comme elles éclatoient magnifiquement en celuy-cy. Il desira pour cet effet que les Iles fussent pourveuës d'un Gouverneur, qui pût seconder & executer ses genereus desseins. Et après avoir cherché par tout, un Seigneur capable de cet employ, & doué de la conduite, de la sagesse, de la generosité, & de l'experience necessaire à vne si grande charge: En un mot,

mot, qui eut tous les avantages de l'une & de l'autre Noblesse, pour représenter dignement la Majesté du nom François en vn país si éloigné, son Eminence n'en trouva point qui eût toutes ces rares qualitez, en vn plus haut degré, que MONSIEUR LE CHEVALIER DE LONVILLIERS POINCY, BAILLY ET GRAND CROIX DE L'ORDRE DE S. JEAN DE IERUSALEM. Commandeur d'Oysemont, & de Couleurs & Chef d'Escadre des Vaisseaus de sa Majesté en Bretagne, Gentil-homme de fort ancienne Maison, qui porte le nom de POINCY, & dont l'aîné fait sa demeure en l'une de ses terres, proche la Ville de Meaus.

Monseigneur le Cardinal presenta cet excellent Gentil-homme au Roy Louis treizième de glorieuse memoire, qui loüant & approuvant ce bon choix, l'investit de la charge de Gouverneur, & Lieutenant General pour sa Majesté aus Iles de l'Amerique. Dequoy, lettres luy furent expediées au mois de Septembre de l'an mil six cens trente huit.

huit. Cette qualité, n'avoit pas esté donnée à ceus qui l'avoient précédé.

L'an mil six cens trente neuf, Monsieur le Bailly de Poincy, étant party avec tout son train de la rade de Dieppe vers le my-Janvier, arriva vn mois après aus Antilles, & fut reçu premierement à la Martinique, par les Habitans en armes. Puis il alla à la Gardeloupe, & à Saint Christoffe, recevant par tout le serment de fidelité. Sur tout sa reception fut tres-belle en l'Isle de Saint Christoffe. Il fut salué à son arrivée du Canon de nôtre Fort, & de celuy de tous les Navires. Tous les Habitans François étant sous les armes, le receurent en qualité de General, avec vn applaudissement universel, comme déjà auparavant ils avoient fait des feus de joye, & rendu graces à Dieu, sur les premières nouvelles qu'ils avoient eues, de sa nomination à cette charge, & il fut conduit à l'Eglise accompagné de ses Gentilshommes, & de ses gardes pour y chanter le *Te Deum*.

Si tôt qu'il fut entré en possession,
l'Isle

l'Ile prit vne nouvelle face, & l'on vit en peu de tems vn notable changement de bien en mieus. Ainsi il ne répondit pas seulement aus grandes attētes que sa Majesté, & Mōsieur le Cardinal avoient conceuës de son Gouvernement : mais il les surpassa de beaucoup. D'abord il fit bâtir des Eglises en divers quartiers de l'Ile. Il prit soin que les Prestres fussent bien logez & entretenus, afin qu'ils pussent vacquer à leurs charges sans divertissement. Sa Justice parut au bel ordre qu'il établit, pour la rendre bonne, briève, & gratuite, par vn Conseil composé des plus sages & des plus entendus d'entre les Officiers de l'Ile. Sa Vigilance corrigea tous les desordres, qui se glissent facilement parmy des personnes recueillies de divers endroits, & composées de différentes humeurs. Sa Prudence, qui n'est jamais surprise, & qui est toujours accompagnée d'une clarté, & d'une sage prevoiance, en l'occurrence soudaine des affaires les plus épineuses, le fit admirer également & de ceus qu'il gouvernoit, & de ses Voisins.

Voisins. La Grandeur de son esprit, qui luy fit surmonter toutes les difficultez qu'il trouva en l'accomplissement de ses desseins, le rendit redoutable aux broüillons. Son Affabilité, son facile accès, & le bon accüeil qu'il faisoit aux étrangers, attira le commerce & l'abondance dans son Ile. Sa Bonté & sa Liberalité, luy aquit à iuste titre les cœurs & les affections des François. Enfin sa generosité éprouvée en plusieurs rencontres, tant en France, aus emplois tres-honorables qu'il a eus dans les armées de sa Majesté, qu'en l'Amérique, depuis qu'il y commande, en la conservation, ou amplification, & en la conqueste de tant de places considerables, donna dès lors de la terreur à l'Espagnol, qui iusques à present n'a osé traverser ses belles & glorieuses entreprises.

Monseigneur le General ayant établi dans l'Ile de S. Christoffe tout le bon ordre qui étoit necessaire pour entretenir les Habitans en vne bonne concorde, pour y attirer toutes sortes de biens & y faire fleurir le trafic: &

l'ayant

l'ayant renduë la plus belle & la plus illustre de toutes les Antilles, comme nous l'avons representé au Chapitre 4. du premier Livre de cette Histoire, étendit puis apres la Colonie Françoisse dans les Iles de Saint Barthelemy, de Saint Martin, & de Sainte Croix, déquelles nous avons fait la description en son lieu, mais il nous reste encore quelques circonstances bien considerables, touchant la conqueste de l'Ile de Sainte Croix, léquelles nous ajoûterons en cet endroit.

Cette Ile a eu plusieurs maitres en bien peu de tems, & durant plusieurs années, les Anglois & les Hollandois ont contesté ensemble à qui elle seroit. Enfin, ils l'avoient partagée entre eus : Mais en l'an mil six cens quarante neuf, les Anglois ayans remarqué, que les Hollandois étoient en petit nombre, les obligerent à leur laisser toute la place. Toutefois ils ne jouyrent pas long-tems de leur usurpation. Car bien tôt après, les Espagnols de l'Ile de Porto-Rico y firent vne descente, brulerent les maisons, tuerent

tuerent ceus qu'ils trouverent sous les armes, & firent transporter les autres, avec leurs femmes, & leur bagage, en l'Isle de la Barboude.

Après qu'ils eurent ainsi depeuplé cette Isle, comme ils étoient sur le point de remonter dans leurs vaisseaus, pour s'en retourner en leur terre, voicy arriver vn navire des Isles de Saint Eustache & de Saint Martin, qui étoit chargé d'hommes, lesquels ayant appris la déroutte des Anglois, dans la creance que l'Espagnol s'étoit déjà retiré, venoient relever les droits, & les pretentions que la Nation Hollandoise avoit sur cette Isle : mais la partie étant inegale, veu que les Espagnols étoient dix contre vn, ils furent contrains de composer. Le dessein des Espagnols, qui leur avoient promis bon quartier, & qui les ténoient prisonniers, étoit de les mener à Porto-Rico à leur Gouverneur, qui selon l'humeur Espagnole, ne leur eut peut-estre pas fait vn trop bon party.

Lors donc qu'ils meditoient leur retour avec ces prisonniers, qui

50 HISTOIRE MORALE
étoient venus d'eux mêmes se jeter
entre leurs mains: deus navires Fran-
çois chargez de Soldats, de vivres,
& de toutes sortes de munitions de
guerre aborderent en l'Ile, étant en-
voyez de la part de Monsieur de Poin-
cy leur General pour chasser l'Espa-
gnol de cette terre, & la conquister
pour le Roy. Ce secours, vint bien à
propos pour la delivrance des Hollan-
dois: Car les Espagnols ayant veu nos
gens, qui descendoient alégrement &
en bon ordre, & qui d'abord, for-
merent sur terre vn gros de vaillans
hommes bien armez, & en disposition
de combattre, ils lâcherent incont-
inent leurs prisonniers, & après quel-
que pour-parler, les François leur fi-
rent commandement de vuidier à l'in-
stant de l'Ile, & de rentrer dans leurs
vaisseaus, à faute dequoy, ils les char-
geroient comme ennemis, tels qu'ils
étoient, & ne leur donneroient aucun
quartier. A quoy ils aimerent mieus
obeir, que d'experimenter la valeur
des nôtres, & le sort des armes, quoy
qu'ils fussent en plus grand nombre.

Monsieur

Monſieur le General, reconnoiſſant ſelon ſon exquiſe prudence, l'importance de cette Ile, qui peut faciliter d'autres conqueſtes, encore plus glorieuſes, jugea qu'il falloit accompagner de ſi heureux commencemens, d'un grand ſoin pour la conſerver, & la munir d'un nombre conſiderable de vaillans hōmes, & ſur tout d'un Chef genereux & experimenté, pour y commander en ſon nom. Pour cet effet, il y envoya Monſieur Auger Major de l'Ile de Saint Chriſtofle, qui avoit exercé cette charge avec grande approbation par pluſieurs années, & le revêtit de la qualité de Gouverneur de cette Ile. Il mourut en l'exercice de cette charge, au grand regret de tous les habitans, après avoir mis l'Ile en bon ordre, redreſſé ſes ruines, & donné les commencemens à un Fort, qu'il avoit luy même deſſigné pour la ſeu- reté des vaiſſeaux, qui viendroient cy après à la rade; & pour faire perdre aux Eſpagnols, toute envie d'y deſcendre à l'avenir, pour y faire des ravages.

La conquête de cette Ile fut faite, en la faſſon que nous venons de dire en l'an 1650.

Si cette Colonie doit ſes commencemens à la generoſité de Monsieur le General, qui ne laiſſe écouler aucune occaſion capable d'amplifier la gloire & le nom de la Nation Françoisé, elle luy eſt auſſi redevable de ſa conſervation, & de ſon accroiſſement. Car il a eu ſoin d'y faire paſſer des hommes, & d'y envoyer des vivres, juſques à ce que la terre en eut produit, & tous les rafraichifſemens neceſſaires en de nouveaux établiſſemens, & notamment les munitions de guerre qu'il faut en vne place, qui eſt ſi voiſine de l'ennemy, & qu'il a enlevée devant ſes yeus, & ſous ſa main. Pour faciliter ce deſſein, il a eu long-tems en mer vn de ſes navires commandé par le Capitaine Mancel, duquel la vertu, la fidelité, le courage, & l'adreſſe, ont eſté éprouvées en pluſieurs rencontres ſignalées. Il faiſoit le voyage ordinaire de Saint Chriſtofle à Sainte Croix, pour y porter tout ce
qui

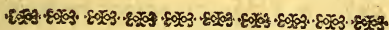
qui pouvoit faire besoin à cette nouvelle Colonie.

Les Hollandois avoient edifié sur vne agreable eminence de cette Ile, vne belle Eglise bâtie en forme de Croix. Si les Espagnols respectant ce signe sacré, qui étoit sur le clocher, n'ont pas ruiné cet edifice : nos François doivent cette maison d'oraison à la pieté & au zele d'une Compagnie de Marchands de la ville de Fleffingue, qui fit premierement habiter cette Ile, sous la commission de Messieurs les Etats.

Le Roy à present régnant, étant informé de toute la gloire que Monsieur de Poincy a aquis, & qu'il acquiert journellement à nôtre Nation, & combien sa presence est necessaire en l'Amerique, a confirmé de nouveau ce Generous Chevalier en la charge de son Gouverneur & Lieutenant General en ces quartiers là, & la Reyne pendant sa Regence, a hautement loué ses dignes actions, & sa fidelité au service du Roy.

En l'an 1651. Monsieur le General traitta sous le bon plaisir du Roy avec la Compagnie dont nous avons parlé , & l'ayant remboursée de tous les frais qu'elle avoit faits pour l'établissement de cette Colonie, a aquis de ces Messieurs qui composent cette Compagnie, la Seigneurie & propriété fonciere des Iles de Saint Christophe, de Saint Barthelemy, de Saint Martin, de Sainte Croix, & des adjacentes, & cela au nom & à profit de son Ordre de Malte, qui par ce moyen est accru de l'une des plus belles, des plus riches, & des plus honorables Seigneuries dont il jouïsse, sous la Souveraineté de sa Majesté Tres-Chrestienne. Et depuis le Roy a fait don absolu de toutes ces Iles à l'Ordre de Malte, à la seule reserve de la Souveraineté, & de l'hommage d'une Couronne d'or de redevance à chaque mutation de Roy, de la valeur de mil escus, comme il paroît par les lettres patentes de sa Majesté, du mois de Mars, mil six cens cinquante-trois.

LOUIS



LOVIS PAR LA GRACE
 DE DIEV ROY DE
 FRANCE ET DE NAVAR-
 RE: A tous presens & avenir
 Salut. L'ordre de Saint Iean de
 Ierusalem s'est monstré si utile
 à l'Eglise par ses services, & sa
 continuelle résistance aus entrepri-
 ses des Mahometans, ennemis de
 la Foy, dont les victoires frequen-
 tes qu'il a remportées sur eus, en
 tant de Combats, sont des mar-
 ques certaines, esquels grand nom-
 bre de Chevaliers ont espanché
 leur sang, & prodigué leur vie
 pour le salut commun, & les Hô-
 pitans, ont esté si dignement &
 charitablement administrez par
 iceluy, depuis son Institution, qu'il
 seroit utile qu'il eut son siege non
 seulement en l'Ile de Malte, mais

aussi en plusieurs autres endroits, afin que ce fussent autant de stations, forteresses & remparts pour la Chrétienté, & d'azilles aux Fideles. Ces Considerations, & l'affection que les Rois nos predecesseurs, & nous à leur exemple avons toujours portée audit Ordre, nous ont fait favorablement entendre aux supplications qui nous ont esté faites de la part de nostre tres-cher Cousin le Grand Maistre dudit Ordre de Saint Iean de Ierusalem, par nostre amé & feal Conseiller en nos Conseils, Chevalier & Bailly d'iceluy, & Ambassadeur de nostre dit Cousin le Grand Maistre prés nostre personne, le Sieur de Souvré: Que le Sieur Bailly de Poincy Grand Croix dudit Ordre, après plusieurs beaux employs en France, auroit esté envoyé par le feu Roy nostre tres-honoré Seigneur

&

& Pere, son Gouverneur & Lieu-
 tenant General és Iles de Saint
 Christophe, & autres Iles de l'A-
 merique peu connues pour lors, les-
 quelles depuis sous sa conduite sont
 habitées de grand nombre de Fran-
 çois, en quoy ledit Sieur Bailly de
 Poincy n'auroit rien espargné pour
 y maintenir nostre authorité, l'éclat
 & la dignité du nom François :
 Mesmes auroit fait bastir plusieurs
 forts à ses despens, & se seroit aussi
 formé un revenu considerable par
 acquisitions qu'il a faites dans les-
 dites Iles, ayant employé pour cét
 effet, le revenu de plusieurs années
 de deus des plus belles Commande-
 ries dudit Ordre, desquelles il iouis-
 soit en France, lesquels Domaines,
 par droit de pecul apartiennent à
 son Ordre, auquel d'abondant ledit
 Sieur Bailly de Poincy, comme
 bon Religieux en a donné toutes

les seuretez necessaires. En sorte que nostre - dit Cousin le Grand Maistre & ledit Ordre, s'en peuvent dire dès à present le vray propriétaire, sans attendre qu'ils luy reviennent après le decés par droit de dépoüille, à quoy nostredit Cousin le Grand Maistre a desiré ioindre la propriété entiere desdites Iles de Saint Christofle, par l'acquisition d'icelles, pour laquelle nostredit Cousin a envoyé ses Ordres & pouvoir audit Sieur de Souvré, afin de traiter avec ceus de la Compagnie desdites Iles sous nostre bon plaisir, & sous l'esperance que nous aurions ledit traité agreable, & que nous y ioindrions en outre, ce qui nous appartient esdites Iles, afin de pouvoir par nostredit Cousin, & son Ordre, y former un établissement pour le service & la defense de la Chrétienté, & pour la conver-

sion des Sauvages à la Religion Catholique. A CES CAUSES, & après avoir fait voir en nostre Conseil les Lettres de Concession par Nous cy-devant faites à ladite Compagnie des Iles de l'Amérique du mois de Mars 1642. L'acte de deliberation de l'Assemblée de ladite Compagnie de l'Amérique, pour la cession, vente & alienation de tout ce qu'ils pourroyent pretendre en icelles sous nôtre bon plaisir, aus charges & conditions portées par le resultat du 2. May 1651. Le traité fait par ledit Sieur de Souvré avec ceus de ladite Compagnie, le 24. desdits mois & an, attachez sous le contre-séel de nostre Chancellerie. De l'avis de nôtre dit Conseil, où estoient la Reyne nostre tres honorée Dame & Mere, nostre trescher Frere le Duc d'Anjou, plusieurs Princes, Ducs, Pairs & Officiers de

C 6 nostre

nostre Couronne, & autres grands & notables Personnages de nôtre Royaume; Nous desirans favorablement traiter nostre Cousin le Grand Maistre & son Ordre, & tesmoigner à toute la Chrétienté l'estime que nous en faisons, & que comme Fils aîné de l'Eglise, nous ne laissons eschaper aucune occasion pour le bien & l'augmētation de la Religion Chrétienne, & par ce moyen inviter les autres Princes Chrétiens de faire le semblable, & de contribuer de leur part ainsi que nous faisons, à la manutention & propagation de la Foy, de nostre grace speciale, certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Avons loüé, agréé, ratifié, loüions, agreons, ratifions & confirmons par ces presentes signées de nostre main, la concession cy devant faite à ladite Compagnie des Iles

de l'Amerique du mois de Mars
1642. Ensemble ledit Contract
du 24. May 1651. portant l'alie-
nation, vente & cession des droits
de ladite Compagnie dans les Iles
de l'Amerique à eus concedées, au
profit de nostre dit Cousin le Grand
Maistre & dudit Ordre de Saint
Jean de Ierusalem. Et adioustant
aux concessions faites par cy devant,
avons de nouveau donné & oëtroyé
à nostre dit Cousin & à son Ordre,
donnons & oëtroyons par cesdites
presentes ladite Ile de Saint Chri-
stofle, & autres en general en de-
pendantes, conformément audit
Contract du vint-quatrième May
avec toutes leurs consistances, à la
reserve des Iles contenuës & speci-
fiées aus Contracts de vente des
quatrième Septembre mil six cens
quarante-neuf, & vint-setpié-
me Septembre 1650. Pour ladite
Ile

Ile de Saint Christofle, & autres Iles de l' Amerique en general, à la reserve cy-dessus, estre tenuës par nostredit Cousin le Grand Maistre & son Ordre en plein Domaine, Seigneurie, Directe, & utile propriété incommutable. Ensemble les Places & Forts estans en icelles, droit de Patronage Laïque de tous Benefices & Dignitez Ecclesiastiques, qui sont ou seront cy-apres fondées, & qui nous peut de present ou pourroit appartenir, avec tous droits Royaus, & pouvoir de remettre & commuër les peines, créer, instituer, & destituer Officiers & Ministres de Justice, & Jurisdiction tant volontaires que contentieuses, pour passer tous actes, iuger toutes matieres, tant Civiles que Criminelles en premiere instance, & par appel en dernier ressort; & en tout cas, le tout à

perpetuis

perpetuité en plein fief, & amorty,
& sous tel titre, & y faire tels éta-
blissemens que bon luy semblera, à
la seule reserve de la Souveraine-
té, qui consiste en l'hommage d'une
Couronne d'or de redevance à cha-
que mutation de Roy, de la valeur
de mil escus, qui sera présentée par
l'Ambassadeur dudit Ordre vers
cette Couronne, ou par tout autre
Officier d'iceluy en son absence, à
la charge que nostredit Cousin le
Grand Maistre, & l'Ordre, ne
pourront mettre lesdites Iles hors
de leur main, n'y y donner commã-
dement à autres qu'aus Cheva-
liers des Langues Françoises nos-
suiets, sans nous le faire sçavoir,
& pris sur ce nostre consente-
ment. Si donnons en mandement à
nos amez & feaus Conseillers les
Gens tenans nostre Cour de Parle-
ment de Paris, Chambre de nos
Comptes,

Comptes, & autres nos Officiers qu'il
 apartiendra, que ces presentes ils
 fassent enregistrer, & du contenu
 en icelles faire iouir nostre-dit Cou-
 sin le Grand Maistre & ledit Or-
 dre pleinement, paisiblement &
 perpetuellement, sans souffrir qu'il
 luy soit fait, mis, ni donné aucun
 trouble ni empeschement au con-
 traire. Et d'autant que des presen-
 tes l'on peut avoir besoin en même
 tems en plusieurs lieux; Nous vou-
 lons qu'aus Copies deüiement colla-
 tionées, foy soit adioustée comme à
 l'Original des presentes, **CAR**
TEL EST NOSTRE PLAISIR. Et afin que ce soit chose
 constante pour touïjours, Nous avons
 fait mettre nostre Seel à ces presen-
 tes, sauf en autres choses no-
 stre droit, & l'autruy en routes.
 Donnée à Paris au mois de Mars,
 l'an de grace mil six cens soixante-

DES ILES ANTILLES. 65
*trois. Et de nôtre Regne le treizié-
me. Signé,*

LOVIS.

Et sur le Reply, par le Roy,
De Lomenie.

VISA MOLE'.

Et scellée du grand sceau de cire
verte sur lacs de soye.

Après que Monsieur le General de
Poincy, eut afermy la Seigneurie de
l'Isle de S. Christoffe entre les mains
de son Ordre de Malte, & procuré
soigneusement la gloire & la prospé-
rité des Colonies Françoises de l'Ame-
rique, il deceda paisiblement à Saint
Christoffe, l'onzième du mois d'A-
vril de l'an mil six cens soixante, au
grand regret de tous les Habitans des
Iles, parmy léquels la memoire de ses
éminentes vertus sera toujourns pre-
cieuse & en singuliere veneration. Le
Roy, considerant selon son exquise
sagesse,

sageſſe, que la charge qui étoit vacante par le décès de ce digne Seigneur, étoit de tres-grande importance, en a pourveu Monsieur le Chevalier de Sales, qui porte en ses Titres: Charles de Sales, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Ierusalem, Administrateur de la Seigneurie de Saint Christophe, & Chef de la Nation Française estably de sa Majesté pour son Eminence de Malte.

Monsieur du Parquet Gouverneur de la Martinique, a aussi aquis de la même Compagnie la Seigneurie des Iles de la Martinique, de la Grenade, & de Sainte Alouſie. Monsieur d'Hoüel Gouverneur de la Gardeloupe, a fait la même chose pour les Iles de la Gardeloupe, de Marigalante, de la Desfrade, & des Saintes. Ces deux dernières ne sont pas encore peuplées. Mais il a demandé par avance la Seigneurie de ces terres, afin que d'autres ne s'en puissent civilement emparer. Car il faut savoir, que la Compagnie des Iles de l'Amérique, laquelle est maintenant abolie, avoit obtenu
du

du Roy, toutes les Antilles habitées, & à habiter par succession de tems. De sorte que ces Messieurs, qui ont traité avec cette Compagnie, ont fait mettre dás leur octroy des Iles qu'ils n'ont pas encore habitées; mais qui sont en leur voisinage, & à leur bienfiance: & incontinét qu'ils auront assez d'hommes en leurs autres Iles, ils en feront passer en celles là, si ce n'est que les Anglois, ou les Hollandois s'en emparassent auparavant. Car c'est vne regle generale, qu'une Terre qui est sans habitâs, est au premier occupant. Et l'Octroy du Roy, ou de la Compagnie, ne sert que pour parer ces Messieurs cõtre quelcun de nôtre Nation, qui pourroit courir sur leurs desseins.

Ainsi toutes ces Iles que les François tiennent aujourduy en l'Amerique relevent entierement du Roy pour la Souveraineté, & de Messieurs les Chevaliers de Malte, du Parquet, & d'Hoüel, pour la Seigneurie, sans plus reconnoitre la Compagnie, qui a cédé en leur faveur tous les droits, & toutes les pretentions.

Quant

Quant à la suite des Gouverneurs Anglois de l'Isle de Saint Christoffe Monsieur Oüarnard étant mort apres avoir glorieusement étably la Nation dans les Antilles , & avoir peuplé en particulier l'Isle de Saint Christoffe, de douze à treize mille Anglois : Monsieur *Riche* , qui estoit premier Capitaine de l'Isle fut étably en cette charge ; & celuy-cy pareillement étant decédé, Monsieur *Eüret* fut pourveu du Gouvernement qui l'administre encore aujourduy, avec la capacité & l'approbation singuliere, que nous avons déjà representée , en parlant de l'Isle de Saint Christoffe.

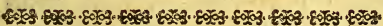
Au reste lors que les Nations étrangères arriverent en ces Isles , elles se logerent au commencement à pû près comme les Habitans naturels du païs, sous des petis couverts, & dans de simples huttes & cabannes, faites du bois même qu'ils coupoient sur le lieu , en défrichant la terre. On voit encore dans les Colonies naissantes, plusieurs de ces foibles edifices , qui ne sont soustenus que par 4. ou 6. fourches, plantées

plantées en terre, & qui pour murailles ne sont entourées & pallissades que de roseaux, & pour toit, n'ont que des feuilles de palmes, de cannes de sucre, ou de quelque autre herbe. Mais en toutes les autres Iles, où ces Nations sont mieux établies, on voit à présent plusieurs beaux edifices de charpente, de pierre & de brique, qui sont faits en la même forme, que ceux de leur pays; excepté, que pour l'ordinaire ils n'ont qu'un étage, ou deux au plus, afin qu'ils puissent plus facilement résister aux vents, qui soufflent quelquefois avec beaucoup d'impetuosité en ces quartiers là. Nous avons assez parlé de ces edifices, dans l'occasion qui s'en est présentée, lors que nous avons décrit chacune des Antilles en particulier.

Mais nous ajouterons seulement icy, que sur tout, les Anglois qui habitent ces Iles, sont pour la plupart commodément logés, & proprement ajustés en leur ménage, par ce qu'ils s'arrêtent dans les Colonies, & les embellissent, comme si c'étoit
le

le lieu de leur naissance. Ils sont aussy presque tous mariez, ce qui fait, qu'ils travaillent mieus à s'accommoder, que ceus qui menent vne vie de garçon, comme font plusieurs entre les François.

Nous avions dessein pour la clôture de ce Chapitre, de coucher icy tout le procedé que tint Monsieur Auber, pour faire la paix avec les Caraïbes, lors qu'il vint prendre possession du Gouvernement de la Gardeloupe: mais à cause que le discours en est vn peu long, & qu'il peut donner de grandes lumieres, pour connoitre le naturel de ces Indiens, dont nous avons à traiter en ce deuxiême Livre, nous avons creu qu'il n'en falloit rien retrancher, & qu'il meritoit bien de remplir vn Chapitre tout particulier.



CHAPITRE III.

*De l'afermissement de la Colonie
Françoise de la Gardeloupe, par
la paix, qui fut faite avec les
Caraïbes de la Dominique, en
l'an 1640.*

Les premiers d'entre les François qui occuperent l'Île de la Gardeloupe, y aborderent en l'an 1635. par les Ordres d'une Compagnie de Marchands de la ville de Dieppe, qui sous l'autorité de la Compagnie Generale des Îles de l'Amerique établie à Paris, y envoyerent les Sieurs du Plessis & de l'Olive, pour y commander en leur nom. Mais le premier étant mort peu de mois après son établissement, & l'autre par la perte de sa veüe, & par ses maladies continuelles, étant rendu inhabile à gouverner vne Colonie naissante, comme nous l'avons déjà representé dans les Chapitres precedens.

precedens. Monsieur de Poincy, pour-
veut dignement à tout ce qui étoit ne-
cessaire pour l'entretien des nôtres en
cette Ile, laquelle auroit esté aban-
donnée, sans les grands soins qu'il
prit, d'y envoyer des troupes auxiliai-
res sous la conduite de Monsieur de la
Vernade, & de Monsieur de Sabouil-
ly, pour s'opposer aus desseins des
Caraïbes, qui leur en contestoient
puissamment la possession; de sorte,
que si cette Colonie ne doit pas son
premier établissement à Monsieur le
General de Poincy, elle luy est rede-
vable au moins de sa conservation, &
de sa subsistance. Il approuva aussi &
confirma au nom du Roy, la nomi-
nation que la Compagnie des Iles
avoit faite de Monsieur Auber, pour
estre Gouverneur de cette Ile.

Ce nouveau Gouverneur, préta
serment de fidelité entre les mains de
Monsieur le General le 20. d'Octobre
1640. Mais avant que de descendre à
Saint Christofle, le navire qui l'avoit
passé de France en Amerique, ayant
mouillé près de la Dominique, plu-
sieurs

sieurs Sauvages qui avoient reconnu de loin le navire, & jugé par les signes de bien - veillance qu'on leur donnoit, qu'ils n'avoient point d'ennemis dans ce vaisseau, prirent l'assurance d'y entrer. Par bonheur, ceus qui l'étoient venu reconnoître ; étoient les premiers Capitaines de l'Ile. Monsieur Auber se resolut de profiter de cette occasion, iugeant qu'elle étoit tres-favorable, pour rentrer en alliance avec ce peuple, qui avoit été éfarouché, & presque entierement aliené des François, par les violences & les rigueurs de Monsieur de l'Olive, l'un de ses predecesseurs en la charge, & par la mauvaise conduite de ceus qui commandoient le secours que Monsieur le General avoit envoyé à nos gens qui étoient en cette Ile. Et parce qu'il savoit, que ceus de cette Nation se laissent facilement gagner par caresses & par petis presens, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'avancement de son dessein.

Il leur fit donc savoir qu'il venoit de France, & qu'il étoit envoyé pour

commander en l'Isle de la Gardeloupe. Qu'il avoit appris avec regret, les différens qu'ils avoient eus avec les François depuis quelques années. Qu'il venoit avec intention de les terminer à l'amiable; Et qu'il vouloit estre leur bon Compere, & leur bon voisin, & vivre avec eus comme avoit fait feu Monsieur du Plessis leur bon amy. Il faisoit entremeler cet entretien, de force verres d'eau de vie, qu'il leur faisoit presenter.

Ces Sauvages, voyant vne reception si franche, & si cordiale; après avoir parlé entre eus en leur langage de guerre, qui n'est entendu que des Anciens Chefs de leurs entreprises, se resolurent d'accepter l'offre qui leur étoit faite, & de renouïer l'ancienne amitié, en renonçant à tout ce qui pourroit entretenir cette guerre sanglante, qui avoit tant incommodé les deus partis. Mais avant que de rien promettre ils demanderent à Monsieur Auber, si Monsieur de l'Olive, Monsieur Sabouilly, & tous ceus qui avoient suivy leurs violences, sortiroient

roient de l'Île. Et luy leur ayant répondu, qu'il les y obligerait, ils dirent que cela étoit nécessaire, & qu'autrement ils seroient toujours fâchez contre les François, par ce que disoient ils, *l'Olive & Sabouilly point bons pour Caraïbes*, Ce sont leurs mots. Là dessus, Monsieur Auber les ayant assuré que cela demeureroit arrêté, & que pour luy il leur seroit bon, s'ils vouloient aussi estre bons: ce qu'ils promirent, il leur fit faire grâd'chere, & les renvoya avec des présens, & bien satisfaits.

De la rade de la Dominique, Monsieur Auber alla à la Gardeloupe, pour y poser son Equipage; & de là à Saint Christoffe, pour y rendre ses devoirs à Monsieur le General, qui fut joyeux du bon choix que la Compagnie des Îles avoit fait de sa personne, & le confirma en sa charge au nom du Roy, après qu'il eut prêté le serment de fidélité.

Il partit bien tôt après de Saint Christoffe, pour se rendre en son Gouvernement: où étant arrivé il fut reçu avec joye par tous les habitans,

qui l'avoient en haute estime pour son expérience, en tout ce qui pouvoit servir à l'avancement des Colonies naissantes, & par ce qu'ils étoient persuadés qu'il étoit rempli d'une prudence singulière pour remédier aux desordres passez, d'une générosité capable de résister aux difficultés présentes, & d'entreprendre ce qui seroit nécessaire pour le bien & le repos de l'Île, & d'une douceur & affabilité qui l'avoient rendu recommandable à tous ceux de S. Christophe, lesquels aussi l'avoient reconnu pour un de leurs meilleurs Capitaines. Sa Commission fut levée & publiée à la teste des Compagnies de l'Île, par 2. Dimanches consécutifs, qui furent le 25. Novembre, & le 2. de Decembre de l'an 1640.

La guerre qui s'étoit allumée entre les Sauvages & ceux de nôtre Nation, par le mauvais conseil de quelques esprits remuans, & par la facilité du Gouverneur précédent, qui leur avoit prêté l'oreille; Et les divisions, les défiances, & les partialités, que ces broiillons avoient suscitées entre les
princi

principaus de l'Isle, l'avoient renduë la plus desolée de toutes les Colonies de l'Amérique. La disette des vivres en avoit reduit plusieurs à des extremités si grandes, que la vie leur étoit ennuyeuse, & la mort souhaitable. L'aprehension en laquelle ils estoient continuellement d'être surpris par les Sauvages, les obligeoit à se tenir incessamment sous les armes, & à laisser leurs jardins & leurs habitations en friche: Et le rude & insupportable traitement qu'ils recevoient de quelques Officiers qui abusoient de leur autorité, les avoit tous reduits à la veille d'une ruine inévitable.

Mais, depuis que Monsieur Auber eût été reconnu pour leur Gouverneur, par l'acclamation vnanime de tous les Habitans, & qu'il leur eût donné les nouvelles de la paix, qu'il avoit concluë avec les Sauvages leurs voisins, laquelle il esperoit de voir bientôt ratifiée, par toutes les assurances qu'on pourroit attendre d'une Nation si pû civilisée qu'est celle des Caraïbes: les perturbateurs du repos public

s'écarterent, & les gens de bien se virent en seureté, sous la sage conduite de ce digne Gouverneur, qui n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à remettre l'Ile en bon ordre. De sorte, que cette Ile prit en vñ instant vne nouvelle face: La justice commença à y refleurir, la bonne vnion & le travail des habitans y rappella l'abondance, la paix & le commerce, qui s'en étoient retirez: Et la pieté du chef, conuia tous les membres de cette Colonie, à bien vivre à son exemple.

Quoy qu'il eût traité de paix avec les Sauvages, il fut neantmoins d'avis, crainte de surprise, que les habitans se tinssent toujours sur leurs gardes. A cét éfet, il ordonna des sentinelles en tous les lieux où les Caraïbes pourroient le plus facilement aborder, sans estre découverts: Il échangea les corps-degarde, & les plaça en des lieux plus avantageus; & reprima par son autorité, ceus qui vouloient ruiner les premiers fondemens qu'il avoit jettez d'vne ferme paix, & d'vne

d'une étroite alliance avec ces ennemis reconciliez, les obligeant par ses défenses expressees, de cesser tous actes d'hostilité, afin de ne pas troubler par leurs animositez particulieres, cette confederation si necessaire, pour le bien general de tous les habitans.

Les Iles subsistant par le commerce, Monsieur Auber reconnu, qu'il n'y avoit rien qui les décretitât plus que les mauvaises Marchandises que l'on y fait; Et par ce que le Tabac étoit la seule, qui avoit cours en ce tems-là à la Gardeloupe; ayant appris que plusieurs en débitoient, qui n'étoit pas de mise, ce qui auroit décrié l'Ile envers les Etrangers, qui n'y auroient plus envoyé leurs navires, il établit des personnes intelligentes en Tabac, qui le visitoient soigneusement, & qui jettoient dans la mer celui qui se trouvoit ou pourry, ou defectueux, en quelcune des qualités qu'il doit avoir pour estre parfait.

Ce bon ordre, & dans la milice & dans la police, rendit cette Ile florissante en peu de tems; Et sa renommée

y atra plusieurs Marchands , & con-
via vn grand nombre d'honnêtes fa-
milles , à y venir prendre leur deme-
ure, & à s'y établir.

Pour revenir maintenant à nos
Sauvages , qui auoient visité Mon-
sieur Auber en son navire , & qui a-
uoient traité de paix avec luy, sous les
conditions que nous auons dites , ils
ne furent pas plutôt retournez en leur
terre, où ils étoient attendus avec im-
patience, sur ce qu'ils auoient demeu-
ré vn peu long-tems au navire, qui é-
toit à leur rade , qu'ils publierent par
toute l'Ile , l'amiable acüeil qu'ils a-
uoient receu. Ils ne pouuoient assés
priser le bon traitement , que le Gou-
verneur nouvellemét venu de France
leur auoit fait. Les beaux presens qu'il
auoit donnez , confirmoient authenti-
quement sa bonté & sa liberalité. Et
ils aioutoient, que leurs ennemys l'O-
live & Sabouly , devant sortir de la
Gardeloupe , ils auoient fait la paix a-
vec ce brave Compère , qui les auoit
si bien receus , qu'il étoit digne de leur
alliance. Que pour ne luy donner au-
cun

DES ILES ANTILLES. SI

cun suiet de défiâce, il faloit desormais s'abstenir des courses, qu'ils avoient coutume de faire en la terre de la Gardeloupe, depuis qu'ils étoient en guerre. Et que lors qu'ils sauroient que ce nouveau Gouverneur seroit fermément établi, ils iroient le visiter avec des presens, & confirmer solennellement cette paix, qui leur seroit si profitable à l'avenir. Les Caraïbes, qui avoient perdu plusieurs de leurs hommes, dans les combats qu'ils avoient eus contre les François, & qui se lassoient d'avoir à faire à des ennemis si adroits & si courageus, furent bien aises de l'heureuse rencontre qu'avoient fait quelques vns de leurs principaux Capitaines. De sorte qu'ils approuverent ce qu'ils avoient arrêté avec Monsieur Auber, & aquiescerent à tout ce qui leur étoit proposé, pour entretenir & pour affermir dorénavant cette paix.

Prés de cinq mois s'éconlerent, pendant lesquels les Sauvages tinrent ponctuellement la promesse qu'ils avoient faite à Monsieur Auber, de

ne plus inquiéter les François. Après quoy , s'étant persuadé que ce tems-là luy devoit avoir sufy pour s'accommoder à la Gardeloupe , y mettre les ordres necessaires , & informer les habitans de l'aliance qu'ils avoient contractée ensemble à la rade de la Dominique , ils se resolurent de luy envoyer vne deputation solemnelle, pour confirmer la paix, & luy souhaiter toute prosperité en son Gouvernement. Il y avoit de l'empressement parmy ces Sauvages , à qui auroit l'honneur d'une Cômmission de si grande importance , & de laquelle ils ne doutoient aucunement qu'ils ne receussent des avantages singuliers. Ils se resolurent donc, pour contenter les plus apparens d'entr'eus , qui étoient competeurs en cette ambassade, d'en établir Chefs deus de leurs plus anciens, & de leurs plus renommez Capitaines : & de donner à chacun vne escorte considerable, composée de l'élite de leurs plus braves Officiers & soldats. Et afin qu'il n'y eut point de jalousie entre les Capitaines, ils trouverent

verent bon de les faire partir en deus différentes Piraugues, chacun avec sa suite, & avec cét ordre, que l'un devancerait l'autre d'un iour.

Le premier de ces Ambassadeurs, se nommoit le Capitaine *Amichon*, fort considéré parmy eux, qui fut accompagné de trentes des plus lestes & des plus adroits de la Dominique. Monsieur Auber dit, qu'il n'a point veu depuis de Sauvages plus beaux, ni de plus agiles. Ces Sauvages donc se confiant en la parole qu'il leur avoit donnée à leur rade, aborderent à la Gardeloupe. Et aussi tost qu'ils eurent appris de celuy qui cōmandoit au corps de garde, que Monsieur Auber étoit en l'île & qu'il y étoit en bonne santé, ils descendirent hardiment à terre & demanderent à le voir, ayant laissé cependant quelques - vns des moins considerables de leur troupe, pour garder la Piraugue. Pendant qu'on aloit donner avis à Monsieur le Gouverneur de l'arrivée de ces Deputez de la Dominique, le Capitaine *Amichon*, qui devoit porter la parole,

luy envoya deus des plus gaillars de sa suite, chargez des plus beaux fruits de leur terre, qu'ils avoient aportez pour luy en faire present.

Monsieur Auber fut fort joyeus de leur arrivée. Et ayant incontinent commandé à ceus de sa maison, & à tout le quartier, de ne leur donner aucune occasion d'aprehender quelque mauvais traitement, il prit la peine d'aller luy même au devant d'eus, avec vn visage qui témoignoit affés qu'ils étoient les biens venus. Il ne faut pas se mettre icy beaucoup en peine, pour coucher la harangue & les compliments, que le Capitaine Amichon luy fit en cette premiere rencontre. Il avoit été l'un de ceus qui avoient veu Monsieur Auber en son navire à son arrivée de France, & il n'eut point de peine à le reconnoitre. D'abord il luy fit entendre, qu'il venoit pour confirmer ce qu'ils avoient resolu ensemble à la rade de la Dominique, touchant vne bonne paix: & que tous les Caraïbes de sa terre le souhaitoient aussi. Monsieur Auber,

avec

avec cette affabilité & cette grace particuliere qu'il a pour gagner les cœurs de ceus qui traitent avec luy, leur donna sur le champ aillés clairement à entendre, & par son interprète, & par sa contenance qu'il garderoit toujours de sa part vne vnion inviolable, pourveu qu'il n'y contrevinssent pas les premiers. Après, il les fit entrer en sa maison: Et par ce qu'il savoit que la bonne chère étoit le meilleur leau qu'il pût aposer à ce traité de paix, il leur fit aussitôt presenter de l'eau de vie, & servir de tout ce qui se trouvoit de plus apétissant dans l'Ile. En suite il courona le festin, par des presens qu'il leur fit de toutes sortes de curiositez, qui sont les plus estimées parmy cette Nation. Et afin que tous les Députez eussent part à la bonne chère & aus liberalitez de Monsieur le Gouverneur, ceus qui avoient été traittez furent prendre la place de ceus qui étoient demeurez à la garde de la Pirague, qui eurent aussi à leur tour, tout sujet de se louer du bon accueil qui leur fut fait, & des presens qui leur furent
distrü

distribuez de même qu'aus premiers. La Capitaine Amichon n'oublia pas, selon la coutume dont ils vsent envers leurs amis, de prendre le nom de Monsieur Auber, & de luy donner le sien.

Après qu'ils eurent tous été comblez des biens & des civilitez de Monsieur le Gouverneur, ils retournerent fort ioyeus en leur Piraugue, & firent voile du côté de leur Ile. Ils trouverent à vn certain rendez-vous dont ils étoient convenus avant que de partir de la Dominique, l'autre Piraugue, qui étoit chargée du second Chef de la députation, nommé le Capitaine *Baron*, avec sa suite. Et comme ce second Capitaine eût appris du premier, tout l'agreable acüeil & toute la bõne chere que Monsieur Auber avoit faite à luy & à ses gens, il se rendit le lendemain à la Gardeloupe. Ce Baron avoit été l'vn des meilleurs amis de Monsieur du Plessis, qui étoit mort Gouverneur de la Gardeloupe, en égale autorité avec Monsieur de l'Olive son Collegue, lequel après la
mort

mort de Monsieur du Plessis, avoit fait imprudemment la guerre aux Sauvages.

Ce Capitaine donc, qui avoit visité diverses fois feu Monsieur du Plessis, & qui conservoit vn souvenir particulier de l'amitié qu'il luy avoit portée, étant persuadé de la generosité des François, mit d'abord pied à terre avec sa Compagnie, & fut conduit au logis de Monsieur Auber, qui leur fit toute la même reception qu'il avoit faite aux premiers. Et même quand il eut appris que ce Capitaine étoit le Compere de feu Monsieur du Plessis, c'est à dire l'un de ses confidens & de ses meilleurs amis, il le traita avec plus de témoignages d'affection que les autres, & lia vne amitié particulière avec luy, recevant son nom & luy donnant le sien. Ainsi ces nouveaux hôtes, se retirerent encore plus satisfaits que les premiers, & promirent de continuer leurs visites à l'avenir. Mais les vns & les autres firent rapport en tous leur Carbets, de la civilité & du bon acüeil du nouveau Gouverneur.

Le

Le Capitaine Baron, qui s'étoit si bien trouvé de sa premiere visite, ne tarda guère sans avoir envie d'en faire vne seconde. Et ce fut en celle-cy que Monsieur Auber luy fit voir vn des fils de feu Monsieur du Plessis, auquel ce Capitaine fit mille caresses, en memoire de son Pere, qu'il appelloit son bon Compere, & l'amy de sa Nation. En éfet, ce Gentil-homme avoit aquis l'affection des ces Barbares, qui respectoient ses merites, & les belles qualitez qu'il auoit pour commander.

Après cette visite, & plusieurs que les Caraïbes faisoient presque tous les iours, Monsieur Auber voulut être assuré d'eus par ôtages, qu'il tiendroient ferme l'alliance. Il s'adressa pour cet éfet au Capitaine Baron, avec lequel il avoit contracté vne amitié plus étroite qu'avec les autres, & qui l'appelloit son Compere, comme ayant succédé là l'alliance qui avoit autrefois été entre Monsieur du Plessis & luy : Monsieur Auber demanda donc vn jour à ce Capitaine, s'il ne trouvoit

trouvoit pas raisonnable que pour s'assurer de ceus de sa Nation , il leur demandat quelques vns de leurs enfans en ôtage. Cét homme qui avoit le raisonnement beaucoup meilleur, & le iugement beaucoup plus vif que l'ordinaire des Sauvages , répondit aussi-tôt, qu'il falloit faire la condition égale : & que s'ils donnoient de leurs enfans aus François , il étoit iuste aussi que les François leur en donnassent des leurs. Il presenta sur l'heure à Monsieur Auber , quelques vns de ses enfans qui l'avoient accompagné. Et Monsieur Auber prenant l'occasion, & acceptât l'offre, choisit entr'eus tous vn jeune garçon , qui avoit vn air plus agreable, vne façon plus atrayante , en vn mot ie ne say quoy de plus aimable que ses autres Freres. Le Pere accorda son fils, & le fils donna son consentement à demeurer avec Monsieur Auber , sans aucune répugnance. Ce qui est bien considerable parmi des Sauvages. Il s'apelloit *Iamaboïny*. Dès ce iour-là Monsieur Auber le traita côme son fils , & ne le nommoit

moit point autrement. Aussi le jeune garçon, de son côté, l'appelloit son Pere. Il ne paroissoit point contraint dans ses habits, lors qu'il fut habillé : & il n'eut pas beaucoup de peine à s'acoutumer à nôtre fasson de vivre. Le Capitaine Baron demandoit de sa part, en échange de son fils, vn des fils de Mademoisele Auber, qui avoit été mariée en premieres Noces à feu Monsieur du Plessis, & qui l'étoit en secondes à Monsieur Auber. Mais Monsieur Auber ayant représenté à ce Capitaine, que le Jeune du Plessis étoit d'une nature trop delicate pour pouvoir supporter la fasson de vivre des Caraïbes, il le fit consentir à accepter en ôtage, au lieu de luy, l'un de ses serviteurs qui s'ofroit volontairement à le suivre. Ce jeune homme qui étoit d'une forte complexion, demeura quelques mois avec ces Sauvages, qui le traitoient avec beaucoup de douceur. Mais soit que le changement d'air ou le changement de nourriture, eût alteré sa bonne disposition, il tomba malade quelque tems après.

Ce

Ce que le Capitaine Baró ayant aperceü, & craignant que s'il mouroit entre leurs mains, il n'en reçut du reproche, il le ramena à Monsieur Auber avec grand soin, sans luy demander vne autre personne en sa place, disant, que pour ôtage il ne vouloit que la parole de son Cópere. Il est vray qu'il sollicita son fils à retourner; mais il ne put l'y induire, le garçon disât, qu'il se trouvoit beaucoup mieus avec Monsieur Auber, qu'avec son Pere.

Le Capitaine Baron, ayant laissé à la Gardeloupe vn si precieus gage, prenoit souuent occasion de visiter Monsieur Auber, & par même moyen de voir son fils : Et se sentant infiniment redevable à Monsieur Auber de tant de biens qu'il recevoit de luy, & singulierement de l'afection si tendre qu'il portoit à son fils, lequel il avoit en ôtage, il chercha les occasions de luy en témoigner quelques reconnoissances. Il s'avisa donc, de luy déclarer que durant les guerres que ceus de sa Nation avoient eües contre les François commandez par
Monsieur

Monſieur de l'Olive, il avoit fait ſon priſonnier de guerre vn jeune homme François, à qui il avoit donné la vie, par ce qu'il avoit été autrefois au ſervice de Monſieur du Pleſſis ſon Compere: Et qu'il y avoit prés de trois ans qu'il le tenoit dans vne honnête liberté, bien qu'ayant été pris les armes en main, & dans la chaleur du combat, il eut pû le faire mourir. Mais qu'il n'avoit pas voulu uſer de rigueur, en conſideratiõ de l'ancienne amitié, qu'il avoit eüe autrefois avec Monſieur du Pleſſis, à la ſuite duquel il ſe ſouvenoit d'avoir veu ce François. Monſieur Auber, ayant compaſſion de ce pauvre jeune homme, pria le Capitaine Baron de le luy vouloir ramener. Ce qu'il luy accorda volontiers: & peu de jours après il ſatisfit à ſa promeſſe; & celui qui avoit été, delivré par ce moyen, a demeuré depuis à la Gardeloupe, fort long-tems.

Ce genereux Capitaine, ne ſe contentant pas d'avoir ainſi obligé Monſieur Auber, & relâché à ſa conſideration ſon priſonnier, luy donna avis,
qu'un

qu'un autre Capitaine de la Dominique avoit encore un François en sa maison, aussi prisonnier de guerre, & s'offrit de s'employer auprès de ce Capitaine, pour le faire mettre en liberté. Ce qu'il executa avec une fidelité & une affection nonpareille, ramenant peu de jours après cet autre prisonnier, qui se nommoit *Jean Jardin*. Ce jeune homme ayant beaucoup d'esprit, avoit gagné les bonnes grâces, non seulement du Capitaine dont il étoit le prisonnier, mais de tous les Caraïbes, qui luy portoient autant d'affection, que s'il eût été de leur Nation même. Et il avoit la mémoire si heureuse, qu'il avoit appris leur langue en perfection.

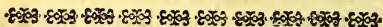
Monsieur Auber, ne pouvant souffrir que le Capitaine Baron l'emportât sur luy en bons offices, & en témoignages d'affection, outre les presens qu'il luy faisoit tous les jours, & l'amitié sincère qu'il luy montrait en particulier, voulut aussi obliger toute sa Nation. Ce fut lors que ce Capitaine devoit aller en guerre, contre les Arouagues qui habitent en l'île de la Trinité, & que pour ce dessein,

dessein, il eut fait vn armement extraordinaire. Car ce brave Sauvage, étant venu dire adieu à Monsieur Auber avant que de partir pour cette expedition. Monsieur Auber luy donna pour mettre dans ses troupes vn de ses seruiteurs domestiques, qui étoit son giboyeur, nommé *Des Serisiers*, qui souhaitoit depuis long-tems de se trouver aus combats de ces Sauvages : Et il le pourueut de bonnes armes à feu, & de toute la munition necessaire pour s'en bien servir. Le Capitaine Baron fut ravy de cette faueur, & l'avant acceptée avec joye, la fit sonner bien haut parmy ceus de sa Nation. Ce volontaire, suivit de grand cœur ce Capitaine : & s'étant embarqué il fut au combat contre les Aroüagues de l'Isle de la Trinité, avec vne puissante armée de Sauvages de toutes les Isles Antilles; En cette rencontre il fit tout ce qu'on pouvoit atendre d'un vaillant Soldat: & comme il étoit tres-bon fuselier, il tua & blessa tant d'Aroüagues, qui n'étoient pas acoutuméz à sentir l'éfet des armes à feu, qu'enfin

qu'enfin ils lacherent le pied, & s'étant retirez dans les montagnes, laisserent le champ de bataille aux Caraïbes victorieux. Depuis, des Seriffiers, passoit parmy ceus de cette Nation pour vn grand Capitaine, & ils ne pouvoient assés admirer la bonté de Monsieur Auber, qui s'étoit volontairement privé du service qu'il pouvoit attendre de ce jeune homme, pour le prêter à leurs troupes. Nous avons d'original toutes ces particularitez, & Monsieur Auber luy même en est garent.

Pendant tout le tems que Monsieur Auber a gouverné l'Ile de la Gardeloupe, la paix qu'il avoit faite avec les Caraïbes a été inviolablement entretenüe de part & d'autre, au grand profit des deus Nations. Car les Sauvages par cet accord avoient moyen de traiter avec les François, de coignées, de serpes, de couteaus, & de plusieurs autres outils & marchandises qui leur étoient nécessaires : Et les François, recevoient d'eus en échange, des Porceaus, des Lézars, des Tortuës

95 HISTOIRE MORALE
tuës de Mer , & vne infinité d'autres
poissons, & d'autres rafraichissemens,
qui leur apportoient vn singulier avan-
tage. De sorte , que les Caraïbes é-
toient comme les Pourvoyeurs des
François, qui travailloient cependant
en leurs habitations avec assiduité &
seureté.



CHAPITRE IV.

*Du Trafic & des Occupations des
Habitans Etrangers du Pais: &
premierement de la culture &
de la preparation du Tabac.*

EN toutes les Antilles, l'argent n'a
point de cours pour le trafic ordi-
naire , mais il se fait par échange des
Marchandises qui croissent au pais,
contre celles qui viennent de l'Europe ;
soit qu'elles consistent en habits
& en linge , soit en armes ou en vi-
vres, & en autres commodités neces-
saires pour passer la vie avec douceur.
Et

Et c'est ce qui se pratiquoit chez tous les peuples, avant l'usage de la monnoye, & qui se voit encore aujourdhuy en plusieurs Nations Sauvages, & mesme dans la Colchide, où chacun porte au marché ce qu'il a de trop, pour avoir de ce qu'il n'a pas.

Les Magazins qui se voyent en ces Iles, sont ordinairement fournis de toute sorte de Marchandises qui sont amenées de France, d'Angleterre, de Hollande, & de Zelande, aussi abondamment qu'en lieu du monde. Le prix de chaque marchandise, n'est point laissé à la liberté des marchans qui tiennent les Magazins, mais il est mis à chaque sorte, par Messieurs les Gouverneurs, de l'avis de leur Conseil. Les marchandises, que les habitans présentent en échange en toutes ces Iles, se reduisent a cinq especes principales, savoir au Tabac, au Sucre, au Gingembre, à l'Indigo, & au Cotton.

Au commencement, tous les habitans étrangers des Antilles s'adonoient à la seule culture du Tabac,

qui les faisoit subsister honorablement. Mais depuis que la grande abondance qu'on en a fait en a ravallé le prix, ils ont planté en plusieurs endroits des Cannes de Sucre, du Gingembre, & de l'Indigo : Et Dieu a tellement beny leurs desseins, que c'est vne merveille de voir avec quel succès, toutes ces marchandises croissent en la plûpart de ces Iles. Et d'autant que plusieurs qui les voient en l'Europe, ne savent pas la façon que l'on apporte à les preparer, il sera à propos pour contenter leur curiosité, de parler icy de chacune : & nous y joindrons vn mot du maniment du Cotton.

Il est vray, que ces matieres ont esté déjà traitées par divers Auteurs. Mais outre que nostre Histoire seroit incomplete & defectueuse si nous les passions sous silence, nous pouvons dire icy premierement avec sincerité, que tout le discours que nous en allons faire n'est pas vne copie, ou vne imitation de quelques autres, mais vn veritable original, tiré au naturel
avec

avec tous le soin , & toute la fidelité possible. De sorte , que si nous disons les mêmes choses , que d'autres ont dites avant nous : l'on ne doit pas être marry de voir icy la confirmation d'une verité qui vient de si loin , & dont on ne sauroit avoir trop d'assurance. Et si ce sont des choses contraires , elles pourront servir à faire voir la fausseté de celles qui leur sont opposées : ou du moins, elles prouveront qu'en tous lieux on ne suit pas si exactement vne même méthode en la preparation de ces marchandises, qu'il ne s'y remarque souvent quelque petit changement. De plus, nous espérons aussi, que quelques vns trouveront peut-estre dans les descriptions suivantes, quelque exactitude & quelque clarté, qui ne leur déplaira pas, & que même ils y rencôtreron quelque chose de nouveau , qui n'a pas encore été remarqué ni produit par les Auteurs. Apres tout, nous supplions ceus qui croiront ne rien trouver dans ce Chapitre , ni dans le suivant qu'ils ne s'achent , & qui puisse ou les instruire,

ou les divertir , de passer outre , sans blâmer nôtre diligence , & nôtre peine , & de permettre que nous écrivions cecy pour d'autres , qui pourront en recevoir de l'instruction , ou du divertissement.

— Pour avoir de beau & bon Tabac, on prepare premierement en saison propre des couches en divers endroits des jardins, qui soiét à l'abry des vens. On jette dessus la graine qui a été recueillie des tiges de l'année precedente ; que l'on a laissé croistre & meurir pour servir à cét vsage. On mesle de la cendre avec la graine quand on la seme , afin qu'elle ne tombe pas trop épais en de certains lieux. Quand elle commence à lever , on la couvre soigneusement de feüilles de Palmiste épineus , ou de branches d'Oranger ou de Citronier , pour la garantir des ardeurs du Soleil , du froid de la nuit, & du degast que les volailles domestiques & les Oiseaux y pourroient faire.

Pendant que la plante croit, & deviét en état d'être transplantée , on prepare

re

re la place necessaire pour la recevoir. Si l'habitation est nouvellement établie, il faut avoir long-tems auparavant abattu le bois, & brûlé les branches sur la terre & sur les fouches pour les faire mourir. Que s'il y en reste encore, il faut tirer aus lizieres tout ce qui n'a pas été brûlé, afin que la place soit libre. Il est vray, qu'il n'est pas besoin de labourer la terre, ni de la renverser & remuer profondement, mais il en faut seulement arracher toutes les méchantes herbes, & la nétoyer si soigneusement qu'il n'y reste ni bois, ni écorce, ni feuille, ni le moindre brin d'herbe. Pour cét effet on se sert de Houës larges & tranchantes, qui pélent & écorchēt la surface de la terre, & au besoin extirpent la racine des herbes, que l'on craint devoir pulluler de nouveau.

Après qu'on a préparé la terre en cette sorte, on la partage & divise en plusieurs sillons, éloignez de deus on trois piéds l'un de l'autre en égale distance. On se sert pour cela des grands cordeaus, qui sont marquez

de deus en deus pieds , ou environ , avec vne petite piece de drap de couleur, qui y est cousüe. Et puis on fiche de petis bois pointus, en tous les lieux de la terre, où ces marques répondent: Afin que quand le tems de transplanter le jeune Tabac arrive, qui est celuy auquel Dieu enuoye vne bonne pluye, on n'ait rien à faire qu'à planter, sans s'amuser à former les compartimens du jardin.

La plante de Tabac est en état d'être levée dessus sa couche, quand elle a quatre ou cinq feüilles assez fortes & épaisses, de la largeur de la paume de la main. Car alors s'il arrive que la terre soit arrosée d'une agreable pluye, tous ceus qui sont soigneus d'avoir de beau Tabac en la premiere saison, ne craignent point de se moüiller, pourveu qu'ils en mettent beaucoup en terre. On voit tous les bons ménagers en vn agreable empressement dans leurs jardins, les vns s'occupent à choisir & à tirer la plante de dessus les couches, & à l'arranger en des paniers: les autres la portent

tent à ceux qui la doivent planter en tous les lieux, qui ont été auparavant marquez au cordeau, comme nous avons dit.

Ceux qui ont la charge de planter, font vn trou avec vn bois pointu, à chaque endroit marqué, où ils mettēt la racine du Tabac : puis ils ramassent & pressent tout autour la terre, en telle sorte neantmoins que l'œil de la plante ne soit point couvert. Ils font ainsi le long de chaque rangée. Puis ils en recommencent vne autre. Après qu'ils ont finy cēt exercice, la premiere fois que les voisins se rencōtrent, leur entretien le plus ordinaire, est de s'informer les vns des autres, cōbien ils ont mis de milliers de plantes en terre; & sur cela chacun fonde l'esperance de sa future recolte.

La plante étant mise en terre; ce qui se fait ordinairement à diverses reprises, à cause que la pluye ne vient pas assez abondamment pour le faire tout à coup, ou bié parce que la terre n'est pas preparée à même tems, ou qu'on n'a pas assez de plantes, on ne la laisse pas à

l'abandon. Ce n'est que le commencement du travail & des soins qu'il y faut apporter. Car il faut être soigneux de la visiter souvent: & aussitôt qu'on a remarqué qu'elle a pris racine, il faut prendre garde que les vers, les chenilles, & autres insectes qui fourmillent en ces pais-là, ne la rongent & ne l'empêchent de croître.

Il faut ensuite tous les mois arracher les mauvaises herbes qui la pourroient étouffer, sarcler toute la terre, & porter les herbes qu'on a enlevées, à la liziere, ou bien loin du jardin: car si on les laissoit en la place d'où elles ont été tirées, la moindre pluye leur feroit prendre de nouvelles racines, & elles se releveroient bientôt. L'herbe la plus importune, & que l'on a le plus de peine à bannir des jardins, c'est le Pourpier, qui ne croist en France que par les soins des Jardiniers. On continuë cét exercice, jusques à ce que la plante du Tabac ait couvert toute la terre voisine, & que son ombre empesche toutes les autres herbes nuisibles de se pouvoir élever.

Cela

Cela fait , on n'a pas encore de repos , parce qu'à mesure que la plante se hausse & s'elargit , il faut luy rec trancher les feüilles superflües , arracher celles qui sont séches, pourries, ou viciées, & la rejettonner, cōme on parle , c'est à dire, emonder les petits rejettons, qui l'empacheroient de venir en perfection , en tirant le suc des plus grandes feüilles. Enfin quand la Tige est creuë d'une hauteur convenable , il faut l'arrêter en coupant le sommet de chaque plante , hormis de celles qu'on veut conserver pour en avoir la graine. Après toutes ces façons , la plante demene quelques semaines à meurir : pendant quoy elle donne quelque trêve au soin assidu qu'on en a pris jusques alors.

Mais si l'on ne travaille autour d'elle , il luy faut preparer la place propre pour la mettre à couvert quand elle sera meure. On doit prendre garde que la grange où elle doit être mediocrement séchée , soit bien couverte , & fermée de tous costez; qu'elle soit fournie de plusieurs perches

E s propres

propres pour la pouvoir suspendre; qu'on ait bonne provision de certaines écorces deliées que l'on tire d'un arbre appellé *Mahot*, pour attacher chaque plante sur les perches; & que la place pour tordre le Tabac quand il sera sec, soit en bon ordre.

Pendant que l'on fait tous ces préparatifs, si les feüilles du Tabac quittent vn peu de leur premiere verdure, qu'elles commencent à se recourber vers la terre plus qu'à l'ordinaire, & que l'odeur en devienne vn peu plus forte, c'est signe que la plante est en maturité. Et alors il faut en vn beau jour, après que la rosée est tombée de dessus, la couper à vn pouce près de terre, & la laisser sur la place jusques au soir, la retournant vne fois ou deus, afin que le Soleil dessèche vne partie de son humidité. Sur le soir on la porte a pleines brassées sous le couvert. On l'attache par le bas de la tige aus perches, en telle sorte que le feüilles panchent contre bas. Il ne faut pas aussi, qu'elles soient par trop pressées les vnes contre les autres,

de

de crainte qu'elles ne se pourrissent, ou qu'elles ne puissent sécher faute d'air.

Cette premiere coupe du Tabac étant achevée, on visite souvent les plantes qui séchent, tandis que les autres que l'on a encore laissées sur le pied meurissent. Et lors qu'on apperçoit qu'elles sont en état d'être torfées, (nos gens des Iles disent *torquées*) c'est à dire qu'elles ne sont ni trop sèches, car elles ne pourroient souffrir le maniment de la rouë: ni aussi trop humides, car elles pourriroient en peu de tems: on les détache des perches, on les arrange à vn bout de la grange, & on dépouille chaque tige de toutes ses feüilles en cette sorte.

On met premierement à part les plus longues & les plus larges feüilles, & on arrache la grosse coste qui est au milieu de chacune: les habitans appellent cela *éjamber*. Les petites feüilles sont mises aussi de costé, pour être employées au dedans de la corde du Tabac; & les grandes leur servent de couvertures & de robes. Ces feüilles ainsi disposées, sont ar-

rangées sur des planches ou des tables, à costé de celuy qui les doit tordre, & faire la corde, telle qu'on la voit sur les rouleaus que l'on enuoye par deçà.

Il y a de l'industrie à tordre le Tabac: & ceus qui le savent faire avec diligence & dexterité, sont fort estimez, & gagnent beaucoup plus, que ceus qui travaillent à la terre. Il faut qu'ils ayent la main & le bras extrêmement souples & adroits, pour faire tourner le rouët avec la vitesse & la proportion necessaire, pour rendre la filure de même grosseur par tout.

C'est aussi vne adresse particuliere en fait de Tabac, de sauoir bien disposer, arranger, & monter, comme parlent les maitres, vn rouleau sur les bastons, qui doivent tous être d'vne certaine grosseur & longueur, pour éviter la tromperie.

Quand le Tabac est ainsi monté, on le porte au Magazin, & on le couvre de feuilles de Bananier ou d'autres, de peur qu'il ne s'évente, & afin qu'il prenne vne belle couleur. Celuy qui

a la coupe grasse, noirastre, & luisante, & l'odeur agreable & forte, & qui brûle facilement étant mis à la pipe, est estimé le meilleur.

Nous avons dit, que la plante de Tabac se coupoit entre deus terres, & ne s'arrachoit pas: Ce qui se fait à dessein, afin que la racine puisse repousser. Et en effet elle produit vne seconde plante, mais qui ne devient pas si forte ni si belle que la premiere. Le Tabac que l'on en fait, n'est pas aussi si precieux, ni de si bonne garde. On le nomme, *Tabac de rejetton*, ou de la seconde coupe, ou levée. Quelques vns tirent d'une même sonche, jusques au troisiéme rejetton. Et c'est ce qui décredite le Tabac, qui vient de quelques Iles.

Puisque nous nous sommes tant étendus sur la manufacture du Tabac, il ne faut pas oublier ce qui se pratique par quelques Curieus, pour le rendre même plus excellent que celuy qu'on nomme de Verine, de bone garde, & d'une odeur qui fortifie le cerveau. Après qu'on a mis à part les plantes
de

110 HISTOIRE MORALE

de la premiere coupe , & pendant qu'elles séchent à la perche, on amasse toutes les feüilles de rebut , les petis rejets , comme aussi les filamens qu'on tire du milieu des feüilles , qui ont été déjà émondées, qu'on appelle communement , *jambes de Tabac*. Et après les avoir pilées en vn mortier, on met tout cela dans vn sac, que l'on porte sous la presse pour en exprimer le suc, lequel on fait puis après boüillir sur vn feu médiocre , jusques à ce qu'il soit reduit en consistance de syrop. Puis après il faut mêler en cette decoction vn peu de Copal , qui est vne gomme aromatique, qui a la vertu de fortifier le cerveau, laquelle coule d'vn arbre de même nom , qui est commun en la terre ferme de l'Amérique, & aus Iles du Golfe d'Hondures.

Après qu'on a versé cette drogue en la composition , il la faut bien remuer, afin que sa bonne odeur , & ses autres qualitez , se communiquent & se repandent par tout. Puis il la faut retirer du feu, & quand elle est refroidie , la mettre dans vn vaisseau
prés

prés du Tordeur de Tabac : & il faut qu'à chaque poignée de feüilles qu'il met en œuvre , il mouïlle sa main dans cette liqueur , & qu'il l'essuye sur les feüilles. Cét artifice , a vn efet admirable pour rendre le Tabac , & de bonne garde , & d'vne vertu qui luy donne vn pris extraordinaire.

Le Tabac ainsi composé doit être tordu gros du moins comme le pouce , & mis en suite en petis rouleaus de la pesanteur de dix livres au plus , puis envoyé en des Tonneaus ou en des Paniers faits à desseïn , pour le mieus conserver. Quelques habitans des Iles ayans essayé ce secret , ont fait passer leur Marchandise pour vray Tabac de Verine , & l'ont débitée au même prix.

Ceus qui s'imaginent que le Tabac croist sans peine , & que l'on en trouve , par maniere de dire, les rouleaus attachez aus arbres de l'Amérique ; d'où il ne faut que les secouër pour les ramasser en suite lors qu'il sont tombez , ou qui du moins se persuadent ,
qu'il

qu'il ne faut pas beaucoup de fasson ni de peine pour les remettre en leur perfection , seront desabusez , s'ils jettent les yeus sur cette relation de la culture & de la preparation du Tabac. Et nous pouvons ajouter , que s'ils avoient veu eus-mêmes , les pauvres serviteurs & les Esclaves qui travaillent à ce pénible ouvrage, exposez la plus grande partie du jour aus ardeurs du Soleil , & occupez plus de la moitié de la nuit , à le mettre en l'état auquel on l'envoye en l'Europe , sans doute , ils estimeroient davantage , & tiendroient pour precieuse cette herbe , qui est detrempee par la sueur de tant de miserables creatures.

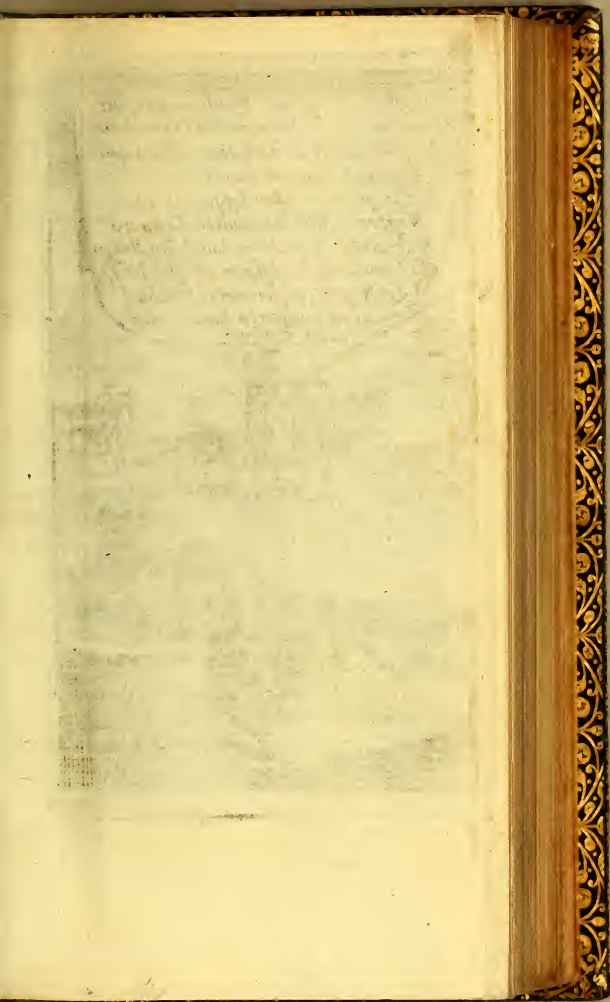
Il n'est pas besoin d'ajouter icy ce que les Medecins écrivent des merveillex effets du Tabac , veu que cela est proprement de leur fait, & qu'il se trouve assez amplement dans leurs livres. Nous dirons seulement qu'il faut bien que ses vertus soient grandes , puis qu'il a son cours par tout le Monde , & que presque toutes les Nations

Nations de la Terre, tant les civilisées que les Barbares, luy ont fait vne réception favorable, & en ont conseillé l'usage. Que si quelques Princes l'ont interdit en leurs Etats, de crainte que l'argent de leurs sujets, qui leur est rare & précieux, ne s'en aille en fumée, & ne s'écoule de leurs mains, pour vne chose qui n'est pas nécessaire à l'entretien de la vie, il n'y a toutefois personne, qui ne luy doive permettre au moins, de tenir place entre les Drogues & les remèdes de la Medecine.

Les delicats & les curieux, parmi les Peuples qui habitent des contrées chaudes, le temperent avec de la Saugé, du Romarin, & des senteurs qui luy donnent vne odeur fort agreable: Et après l'avoir reduit en poudre, ils l'attirent par les narines. Les Nations qui habitent des pais froids, n'en interdisent pas l'usage aus personnes de condition: & c'est même vne perfection, & vne galanterie entre les Dames de ces pais-là, de savoir tenir de bonne grace vne pipe, le tuyau de laquelle

laquelle est de coral ou d'ambre, & la teste d'argent ou d'or : & de rendre la fumée de cette herbe sans faire aucune grimace, & la pousser hors de la bouche à diverses reprises, qui font paroître autant de petites vapeurs, dont la couleur brune, rehausse la blancheur de leur teint. La composition que nous avons d'écrite pour rendre le Tabac de bonne odeur, sera bien receüe, sans doute, parmy ces personnes, qui trouvent tant d'agrément & de délicatesse en cette fumée.

Au reste, on ne sauroit dire la quantité de Tabac qui se tire tous les ans de la seule Ile de Saint Christoffe : & c'est vne chose merueilleuse que de voir le nombre des Navires de France, d'Angleterre, de Hollande, & particulièrement de Zelande, qui y viennent en traite, sans qu'aucun s'en retourne à vuide. Aussi le commerce que cette dernière Province a toujours entretenu en cette Ile & aus Iles voisines, a fait de riches & puissantes maisons à Middelbourg & à Flessingues. Et encore à present le principal trafic de



A La façon de faire marcher les boeufs
qui font tourner le moulin
B Le grand Rouleau de la machine
C Les petit Rouleaux qui brisent les cannes
D Le Tuyau par on le Suc decoule
E Le Bassin qui recoit le Suc
F Les deux vaisseaus remplis de eau
ou de quelque autre liqueur qui de
poute sur les eschieus, afin d'empê-
cher l'embrasement que le mou-
vement assidu pourroit causer

Figure des Moulins à sucre

G L'essieu du grand Rouleau qui fait
mouvoir toutes les roues de la machine
H Les pieces de bois entrelassées qui
lient et Serrent la machine
I Les planches, sur lesquelles les
Negres posent les cannes de Sucre
K Les grandes chaudières dans lesquelles on
fait bouillir le Suc jusques à ce qu'il soit épais
L Les Negres qui seruent le Moulin
et qui poussent les cannes entre
les Rouleaux



116 HISTOIRE MORALE
veille de voir, quels en ont esté les
heureux succès.

Si la plante de la Canne de Sucre à
esté connuë à l'Antiquité, du moins
l'invention d'en faire le Sucre est
nouvelle. Les Anciens l'ont ignorée,
aussi bien que le Sené, la Casse, l'Ambre-gris, le Musc, la Civette, & le Benjoin. Ils ne se servoient de ce précieux roseau qu'en bruvage & en Médecine. Et nous pouvons opposer toutes ces choses, avec beaucoup d'avantage, aussy bien que nos Horloges, nôtre Boussole, & nôtre art de naviger, nos Lunettes d'approche, nôtre Imprimerie, nôtre Artillerie, & plusieurs autres belles inventions des ces derniers siècles, à leur teinture du vray Pourpre, à leur verre malleable, aus subtiles Machines de leur Archimede, & à quelques autres semblables.

Ayant donné au Livre precedent la description de la Canne de Sucre, il ne nous reste qu'à représenter la maniere, dont on s'en sert pour faire le Sucre.

En décrivant la magnifique maison
de

de Monsieur le General de Poincy, nous avons dit que sa basse-cour est enrichie de trois Machines ou Moulins propres à briser les Cannes de Sucre. La Fabrique de ces Moulins est de bois plus solide, plus elegante, plus industrieuse, mieux ordonnée, & plus commode, que celle des Moulins qu'on voit à Madere & au Bresil. Il n'est pas à craindre icy, comme en ces lieux-là, que le feu gagne les chaudières bouillantes, & allume vn deplorable embrasement, qui cause souvent la mort de ceus qui travaillent aus environs. Car on voit bouillir ces Chaudieres, sans appercevoir le feu, qui s'allume, s'attire, & s'entretient par le dehors, dans les fourneaus, qui sont si bien cimentez, que ni la flamme, ni la fumée n'empesche aucunement ceus qui sont occupez à ce travail, d'y vaquer sàs crainte d'aucun peril, & sans en recevoir d'incômodité.

Outre ces trois Moulins que Monsieur le General a devant son Logis de la grande montagne, il en a fait faire
trois

118 HISTOIRE MORALE
trois à Gayonne, qui est vn des quar-
tiers tenus par nostre Nation en la
même Ile : l'vn déquels , au lieu que
tous les autres sont tournezz par des
bœufs, ou par des cheyaus, est conduit
par la cheute d'vn gros ruisseau d'eau
vive, qui étant ramassée dans vn grand
reservoir , & de-là tombant sur vne
grande rouë à seaus, fait mouvoir tou-
te la Machine.

A l'exemple de Monsieur le Gene-
ral , les principaus Officiers & Habi-
tans de l'Ile de S. Christophe, ont aussi
fait edifier des Moulins à Sucre. De
sorte qu'en cette seule Ile , on conte
auiourd'huy beaucoup plus grand
nombre de ces Machines , que les
Portugais n'en ont bâty iusques à pre-
sent à Madere. Les principaus après
ceus de Monsieur le General , se vo-
yent aus habitations de Messieurs de
Lonvilliers , de Treval , & de Bené-
vent. Et apres ceus là, Monsieur Gi-
raud en a trois en divers quartiers de
l'Ile , où il a de belles & de grandes
habitations , Monsieur de la Rosiere,
Monsieur Auber, Messieurs l'Esperan-
ce,

ce, de Beaupré, de la Fontaine-Paris, & de la Roche, qui sont tous Capitaines dans la même Ile, en ont pareillement fait bastir, comme aussy Messieurs Bon-homme, de Bonne-Mere, de la Montagne, Belleteste, & Guilou, qui sont des principaus & des plus considerables Habitans. Les Anglois en ont aussy plusieurs en leurs quartiers, qui sont parfaitement bien faits.

Quand ces Cannes de Sucre sont meures, on les coupe entre deus terres, au dessus du premier nœud qui est sans suc, & après leur avoir ôté le sommet, & les avoir purgées de certaines petites feüilles, longues & extrememēt deliées, qui les environnēt, on en fait des faisceaux, que l'on porte au Moulin, pour y être pressez & écrasez, entre deus rouleaus garnis de bandes d'acier, qui se meuvent l'un sur l'autre, à mesure que la Machine est ébranlée, par l'impression qu'elle reçoit d'une grande rouë, qui la fait tourner.

Le Suc qui en découle, est reçu
dans

dans vn grand bassin ou reservoir, d'où il se repand par de longs canaus dās les vaisseaus, qui sōt destinez pour le faire bouillir. Dans les grandes Sucreries, il y a du moins six chaudières, dont il y en a trois fort grandes, qui sont de cuivre rouge, & de la largeur & profondeur de celles des Teinturiers, & qui servent à purifier le Suc qu'on doit faire bouillir à petit feu, en y meslant de tems en tems, d'une certaine lessive extremement forte, qui luy fait pousser en haut toutes les immondices, qu'on enleve avec vne grande écumoire de cuivre. Après que ce Suc est bien purifié dans ces trois chaudières, par où il passe alternativément on le coule par vn drap, & en suite on le verse dans trois autres chaudières de metal, qui sont fort épaisses, asses amples & profondes d'un bon pied & demy; c'est dans ces chaudières où ce Suc reçoit sa dernière cuisson, car on luy donne alors vn feu plus vif, on le remuë incessamment, & quand il éleve ses bouillons vn peu trop haut, & qu'on craint qu'il

ne

ne répande hors de ces chaudières, on rabaisse la ferveur en jettant dedans vn peu d'huile d'olive, ou de beurre, & à mesure qu'il s'épaissit, on le verse en la dernière de ces chaudières, d'où quand il commence à se figer, il est mis dans des formes de bois ou de terre, puis il est porté en des galeries, où on le blanchit avec vne espee de terre grasse, detrempée avec de l'eau, qu'on étend dessus, puis on ouvre le petit trou, qui est au dessous de chaque forme; afin que tout ce qui reste d'immodes dans le sucre, coule dans vn canal, qui le porte dans vn vaisseau, qui est préparé à cet usage.

La première écume qu'on enleve des grandes chaudières, ne peut servir qu'au bétail, mais l'autre est propre pour faire le bruvage des serviteurs & des Esclaves. Le Suc qui est tiré de la Canne ne peut durer qu'un jour, & si dās ce tems-là il n'est cuit, il s'aigrit & se change en vinaigre. Il faut aussi apporter vn grand soin, à laver souvent le reservoir qui conserve le suc qui est exprimé, & les canaux par où

il passe, car s'ils avoient contracté de l'aigreur, le suc ne se pourroit reduire en sucre. On gâteroit aussi tout l'ouvrage, si dans les trois grandes chaudieres qui doivent estre arrousees de lessive, on y jettoit du beurre ou d'huile d'oliue, ou si dans les trois petites où le suc se forme en syrop & en grain par la force du feu, & par l'agitation continuelle qui s'en fait avec vne palette, on versoit tât soit peu de lessive. Sur tout il faut bien prendre garde de ne point laisser tomber de suc de Citron dans les chaudieres: car cela empêcheroit le sucre de se former.

Plusieurs habitans qui n'ont pas le moyen d'avoir tant de chaudieres, & de ces grandes machines pour briser leurs Canes, ont des petis moulins qui sont fais comme des pressoirs, qui sont conduits par 2. ou 3. hommes, ou par vn seul cheval, & avec vne ou 2. chaudieres, ils purifient le suc qu'ils ont exprimé, le reduisent en consistence de syrop, & en font du bon sucre, sans autre artifice.

Le plus grand secret pour faire de bon
bon

bon Sucre, consiste à le savoir blanchir : Ceus qui ont la conduite des Sucrieries de Monsieur le General, le savent en perfection, mais il ne le communiquent pas volontiers. De ce que dessus on recueille, quel est l'avantage & le profit singulier qui revient aus habitans de cetté Ile, par le moyen de cette douce, & precieuse marchandise : Et quel contentement reçoivent nos François de voir croître en leur terre, & si grande abondance, & avec si grande facilité, ce qu'ils n'avoient auparavant que par les mains des étrangers, & à grand prix d'argent.

Cette abondance de Sucre, leur a donné envie de confire vne infinité d'excellens fruits, qui croissent en cete Ile: tels que sont les Oranges, les Limons, les Citrons, & autres: mais ils reussissent sur tout au Gingembre, dont nous parlerons incontinent, & en l'admirable confiture qu'ils font du fruit de l'Ananas, & des fleurs d'Oranges & de Citrons.

Quant à la preparation du Gingem-

bre, lors que la racine est meure, on la tire de terre. Puis on la fait sécher en des lieux secs & aërez : la remuant souvent de peur qu'elle ne se corrompe. Les vns se contentent de l'exposer au Soleil pour la sécher : mais les autres jettent encore par dessus de la chaux vive, reduite en poudre, pour attirer plus facilement l'humidité. Cette racine, qui tient vn rang considerable parmy les épiceries, se transporte par tout le monde : mais elle est particulièrement recherchée aus païs froids.

Nos François la tirent par fois de terre avant qu'elle soit meure, & la confissent entiere avec tant d'artifice, qu'elle devient rouge & transparente comme vn verre. Le Gingembre confit que l'on enuoye du Bresil, & du Levant, est ordinairement sec, plein de filamens, & trop piquant pour estre mangé avec plaisir. Mais celuy qu'on prepare à Saint Christofle, n'a point du tout de fibres, & il est si bien confit, qu'il n'y demeure rien qui resiste sous la dent, quand on en veut vser.

Il a vne propriété singuliere pour fortifier la poitrine quand elle est affoiblie, par vn amas d'humeurs froides, éclaircir la voix, adoucir l'haléne, rendre bonne couleur au visage, cuire les cruditez de l'estomac, ayder à la digestion, rappeler l'appétit, & consumer les eaus & la pituite, qui rendent le corps languissant. Et même on tient, qu'il conserve, & fortifie merueilleusement la memoire, en dissipant les humeurs froides, ou la pituite du cerveau. On reduit aussi cette racine en paste, de laquelle on compose vne conserve, ou vne Opiate qui a les mêmes effets.

Venons à l'Indigo. La plante étant coupée, est mise en petis faisceaux, qu'on laisse pourrir dans des cuves de pierre ou de bois, pleines d'eau claire, sur laquelle on verse de l'huile, qui seló la nature, surnage & occupe toute la superficie. On charge de pierres les faisceaux, afin qu'ils demeurent sous l'eau, & au bout de 3. ou 4. jours que l'eau a bouilly, par la seule vertu de la plante, sans qu'on l'ait approchée

du feu, la feuille étant pourrie, & dissoute par cette chaleur naturelle qui est en la tige; on remuë avec de gros & forts batons toute la matiere qui est dans les cuves, pour luy faire rendre toute sa substance, & apres qu'elle est reposée, on tire de la cuve le bois de la tige qui ne s'est pas pourry. Puis on remuë encore par plusieurs fois, ce qui reste dans la cuve; & apres qu'on la laissé rassoir, on tire par vn robinet l'eau claire qui surnage: Et la lie, ou le marc qui demeure au fonds de la cuve, est mis sur des formes, où on le laisse sécher au Soleil. Ce marc est la Teinture qui est tant estimée, & qui porte le nom d'*Indigo*.

Quelques-vns expriment en des pressoirs les faisceaux de la plante pourrie, pour luy faire rendre tout son suc: Mais par ce que sont les feuilles de l'herbe, qui composent cette marchandise, ceus qui la veulent rendre de plus grand prix, se contentent d'avoir le marc qui demeure apres la corruption de ces feuilles, & qui se trouve apres l'agitation, au fonds de la

la cuve. Le lieu où l'on prepare cette riche couleur de pourpre violette, s'appelle *Indigoterie*.

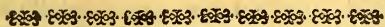
Les François des Antilles ont demeuré vn fort long-tems avant que de faire trafic de cette marchandise, à cause que la plante dont on la compose, étant de soy-même de forte odeur, exhale vne puanteur insupportable, quand elle est pourrie: Mais depuis que le Tabac a esté à vn prix fort bas, & qu'en quelques endroits, la terre ne s'est plus trouvée propre, pour en produire de beau comme cy devant, ils se sont adonnez à la culture de l'Indigo, dont ils tirent à present vn grand profit.

Enfin pour ce qui est du Cotton, nos François ne s'occupent pas beaucoup à l'amasser: encore qu'ils ayent plusieurs arbres qui le produisent aus lizieres de leurs habitations. Ce qui toutéfois est fort peu de chose, au pris de ce que l'on dit d'vn certain quartier, d'vne Province de la Chine. Car Trigaut au Chap. 18. du Livre cinquième de son Histoire, rapporte qu'il

y croist tant de Cotton, que pour le mettre en œvure, il s'y conte iusques à deus cens mille tisserans.

Les Anglois de la Barboude font grand trafic de cette marchandise, comme aussi ceus qui demeuroient cy devant en l'Isle de Sainte Croix. Il n'y a pas grand artifice à mettre le Cotton en état : car il ne faut que tirer du bouton entr'ouvert cette matiere, qui se pouffe au dehors presque d'elle même. Et par ce qu'elle est mêlée des grains de la semence de l'arbre, qui sont en forme de petites feves, liées avec le Cotton, au milieu duquel ils ont pris naissance, on a de petites machines, qui sont composées avec tel artifice, qu'au mouvement d'une rouë qui les fait jouer, le Cotton tout net tombe d'un côté, & la graine de l'autre. Après quoy, on entasse le Cotton en des sacs avec violence, afin qu'il occupe moins de place.

Ce sont là les principales occupations, qui entretiennent le commerce des Isles, & dont les Habitans font leur trafic ordinaire.



CHAPITRE VI.

Des Emplois les plus honorables des Habitans Etrangers des Antilles; de leurs Esclaves, & de leur Gouvernement.

LEs Colonies étrangères qui habitent les Antilles, ne sont pas seulement composées de gens errans & de basse condition, comme quelques vns s'imaginent, mais aussi de plusieurs personnes Nobles, & de plusieurs familles honorables. De sorte que les occupations que nous venons de décrire, ne sont que pour les moins considerables Habitans, & pour ceus qui ont besoin de gagner leur vie par le travail de leurs mains. Mais les autres, qui ont des hommes à gages, qui conduisent leurs serviteurs, & leurs esclaves en tous ces ouvages, mènent, quant à leurs personnes, vne vie fort douce & fort agreable. Leurs emplois & leurs divertissemens, après les visites qu'ils font profession de rendre,

& de recevoir avec grande civilité, sont la chasse, la pêche, & autres honnestes exercices. Et à l'exemple de Monsieur le General, qui est incomparable à recevoir avec courtoisie, & à traiter magnifiquement ceus qui le visitent, soit des François, soit des Etrangers: tous ceus de nôtre Nation de son Ile, qui sont de la condition que nous venons de représenter, tiennent à faveur qu'on les frequente, & qu'on accepte les témoignages de leur civilité, qu'ils rendent avec tant de franchise, & d'un cœur si ouvert, que l'on s'en trouve doublement obligé. Ils font splendides dans les festins qu'ils font à leurs amis, où, avec le bœuf, le mouton, & le porceau; les volailles, le gibier de toutes sortes, le poisson, la pâtisserie, & les confitures excellentes, ne sont non plus épargnées qu'aus meilleures tables de France. Tous les Officiers excellent notamment en ces courtoisies. Et à leur imitation, les moindres Habitans tiendroient avoir commis vne incivilité, s'ils avoient congedié quelqu'un hors de chez

chez eus , sans luy avoir présenté à boire , & à manger.

Le Vin , la Biere , & l'Eau de vie , manquent rarement dans les Iles , & au défaut de toutes ces choses , on y fait premierement vne espèce de bruvage délicieux , avec cette douce liqueur qu'on exprime des Cannes de Sucre, laquelle étant gardée quelques jours , a autant de force que du vin d'Espagne ; on en tire aussi de l'excellente eau de vie , qui est fort approchante de celle qu'on apporte de France; Mais ceus qui en prennent avec excès, en sont dangereusement malades. De plus , ils font plusieurs autres sortes de boissons avec du suc d'Oranges, des Figues , des Bananes, & des Ananas , qui sont toutes fort délicieuses, & qui peuvent tenir lieu de vin. Ils composent aussi de la Biere , avec de la Cassave, & des Racines de Patates, qui est presque aussi agreable, nourrissante & rafraichissante, que celle qu'on leur amene d'Hollande.

Quant aus emplois honorables & necessaires tout ensemble pour la

conservation des Habitans des Iles, ils font tous profession de manier les armes, & les chefs de famille ne marchent gueres sans épée. Chaque quartier est rangée sous certains Chefs & Capitaines qui y commandent. Ils sont tous bien armez, & souvent on leur fait faire la revue, & les exercices de guerre, même dans la paix la plus profonde, si bien qu'en tout tems ils sont prêts, au premier coup de tambour, pour se rendre au lieu designé par leurs Capitaines. En l'île de Saint Christophe, outre douze Compagnies de gens de pied, il y a aussi des Compagnies de Cavalerie, comme nous en avons fait mention cy-dessus.

Et par ce que toutes les personnes de condition honorable, qui sont en assez grand nombre en ces Iles, ont des seruiteurs & des Esclaves, qui travaillent à tous les ouvrages que nous avons spécifiés, & qu'en France on ne se sert point d'Esclaves, n'y ayant en toute l'Europe que les Espagnols & les Portugais, qui en aillent acheter au pays de leur naissance; Angole ou Cap Vert,

Vert, & Guinée : il sera bon que nous en difions icy quelque chose. Mais premierement, nous parlerons des serviteurs à loüage, & qui ne sont que pour vn tems.

Les François, que l'on mene de France en Amerique pour servir, sont ordinairement des actes obligatoires à leurs Maitres, pardevant des Notaires : Par lesquels actes ils s'obligent de les servir trois ans, moyenant vn nombre de livres de Tabac qui leur sont acordées pendant ce tems-là. A cause de ces trois ans de service où ils sont engagez, on les appelle communément des *Trente-six mois*, au langage des Iles. Il y en a qui s'imaginét, que pour ne s'estre pas obligez par écrit à leurs Maitres dès la France, ils en sont moins engagez lors qu'ils sont rendus dans les Iles. Mais ils se trompét fort en celà. Car lors qu'ils se produisét devant vn Gouverneur, pour se plaindre de ce qu'on les a embarquez par force, ou pour représenter qu'ils ne se sont pas obligez par écrit, on les condamne à servir trois ans, celui qui

qui a payé leurs passages, ou tel autre qu'il plaira à leur Maître. Si le Maître n'a promis pour salaire à son serviteur que l'ordinaire des Iles, il n'est obligé à luy donner pendant tous ces trois ans, que trois cens livres de Tabac; Ce qui n'est pas grand chose pour s'entretenir de linge & d'habit. Car ce Maître ne luy fournit chose quelconque pour son entretien, que la simple nourriture. Mais celuy qui dès la France promet de donner plus de trois cens livres de Tabac à celuy qui entre à son service, est obligé à les luy fournir exactement, luy en eust-il promis mille. C'est pourquoy il est avantageus à ces pauvres engagez, de ne s'en pas aller aus Iles, sans bien faire leur marché, avant que de s'embarquer.

Quant aus Esclaves ou Serviteurs perpetuels dont on se sert dans les Antilles, ils sont originaires d'Afrique; & on les amène du Cap de Vert, du Royaume d'Angole, & d'autres ports de mer qui sont en la côte de cette partie du Monde. C'est-là qu'on les achete,

achete, de même que l'on feroit des bestes de service.

Les vns sont contrains de se vendre, & de se reduire à vne seruitude perpetuelle, eus & leurs enfans, pour éviter la faim. Car aus années de sterilité, laquelle arrive assez souvent quand les sauterelles, qui comme des nuées inondent le pais, ont broutté tout le fruit de la terre, la necessité les presse tellement, qu'il n'y a sorte de rigueur, où ils ne se soumettent volontiers, pourveu qu'ils ayent dequoy s'empêcher de mourir. En ces occasions lamentables, le Pere vend ses enfans pour du pain, & les enfans quittent Pere & Mere sans regret.

Les autres sont vendus, ayans été faits prisonniers de guerre par quelque Roytelet, car c'est la coûtume des Princes de ces quartiers-là, de faire souvent des courses dans les Etats de leurs voisins, pour prendre des prisonniers, qu'ils vendent aus Portugais & aus autres Nations, qui vont faire avec eus cét étrange & barbare trafic. On leur donne en échange, du fer
qu'ils

qu'ils prisent à l'egal de l'or, du vin, de l'eau de vie, ou quelques menuës hardes. Ils captivent aussi bien les femmes que les hommes, & les vendent pesse - messe, à plus haut ou à moindre pris, selon qu'ils sont jeunes ou vieux, robustes ou foibles, bien ou mal proportionnez de leur corps. Ceus qui les amènent aus Iles, les revendent derechef quinze ou seize cens livres de tabac, chaque teste.

Si ces pauvres Esclaves tombent entre les mains d'un bon Maitre, qui ne les traite pas avec trop grande rigueur, ils preferent leur servitude à leur premiere liberté: & s'ils sont mariez, ils multiplient à merveille dans les pais chauds.

Ils sont tous noirs, & ceus qui ont le teint d'un noir plus luisant, sont estimez les plus beaux. La pluspart ont le nez un peu plat, & de grosses levres: ce qui passe aussi pour beauté entre eus. On tient même qu'en leur pais, les sages femmes leur applatissent ainsi le nez tous exprés à leur naissance. Ils ont tous les cheveux si frisez, qu'à peine

ne se peuvent ils servir de peigne: mais ils vsent de l'huile de cét arbrisseau que l'on nomme *Palma Christi*, pour empescher la vermine. Ils sont fort & robustes au possible, mais si timides & si peu adroits à manier les armes, qu'on les domte facilement.

Leur naturel est susceptible de toutes impressions; & les premieres qui leur sont données parmy les Chrestiens, après qu'ils ont renoncé à leurs superstitions & à leurs idolatries, ils les gardent constamment. En quoy, ils sont differens des Indiens de l'Amérique, qui sont changeans comme des Cameleons. Entre les François habitans des Antilles, il y a de ces Nègres qui jeûnent exactement le Carême, & tous les autres jours de jeûne qui leur sont ordonnez, nonobstant leurs travaux ordinaires & continuels.

Ils sont ordinairement orgueilleux & superbes: Et au lieu que les Indiens veulent être traittez avec douceur, & qu'ils se laissent mourir de tristesse, si on les rudoye tant soit peu;

ceus-cy

ceus-cy au contraire, doivent être rangés à leur devoir par les menaces, & par les coups. Car si on se familiarise vn peu trop avec eus, incontinent ils en abusent. Mais si on les châtie avec moderation, quand ils ont failly, ils en deviennent meilleurs, plus souples, obeïssans, & se loient de leurs maîtres, si aussi on vse de rigueur excessive en leur endroit, ils prennent la fuite, & se sauvent dans les montagnes, où ils mènent, comme des bêtes, vne vie malheureuse & sauvage, & on les appelle alors Nègres *Marons*; c'est à dire, *Sauvages*: Ou bien ils s'étranglent par desespoir. Il faut donc garder en leur conduite vn milieu, entre l'extreme severité, & la trop grande indulgence, si on les veut conserver en leur devoir, & en tirer vn bon service.

Ils s'aiment passionément entr'eus, & bien qu'ils soient nez en differens païs, & quelquefois ennemis les vns des autres, ils s'entresupportēt & s'entraident au besoin, comme s'ils étoient tous freres. Et quand leurs maîtres
leur

leur donnent la liberté de se recréer, ils se visitent reciproquement, & passent les nuits entieres en jeux, en danses, & en autres passe-tems & rejoüissances, & même en petis festins, chacun d'eus épargnant ce qu'il peut, pour contribuër au repas commun.

Ils se plaisent à la musique, & aus instrumens qui peuvent rendre quelque son agreable & faire vne espèce d'harmonie, laquelle ils accompagnèt de leurs vois. Autrefois ils avoient à Saint Christofle, vn certain rendez-vous au milieu des bois, où ils s'assembloient tous les Dimanchez, & tous les autres jours de feste, après le service de l'Eglise, pour donner quelque relasche à leurs corps. Ils passoyent-là quelquefois le reste du jour, & la nuit suivante, en danses, & en entretiens agreables, sans preiudice de l'ouvrage ordinaire de leurs maitres. Même on remarquoit, qu'après qu'ils s'étoient divertis de cette sorte, ils travailloient de beaucoup meilleur courage, sans témoigner aucune lassitude, & mieus que s'ils eussent reposé
en

en leurs cabanes tout le long de la nuit. Mais par ce que, pour entretenir ces réjouissances publiques, ils déroboient souvent les volailles & les fruits des voisins, & quelquefois de leurs maitres, l'exquise sagesse de Monsieur le General, qui n'estime pas les moindres choses, indignes de ses soins, leur a interdit ces assemblées nocturnes: & à present s'ils se veulent divertir, ils le font seulement en leur voisinage, avec la permission de leurs maitres, qui leur accordent volontiers cette honneste liberté.

Au reste, celuy qui a vne douzaine de ces Esclaves, peut être estimé riche. Car outre que ces gens - là cultivent & entretiennent tous les vivre necessaires pour la subsistance de leurs maitres, & pour la leur: étant bien conduits ils font beaucoup de marchandise de Tabac, de Sucre, de Gingembre, & d'Indigo, qui apportent vn grand profit. Et leur service étant perpetuel, leur nombre s'accroist de tems en tems, par les enfans qui leur naissent, lesquels pour tout heritage succedent

succedent à la servitude & à la sujettion de leur parens.

Tous les Habitans étrangers , qui ont leur demeure en ces Ilés , se gouvernent selon les Loix & les coutumes de leurs païs.

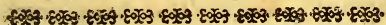
Parmy les François de Saint Christophe , la Justice s'administre par vn Conseil composé des principaus Officiers de la Milice de l'Isle , auquel Monsieur de General Preside. Et bien qu'il y ait des maisons propres & destinées à cette action , comme cette Chambre du Conseil , que nous avons décrite en son lieu, neantmoins ce Conseil s'assemble par fois , selon que le tems & les affaires le peuvent requerir, & que Monsieur le General le trouve le plus à propos pour sa commodité sous vne espèce de grand Figuier qui est de la grosseur du plus gros Orme, proche le Corps-de-garde de la Basse-terre, & tout joignant la Rade.

C'est en ce Conseil, que sans vser de tant de formalitez que l'on a inventées pour rendre les Procés immortels , tous les differens qui peuvent
survenir

survenir entre les Habitans, sont vuides à l'amiable, & terminez le plus souvent à la premiere seance, sans qu'il coûte rien aus parties, sinon ce que celle qui est trouvée avoir tort, doit payer, suivant la coutume, au profit des pauvres, & de l'entretien de l'Eglise, & pour la satisfaction de la partie qui estoit interessée. Ce Conseil condamne aussi à mort en dernier ressort.

Les Gouverneurs des autres Iles, rendent aussi la Justice, chacun en son Gouvernement. De sorte, qu'il ne faut pas se persuader qu'on vive en ces pais-là, sans ordre & sans règle, comme plusieurs se l'imaginent. Et c'est vne merveille, de ce qu'y ayant là des personnes ramassées de tant de divers pais, & qui sont d'humeurs si différentes, le desordre nes'y soit pas glissé, & qu'on les puisse contenir dans le devoir & la sujétion des Lois.

Voilà pour ce qui regarde les Habitans Etrangers des Antilles.



CHAPITRE VII.

De L'origine des Caraïbes , Habitans Naturels du País.

L'Ordre que nous - nous sommes proposé , demande que nous parlions desormais, des Indiens Habitans Naturels des Antilles. Et il n'est pas besoin d'agiter icy cette grande & difficile question , comment la race des hommes s'est répanduë en l'Amérique , & d'où elle est venuë en ce Nouveau Monde. De grands personnages ont traité cette matiere avec tant de suffisance , d'exactitude , & de solidité , que ce seroit vne chose ennuyeuse & superfluë d'en entretenir presentement les Lecteurs. Ioint que l'Histoire de l'Origine de nos Sauvages Antillois , ne requiert pas que nous en prenions le commencement si haut , ni si loin.

Les Anciens & naturels Habitans des Antilles , sont cëus que l'on a nommez

nommez *Cannibales*, *Antropofages*, ou Mangeurs d'hommes : & que la plûpart des Auteurs qui en ont écrit, appellent *Carâibes* : Mais leur nom primitif & originaire, & qui a plus de gravité, est celuy de *Carâibes*, comme ils le prononcent eus-mêmes, aussi bien que ceus de leur Nation, qui se trouvent en la terre ferme de l'Amérique: soit au Continét Septentrional, soit au Meridional. Et par ce que c'est aussi l'appellation la plus commune, en la bouche de nos François Habitans de ces Iles, & qu'elle est suivie par les derniers Ecrivains, nous l'employerons plutôt que l'autre, en la suite de cette Histoire.

Quelques vns estiment que ce nom de *Carâibes* n'est pas naturel aus Sauvages Antillois; mais qu'il leur a été imposé par les Espagnols, comme à plusieurs Sauvages du Continent Meridional qui le portent : de même que celuy de *Galibis*, on de *Calibites*, à leurs alliez Habitans du même Continent. Ceus qui sont de cette opinion, disent que les Espagnols ont bien pû donner

donner à ces Peuples ce nom de Caraïbes, veu qu'ils ont parcouru tous les quartiers de l'Amerique Meridionale, & qu'ayant fait les premieres Cartes, ils ont marqué ces Nations-là sous ce nom, qui leur est demeuré depuis. Pour preuve de cela, ils aléguent, que les Caraïbes ne se nomment jamais ainsi entr'eus, sinon lors qu'ils sont yures, & qu'ayant le teste pleine de vin, ils sautent & se réjoüissent, disant en leur Baragoin, *Moy bonne Caraïbe*. Que hors de là, ils se servent seulement de ce mot lors qu'ils sont parmy les Etrangers, & que dans leur négoce, & leur communication avec eus il se veulent donner à connoître à eus, sachant bien que ce nom leur est connu. Mais qu'entr'eus ils s'appellent tousiours; aussi bien que font ceus de leur Nation de la Terre ferme, & les Calibites, *Calinago*, qui est le nom des Hommes; & *Calliponan*, qui est celuy des Femmes. Et qu'ils se nommēt encore *Oubao-bonon*, c'est à dire, *Habitans des Iles*, ou Insulaires: de même qu'ils appellent

146 HISTOIRE MORALE
ceus du Continent, *Baloné-bonon*, c'est
à dire, *Habitans de terre-ferme*.

Avec tout cela neantmoins, il n'y
a guere d'aparence que le nom de Ca-
raïbe soit venu des Espagnols, & que
nos Insulaires ne l'ayent porté que
dépuis qu'ils ont été connus d'eus;
Premierement, parce qu'avant que
les Espagnols ny les Portugais euf-
sent penetré au Bresil, il s'y trouvoit
de certains hômes plus subtils & plus
ingenieus que les autres, que les Bre-
siliens nommoient Caraïbes, ainsi que
Iean de Lery l'a remarqué dans son
Histoire. Secondement, il est con-
stant, qu'il y a des Sauvages qui por-
tent le nom de *Caraïbes*, en des quar-
tiers du Continét de l'Amerique Me-
ridionale, où les Espagnols n'ont ja-
mais eu de commerce. Car non seule-
ment ceus de la Nation de nos Insu-
laires, qui habitent le long de ces cô-
tes de l'Amerique Meridionale, & qui
sont voisins des Colonies Hollandoi-
ses de *Cayenne* & de *Berbice*; mais ceus
encore qui demeurent bien avant
dans ce Continent Meridional, au
dessus

dessus du fault des plus celebres Rivieres , s'appellent eus mêmes *Caraïbes*. De plus , nous verrons dans la suite de ce Chapitre , qu'il y a au Continent Septentrional vne Nation puissante , composée en grande partie de certaines Familles qui se glorifient encore à present, d'estre *Caraïbes*, & d'en avoir reçu le nom , long-tems avant que l'Amérique ait été découverte. Après , quand même les Espagnols auroient voulu imposer ce nom à toutes ces Nations , comment pourroit-on prouver qu'elles l'eussent voulu accepter de la main de gens inconnus & ennemis : Or il est certain que non seulement tous ces peuples, s'appellent eus-mêmes *Caraïbes*, mais que de plus , ils se glorifient & tirent avantage de ce nom, comme Monsieur du Montel l'a ouï de leur bouche plusieurs fois : se plairoient-ils à faire trofée d'un nom qu'ils auroient reçu de leurs ennemis? Que si, comme nous le verrons tantost , les ancestres de nos Sauvages Insulaires , ont reçu des Apalachites le nom de *Caraïbes*,

au lieu de celui de *Cofachites* qu'ils portoient auparavant, ils le prirent de personnes amies & confederées, & même comme vn éloge d'honneur. Enfin, ce n'est pas seulement dans l'ivresse, & dans la debauche, que nos Indiens Antillois se nomment *Caraïbes*, mais aussi, lors qu'ils sont sobres & de sang froid. Que s'ils se nomment entr'eus *Calinago*, ils peuvent bien avoir plusieurs noms diferens, sans que pour cela il s'enfui-ve, que les Européens leur en aient donné quelcun de ceus-là. Pour ce qui est du nom d'*Oubao-banon*, sa signification montre assez, qu'il ne leur est pas particulier, & qu'il se peut appliquer à tous les Insulaires generalement: Et s'ils se servent plutôt du nom de *Caraïbes*, que d'une autre nom, en parlant aus Etrangers, c'est parce qu'ils savent en effet, que ce nom leur est plus connu: Mais cela n'emporte pas, qu'ils l'ayent reçu des Espagnols. Il seroit sans doute plus probable de dire, que les Espagnols l'ayant apris d'eus, l'auroient en suite communiqué

communiqué aus autres Européens. Mais au fonds , il n'importe guere ce que l'on en croye : Et chacun en peut avoir quel sentimét il luy plaira. Nous ne faisons que proposer ce qui nous semble plus vray-semblable.

Quant à l'Origine des Caraïbes Insulaires, ceus qui en ont parlé jusques icy , ont eu si peu de lumiere pour se conduire dans cette obscure antiquité, qu'à vray dire ils n'y ont marché qu'à tâtons. Quelques vns s'imaginét qu'ils sôt venus des Juifs, se fondât entre autres choses, sur ce que les parentes des Caraïbes leur sont naturellemét acquises pour femmes , & qu'une partie d'eus , ne mangent point de Porceau, ni de Tortuë. Mais c'est prédre la chose infiniment loin, & sur de trop foibles conjectures. Il y en a qui les font deriver du havre de Caribana, & qui pretendent qu'ils en sont issus. Mais cette opinion n'est fondée que sur la seule rencôtre des mots de *Caribana* & de *Caribes*, sans aucun autre fondemét.

D'autres disent par vne simple conjecture , que ces Sauvages sont Originaires

ginaires des grande sIlles, & qu'il n'y a pas bien long-tems qu'ils habitent les Antilles, n'étant que des refugiez, des restes, & des parcelles de debris, en vn mot des réchapez des horribles massacres que firent les Espagnols, lors qu'ils s'emparerent de Saint Domingue, Cube, Iamaïque, & Porto-Rico. Mais la verité del'Histoire nous témoigne, que dés le commencement de la découverte de l'Amérique, les Antilles étoient occupées & peuplées par les Caraïbes. Et que d'abord, ils furent surpris & mal-traittez par les Espagnols. Mais que puis après les Espagnols étant vivement repoussez, & ressentans beaucoup d'incommoditez de cette guerre, firent vne espece d'acord avec quelques vns d'entr'eus : comme nous le verrons plus particulièrement au Chapitre de leurs Guerres. Aioustez à cela, que les Indiens de Coraço, qui sont sans contredit de ces veritables réchapez, & qui ont encore parmy eus des personnes vivantes, qui demeuroient au port, dit à present *de l'Isle à Vache*,
en

en l'Isle Hispaniola, quand les premiers Espagnols y aborderent, n'ont aucun mot de la langue Caraïbe en la leur, ni aucune faſſon de faire, d'où l'on puiſſe recueillir qu'ils ayent jamais eu de communication avec les Caraïbes.

Outre que ceus des grandes Iles, qui pouvoient prendre la fuite pour éviter la tyrannie des Espagnols, avoient bien meilleur conte de ſe retirer aus terres qui étoient au deſſous d'eus, & où les vens reguliers les portoient, que de remonter contre le vent, & ainſi retarder leur fuite, s'expoſer à mille perils de la mer, & allonger leur voyage de vint fois autant. Car c'eſt merveille quand des vaiſſeaux tels que ſont les leurs, peuvent gagner cõtre le vent vne lieuë en vn jour. Et il arrive le plus ſouvent à de bien grands vaiſſeaux qui veulent remonter, qu'ils reculent plus en trois heures qu'ils n'avoient avancé en fix jours. Nous favons de bons Pilotes, qui ont mis trois mois à remonter du *Cul-de Sac*, de Saint Domingue, à Saint Chriſtofle; au lieu que pour deſcendre de-

Saint Christofle à Saint Domingue, il ne faut d'ordinaire que quatre ou cinq jours au plus.

Quant au sentiment que les Caraïbes eus - mêmes ont dès leur propre origine , ignorans les monumens de l'Antiquité, autant que peu curieux de l'avenir , ils croyent la plûpart estre venus des Calibites ou Galibis, leurs alliez & grans amis, Habitans de l'Amérique Meridionale , & voisins des *Aroüagnes* , ou *Aloüagnes* , en cette Contrée , ou en cette Province , qui se nomme communément *Guyana*, ou *Coste Sauvage*. Et ceus qui adherent à cette opinion , se fondent sur la conformité de langage, de Religion, & de mœurs , qui se trouve entre les Caraïbes Insulaires & les Calibites: Bien qu'au reste , cette ressemblance puisse venir en partie de l'alliance & de l'amitié particuliere qu'ils ont entr'eus , en partie du voisinage des Caraïbes du Continent Meridional, & de ces Calibites, & en partie d'autres causes que nous représenterous cy-aprés.

Mais

Mais ces pauvres Sauvages Insulaires ne s'accordent pas entr'eus, dans le recit particulier qu'ils font de leur extraction, & de la cause qui les a portez dans les Iles, & ils ne peuvent dire le tems. Voicy ce que ceux de Saint Vincent, & quelques autres, en ont recité à Monsieur du Montel, & qu'il nous a fait voir dans ses Memoires curieux. Tous les Caraïbes étoient autrefois assujettis aux Aroüagues & obeïffoient à leur Prince. Mais vne partie d'entr'eus ne pouvant plus supporter ce joug-là, se rebellerent. Et afin de pouvoir vivre en repos, éloignez de leurs ennemis, ils se retirerent aux Antilles, qui étoient alors inhabitées, & aborderent premierement en l'île de *Tabago*, qui est l'une des plus proches du Continent. Depuis les autres *Calibites* secouèrent aussi la domination des *Aroüagues*, mais se trouvant assez forts, ou n'ayant pas la même inclination que les precedens, ils demeurèrent en leur pais: Et ils s'y sont toujours conservez jusqu'à present, qu'ils y vivent encore

libres , mais ennemis des *Aroïagues*, ayant vn Capitaine General de leur propre Nation , qui leur commande. Ils sont aussi demeurez jusqu'à cette heure confederez & singuliers amys des Caraïbes.

C'est sur ce recit là même que l'on fonde, & par ce détail que l'on explique le nom de *Caraïbes* , comme s'il signifiot *Rebelles* , soit qu'il ait esté imposé à nos Antillois par les *Aroïagues* , soit que ces Peuples l'ayent pris eus mêmes , pour leur servir d'une espece de trofée , tirant gloire de leur noble soulevement , & de leur genereuse Rebellion , qui les a mis en paix & en liberté. Mais il ne faut autre chose pour montrer que *Caraïbe* ne veut pas dire *Rebelle* , comme le pose entr'autres vn certain Journal d'un Hollandois , sinon qu'il y a plusieurs Colonies en divers endroits de la terre ferme de l'Amérique , soit au Septentrion , soit au Midy, que personne ne pretend , & ne peut pretendre, avoir jamais esté sous la puissance des *Aroïagues*, & qui cependant portent

tent ce nom de *Carâibes*. Que s'ils y en a d'entr'eus qui se soyent rebellez. contre d'autres Souverains, s'étans depuis reconciliez avec eus, & vivans encore aujourduy au milieu d'eus, sous ce nom de *Caraïbes*, ainsi que nous le verrons plus particulièrement tantost, il n'y a nulle apparence, qu'il exprime des *Rebelles*, puisque ce leur seroit vne flétrissure, & vne marque d'infamie.

Mais, ceus qui ont conversé longtems avec les Sauvages de la Dominique, raportent que cens de cette Ile estiment que leurs Ancestres sont sortis de la Terre ferme, d'entre les *Calibites*, pour faire la guerre à vne Nation d'*Aroïagues* qui habitoit les Iles, laquelle ils détruisirent entierement, à la reserve de leurs femmes, qu'ils prirent pour eus, ayant par ce moyen repeulé les Iles. Ce qui fait, qu'encore aujourduy les femmes des *Caraïbes* Insulaires, ont vn langage different de celuy des hommes en plusieurs choses, & conforme en quelque chose à celuy des *Aroïagues* du Con-

tinent. Celuy qui étoit le Chef de cette entreprise, donnoit les Iles conquises à ses confidens. Et celuy qui avoit eu en son partage la Dominique, se disoit *Ouboutou-timani*, c'est à dire Roy, & se faisoit porter sur les épaules de ceus que les Insulaires nomment *Labouyon*, c'est à dire serviteurs.

Il y a si peu de certitude, & tant d'inconstance en toutes ces narrations, & en d'autres semblables que ces pauvres ignorans peuvent faire sur ce sujet, que selon l'avis des plus sages, il n'y a guère d'apparence d'y assoir aucun fondement. En effet, ces Sauvages eus mêmes, n'en parlent qu'à l'avanture, & comme des gens qui reciteroient des songes : tant ils ont été peu soigneus de la tradition de leur origine. Et ils se contredisent & se refutent les vns les autres, par la difference de leurs recits. Nous verrons neantmoins à la fin de ce Chapitre, ce qui, pour sembler probablement, leur avoit donné occasion à la plûpart, de croire qu'ils sont venus des *Calibites*.

Dans

Dans tous ces divers sentimens, que nous avons raportez ou des Escrits ou des discours de plusieurs, il y a cecy de loüable, que ceus qui les mettent en avant, suivent les connoissances qu'ils ont & qu'ils font leurs efforts pour éclaircir & pour développer des veritez anciennes & inconnuës. Mais comme la Relation que nous allons donner de l'Origine des Caraïbes Insulaires, est la plus ample, la plus particuliere, la plus curieuse, & la mieus circonstanciée, qui ait paru jusqu'à present, aussi la tenons nous pour la plus veritable, & la plus certaine, laissant toutéfois à la liberté du Lecteur judicieux, de suivre tel sentiment qu'il jugera le plus raisonnable. Au reste, comme nous devons rendre à chacun la loüange qui luy appartient, le public sera redevable de ces particularitez & de ces lumieres, à l'obligeante communication que nous en a donnée Monsieur *Bristok*, Gentil-homme Anglois, l'un des plus curieux hommes du Mōde, & qui entre ses autres riches connoissances, parle en perfection

la

la langue des Virginiens & des Floridiens; ayant veu dans ses beaux voyages toutes les Iles, & vne grande partie de l'Amerique Septentrionale. C'est par ce moyen, qu'il a appris exactement sur le lieu même, dont nous allons faire mention, & par des personnes intelligentes, & qui luy ont parlé avec certitude, l'Histoire suivante de l'Origine de nos Sauvages, dont il garentira toujours la verité, lors qu'ils en sera besoin.

Les *Caraiibes* sont Originaires de l'Amerique Septentrionale, de la Terre que l'on appelle maintenant la Floride. Ils sont venus habiter les Iles, après estre sortis du milieu des *Apalachites*, entre lesquels ils ont demeuré long-tems. Et ils y ont laissé de leurs gens, qui portent encore aujourduy le nom de *Caraiibes*. Mais leur premiere origine est des *Cofachites*, qui changerent seulement de nom, & furent appelez *Caraiibes*, en la terre des *Apalachites*, comme nous l'allons voir-incontinent.

Les *Apalachites* sont vne Nation puissante

puissante & genereuse , qui subsiste encore à present en la même contrée de la Floride. Ils habitent vn beau & grand país nommé *Apalache*, dont ils ont reçu leur nom : & qui commence sur la hauteur de trente-trois degrez & vint-cinq scrupules , du Nord de la Ligne Equinoctiale , & s'étend jusqu'au trente-septième. Ce Peuple , communique à la mer du grand Golfe de la Mexique , ou de la Neuve Espagne , par le moyen d'une Riviere qui prenât sa source des Montagnes *Apalates* , au pied déquelles ils habitent , après avoir arrosé plusieurs belles campagnes , se vient enfin rendre en la Mer , pres des Isles de *Tacobago*. Les Espagnols ont nommée cette Riviere , *Rio del Spiritu Santo* Mais les Apalachites luy conservent son ancien nom d'*Hitanachi* , qui signifie en leur langue , *Belle & agreable*. Du costé du Levant , ils sont separez de toutes les autres Nations, par de hautes & longues montagnes, qui sont couvertes de nége en leur sommet la plus grande partie de l'année,

ce qui les separe de la Virginie. Des autres costez ils confinent avec plusieurs petis Peuples qui leur sont tous amis & confederez.

Ces Apalachites se glorifient d'avoir poussé des Colonies bien avant dans la Mexique. Et ils montrent encore à present vn grand chemin par terre, par lequel ils disent que leurs troupes passerent pour s'y rendre. Les Habitans du país les nommerent à leur arrivée *Tlatnici*, qui signifie *Montagnars* : car ils estoient plus robustes & plus genereus qu'eus. Ils se placerent en vn quartier pareil à celuy de leur naissance situé au pied des montagnes, en vne terre fertile; où ils bâtirent vne Ville de même forme & figure que celle dont ils estoient sortis, laquelle ils occupent encore aujourduy. Ils s'y sont tellement vnis par mariages, & par d'autres liens de paix, qu'ils ne font plus qu'un Peuple avec eus. Et on ne les pourroit discerner, s'ils n'avoient retenu plusieurs mots de leur langue originaire, qui est la seule difference que l'on y remarque.

Aprés

Après que les Apalachites eurent fait cette peuplade, les Cofachites qui demeuroient plus au Nord de l'Amerique, en vn país marécageus & presque sterile, & qui avoient vécu jusques-là en bonne intelligence avec eux, sachât qu'ils étoient alors dénuéz de leurs meilleurs & plus vaillans hommes, prirent l'occasion qui leur étoit favorable, pour entreprendre sur ces Apalachites leurs voisins, & les chasser de leurs demeures, ou du moins partager avec eux la terre où ils habitoient, après qu'ils s'en seroient rendus maitres. Ce dessein, ayant été ménagé fort adroitement entre les Chefs des Cofachites, ils le publierent puis après par tous leurs villages, & le firent approuver à tous les Chefs de familles, qui au lieu de cultiver & d'ensemencer la terre de *Mays*, au commencement du Printems, comme ils avoient accoustumé de faire chaque année, préparèrent leurs arcs, leurs flèches, & leurs massuës: & après avoir mis le feu en leurs villages, & s'être munis du peu de provisions qu'ils

qu'ils avoient de reste de l'hyver passé, ils se mirent en campagne avec leurs femmes & leurs enfans, & tout le petit bagage qu'ils avoient, dans la resolution de mourir ou de vaincre, puis qu'ils ne pouvoient plus rebrousser chemin, & retourner en vn lieu qu'ils avoient détruit & dépouillé de toutes sortes de commoditez.

En cét équipage, ils arriverent bien tost sur les frontieres de leurs voisins. Les Apalachites, qui ne pensoient à rien moins, qu'à avoir vn ennemy sur les bras, étoient alors occupez à planter leurs *Mays*, & les racines qui servent à leur nourriture ordinaire. Ceus qui demeurent auprès du grand Lac, qu'ils nomment en leur langue *Theomi*, ayant apperceu ceste puissante armée qui venoit fondre sur eux, se retirerent incontinent aus montagnes voisines, & laisserent leurs villages, & leur bestail, à la discretion de l'ennemy; puis ils furent de là au travers des bois, porter la nouvelle de cette irruption, aus villes qui sont dans les vallées, entre les premieres montagnes,

montagnes, où residoit le *Paracouffe*, qui est le Roy du païs, avec toutes les forces les plus considerables de son Etat. Sur cette nouvelle si surprenante, ce Prince, pendant qu'il se preparoit à aller à la rencontre de l'ennemy, fit gagner, par ceus qui se trouverent le plûtoft prêts à cette expedition, les aveniës des montagnes, & mit des embuscades en divers endroits des grandes forêts, qui sont entre le grand Lac & les montagnes, & par lesquelles il faut passer pour entrer en vne belle & spacieuse vallée, qui a plus de soixante lieuës de long, & environ dix de large; où sont les demeures des principaus du païs, & les villes les plus considerables de l'Etat.

Pendant que les Cofachites s'amusoient au pillage des maisons, qu'ils avoient trouvées près du grand Lac, les Apalachites eurent moyen de se preparer à les recevoir. Mais eus, au lieu de prendre les routes & les chemins ordinaires qui conduisoient au plat païs, qui est entre les montagnes comme nous avons dit, après
avoir

avoir laissé les femmes & les enfans près du grand Lac, avec quelques troupes qu'ils détachèrent de leur armée pour les garder, étant guidez par quelques Apalachites qu'ils avoient surpris peschant au grand Lac; furent au travers des bois, des montagnes, & des précipices, où les Chamois n'auroiét pû marcher qu'à grand peine, se rendre tout au cœur & au centre du païs, en vne Province appelée *des Amanites*. Ils surprirent sans resistance les premieres places, qu'ils trouverent gardées seulement par les femmes, par les enfans, & par quelques vieillards qui n'avoient pû suivre le Roy, lequel avec son peuple, étoit allé attendre l'Ennemy, aus décentes ordinaires, qui conduisent au païs.

Les Cofachites, voyans que leur dessein avoit si bien reussy, & qu'il y avoit grande apparence qu'en peu de tems ils se rendroient maitres de tous le païs, puis que leur commencement avoit été si heureux, poussèrent incontinent leurs conquestes plus
outre;

oultre; & ayant des Villes de retraite, où ils avoient laissé de bons hommes en garnison, ils furent au devant du Roy d'Apalache, en intention de le combattre, ou du moins, de l'obliger à leur laisser la paisible jouissance d'une partie du país. L'Apalachite, fut extrêmement surpris quand il apprit que l'ennemy qu'il attendoit aus frontieres & aus avenues acoustumées du país s'étoit déjá emparé d'une Province qui étoit au centre de ses Etats, & qu'il avoit laissé garnison dans les Villes & autres places considerables. Neantmoins, comme il étoit magnanime & courageus, il voulut essayer si le sort des armes luy seroit aussi favorable, qu'il croyoit sa cause bonne & iuste. Il descendit donc avec les siens des montagnes où il s'étoit campé: & après avoir animé ses gens au combat, il attaqua brusquement l'avant-garde des Cofachites, qui étoit venu reconnoître sa contenance. Lors que de part & d'autre ils eurent consumé toutes leurs flèches, ils vinrent aux mains; & ayant pris leurs massuës,

il

il se fit vn grand carnage de deus armées, iusques à ce que la nuit les ayant separez, les Cofachites remarquerét qu'ils auoient perdu beaucoup des leurs en cette rencontre, & trouverent qu'ils auoient à combattre vn peuple plus vaillant, qu'ils ne s'étoient imaginé: & par consequent qu'ils feroient mieus de traiter avec luy à l'amiable, que de hazarder encor vne fois leurs troupes en vn país étrāger.

Ils resolurent donc d'envoyer dès le matin des Ambassadeurs au Roy des Apalachites, pour luy presenter des conditions de paix, & pour en cas de refus (dissimulant la perte qu'ils auoient faite au dernier combat) luy declarer le guerre, & le sommer de se tenir prest à l'instant, pour recevoir leur attaque, qui seroit bien plus rude que celle qu'il auoit experimentée le jour precedent, que leurs forces étoient alors toutes vnies. Le *Paracoussis* d'Apaleche ayant ouï ces Ambassadeurs, demanda la journée pour adviser sur leur proposition de paix. Et en suite, leur ayant aussi demandé
les

les articles & conventions sous lesquelles ils vouloient traiter avec luy, en cas qu'il inclinast à vne paix, ils luy dirent qu'ils avoient quitté leur terre en intention de se placer, ou par amitié, ou par force, en ce bon & gras país qu'il possédoit : Et que s'il agréoit le premier de ces moyens, ils demandoient de faire vn même Peuple avec les Apalachites, d'habiter en leur terre, & de la cultiver ; & ainsi de remplir les places vuides de ceus d'entr'eus qui s'étoient débandez depuis peu, pour aller au loin planter vne nouvelle Colonie.

L'Apalachite assembla son Conseil sur ces propositions ; & en ayant fait l'ouverture, il representa que l'armée des Cofachites leur empeschoit le secours, qu'ils pourroient avoir des autres Provinces, qui n'avoient pas été prestes pour venir avec eus à cette guerre. Que par même moyen le passage des vivres leur étoit entièrement fermé. Que l'ennemy étoit maitre de la Campagne, & que sans coup ferir, il étoit entré en l'vne des meilleures Provinces

Provinces de tout l'Etat , où il s'étoit faisly des places de la plus grande importance. Et que bien qu'en la journée precedente, il eut remarqué la fidelité & la generosité incomparable des siens , à attaquer & à combattre leurs ennemys, sur lesquels ils avoient remporté de tres-notables avantages, toutéfois cét heureux succès avoit été acheté par la perte de ses plus vaillans Capitaines & de ses meilleurs Soldats : Par consequent , qu'il falloit aviser à conserver le reste du Royaume , en épargnant ce qu'il y avoit encore d'hommes d'élite. Et puisque les ennemis propoisoient d'abord des conditions de paix , ce seroit sagement fait d'y entendre , si cela se pouvoit faire sans preiudice de leur gloire, & de la grãde renommée qu'ils s'étoient acquise jusques alors. Qu'au reste , la terre qui étoit deserte en plusieurs endroits , par la transmigration d'une partie de leurs habitans , étoit assez grande & assez fertile, pour les nourrir tous.

Tous les Chefs des Apalachites
ayant

ayant ouï la proposition de leur Roy, & jugeant que ce n'estoit pas la timidité, qui l'obligeoit à pancher du costé d'un accommodemēt avec les Cofachites, veu que le jour précédent il s'estoit trouvé au plus fort de la mēlée : mais que c'estoit le seul desir qu'il avoit de ne les pas exposer temerairement, & de conserver son peuple lequel étoit déjà en proye à l'ennemy, qui occupoit vne des plus florissantes Provinces. Ayant aussi eu advis par quelques coureurs, qui s'estoient rendus en l'armée du Roy par des voyes detournées, & qui venoient des Villes, où les Cofachites avoient leurs garnisons, qu'ils traittoient avec grande douceur & grand respect, les femmes & les vieillards, qu'ils y avoient trouvez; ils soucrivirent vnanimemēt au sentiment du Prince, & répondirēt qu'il falloit entendre à vn bon accord, & faire en sorte que les conditions en fussent les plus avantageuses, que la conjointure presente de leurs affaires le pouvoit permettre. Et après avoir confirmé cete resolutiō par leur *ha ha,*

170 HISTOIRE MORALE
qui est la marque de l'applaudissement
& de la ratification qu'ils ont coûtume
de donner à leurs deliberations, ils
la signifient aus Ambassadeurs des
Cofachites, qui l'attendoient avec im-
patience.

Cette nouvelle estant apportée au
camp des Cofachites, ils la receurent
avecque joye, comme estant conforme
à la fin qu'il s'estoient proposée,
en entreprenant la guerre, & en quit-
tant leur país. Ils deputerent donc sur
le champ des principaus d'entr'eus,
pour cōvenir avec les Apalachites, des
moyens de cette paix, & pour en pas-
ser tous les articles. Ces Deputez, e-
stant arrivez au lieu où le Prince d'A-
palache les attendoit, avec les plus
considerables de sa Cour, assis sur vn
siege plus relevé que les autres, & cou-
vert de riche fourrure, ils furēt receus
courtoisement. Et ayant pris seance, le
Roy leur fit presenter à boire d'vn
certain bruvage nomme *Cassine*, dans
vne coupe dont selon la coûtume il
goûta le premier. Tous ceus du Con-
seil en burent en suite : Et puis on
entra

entra de part & d'autre en traité d'accord, à ces conditions.

Que les Cofachites, habiteroient pisse - melle dans les Villes & les Bourgs des Apalachites. Qu'ils seroient en toutes choses estimez & tenus cōme les Naturels du païs. Qu'ils jouyroient entierement des mesmes franchises. Qu'ils seroient suiets au Roy cōme les autres. Qu'ils embrasseroient la Religion, & les coûtumes du païs. Ou que s'ils aimoient mieus, les Apalachites leur quitteroient la belle & grande Province d'*Amana*, pour la posseder en propre, & en particulier, suivant les limites qui y seroient posées, à condition toutesfois, qu'ils reconnoitroient le Roy d'Apalache pour Souverain, & qu'à l'avenir ils luy seroient tous les ans les hommages raisonnables.

Cet accord fut ainsi arrêté reciproquement, & suivy d'acclamations mutuelles. Et peu de temps après que les Deputez des Cofachites eurent rendu conte de leur negotiation à leur Chef & à son Conseil, & qu'ils eurent pre-

senté le chois qui leur estoit donné, ou de mesler leurs demeures avec les Apalachites, ou de posseder eus seuls & en propre la Province où ils estoient entrez, ils accepterent d'un commun consentement, la propriété de cette Province d'*Amana*, de laquelle le Roy d'Apalache les mit luy même en paisible possession. Les femmes, les enfans & les vieillards, qui y étoient demeurez pendât que les hommes capables d'aller à la guerre, avoient suivy leur Prince, furent transportez dans les autres Provinces, où le Roy leur assigna vne demeure arrestée, pour eus & pour tous les vaillans hômes de cette même Province, qui s'estoient exposez pour repousser l'ennemy, & pour conserver l'Etat. Après quoy, les deus partis posterent les armes: Et les Cofachites furent querir leurs femmes, leurs enfans, leur bétail, leur bagage, & les Soldats qu'ils avoient laissez près du grand Lac de *Theomi*: Et se réjouirent tous ensemble dans les Villes de leur demeure, pour le beau País qu'ils avoient conquis, ainsi qu'ils l'avoient

voient auparavant projeté.

Les Apalachites, nommerent depuis ce tems-là CARAÏBES, ces nouveaux hostes, qui leur étoient arrivés inopinément & contre leur attente, pour reparer la brèche qui avoit esté faite, par la peuplade de leurs gens en vne autre Contrée de l'Amérique. Ce mot de *Caraïbes* signifie en leur langue, des *Gens ajoutez*, ou *survenus subitement & à l'improviste*; des *Etrangers*, ou des *Hommes forts & vaillans*; Comme pour dire qu'un Peuple genereux, qu'ils n'attendoient pas leur estoit survenu, & leur avoit esté ajouté. Et ce nom demeura à ces nouveaux venus, au lieu de celui de *Cofachites*, qui n'a esté conservé que par quelques foibles & chetives familles, qui estoient plus au Nord de la Floride, & qui après la sortie des vrais *Cofachites*, s'emparèrent de leurs Terres, & encore à present, veulent passer sous le nom de ceus qui les ont précédés en la possession de ce país. Pendant que d'autre costé ces vrais *Cofachites* furent re-

H ; connus

reconnus sous le nom de *Caraïbes*, en la Province d'Amana. Et c'est aussi sous ce nom que dorénavant nous parlerons d'eux, & des Colonies qu'ils ont faites depuis ce tems-là.

Ces deux Nations s'étant ainsi vniés pour terminer leur différens, & finir vne cruelle guerre qui les eust pû ruiner toutes deux, vécutent en suite plusieurs années en bonne correspondance l'une avec l'autre. Mais après que les *Caraïbes* se furent acrus en grand nombre en cette terre qu'ils avoient aquisée par leurs armes, ils ne voulurent point embrasser la Religion des *Apalachites* qui adoroient le Soleil, comme nous dirons cy après, ni se trouver à leurs ceremonies, au Temple qu'ils avoient en la Province de *Bémarin*, où étoit la Cour, ni enfin rendre au Roy les hommages qui luy estoient deus, pour la Province qu'ils avoient occupée, suivant leur promesse & leur Traitté.

Ce manquement de parole de la part des *Caraïbes*, & cet acte de félonie,

nié fut le sujet de plusieurs guerres sanglantes, qui survinrent puis après entre ces deux Nations. Les Caraïbes, étoient investis de tous costez de leurs adversaires, qui les resserroient de telle sorte, qu'ils ne pouvoient aucunement s'élargir. Et les Apalachites, avoient au cœur de leur Etat vn cruel & irreconciliable Ennemy, qui les tenoit perpetuellement en alarme, & les obligeoit à estre toujours sous les armes. Pendât quoy ces deux peuples, tantost vaincus & tantost victorieux, selon que le sort de la guerre est journalier & casuel, menoient vne triste vie : Et souvent, pour n'avoir pû cultiver la terre, ou pour avoir fait le dégast dans les champs les vns des autres, vn peu avant la recolte, ils estoient reduits à vne extrême famine, qui faisoit mourir plus de gens entre eus que l'épée.

Ils passerent plus d'vn siecle en ces contestations & en cette guerre. Pendant laquelle les Caraïbes qui avoient pour Chef & pour Roy de leur Natiõ vn de leurs plus vaillans Capitaines

qu'ils nommoient *Regazim*, accrurent leur Etat d'une autre Province qui leur estoit voisine du costé du Midy, & qui s'appelle *Matique*, laquelle perçant les montagnes par vne ouverture, qui reçoit vn torrent descendant des mêmes montagnes, s'étend puis après au Couchant, iusqu'à la Riviere qui prenant sa source au grãd Lac, après avoir formé plusieurs Isles, & arrosé plusieurs Provinces, se va rendre enfin dans l'Ocean. C'est cette celebre Riviere que nos François ont apelée *de May*, & que les Apalachites nomment *Basainim* qui signifie en leur langue, *Riviere delicieuse*, ou *abondante en poissons*. Les Caraïbes ayant ainsi étendu leurs limites, & écarté leurs ennemis, firent pour quelques années vne espece de trêve avec les Apalachites, qui estant fatiguez de tant de guerres, & mattez par la perte d'une Province considerable, entendirent volontiers de leur part à cette cessation d'armes, & de tous actes d'hostilité.

Mais ces Apalachites, qui sechoient
de

de regret de voir leur Etat écorné d'une celebre Province, profitant de l'occasion favorable de cette trêve, tinrent plusieurs fois des conseils secrets comment ils pourroient emporter de plus grâds avantages sur les Caraïbes, qu'ils n'avoient fait iusques alors. Et après avoir reconnu par leurs tristes experiences, qu'ils n'avoient pas beaucoup avancé leurs affaires en attaquant leurs ennemis à decouvert & à main armée, ils se resolurent de les supplanter par finesse; & à cet effet, de chercher tous les moyés de les diviser entr'eux, & de les engager insensiblement en vne guerre civile & intestine. Ce conseil estant reçu & approuvé generalement de tous: leurs Prestres, qui sont parmy eux en grande estime, & qui ont vois en leurs Assemblées les plus importâtes, leur en fournirent bien tost les expediens, & leur en suggererent les moyens, qui furent tels.

Ils avoient remarqué, que ces gens qui les estoient venu surprendre en leur propre Terre, estoient sans Religion, & sans connoissance d'aucune Divinité,

178 HISTOIRE MORALE
à laquelle ils rendissent quelque service public, & qu'ils craignoient seulement vn Esprit malin, qu'ils nommoïét *Mabouya*, à cause qu'il les tourmentoit quelquefois: mais que cependant ils ne luy faisoient nul hommage. Et c'est pourquoy dès les premières années de leur arrivée, pendant lesquelles ils avoient vécu en bonne intelligéce avec eus, ils les avoient voulu induire à reconnoître à leur exemple le Soleil pour le Souverain Gouverneur du Monde, & à l'adorer comme Dieu. Ces exhortations & ces enseignemens avoient fait de fortes impressions dans les esprits des principaux d'entre les Caraïbes. De sorte qu'ayant reçu les premiers principes de cette Religion, pendant les années que leur mutuelle correspondance eut lieu, beaucoup quittoient la Province d'*Amana*, en laquelle ils demeuroient, pour aller en celle de Bémarin, la Capitale des Apalachites, d'où ils montoient en la montagne d'*Oläimi*, sur laquelle les Apalachites font leurs offrandes solennelles. Et à leur imitation

tation ils avoient participé à ces Cere-
monies & à ce Service. Ces Prestres,
que les Apalachites nomment *Iaouas*,
qui veut dire, *Hommes de Dieu*, sa-
voient que les semences de Religion
ne s'étouffent pas si facilement dans
les cœurs des Hommes, & qu'encore
que les longues guerres qu'ils avoient
euës avec les Caraïbes, en eussent
empesché l'exercice, il leur seroit aisé
de rallumer les étincelles de cette con-
noissance, qui estoient cachées sous
la cendre.

La trêve & cessation de tous actes
d'hostilité, qui avoit esté arrestée en-
tre les deus Nations, en presentoit
vne occasion favorable. C'est pour-
quoy les Prestres du Soleil s'aviserent
avec l'agrément du Roy, de faire pu-
blier parmy les Caraïbes, qu'au com-
mencement du mois de Mars, qu'ils
nomment *Naarim* en leur langue, ils
feroient vn Service solennel à l'hon-
neur du Soleil en la haute montagne,
& que ce Service seroit suivy de jeux,
de festins, & de presens, que le Roy
donneroit liberalement aus assistans.

Cette Ceremonie n'estoit pas nouvelle parmy les Apalachites, les Caraïbes ne pouvoient supçonner aucune fraude, ny avoir aucune crainte de surprise. Car ils avoient cette coûtume fort ancienne parmy eus, de faire des prieres extraordinaires au Soleil, au commencement de ce mois de *Naarim*, qui est précisément le tems qu'ils ont semé leurs *Mays*. Ils font ce Service pour demander au Soleil, qu'il veuille faire germer, croître, & meurir ce qu'ils ont confié à ses soins. Et ils pratiquent la même chose, à la fin de May; auquel tems ils ont fait la premiere moisson, pour luy rendre graces des fruits qu'ils croyent avoir receus de sa main. D'ailleurs les Caraïbes savoient que durant ces Fêtes, les Apalachites pendoient au croc les arcs & les flèches; que ce seroit un grand crime parmy eus de porter des armes en leur Temple, & d'y émouvoir la moindre dispute; & qu'en ces jours-là, les plus grands ennemis se reconcilioient & dépositoient toute leur inimitié. Ils ne doutoient aussi nullement

ment, que la foy publique, & la promesse solemnellement faite, ne fût inuiolablement gardée.

Dans cette assurance, ils se disposent à passer à Bémarin au tems assigné : & pour contribuer de leur part à la réjouissance publique, ils se parent le plus avantageusement qu'il leur est possible. Et bien que dès-lors, ils eussent coutume de s'habiller fort à la légère, & de montrer leur corps presque à nud, toutesfois pour s'acomoder aux façons de faire de leurs voisins qu'ils alloient visiter, ils mettēt en œuvres toutes les forrures, les peaus peintes & les étofes qu'ils avoient pour se faire des habits. Ils n'oublient point aussi de peindre d'un rouge éclatant leur visage, leurs mains, & toutes les nuditez qui pouvoient paroître : Et ils se couronnent de leurs plus riches guirlandes, tissües de plumes différentes des plus beaux oiseaux du país. Les femmes, voulant de leur côté prendre part à cete solénité, font tout ce qu'elles peuvent pour se rendre agreables.

Les

Les chaînes de Coquillage de diverses couleurs, les pendans d'oreilles, & les hauts bonets enrichis de pierres luisantes & precieuses, que les torrens charrient avec eus des plus hautes montagnes, leur donnoient vn lustre extraordinaire. En cét équipage les Caraïbes, partie par curiosité, partie par vanité de se faire voir, & quelques-vns par vn mouvement de Religion, entreprenent ce pelerinage: Et pour ne point donner d'ombrage à ceus qui les avoient si amiablement conviez, ils quittent arcs, flèches, & massuës, au dernier village de leur jurisdiction, & entrent en la Province de Bémarin avec vne simple baguette, en chantant & en sautant, comme ils font tous d'vne humeur extrêmement gaye, & enjouiée.

D'autre part les Apalachites les atendoient en bonne devotion: & suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de leur Roy, qui se nommoit *Teltlabin*, la race duquel commande encore à present parmy ce peuple, ils receurent courtoisement tous ceus qui vinrent.

vinrent au Sacrifice. Dès l'entrée même des Caraïbes en leur Province, ils leur firent vn accueil aussi cordial, que s'ils eussent esté leurs freres, & qu'il n'y eust jamais eu de différent entre eus : Ils les regalerent & festinerent tout le long du chemin, & les escorterent jusques à la Ville Royale qu'ils appellent encore maintenant *Melilot* ; c'est à dire *la Ville du Conseil*, parce que c'est la demeure du Roy & de sa Cour. Les Chefs des Caraïbes, furent traittez splendidement au Palais Royal, & ceus du commun chés les Habitans de la Ville, qui n'épargnerent rien, de ce qui pouvoit contribuer à la satisfaction & à la rejoüissance de leurs hostes.

Le jour dedié au Sacrifice du Soleil, le Roy des Apalachites avec sa Cour, qui estoit notablement accreüe par l'arrivée des Caraïbes, & d'un grand nombre d'habitans des autres Provinces, qui estoient venus à la Fête, monta de grand matin sur le sommet de la montagne d'Olaïmi, qui n'est éloignée que

que d'une petite lieuë de la Ville. Ce Prince, selon la coutume du pais, estoit porté dans vne chaize sur les épaulles de quatre grands hommes, escortez de quatre autres de même hauteur, pour prendre la place quand les premiers seroient las. Il estoit précédé de plusieurs jöieurs de flutte & d'autres instrumens de musique. En cette pompe il arriva au lieu destiné à ces assemblées. Et quand la Cere- monie fut achevée, il fit vne plus grande largesse d'habillemens & de fourrures qu'il n'avoit accoustumé de faire en de pareilles rencontres. Sur tout, il estendit sa liberalité à l'endroit des Principaus d'entre les Caraïbes: & à son imitation les plus aisez de son peuple distribuèrent aussi des presens à tous ceus de cette Nation, qui avoient honoré de leur présence leur Sacrifice Solennel. De sorte qu'il n'y eut aucun des Caraïbes, qui ne retournaist content & paré de quelque livrée. Après qu'ils furent descendus de la montagne, on les accueillit encore, & on les traitta, avec toute sorte

forte de témoignages de bonne volonté, en toutes les Maisons des Apalachites, au milieu desquels ils avoient à repasser, pour retourner en leur quartier. Enfin, pour les inciter à vne seconde visite, on leur protesta de la part du Roy & de ses Officiers, qu'ils seroient toujours reçeus avec vne égale affection, s'ils desiroient de se trouver quatre fois l'an avec eux, aus mêmes Ceremonies.

Les Caraïbes estant de retour en leur Province, ne pouvoient assez louer la bonne reception qu'on leur avoit faite. Ceus qui avoient gardé le logis, estans ravis de voir les riches présens que leurs concitoyens avoient rapporté de leur voyage, prenoient dès lors la resolution de faire le même pelerinage, à la premiere Feste. Et le jour qui y estoit destiné estant écheu, il y avoit vn si grand empressement parmy eus à y aller, que si leur Cacique n'y eust mis ordre, la Province eust esté dépourveuë d'habitans. Les Apalachites continuèrent aussi leur
accueil

accueil & leurs liberalitez: & il y avoit vne émulation entre eus, à qui rendroit plus de devoirs aus Caraïbes. Leurs Prestres, qui savoient à quoy devoit enfin aboutir toute cette ruse, ne leur recommandoient rien tant que la continuation de ces bons offices, qu'ils disoient estre fort agreables au Soleil.

Trois années s'écoulerent en ces visites: au bout desquelles les Apalachites qui s'estoient épuisez en liberalitez à l'endroit de leurs voisins, voyans qu'ils avoient puiffamment gagné leurs affections, & que la pluspart estoient tellement zelez au service du Soleil, que rien ne seroit capable de leur faire perdre à l'avenir, les profonds sentimens qu'ils avoient conçeus de sa Divinité, se resolurent, étant incitez à cela par leurs Prestres, à l'avis desquels le Roy & tout le Peuple déferoient beaucoup, de prendre l'occasion de la trêve qui estoit expirée, pour declarer de nouveau la guerre aus Caraïbes, & leur interdire l'accès de leurs ceremonies.

s'ils

s'ils ne vouloient faire comme eux, vne profession ouverte de tenir le Soleil pour Dieu, & s'aquitter de la promesse qu'ils leur avoient autrefois faite de reconnoître le Roy d'Apalache pour leur Souverain, & luy faire hõmage de la Province d'*Amana*, en laquelle ils habitoient, comme la tenant de luy.

Les Caraïbes furent divisez sur cette proposition. Car tous ceus qui étoient portez pour l'adoration du Soleil, furent d'avis de contenter les Apalachites, disant que quand ils n'y seroient pas obligez par leur parole, ils y seroient tenus, pour ne se point priver du libre exercice de la Religion du Soleil, en assistant aus Sacrifices, qu'ils ne pourroient à present abandonner qu'à grand regret. Le Caci-que, & la plupart des plus considerables entre les Caraïbes, disoient, au contraire, qu'ils ne vouloient point flétrir leur reputation, & la gloire de toutes les victoires precedentes, par vne paix honteuse, qui sous pretexte de Religion, les rendroit sujets des Apalachites. Qu'ils étoient nez li-
bres,

bres, & qu'en cette qualité, ils étoient fortis du païs de leur naissance, & s'étoient poussez en vne meilleure terre par la valeur de leurs armes. Qu'il falloit défendre pour toujours cette précieuse liberté, & la cimenter de leur propre sang, s'il en étoit besoin. Qu'ils étoient les mêmes, qui avoient autrefois contraint les Apalachites à leur quitter en propriété la plus considérable de leurs Provinces, qui étoit le centre & comme l'œil de leur Etat. Qu'ils n'avoient rien diminué de cette générosité: Et que tant s'en faut, que cette valeur fust éteinte; qu'au contraire ils avoient accru depuis peu leur iurisdiction, d'une belle & grande étendue de païs, qui les mettoit au large, & leur donnoit jour au delà des montagnes, qui les referroient auparavant. Qu'ayant ainsi écarté tout ce qui pouvoit s'opposer à leurs desseins, ce leur seroit vne lâcheté insupportable, de quitter, sur vn simple prétexte de Religion, & pour la seule curiosité de se trouver à quelques Sacrifices, la possession de ce qu'ils avoient

avoient aquis , avec tant de peine & tant de sang : Enfin , que s'ils desiroient d'adorer le Soleil , il luisoit aussi favorablement en leurs Provinces , qu'en celles des Apalachites. Qu'il les regardoit tous les jours d'un œil aussi gracieux, qu'aucun autre endroit du monde. Et que s'il s'agissoit de luy consacrer vne montagne & vne grotte , on en pourroit trouver parmy celles qui separoient leur Etat, d'avec le grand Lac , d'aussi hautes & d'aussi propres à ces mysteres , qu'étoit celle d'*Olaïmi*.

Ceus 'qui defendoient le Service du Soleil , & qui soutenoient qu'il ne faloit pas s'engager en vne nouvelle guerre , en refusant des conditions qui leur étoient aussi avantageuses qu'aus Apalachites, repliquoient, que puis qu'ils avoient goûté depuis quelques années la douceur de la paix , & qu'ils avoient expérimenté en tant de rencontres la bonté , la candeur, & la generosité de leurs voisins , il n'y avoit point d'apparence de se jeter en de nouveaux troubles, qu'il étoit

si

si facile d'éviter, & même sans perte de la reputation qu'ils s'étoient acquise. Que la reconnoissance que les Apalachites demandoient pour la Province qu'ils occupoient, pourroit être d'une telle nature & de si petite consequence, que leur honneur n'en seroit en rien diminué, ni leur autorité blessée. Que pour ce qui touchoit le Service & les Sacrifices du Soleil, ils n'avoient point de Prestres qui fussent instruits en cette science, & qui en feussent les Ceremonies. Qu'il seroit à craindre, que s'ils vouloient entreprendre d'imiter les *Iaouias* des Apalachites, ils n'attirassent par les fautes qu'ils y feroient, l'indignation de la Divinité qu'ils voudroient servir, au lieu de gagner sa faveur. Que même ils avoient appris, qu'il ne se trouvoit nulle montagne en tout le país, dont ils avoient connoissance qui fust regardée du Soleil d'un aspect si agreable & si dous, que celle d'*Olaimi*: ni qui eust comme elle un Temple cavé dans le roc d'une façon si merveilleuse, que tout l'artificé des hommes, ne
pourroit

pourroit jamais atteindre à cette perfection ; & qu'aussi, c'étoit vn ouvrage des rayons de la Divinité qui y étoit adorée. Que quand on trouveroit vne montagne & vne caverne qui approchast de celle-là, ce qu'ils croyoient neantmoins être impossible, les oiseaus messagers du Soleil n'y feroient pas leur demeure. Et que la fontaine consacrée à son honneur, laquelle produisoit des effets admirables & des guerisons inouïes, ne s'y rencontreroit pas. Et par consequent qu'ils s'exposeroient à la risée des Apalachites, qui auroient toujourns sujet de se glorifier d'une infinité de prérogatives de leur Temple & de leur Service ancien, par dessus ce nouveau qu'ils pretendoient d'établir. Ce party, concluoit de tout cela, qu'il falloit faire vne bonne paix, & assister à l'avenir aus mêmes Ceremonies, qu'ils avoient frequentées pendant la trêve.

Mais ceus qui s'estoient arrestez à des sentimens contraires, ne peurent aucunement être fléchis par toutes ces

ces considerations, ni divertis de la resolution qu'ils avoient prise de ne reconnoître jamais les Apalachites pour Souverains, & de ne pas perdre leur liberté, sous l'ombre d'une Religion & d'une adoration que leurs peres avoient ignorée. De sorte qu'enfin cette contrariété d'avis donna le commencement à deux factions qui se formerent parmy les Caraïbes, comme les Prestres des Apalachites l'avoient prévu. Et parce qu'ils étoient divisez en leur Conseil, ils ne peurent rendre vne responce assurée & uniforme, sur les propositions de guerre ou de paix qui leur étoient faites. Mais chaque party se fortifiant de jour en jour, celuy qui concluoit en faveur de l'alliance avec les Apalachites & de l'adoration du Soleil, s'accroit tellement, qu'il se vid en état d'obliger l'autre à se soumettre à son opinion, ou bien à abandonner la Province.

Ce seroit vn recit trop ennuyeus, de vouloir icy d'écrire tous les maus que cette guerre civile apporta aus
 Caraïbes,

Caraïbes, qui se déchiroient les vns les autres, jusqu'à ce qu'enfin, après plusieurs combats, les Apalachites s'étant joints avec le party qui leur étoit favorable, ils contraignirent l'autre, à prendre la fuite & à vuidier des Provinces d'*Amana* & de *Matique*, pour aller chercher au loin quelque demeure assurée.

Les Caraïbes victorieux, ayant ainsi chassé par le secours des Apalachites ceus qui troubloient leur paix & leur repos, munirent puissamment leurs frontieres, & posèrent aux avenuës les plus vaillans & les plus genereus de leurs corps, pour oster à iamais aux exilez toute esperance & toute pretention de retour. Puis ils contracterent vne tres ferme alliance avec les Apalachites, se soumettant à leurs Loix, embrassant leur Religion, & ne faisant plus qu'un Peuple avec eus. Ce qui dure encore à present : Mais non pas toutefois en telle sorte, que ces Caraïbes ne retiennent leur ancien Nom, comme nous l'avons dé-

ja remarqué au commencement de ce Chapitre, & beaucoup de mots qui leur sont communs avec les Habitans des Antilles : tels que sont entre vne infinité d'autres les termes de *Cakannes* pour dire les menuës curiositez qu'on reserve par rareté, de *Boutou*, pour signifier vne massüe de bois pesant, de *Taumaly*, pour exprimer vn ragout, de *Banaré*, pour dire vn Amy familier ; de *Etoutou*, pour denoter vn Enemy. Ils nomment aussi vn arc *Allouba*, des flèches *Allouani*: vn Etang *Taonaba* : l'esprit Malin *Mabonya*, & l'ame de l'homme *Akamboué*, qui sont les propres termes desquels les Caraïbes Insulaires se servent encore à present, pour signifier les mêmes choses.

Quant aux Caraïbes déchassez de leur terre, par ceus de leur propre Nation, & jettez hors des limites de leur ancienne demeure & de toutes leurs conquêtes, après avoir rôdé prés de la riviere qui prend sa source au grand Lac, & avoir essayé en vain, de s'accommoder avec les Peuples qui habitent

habitent l'vn & l'autre bord , ils resolurent de se faire passage au travers de leur terre , ou par amitié ou par force , & de pousser du moins, les restes de leur condition malheureuse, en quelque país desert , où ils pussent se perpetuër , & relever en toute seureté , les ruines de leur Etat. Dans cette resolutiõ, ils pénétrèrent iusques au bord de la mer , où ayant rencontré des Peuples qui prirent compassion de leur misere , ils hyvernerent auprès d'eus , & passerent en grande disette cette triste saison de l'année. Et comme ils faisoient des regrets continuëls , pour la perte qu'ils avoient faite d'un país si dous & si fertile que le leur , & qu'ils voyoient qu'ils ne se pourroient jamais habituer avec joye , en celuy où leur malheur les avoit releguez , voicy arriver à la coste, au commencement du printems, deux petis vaisseaus qui venoient des Iles *Lucayes*, & qui avoient esté poufsez par les vens à la rade, où nos Caribes avoient passé leur hyver. Il y

avoit en ces 2. vaisseaux, qu'ils nomment *Canos* ou *Piraugues*, environ treize ou quatorze Habitans de *Ciganteo*, qui est l'une des Iles *Lucayes*, lesquels ayant mis pied à terre, raconterent aus habitans naturels de cette côte, comment ils avoient été jettez par la tempeste entre leurs bras. Et ils dirent entr'autres choses des merveilles des Iles où ils demeuroient; ajoutant qu'il y en avoit encore plusieurs au dessus d'eus, en tirant vers l'Orient & le Midy, qui étoient desertes & inhabitées, & que l'on estimoit meilleures que celles-là même, dont ils leur faisoient vn si grand recit. Que quant à eus, ils ne demandoient aus Habitans du pays qu'un peu d'eau, & de vivres, pour pouvoir repasser dans leur Terre, dont ils tenoient n'être éloignéz que de quatre ou cinq journées pour les plus.

Les Caraïbes qui étoient en peine de chercher quelque nouvelle demeure, & qui s'ennuyoient beaucoup de n'avoir point de lieu seur & arrêté, qui les mît à couvert de tant de maus qu'ils

qu'ils souffroient en vne vie errante & vagabonde, ayant oüy dire tant de bien de ces Iles, que l'on assuroit être voisines des *Lucayes*, se resolurent de profiter de l'occasion de ces guides, qui leur avoient été suscitez par vn bonheur extraordinaire, de les suivre lors qu'ils s'en retourneroient, & après qu'ils seroient arrivez en leur Terre, de se placer dans les autres Iles desertes, dont ils leur avoyent oüy faire vn recit si avantageux.

Ils estimoient que l'exécution de cette entreprise, mettroit fin à toutes leurs miseres. Mais ils y rencontroient vn grand obstacle, qui d'abord leur sembloit insurmontable, à sçavoir, le manquement de vaisseaus pour passer la mer, & les porter où ils desiroient aller. Ils se proposoient bien pour remédier à ce defaut, de mettre à bas des arbres, & de creuser le tronc avec du feu, comme faisoient les autres Natiōs, & celle-là même au milieu de laquelle ils vivoient. Mais cet expedient, demandoit vn long - temps

I 3 pour

pour en venir à bout : pendant quoy, ceus qu'ils esperoient avoir pour conducteurs, mediteroient sans doute leur retraite. Et par consequent ils iugerent que le plus court seroit, de chercher des vaisseaus tout prêts. Pour cet effet, ils se disposerent à enlever à la faveur de la nuit, tous ceus que les Nations des rades voisines, & du long des rivieres, qui se venoient rendre à la mer, avoient de préparez en leurs ports, & en état de voguer. Le jour donc étant arrivé du partement des *Lucaïquois*, qui leur devoient servir de guides, nos Caraïbes, qui s'étoient munis auparavant des provisions necessaires, s'assemblerent, le plus secrettement qu'il leur fut possible, le long des rivieres, & des havres, & s'étant emparez de tous les *Canos* ou vaisseaus, qu'ils rencontrerent, se joignirent aus *Lucaïquois*, avec lesquels, sans avoir pris congé de leurs hostes, ils firent voile vers les Iles *Lucayes*.

Le vent ayant été favorable à ces fugitifs, ils arriverent en peu de jours
à

à *Cigateo*, où ils furent reçus fort humainement par les habitans, qui après leur avoir fourny les rafraichissemens necessaires, les conduisirent iusques aus dernieres de leurs Isles, & de-là leur donnerent encore vne escorte, pour les mener à la premiere des Isles desertes, dont ils leur avoient parlé, laquelle ils nommerent *Ayay* & qu'à present on appelle *Sainte Croix*. Ils cottoyerent en faisant ce chemin l'Isle de *Boriquen*, dite aujourd'huy *Porto-Ricco*, qui étoit habitée par vne Nation puissante. Ce fut donc en cette Isle d'*Ayay*, que nos Caraïbes jetterent les premiers fondemens de leur Colonie, & où jouissant d'un dous repos, qui leur fit bien-tôt oublier toutes leurs traverses passées, ils se multiplièrent tellement, que dans peu d'années ils furent contrains de s'étendre en toutes les autres Isles Antilles. Et quelques siecles après, ayant occupé toutes les Isles habitables, ils se pousserent iusqu'au Continent de l'Amérique Meridionale, où ils ont encore aujourduy plusieurs grandes

& nombreuses Colonies, dans lesquelles ils se sont tellement affermis, que bien que les *Yaos*, *Sappayos*, *Paragotis*, *Arouacas*, ou *Arouagues*, qui demeurent en l'île de la Trinité & es Provinces de l'*Orenoque*, les ayent souvent voulu chasser de leurs demeures, & qu'ils leur ayent livré de sanglantes guerres, ils y subsistent en vn état florissant, & entretiennent vne si bonne correspondance & vne si parfaite amitié avec nos Caraïbes Insulaires, que ceus-cy, vont vne fois ou deus l'année à leur secours, se liguant tous ensemble avec les *Calibites* leurs amis & confederez, pour faire la guerre aus *Arouagues* leurs ennemis communs, & aus autres Nations qui leur sont contraires.

Au reste, nous voulons bien croire, que la plûpart des Caraïbes Insulaires se disent descendus des *Calibites* leurs Confederez. Car ces Caraïbes étans moins puiffans que les *Calibites*, lors qu'ils arriverent en la Terre ferme parmy eus, & s'étant depuis alliez avec eus par mariage & par interets

terets communs , ils n'ont fait qu'un peuple , qui s'est mutuellement communiqué le langage & les coutumes particulieres. Ce qui fait , qu'une grande partie des Caraïbes , oubliés de leur Origine, se font acroire qu'ils sont descendus des Calibites. Et il est à presumer , que depuis un tems immemorial , que leurs predecesseurs sont passez du Nord dans les Iles , ils n'ont eu aucune connoissance de leur terre natale, qui les ayant comme vomis hors de sa bouche , & jettez hors de son sein , les traittant comme des rebelles , ne fut pas regrettée de ces pauvres fugitifs , jusques au point d'en conserver precieusement la memoire. Au contraire il est croyable, que pour bannir de leur esprit, le souvenir des maux qu'ils y avoient soufferts , ils en effaçoient les tristes idées , autant qu'il leur étoit possible, & qu'ils étoient bien aises de se glorifier d'une autre Origine. Il pourroit bien estre aussi , que lors que les Caraïbes entrerent dans les Iles,

en venant du Septentrion , elles n'étoient pas tellement desertes, qu'il n'y eut cà & là quelques familles , qui pouvoient y être passées de l'Isle Hispaniola ou de Porto-Rico , lesquelles ils desirerent à la reserve des femmes , qui pouvoient servir à l'accroissement de leur Colonie. Veu nommément, qu'il y a toute aparence de croire que ces Caraïbes étant exilés du milieu des Apalachites , & contrains par le fort des armes, de quitter la place aux victorieux , plusieurs de leurs femmes étoient demeurées parmy ces Apalachites, & les autres de leur Nation , qui s'étoient vnis avec eus. Et de là pourroit estre venuë la difference du langage des hommes & des femmes Caraïbes.

Mais , pour représenter plus particulièrement ces Colonies de Caraïbes au Continent Meridional de l'Amérique , premierement , les Memoires de ceus qui sont entrez dans la celebre riviere de l'*Oneroque*, distante de la Ligne vers le Nord , de huit degrez & cinquante scrupules, disent , que fort loin

loin au dedans du païs, il y habite des Caraïbes, qui peuvent aisément y être passez de l'île de Tabago, celle de de toutes les Antilles, qui est la plus proche de ce Continent.

Les Relations des Hollandois nous apprennent aussi, qu'avançant plus outre vers l'Equateur, on trouve à 7. degrez de cette Ligne; la grande & fameuse riuere d'*Essequebe*, au bord de laquelle sont premierement les Aroüagues, & en suite les Caraïbes, qui ont guerre continuelle avec eus, & qui se tiennent au dessus des sauts de cette Riviere, qui tombe avec impetuosité des montagnes. Et de là ces Caraïbes s'étendent iusques à la source de la même Riviere, & sont en grand nombre, tenant vne vaste étenduë de païs.

Les mêmes Voyageurs nous récitent, qu'à six degrez de la Ligne, on trouve la Riviere de *Sarname* ou *Suriname*, dans laquelle entre vne autre riuere appelée *Ikouteca*, le long de laquelle il y a aussi plusieurs villages de Caraïbes.

Il y a de plus vn grand Peuple de cette Nation , lequel habite vn païs qui penetre bien avant en la terre ferme, & qui aboutit à la côte , sous le cinquième & le sixième degré au Nord de l'Equateur , s'étendant le long d'une belle & grande riviere, qu'on nomme *Maroïyne* , distante seulement de dix huit lieues de celle de *Sarname* , laquelle depuis sa source , traverse plus de deus cens lieues de païs ; où sont plusieurs villages de Caraïbes , qui élisent comme les Insulaires , les plus vaillans d'entre eus pour leurs Caciques , & qui sont d'une stature vn peu plus haute que ces Antillois , ne differant gueres d'eus, sinon que quelques vns couvrent d'vn drapeau leurs parties naturelles , plutôt par parure que par pudeur , ou par honte. Ceus donc qui ont voyagé en ces Contrées, disent que depuis l'embouchure de cette riviere de *Maroïyne* , laquelle est à cinq degrez & quarante cinq scrupules de la Ligne vers le Nord, jusques à sa source, il y a vint journées de chemin : & que dans toute
cette

cette étenduë , les Caraïbes ont leurs villages pareils à ceus des Insulaires.

Nous recueillons encore des Voyages des mêmes Hollandois , que les habitans de ce Continent, parmy lesquels serpente la riviere de *Cayenne*, sont Caraïbes de Nation.

Enfin, ces Caraïbes, ont pû passer au travers des terres de ces Contrées, jusqu'au Bresil. Car ceus qui y ont voyagé assurent , que parmy les Provinces qui sont le long des côtes de la Mer du Sud , il s'y trouve des gens qui portent le nom des Caraïbes , & qu'étant d'un naturel plus hardy & plus entreprenant , plus rusé & plus subtil , que les autres Indiens du Bresil, ils sont en telle estime parmy eus, qu'ils les tiennent pour être douëz d'un savoir plus relevé que les autres. D'où vient, qu'ils déferent beaucoup à leurs avis , & les prient de présider à toutes leurs festes & réjouissances, lesquelles ils ne celebrent gueres, qu'il n'y ait quelcun de ces Caraïbes , qui pour cét effet vont rodant çà & là par les villages, où ils sont receus de tous

206 HISTOIRE MORALE
avec joye , festins , & caresses ; com-
me Jean de Lery l'a remarqué.

Que s'il étoit besoin de confirmer
que ces Caraïbes , répandus en tant
de lieux de la terre ferme de l'Ameri-
que Meridionale , sont de la même
Nation que les Insulaires , on pour-
roit icy mettre en avant , ce qui nous
est constamment rapporté par les deux
Colonies Hollandoises qui sont en
ces costes , assavoir celle de Cayenne
& celle de Berbice , l'une & l'autre
voisines des Caraïbes du Continent,
pour faire voir le rapport & la res-
semblance qu'il y a en plusieurs cho-
ses , de leur naturel , de leurs mœurs,
& de leurs coutumes , à celles des
Indiens Antillois , que nous décri-
rons cy après. Mais il est tems de fi-
nir ce Chapitre , qui sans cela même,
semblera peut-être trop long. Il a été
impossible de le diviser , à cause de
l'uniformité & de l'enchainure de la
matiere: Et la nature du sujet que nous
traitions , ne nous a pas permis d'en
abreger le discours.

Nous ferons même obliger d'ajou-
ter

ter encore vn mot , sur la question que la curiosité de quelcun le pourroit obliger de faire , combien de tems il y a , que les Caraïbes sont passez de la Floride dans les Iles. Et c'est de quoy l'on ne peut avoir de connoissance assurée. Car ces Nations n'ont pour la plus-part , d'autres annales que leur memoire. Mais parce que ces gens-là vivent pour l'ordinaire , plus de six vints ans , on ne doit pas trouver étrange , si les choses qui se sont passées parmy eus , se perpetuent jusques à trois ou quatre generations. Et pour confirmation de cecy , on voit plusieurs hommes & plusieurs femmes entre ce peuple , qui racontent la venuë des Espagnols en l'Amérique , comme si elle étoit d'hier. De sorte , que le souvenir de la sortie des Caraïbes hors de la Floride , & des guerres qu'ils y ont euës , étant encore frais à present parmy les Apalachites , ceus qui les ont ouï discourir , conjecturent qu'il y peut avoir cinq à six cens ans , ou environ , que ces choses là sont avenuës. Que si
l'on

l'on demande pourquoy s'étant accrus si puiffammét dans les Iles, ils ne se sont pas mis en devoir de repasser en la Floride, pour se venger des Apalachites, & de ceus de leur Nation qui les en avoient chassés; on peut répondre, premierement. Que la difficulté de la navigation, qui est fort aisée des Antilles en la Floride: mais fort perilleuse de la Floride aux Antilles, les vents étant ordinairement contraires, leur en a peut-estre fait perdre l'envie. Secondement, Que les Iles ayant vn air plus chaud, & vne terre aussi bonne, & apparemment plus propre à leur naturel, que celle de la Floride, ils ont creu que ceus qui les en avoient chassés, leur avoient, sans y penser, procuré le plus grand bien qu'ils pouvoient desirer; & leur avoient fait trouver, contre leur dessein, vn repos assuré dans leur exil.



CHÂPITRE VIII.

*Digression contenant un Abregé de
l'Histoire Naturelle & Morale
du País des Apalachites.*

Puisque nous avons tant parlé des *Apalachites* au Chapitre precedent, & que plusieurs des anciens *Caraïbes* depuis leurs guerres, ne font qu'un Peuple, & qu'une même République avec eux: il ne fera pas hors de propos, veu que cette matiere est rare & peu connue, de dire quelque chose de l'étendue & de la nature de leur país. Des productions de la Terre, & des singularitez qui s'y trouvent. Des mœurs des habitans, de leur ménage, & de leurs employs. De leur Police, & de leurs Guerres. De la Religion qu'ils avoient autrefois, & de celle qu'ils professent aujourduy. De leurs maladies, & de leurs enterremens, comme nous l'avons recueilli, des excellens & judicieux memoires, qui nous ont esté envoyez, premierement

210 HISTOIRE MORALE
rement en Latin, par *Mr. Bristok*,
puis après, en nôtre langue, par
Mr. Edoüard de Graèves, Chefs &
Directeurs des familles étrangères, qui
sont à présent habituées parmy ce
Peuple.

ARTICLE I.

*De l'étendue & de la nature des
Pais des Apalachites.*

L'Etat des *Apalachites*, contient
plusieurs petites Provinces, dont
les vnes sont en cette belle & spacieu-
se Vallée, qui est bornée des côtés
du Levant & du Nord, par vne chaine
d'hautes montagnes, qui sont con-
nuës dans toutes les cartes, sous le
nom d'*Apalates*: de celuy du Midy, de
la Province de *Tagoüesta*, qui est ha-
bitée par vne nation cruelle & bar-
bare au possible, qui est toûjours en
guerre avec ses voisins: & du Cou-
chant, de la Riviere d'*Hitanachi*,
que les Espagnols appellent, le *Fleuve
du Saint Esprit*, & de quelques pe-
tites

petites montagnes, qui les separent des *Cofachites*, & de plusieurs autres petites Seigneuries, qui sont dans l'aliance, ou sous la protection du Roy d'Apalache.

La plus considerable des Provinces qui sont en la vallée, se nomme *Bemarin*, celle qui la suit s'appelle *Amana*, & la troisième *Matique*. Il est vrai que cette dernière, qui commence dans la vallée, s'étend encore entre les montagnes, & même iusqu'au Midi du grand Lac : qui est connu parmy eus sous le nom de *Theomi*. Les autres Provinces, sont, *Schama* & *Meraco*, qui sont situées entre les montagnes d'*Apalates*, & *Achalaque*, qui est en partie dans les montagnes, & qui s'étend en suite en des marais, qui sont entretenus par les débordemens du grand Lac, qui arrivent reglement deus fois chaque année.

Le País des *Apalachites* étant ainsi divisé en six petites Provinces, qui ont chacune leurs Chefs particuliers, qu'ils appellent *Paracousses*, & qui reconnoissent celuy d'*Apalache* pour leur

leur Souverain : il ne luy manque que le voisinage de la mer ou quelque fleuve navigable , pour avoir tous les plus grans avantages , qu'on sauroit souhaiter à vn Etat , afin de le rendre recommandable. Car il renferme des montagnes d'une vaste étendue , & d'une hauteur prodigieuse , qui sont habitées par tout où elles sont accessibles , d'un peuple vaillant au possible , qui ne vit presque que de sauvagine , qui est abondante parmy ces solitudes. On y rencontre aussi des plaines & des valées qui sont peuplées d'une Nation moins rude & mieux policée , qui cultive la terre , & se nourrit de toute sorte d'excellens fruits , qu'elle produit en abondance. Et enfin l'on y trouve vn grand Lac , & plusieurs marécages , qui y sont fréquentez d'un nombre assez considerable de familles , qui y vivent de leur pesche , & des grains , que le peu de bonne terre leur reste à cultiver , leur peut fournir.

L'air de ces Provinces , n'est point d'une égale & constante temperature ,
comme

comme celuy de la plûpart des Iles que nous avons décrites : mais, le chaud & le froid, les pluyes & le beau tems, y changent alternativement la face de la terre, & y entretiennent vne agreable diversité de saisons. Sur la fin de l'été, & au commencement de l'automne, les tonnerres y sont si frequens & si terribles, que les habitans mourroyent de frayeur, s'ils n'étoyent fassonnez à les entendre. Le vent du Nord, y est aussi tellement impetueux, que ceus qui sont à la campagne, sont souvent contrains de se jeter par terre, jusques à ce que la plus grande furie soit passée.

Le sommet des plus hautes montagnes qui regardent le Septentrion, est couvert de neiges prés de la moitié de l'année. Car elles ne se fondent, que durant les plus grandes chaleurs de l'été: & c'est aussi en ce tems-là, que les torrens qui se forment dans les ravines, faisant sortir les rivieres hors de leurs canaus, inondent les plaines, & causent de grands ravages dans toutes les campagnes : mais, outre
que

que ces débordemens sont bien tost écoulez, ils laissent par tout où ils passent, vn limon, qui engraisse la terre, & la rend fertile à merveille.

Les trois Provinces qui sont dans les Vallées, ont par tout vne terre grasse vn peu difficile à labourer, mais d'vn grand raport. Les Villages & les autres places plus considerables, qui portent le nom de Villes, sont ordinairement bâties sur de petites eminences, qui les garentissent des inondations. Et le terroir qui est à la pente des montagnes, est sablonneus, & tresaisé à cultiver, à cause qu'il est presque par tout arrousé de ruisseaus, & de petites riuieres qui en descendent.

La Terre qui n'est point défrichée, est revétuë d'vne infinité de beaux Arbres, qui recréent merueilleusement la veuë. Ils sont pour la plûpart d'vne hauteur & grosseur demesurée & produisent divers bons fruits, qui seruent à la nourriture & au rafraichissement des habitans. L'on y voit des Cedres, des Cyprés, des Pins, des Chefnes, des *Sassafras*, de toute sorte de

de Palmes , des *Tapaiikas* , qui sont couverts d'une écorce , qui a la couleur & le goût aprochant de la Canelle , & vn grand nombre d'autres, qui n'ont encore point de noms parmy nous.

Quant à ce qui est des Arbres fruitiers, outre les Chatagniers & les Noyers qui y croissent entre les autres arbres des forets : les dernieres familles étrangères qui sont passées à cette terre , & les Indiens qui y sont aussi venus depuis peu, du Golfe d'Hondures , y ont planté en tant d'endroits des Cocos , des Figuiers , des Bananiers, des Grenadiers , des Orangers, des Citronniers, des Pommiers & des Poiriers de differente espece, & même des Cerisiers , des Pruniers , des Pêchiers , des Abricotiers & toute sorte de fruits à noyaux, qui y ont tellement multiplié, qu'à present ils y sont aussi communs qu' en la Virginie , ou en quelques autres des Colonies de l'Amérique Septentrionale.

Les Arbrisseaus & les Plantes qui portent des feuilles , ou des fleurs de
bonne

bonne odeur , comme le Laurier , le Jasmin , le Myrte , les Rosiers , le Romarin & la Sauge y croissent en perfection:de même que les Oeillets, les Tulipes , les Violiers , les Lys, & toutes les autres belles Fleurs qui émaillent les parterres. Les Fraises, les Frambroises , & les Bleuës, croissent dans les bois sans estre cultivées. On y trouve même des Noisettes , des Groseilles rouges & blanches, & vne infinité d'autres petis fruits , qui sont bons à manger.

Le Froment , l'Orge , & le Ségle, qu'on y a semé à diverses reprises & en divers endroits , n'ont poussé que de l'herbe de même qu'aus Antilles. Mais en recompense , il y croist par tout , vne si grande abondance de ris & de toute sorte de millet , de pois, de fèves , & d'autres legumes , que les Habitans des Vallées & des Plaines, en recueillent assez pour leur nourriture , & pour en fournir à leurs voisins qui demeurent aus montagnes, & qui leur aportent en échange , des peaus precieuses de Martes , de Renards,

nards, de Chamois, de Cerfs, d'Ours, de Tigres & de diverses autres bestes sauvages.

Les herbes potageres, les racines, les melons, les cocombres, les citrouilles, & generalement toutes les productions des jardins de l'Europe, y viennent aussi facilement, qu'en aucun endroit du monde, pourveu que l'on prene la peine de les cultiver, & d'avoir de bonne semence.

Entre les Bestes à quatre pieds, qui se voyent dans ces Provinces, les plus ordinaires sont les Cerfs, les Cheureveils, les Sangliers, les Daims, & les Chamoys. Il n'y a point de Lievres; mais les Lapins y sont fort cōmuns, & les Originaires se servent de leurs peaus, qui sont parfaitement blanches, pour faire les paremens de leurs habits d'hyver. Ils les savent aussi teindre en diverses couleurs, afin de donner plus de grace à leurs fourrures. Il n'y a aucun animal farouche dans le plat país, parce que les Indiens qui habitent aus montagnes, étans parfaitement bons chasseurs, leur font

incessamment la guerre, & les repoussent au loin dans les solitudes inhabitables: tellement que les troupeaus de brebis, de vaches, & de chevres, qu'on y a amenez, paissent parmy les prez en toute assurance, sans qu'il y ait personne qui les garde. Mais dans les grandes forets, & au fond des deserts plus éloignez du commerce des hommes, il y a des Ours, des Tigres, des Leopards, vne espeece de Lions plus craintifs, & moins cruels que ceus de l'Afrique, & plusieurs autres sortes de bestes farouches, qui vivent de proye. On y rencontre aussi plusieurs monstrueux & dangereux Reptiles.

Quant aus Oiseaux, il y a presque par tout des Coqs-d'Inde, des poules pintades, qu'on peut à bon droit nommer les faisans du pais, des perdris, des ramiers, des tourterelles, des oiseaux de proye, des aigles, des oyes sauvages, des cygnes, des cannes, des aigrettes, des passereaus blancs, des *Tonatzulis*, des *Paracouffis*, des *Flotiens*, que nous décrirons en l'article suivant, & vne infinité d'autres, qui ont vn plumage merveilleus,

merveilleux, & beaucoup different de celui des mêmes especes, dont nous avons parlé en traitant des Antilles. Les Perroquets n'y sont point frequens, à cause qu'ils ne peuvent pas souffrir le froid. Mais les Indiens, qui demeurent aus contrées plus meridionales, y en apportent assez, pour cōtenter la curiosité des habitans, qui se divertissent à les aprivoiser, & à leur apprendre à parler, comme on fait ailleurs.

Les *Apalachites* n'ont aucune connoissance des Poissons de la mer, à cause qu'ils sont éloignez de la coste, de sét ou huit journées pour le moins: mais ils en peschent vne grande quantité dans les Rivieres & dans les Lacs, qui sont fort nourrissans, d'vn excellent goût, & d'vne figure bien approchante de celle de nos carpes, de nos perches, de nos barbeaus, & de nos brochets. Ils y prenēt aussi des Anguilles, des Ecrevisses, des Crabes, & même des Loutres, qui ont la peau parfaitement noire & luisante, & des Castors, dont ils font de riches bonets, & de belles & precieuses fourrures.

ARTICLE II.

De plusieurs rares singularitez, qui se trouvent dans les Provinces des Apalachites.

LA plûpart des productions de la terre & des eaux, que nous avons spécifiées en l'article precedent, sont communes à toutes les Provinces des Apalachites: mais les singularités, que nous allons décrire en celuy-cy, ne se rencontrent qu'en quelques endroits particuliers, bien qu'elles soyent conuës parmy tous les habitans des autres; à cause de la grande communication qu'ils ont par ensemble, comme étans membres d'un même Etat.

La Province de *Bemarin* est fertile en vne espece de racines fort excellentes, que les Originaires apellent *Oriaëly*. Elles sont pour la plûpart un peu plus grosses qu'une noix, & d'une forme presque ronde. La peau qui les couvre est fort deliée, & d'une couleur vermeille, mais la substance qu'elle envelope est d'un gris blanc, partagé de

de veines violettes. Ces racines sont liées les vnes aus autres par certains petis filamens, déquels elles tirent aussi leur nourriture. Etant cuites sous la cendre, ou bouillies en l'eau, elles ont vn goût agreable & relevé, & vne vertu si puissante à fortifier la poitrine, qu'on a remarqué par vne douce experience, que leur frequent vsage, restitue la chaleur naturelle à ceus qui l'ont debilitée, & qu'il conserve & augmente les forces, & la bonne constitution de ceus qui sont en santé.

Les *Apalachites* ont aussi la connoissâce d'une autre Racine qui croist dans la même Province, qui a vne vertu particuliere pour fortifier le corps après vn long travail. Elle est composée de plusieurs nœuds, qui sont de la grosseur d'un petit œuf de poule. Elle n'est point propre à estre mangée, mais étant formée en boulettes, & séchée à l'ombre, de même que ces chapelets, que l'on forme parmy nous de la racine d'Iris: ils s'en servent à laver les mains & le visage, au lieu de savonnettes, & même ils s'en frotent

tous le corps , quand ils se baignent; dans la creance qu'ils ont , qu'elle a la propriété de délasser les membres, & de les rendre plus souples & plus vigoureux. Ils ont aussi remarqué par l'usage, que ces racines étant bien préparées , communiquent leur odeur aromatique à leurs vêtemens, & qu'elles empeschent toute sorte de vermines de s'engendrer dans leurs fourrures. Ils les nomment *Koymelak*, en leur langue , c'est à dire , les Racines de bonne odeur.

Il croist parmy les buissons de la Province d'*Amana*, vne Plante en forme de chardons , à larges feüilles, qui sont herissées d'un costé de plusieurs épines Les habitans du pais l'appellent *Hyalaitokt*, d'un terme qui signifie, la Plante bien vtile. Elle pousse vn tige, qui est ordinairement chargé vne fois l'an, de deus ou trois testes, qui grossissent comme celles des Artichaus , & sont couronnées d'une fleur de couleur violette , laquelle est divisée en plusieurs petites feüilles languettes & étroites, comme celles du Soucy. Cette

te fleur étant tombée, & la chaleur ayant meury la teste qu'elle couvroit, ce gros bouton s'ouvre en divers endroits, & fait voir par ses fentes, vne espece de cotton extremement doux & delié dont il est rempli. Cette sorte de cotton ou de duvet, a vn lustre éclatant & vermeil comme celuy des roses fraichement épanouies : mais ce qui releve son prix, c'est qu'il conserve cette vive couleur bien qu'il soit exposé au Soleil, & que les vens en fassent leur joiuet. Les étrangers, & même plusieurs des originaires à leur imitation, le recueillent lors qu'il est meur, pour en garnir des matelats, des lits, & des coussins, qui sont beaucoup prizez parmy eus à cause de leur mollesse, & qu'ils n'échaufent point les reins, comme ceus qui sont faits de plumes, ou de laine, ou de cotton.

Dans les montagnes de la Province d'*Achalaque*, qui confine à la Seigneurie des *Cofachites*, il y a vne plante sensitive, qui est l'incomparable entre toutes celles, qui meritent de por-

ter ce nom. Les habitans du païs l'appellent par excellence, *Amazuli*, qui vaut autant à dire, que *la fleur vivante*. Elle n'a point d'autre graine que sa racine, qui a la figure d'un gros oignon de lys, d'où elle pousse un buisson fort touffu, composé de plusieurs feuilles longues & étroites, qui sont semblables à celles du glayeur, hormis qu'elles sôt herissées de tous côtés de certaines petites pointes extrêmement piquantes, qui leur servent de défense. Du milieu de cet amas de feuilles, qui sont d'un beau verd d'émeraude, qui recrée merveilleusement la veüe, il s'élève un tuyau de la grosseur d'un pouce, qui durant le Printems, jusques au commencement des plus ardes chaleurs de l'Esté, est chargé d'une seule fleur, agreable à la veüe, & de bonne senteur, laquelle étant épanouye, est un peu plus large, que les plus grandes Peonnes. Ses feuilles qui sont de la couleur de pourpre, sont parsemées de plusieurs points jaunes, qui paroissent comme autant de petites étoiles : & pour le dernier

trait

trait de sa beauté, elle pousse de son sein, vne forme de clochette, émail-
lée de tout autant de couleurs, qu'on
en admire en l'arc en ciel: & au mi-
lieu de cette coupe, on voit vn petit
fruit vermeil au possible, de la gros-
seur d'vne cerise sans noyau, qui est
fort delicat au goût, ce qui fait que les
Oiseaux en sont fort friands. Mais ce
qui est de plus merueilleux en cette
belle Fleur, & qui luy a aquis le nom
qu'elle porte, c'est, qu'elle se tourne
tôujours du costé du Soleil, qu'elle se
ferme lors qu'il se couche, & s'épa-
nouit quand il se leve, & que pour
vn surcroist de merueille, elle ne peut
souffrir d'estre touchée de la main; ni
en ses feüilles, ni en sa fleur, & parti-
culierement en son fruit, qui est côme
le petit cœur de ce rare composé, que
toutes ses feüilles, qui sont armées
d'épines, comme nous l'avons repre-
senté, ne se recoquillent côme par de
certains résort secrets & naturels, pour
enveloper la main, & se mettre en état
de repousser la violence. Mais après ce
foible & inutile éfort, qui n'est be

qu'a enlacer de petis oiseaus , qui ont l'assurance de s'en aprocher , & non pas assez de force pour rompre ces filets , cette admirable fleur se flétrit en vn instant avec ses feuilles , sans reprendre jamais sa premiere vigueur. De sorte , qu'un leger atouchement est capable , de faire perdre en vn moment , non seulement toute la grace & tout le lustre , mais encore la vie à ce petit miracle de la nature. Mr. de Graèves , de qui nous tenons cette naïfue description , de même que le crayon de cette plante incomparable , que nous avons fait tirer au racourcy , dans les Payfages de la Ville de *Mélot* , & de la montagne d'*Olaimy* , pour enrichir cette seconde édition de nôtre Histoire , nous assure , qu'on a essayé à plusieurs fois de transplanter son oignon dans des jardins particuliers , & qu'on a même apporté du lieu où elle croist , autant de terre qu'il falloit pour l'entretenir : mais qu'après tous ces soins & toutes ces precautiôs , au lieu de pousser le tige il s'est pourri. Ce qui fait croire que cette merveilleuse

leuse Plante, qui ne se plait qu'aus montagnes & dans les lieux les plus éloignez du commerce des hōmes, ne peut estre élevée en vn autre air, qu'ēn celuy où elle a pris sa naissance; ni arrachée de son propre terroir, sans qu'elle perde la vie.

Les Provinces de *Benarim* & de *Meraco* sont fertiles en certains Arbres que les Originaires nomment *Labiça*, c'est à dire vn *Ioyau*, à cause sans doute qu'ils en tirēt leurs colliers, leurs bracelets, & la plûpart de leurs plus precieuses richesses. Ils sont de la grosseur & de la figure des Lauriers, excepté que leurs feüilles qui sont dātelées par le bout, sont d'vn verd plus gay. Ils portent aussi au Printems des fleurs fort approchantes de celles des abricotiers, qui se sechent & tombent sans estre suivies d'aucun fruit: mais en recompense, le tronc & les plus grosses branches de ces Arbres, suent vne espece de *Copal*, ou de gomme precieuse, de bonne odeur, & d'vn jaune pâle, à laquelle on peut donner telle figure que l'on desire, quand elle

est nouvellement recueillie. Mais étant exposée au Soleil, ou gardée quelque tems en lieu sec, elle se durcit en telle sorte, qu'elle ne se peut disoudre ni à la pluye, ni même dās l'eau chaude. Pour avoir cette liqueur ghante & épesse, en plus grande abondance, les Habitans de ces Provinces-là font au Printems des incisions en divers endroits du tronc, & des plus grosses branches de ces Arbres, puis de trois en trois jours, ils vont recueillir les gouttes qu'ils y trouvent pendantes, desquelles ils forment des bracelets, des colliers, des pendans d'oreilles, des boutons, des jettons, & même de petites boëttes de diverse figure & capacité, & des medailles sur lesquelles ils impriment diverses effigies, avant que cette riche matiere, qui est comme vne espece d'Ambre, se durcisse. Toutes ces curiositez sont en grande estime parmi ce pauvre Peuple, & y tiennent le même rang que l'or & l'argent entre nous. Ils s'en servent aussi, au lieu de monnoye, pour entretenir leur cōmerce, cōme nous le dirons en son lieu.

Mais

Mais, entre tous les plus beaux Arbres, qui croissent dans ces Contrées, ils font vn état particulier d'vne espede de Cedres de tres-agreable odeur, qui ne se trouve communément, que dans vne belle Vallée, que les Originaires de la Province de *Matiques*, ont nommée *Bersaykaou*, qui signifie en leur langue, la *Vallée des Cedres*. Ces Arbres poussent leur troncs fort droits, & fort hauts, avant qu'ils s'épandent en branches. Leur bois est sans nœuds, de couleur de citron, & si solide, qu'on le peut polir, & en faire toutes sortes de beaux ouvrages de menuiserie, qui ont vn lustre éclatant comme l'or bruni, & vne si douce & si agreable senteur, qu'elle a la vertu de fortifier le cerveau, & de parfumer tout ce qu'on reserre dans les coffres, qui sont faits de ce precieus bois, sans crainte qu'il s'y engendre aucune vermine.

La Province de *Bemarin*, & cette Vallée dont nous venons de parler, sont encore tres-renommées, pour les rares Oiseaux qui s'y trouvent,
dont

dont les plus considerables sont les *Tonatzulis*, qui chantent, aussi melodieusement que nos Rossignols. Ils sont de la grosseur & presque de la figure des Chardonnerets: mais ils ont le ventre & les ailes d'un jaune doré; le dos, d'un bleu celeste, qui s'étend jusques à la queue. La teste d'un plumage entremêlé de toutes les couleurs, dont le reste de leur corps est revêtu, & le bec & les serres de couleur d'ivoire. Ces peuples croyent, comme nous le dirons tantost, que ces Oiseaux, qui sont si pompeusement parez, sont les messagers du Soleil, & qu'ils sont particulièrement consacrez à chanter ses loüanges, aussi le nom qu'ils leur ont donné, signifie en leur langue, *vn Chantre*, ou *Musicien du Ciel*.

Après le *Tonatzuli*, que nous venons de décrire, le plus rare & le plus merveilleux de tous les Oiseaux, qui sont en estime parmy ces Nations, est celui qu'ils nomment *Paracouffe*, c'est-à-dire, le *Roytelet*. Il est de la grosseur de ces petis Perroquets, que nos Insulaires

fulaires apellent *Perriques* : mais, il n'a pas le bec crochu, son vol est aussi plus roide, & de plus longue portée; & au lieu d'un ramage importun, & d'un même ton, il a vne voix fort douce, qui contente merveilleusement l'oreille, à cause qu'il la fait conduire selon les regles d'une musique naturelle, qui n'a point de mauvais acords. Il est timbré d'un pennache, d'où il sort encore vne petite aigrette, qui est comme le plus riche fleuron, qui termine sa couronne. Ses yeus, sont comme deux rubis enchassés. En vn chaton d'or, émaillé de blanc. Sa teste & son col, sont enrichis d'un duvet de toutes les plus vives couleurs de la nature, qui representent vn changeant admirable. Il a sous le col, vn petit cordon noir, qui luy donne vne grace merveilleuse. Son ventre & le dessus de ses ailes, sont diversifiés de jaune & d'incarnat. Son dos, & les grosses plumes de ses ailes & de sa queue, sont d'un jaune doré, partagé de noir, & de couleur de feu, par vn mélange en forme d'écailles,

cailles , qui ont vne tres - accomplie proportion. Ses jambes sont orangées, & la corne de son bec , & l'extrémité de ses serres , sont de couleur brune , tirant sur le violet. Le port, & le corsage de cet Oiseau, montrent assez qu'il a quelque sentiment de gloire, & qu'il fait tenir son rang parmy les autres, pour se voir revêtu de tant de vives couleurs, & si avantageusement paré. De sorte qu'il faut avoüer, que c'est avec raison que les Apalachites, luy ont deféré la couronne, & le titre de Roy, entre tous les autres Oiseaux, qui se voyent dans leurs Provinces.

Le grand Lac , qui est connu parmy eux , sous le nom de *Theomi* , & celuy qui est dans la vallée de *Bersaykaou*, ont aussi plusieurs rares Oiseaux, tels que sont les Flammans & les Aigrettes , que nous avons déjà décrits au premier Livre de cette Histoire. Mais celuy qui merite d'estre particulièrement considéré , entre ceus qui hantent les rivieres & les marais , est celuy , que les Originaires du pais nomment *Flotien* , il est de la grosseur
d'une

d'une Aigrette, & d'une forme toute pareille. Ses ailes, son dos, & les plumes de sa queue, sont chamarrées comme par écailles, de gris, de blanc, & de noir, & bordées d'un petit filet rouge. Sa teste est couverte de petites plumes noires & luisantes, qui luy font come une toque; & quant au reste de son plumage, il est parfaitement blanc. Il prepare au Printems son nid dans les roseaux, de même que les Poules d'eau. Il le couvre par dessus avec une singuliere industrie, ne laissant qu'une petite ouverture du costé du midy, par laquelle il peut entrer & sortir. Il le garnit par dedans d'une fine mousse, & de diverses petites plumes, qu'il va recueillir çà & là parmy les buissons, où il a coûtume d'en trouver: & après avoir ainsi preparé & agencé son lit mollet, il y pose ses œufs, & y éclost ses petis, pour perpetuer son espece.

Parmy les *Cofachites*, qui sont les bons voisins & alliez des *Apalachites*, il y a dans les plus hautes montagnes de leur Province, une Caverne merveilleuse, en laquelle les eaus ont
 façonné

fassonné, toutes les grotesques & les raretez les plus exquisés, que la curiosité la plus difficile à contenter, sauroit desirer pour son divertissement. L'on y admire particulièrement vn certain endroit, où les eaus tombant en partie sur vne pierre dure au possible, & distilant aussi gouttes après gouttes de differéte grosseur, dans vn bassin qu'elles ont formé, font vne musique si acomplie, qu'a peine y a - il aucune harmonie, qui luy soit preferable.

On trouve aussi parmy les montagnes des Provinces de *Schama*, & de *Meraco*, du Cristal de roche, & quelques Pierres rouges, & éclatantes, qui ont vn feu assez brillant, pour passer pour vne espece de Rubis. Il y a aussi des mines de Cuivre, mais elles ne sont par encore découvertes. Ce qui confirme cette opinion, est qu'on y rencontre du sable doré, qui a vn si grand lustre; qu'on le prendroit pour du tres-fin or, quand les torrens qui le charrient des montagnes à la plaine, le laissent sur le bord des Rivieres parmy le sable; mais, les Orfevres l'ayant

l'ayant voulu mettre à l'épreuve, il s'est presque entierement evaporé au feu, & même ce peu qui est resté dans le creuset, ne peut passer, que pour du plus fin Cuivre.

Pour la clôture de toutes les raretez & singularitez qui se trouvent parmi les Apalachites, il ne faut pas oublier de faire la description, de la celebre Vallée de *Bersayk aou*, de laquelle nous avons déjà dit quelque chose. Car c'est l'une des plus agreables, & des plus propres à recevoir des Habitans, qui se trouvent non seulement en la Floride, mais encore en toute l'Amerique Septentrionale, soit qu'on ait égard à la fertilité de son terroir, aus claires sources qui l'arrousent, aus excellens arbres qui la revétent si magnifiquement, & sur tout aus Cedres tres-precieux, qui luy ont aquis le nom qu'elle porte, de *Vallée des Cedres*, qui est l'interpretation du terme, dont les Originaires se servent, pour la distinguer d'avec les autres; ou que l'on veuille considerer la chasse & la pesche, qui s'y peuvent faire fort avantageusement,

ment, ou la facilité de la fortifier avec peu de frais, & la rendre du rang des places que l'on dit estre imprenables.

Cette Vallée est située en vn air fort temperé, entre les trente-quatre & trente-cinquième degrez au deçà de la Ligne, & presque au centre des renommées montagnes d'*Apalates*, qui l'entourans de tous costez, ne luy laissent qu'une petite ouverture, laquelle après plusieurs sinuositez fort étroites, se vient enfin rendre dans la Province de *Matiques*, qui s'étend comme nous l'avons déjà dit, & dans la plaine & dans les mêmes montagnes. Elle est couverte presque par tout de beaux Arbres de *Cassine*, dont la plûpart des Floridiens font ce breuvage si excellent & si sain, qui est tant prisé parmy eux. Il y a aussi des Chênes d'une grosseur & d'une hauteur extraordinaire, qui portent des glands si doux, qu'ils sont autant prisés que les Chataignes: & vn si grand nombre de cette espece de Cedres precieus dont nous avons parlé cy dessus, qu'ils ont donné à cette Vallée le beau nō qu'elle

le porte. Tous ces beaux Arbres y sont rangez par les sages mains de la nature, en vne distance si bien proportionnée, qu'on diroit qu'ils y ayent esté plantez à dessein d'aller par tout à cheval, & sans aucun empeschement.

Cette agreable Vallée a environ neuf lieuës de long, à prendre du Nord au Sud, sur vne largeur inegale. Car en quelques endroits, elle s'étend jusques à trois lieuës, & aus plus étroits, elle en a du moins vne & demye. Elle est arroulée par tout de plusieurs petis ruisseaus d'eau vive, qui de la pente des montagnes, où ils prennent leurs sources, se viennent rendre dans vne belle Riviere, qui commence au pied de la plus haute montagne du costé du Nord, & après avoir serpenté cette Vallée en sa longueur, vient enfin se perdre dans vn grand Lac, qu'elle forme au Sud, qui a environ deus lieuës de tour.

Ce Lac a cecy de merueilleus, qu'e-
tant entouré de toutes parts, d'une
chaine continuë de hautes & sourcil-
leuses montagnes, qui luy font par
tout

tout vn rampart inpenetrable, excepté du seul costé, par où la Riviere s'y décharge: son bassin paroît neantmoins en tout tems également rempli; bien que la Riviere qui le forme, soit souvent demesurément enflée, & que les torrens, qui roulent leurs eaus de toutes les montagnes voisines, s'y precipitent avec impetuosité, lors que les neiges se fondent, & durant les grandes pluyes du Printems & de l'Automne. Cette égale constitution des eaus de ce Lac, qui se contiennent toujours dans leur lit, fait croire avec raison, à tous ceus qui voyent cette merveille, que dans les racines de ces hautes montagnes, qui le bornent presque de toutes parts, il y a des abysses, & des concavitez si profondes & si vastes, qu'elles sont capables d'engloutir toutes ces eaus, qui sans doute après avoir traversé ces conduits sousterrains, vont faire leur sortie, en quelque autre endroit de ce nouveau Monde.

La Riviere qui compose ce Lac, faisant son cours depuis sa source, & rencontrant

rencontrant en trois endroits differens , quelques petites eminences de terre, armées de rochers , se divise en deus branches , & se reunit autant de fois en vn même canal : & ainsi, elle forme en son sein trois petites Iles, extremement belles, qui sont aussi enrichies de Cedres & d'autres arbres, qui leur conservent vn ombrage perpetuel. Elle est aussi abondante en Ecrevisses , & en plusieurs sortes d'excellens Poissons. Le Lac en nourrit aussi vne infinité, qui en vne saison de l'année , montent jusques à la source de la Riviere, puis redescendent dans le vaste sein d'où ils estoient sortis, s'ils ne tombent dans les nasses des Pescheurs, qui leur dressent pour lors des pieges. On trouve aussi sur le rivage du Lac , & en divers endroits du bord de la Riviere, des Loutres & des Castors , qui sont fort estimez non tant pour leur chair , qu'à cause de leurs precieuses dépoüilles.

○ On rencontre aussi parmy les montagnes, qui font vne si forte ceinture de murailles naturelles à cette Vallée,

vne

vne espece de Chamois, ou de petites Chevres Sauvages, qui se coulent quelquefois par les precipices & les fentes des rochers dans la plaine; mais aussitost qu'elles aperçoivent des hommes, elles regaignent les montagnes avec vne agilité incomparable. Les Apalachites les nomment *Ako-ueyas*, elles ont la teste fort petite, à proportion du reste du corps; le col droit & élevé, les yeus gros & vifs, le poil blanc & assez long, pour pouvoir estre filé. Leurs cornes sont fort petites, & recourbées sous les oreilles. Leurs pieds sont partagez en quatre ongles, dont il y en a trois sur le devant, & le quatriéme, qui est plus large & plus gros que les autres, tourne en arriere. Ces Chevres sont si legeres à la course, & lors qu'elles sont poursuivies, elles s'élancent avec tant de roideur & de vitesse de rocher en rocher, qu'elles semblent plutôt voler que courir. Ces animaux ont aussi vne si grande chaleur naturelle, que par tout où ils se couchent, durant même les plus grandes froidures de l'hyver,

l'hyver, la glace & la neige y sont incontinent fonduës. C'est aussi à cet indice, que les Chasseurs reconnoissent leur giste, & qu'ils prennent occasion de leur y tendre des lacets. Leur chair est tres-bonne, courte & la plus delicate de toutes les venaisons de la Floride: & leur peau estant bien preparée, resiste à la pluye, & a la propriété de même que celle du *Veldre*, d'échauffer tellement ceus qui en sont couverts, qu'ils peuvent passer les glaces, & parmy les neiges, sans estre incommodé de la rigueur du froid. Tous ceus aussi, qui sont travaillez de fluxions froides, ne scauroyent desirer vn plus dous & plus souverain remede, pour en estre soulagez.

Cette Vallée, n'est pas seulement fréquentée des Chasseurs de la Province de *Matiques*, qui y ont déjà bâti des Villages, mais même du *Paracouffe* d'Apalache, qui y va tous les ans vne ou deus fois, prédre le plaisir de la chasse, parce qu'elle est tres-abondante en Cerfs, en Renards, en Sangliers,

& en vne infinité d'autres bestes fau-
 ves, qui sont recherchées par ces Peu-
 ples , non tant pour leur venaison,
 qu'à cause des peaus & des precieuses
 fourrures qu'ils en tirent , & qui sont
 estimées entre eus, pour de grandes ri-
 chesses.

Au reste, cette Vallée n'ayant qu'v-
 ne entrée fort étroite qui soit con-
 nuë iusqu'à present, peut estre facile-
 ment preservée des ravages, que les
 Barbares font souvent dans tout le
 plat país des terres voisines, & au be-
 soin , elle pourra servir de retraite as-
 surée, & de vaste & ample Citadelle
 aus Apalachites , à l'encontre de tous
 ceus qui voudroyent troubler le repose
 dont ils jouissent parmy ces agreables
 solitudes , où la providence les a fait
 naistre. Nous aprenons aussi des der-
 niers memoires de Mr, de Graèves,
 qu'ils ont dessein , d'y transporter les
 principales forces de leur Etat, la Mai-
 son Royale, les Colleges, & tous les
 autres ornemens de leur Ville Capi-
 tale , & d'y en bastir vne autre de
 plus grande étenduë que celle de
Melilot,

Melilot, suivant le plan, qui en a esté dressé depuis quelques années, par vn Capitaine Irlandois, qui s'entend parfaitement bien à l'Architecture, & aus Fortifications: & que dans l'esperance de venir à bout de ce genereus projet, ils ont déjà bâti vn petit fort à l'embouchure de cette Vallée, pour s'en conserver la propriété.

ARTICLE III.

Du Corps des Apalachites, & de leurs Vêtemens.

LEs *Apalachites*, sont pour la plûpart de grande stature, de couleur olivâtre & bien proportionez de corps. Ils naissent tous assez blancs; mais ils changent la couleur naturelle de leur peau, par le frequent vsage d'vn certain onguent, qu'ils compo- sent avec de la graisse d'Ours, & la racine d'vne Herbe, qui a la vertu de les endurcir contre le chaud & le froid. Ils ont tous les cheveux noirs & longs, & ce leur est côme vn prodige, de voir quelques étrangers, qui les ont

L 2 blonds,

blonds , & naturellement bouclez & frisez. Ils n'ont point de barbe, & s'il leur en vient quelques poils , ils les arrachent avec vn grand soin , & de même que les Caraïbes Insulaires, ils apliquent promptement à l'endroit quelque huile caustique, qui a la vertu de refermer les pores , & de brûler les racines du poil, afin qu'il ne puisse plus recroistre.

Les hommes & les femmes , ont vne curiosité égale, d'entretenir leurs cheveux dans vne grande netteté , & de les tresser fort proprement ; toutefois avec cette difference, que les femmes les agencent sur le sommet de leurs testes , en forme de guirlande, au lieu que les hommes, les tiennét d'ordinaire liez & entortillez en deus floquets, qui pendent derriere leurs oreilles : pour n'auoir rien qui les empesche , de bander & de tirer leurs arcs: mais aus jours de parade & de rejoyissance , ils en laissent floter vne partie sur leurs épauls, ce qui leur donne vne fort bonne grace.

Les Habitâs des montagnes, coupent
entierement

entierement les cheveux du côté droit, & laissant croistre les autres, ils les recoquillent & les ramassent sur le haut de leur teste, en forme de creste, qui panche vn peu sur l'oreille gauche. Ils n'ont aussi pour la plûpart, aucun vsage de bonets, ni de chaussures, & quant aus autres parties de leurs corps, ils les couvrent de dépouilles de Tigres & de Leopards, ou de peaus de Cerfs & de Chevres sauvages, fort proprement cousûes en forme de casques, qui leur batent jusques - aus genous, & qui ont des manches qui ne passent point le coude.

Ceus des autres Provinces, qui sont situées au pied des montagnes d'*Apalates*, alloient autrefois nuds depuis le nombril en haut, durant tout l'esté: & en hyver, ils portoient des manteaus de peaus, enrichis de fourrures, mais aujourduy, ils sont en toute saison honestement couverts. Car pendant les chaleurs, ils ont des habits fort legers, qui sont faits de cotton ou de laine, que les femmes sçavent filer, pour en composer en suite sur des

métiers , plusieurs sortes de petites étofes bigariées de diverses couleurs, qui sont de durée , & agreables à la veüe. Mais durant l'Hiver, qui est souvent assez rude , ils sont tous habilez de diverses peaus , qu'ils savent aprester aussi proprement, que les plus experts Peletiers de l'Europe. Ils laissent à quelques vnes , le poil ou la laine, qui leur servent de fourrure ; & ils passent les autres & les laissent vnies des deus côtez , afin d'y peindre des fleurs , ou quelques figures, léquelles ils relevent avec des couleurs si vives, & si bien apliquées , qu'elles paroissent de loin , comme de la broderie bien exquise. Ils ont aussi appris des étrangers qui sont parmi eus, à tanner les peaus de bœufs & de cerfs , pour en faire des souliers & des botines.

Les hommes mariez , portent des bonets dé peaus de Loutres , parfaitement noires & luisantes. Ils les font assez hauts , & leur laissent vn bord large de trois pouces ou environ, qui aboutit en pointe par devant , & l'vn des côtez est enrichi d'vn bouquet de plumes.

plumes d'aigrettes, ou de quelque autre oiseau, qui sont en estime parmi eux. Les Femmes, se couvrent aussi la teste, avec des coëffes qui sont bordées de quelque riche fourrure grise ou noire, mais les jeunes hommes & les filles, n'ont en tout tems aucun autre ornement de teste, que leurs propres cheveux, cordelez & tressez curieusement, comme nous l'avons représenté cy dessus.

Ceux du commun, n'ont pour tout habillement, qu'une Casaque à courtes manches, sur une petite chemisette de Chamois, qui leur descend jusques aux genoux. Cette Casaque qui leur couvre le gras de la jambe, est liée sur les reins avec une ceinture de cuir, qui est ornée en divers endroits d'un ouvrage, qui semble estre fait à l'aiguille. Mais les Chefs de famille portent encore par dessus, une sorte de manteau sans collet, qui ne tombe par devant, que sur le nombril; bien que par derriere, il pende presque jusques à terre. L'habit des femmes de la même condition, est fort aprochant de

celuy des hommes, hormis que leurs robes couvrent la cheville du pied, & que leur manteau, qui est entierement fermé par devant, a deux ouvertures aus côtez, par où elles passent les bras.

Le Paracouffe, les Gouverneurs des Provinces, les Capitaines, & generalement tous les Officiers, qui frequentent la cour de *Melilot*, sont habillez beaucoup plus richement, & plus curieusement que le commun. Car au lieu que ceus-cy sont couverts sur la peau d'une chemisette de chamois, ceus-la, qui ont à present la connoissance & l'usage des toiles de cotton & de lin, se servent de chemises fort amples, dont les bords des collets & des manches, sont brodez de soye de diverses couleurs: & quant à leurs robes, elles sont enjolivées en esté, de plusieurs listons en forme de passemens, & en hyver, de fort exquises & rares fourrures, qui les enrichissent, & qui paroissent comme par divers étages. Ils se ceignent aussi d'une ceinture de soye, ou de quelque
autre

autre riche étoffe : & lors qu'ils veulent paroistre en leur plus grande pompe, & avec leurs habits de ceremonie, ils se chargent par dessus tout cela, de cette sorte de long manteau, dôt nous avons déjà parlé, ou s'ils ne veulent point estre tant embarassez, ils se parent seulement d'une espece de casaque à larges manches, qui est ouverte par devant, afin de faire voir leurs autres habits, & sur tout, vne lame d'argent ou de fin cuivre, de la largeur de la paume de la main, qu'ils portent sur leur poitrine, comme vne marque de leur noblesse, ou si vous voulez comme le collier de leur ordre.

Ils sont aussi fort curieux d'avoir des Toques de grand prix, soit que l'on considere les belles peaus & les riches fourtures dont elles sont faites, ou qu'on ait égard aux plumes, & aux riches cordons qui les embelissent. Ils n'ont pas encore l'usage des bas de chausses, ni des gants : mais ils portent des botines & des souliers, qui leur tiennent le pied serré, & qui peuvent passer pour bié faits, en vn pais, où

les arts ne sont encore qu'en leur naissance.

Les *Iaoïas*, qui sont les Sacrificateurs du Soleil, & les Medecins de ce peuple, sont aussi discernés par des vêtements, qui leur sont particuliers: & bien que la matiere & la forme, en soit ridicule & grotesque au possible, ils croient neantmoins, qu'il n'y a rien qui soit plus seant à la gravité de leur profession, ni qui soit plus capable de leur attirer le respect & l'admiration des autres Ordres. Ces habits consistent en vne longue robe, qui est faite de peaus de diverses bestes sauvages, coupées par bandes de largeur inegale, dont les poils de différentes couleurs, representent au dehors vn affreus mélange. Ce Pelisson, qui leur bat jusqu'au dessous du gras de la jambe, est serré par le milieu, avec vne ceinture de cuir de cerf, à laquelle ils attachent 3. ou 4. escarcelles, qui sont ordinairement remplies de plusieurs sortes d'herbes, auxquelles ils attribuent de grandes vertus pour la guérison de diverses maladies, auxquelles
ils

ils sont Sujets. Par dessus cette robe, ils portent au lieu de manteau, la dépouille toute entiere, d'un Lion, ou d'un Tigre, ou d'un Leopard, dont la teste & les patés qui sont séches, leur pendent sur l'estomac, & aus deus côtez. Ils ont les oreilles percées, & au lieu de pandans de quelques pierres precieuses, ils y atachent certains petits oiseaus noirs qui sont endurcis à la fumée. Soit que ce soit par superstition, ou par coûtume, ils ont en tout tems les pieds nuds, mais leur teste est couverte d'un bonet fort haut qui aboutit en pointe, & qui est composé de peaus avec leur poil marquetées de diferentes couleurs, & les plus hideuses qu'ils peuvent rencontrer. Enfin, leurs bras qui sont nuds iusques au coude, sont marquez de plusieurs caracteres, & autres figures qui leur sont faites au tems de leur promotion à ces Charges, par les Surintendans de leur Religion, qui après les avoir designées sur la chair de leurs disciples, y font des piqures iusques au sang, lequel ils étanchent à l'instant.

en jettant sur la playe la cendre d'une certaine écorce d'arbre, qui laisse à la cicatrice une couleur brune, qui ne s'efface jamais.

Les femmes des Gouverneurs & des Officiers sont plus richement parées que les autres de moindre condition. Leurs robes montent par degrés & sont enrichies de broderie à leur mode, ou de riches fourrures suivant la saison; de même que celles des hommes de qualité. Mais au lieu de Casques, elles portent des mantelins, qui les couvrent jusqu'aux genoux, & qui ont des ouvertures aux côtes, par où elles passent les bras. Lors qu'elles sont conviées de se trouver en quelque assemblée solennelle, ou à quelque festin, elles ajoutent à leur coëffure ordinaire, un voile de quelque légère étoffe, qui flotte sur leurs habits. Elles peignent aussi leurs joues de vermillon, & attachent à leurs oreilles des pendans de cristal, ou de quelque autre matière qui ait de l'éclat, & pour le dernier de leurs ornemens, elles se chargent le col, de chaînes

nes & de coliers d'ambre, ou de corail, ou de quelques pierres vertes ou rouges qui ont du lustre. Car les perles, les émeraudes & les diamãs, que quelques-uns ont mis entre les tresors de ce peuple, il est tres-constant, qu'ils leur ont donné beaucoup plus de richesses sur le papier, qu'ils n'en ont dans leurs cofres.

ARTICLE IV.

De l'Origine des Apalachites & de leur Langage.

LEs *Apalachites*, se tiennent des plus anciens Peuples de tout ce nouveau monde : & bien qu'ils ne se vantent pas comme les Arcadiens d'être nez devant la Lune, & d'avoir esté produits immédiatement de la terre, ils se glorifient neantmoins, d'avoir possédé depuis plusieurs generations, le país qu'ils habitent. Mais d'autant qu'ils n'ont point d'autres Annales, que la traditive qu'ils ont receüe de leurs predecesseurs, ils ne sauroient dire précisément, cõbien il y a de siecles qu'ils sont en cette terre : ni d'où ils

y sont venus. De sorte, que tout ce que l'on peut recueillir de plus vraisemblable de leurs discours sur ce sujet, c'est, qu'ils y ont esté poussez de cette partie de l'Asie, qui est à present ocupée par vne nation de Tartares, qui n'est separée de l'Amérique Septentrionale, que par ce petit détroit que l'on appelle d'*Anjan*.

Les plus éclairez dans la connoissance de l'origine des Habitans de ce nouveau monde, & les plus judicieux entre les Anglois de la Virginie & de la neuve Angleterre, confirment ce sentiment touchant la vraye source de ces Peuples, & l'apuyent en premier lieu, sur ce que les Americains, ont le teint, tous les traits du visage, la posture du corps, les cheveux, & particulièrement les yeus entierement rapportans à ceus des plus rudes entre les Tartares, qui habitent les contrées de l'Asie, que l'on tient estre les plus voisines de l'Amérique, Ils fondent aussi leur opinion, sur ce que les Americains sont dans l'ignorance grossiere
des

des lettres & des arts, & au milieu des plus épaisses tenebres de l'idolatrie, de même que ces peuples barbares de l'Asie. Ils confirment enfin leur jugement, sur ce que ceus qui ont considéré atentivement les mœurs, le langage, la police, & la Religion des vns & des autres, y ont remarqué de si grands rapports, & vne si grande conformité en plusieurs choses tres-considerables, qu'ils ne tiennent pas seulement pour probable, mais pour tres-constant que les Americains sont descendus des Tartares. Mais, nous laissons volontiers cette dispute qui est assez delicate, & nous nous contentons de représenter les opinions des autres sur ce sujet, sans pretendre de le decider, veu notamment que nous aprenons avec joye, que des personnes tres-doctes des Colonies Angloises, travaillent presentement à éclaircir sur les lieux vne matiere si confuse, & qui souffre encore tât de difficultez, bien qu'elle ait esté maniée par tant de bonnes plumes.

Pour ce qui est maintenant de leur langage,

langage, les six Provinces qui reconnoissent le Paracouffe d'Apalache pour leur souverain, entendent la langue de celle de *Bemarin* & de la ville de *Melilot*, où jusqu'à present il a fait sa demeure plus arrêtée : mais, elles ont chacune vne dialecte particuliere, qui fait que le langage des vns, differe en quelque chose de celuy des autres. Les Provinces d'*Amana* & de *Matiques*, où se trouvent encore plusieurs familles de *Caräibes*, ont aussi retenu jusqu'à maintenant, beaucoup de mots de l'ancien idiome de cette Nation - là, qui justifient pleinement ce que nous avons posé, savoir, qu'ayans vn même nom, & beaucoup de termes qui leur sont communs avec les anciens Habitans des Antilles, ils ont aussi vne même origine ; comme nous l'avons représenté au Chapitre precedent.

Les Capitaines, les Chefs de familles, & tous ceus qui font profession de quelque civilité, ou qui aspirent d'estre employez au conseil, & au maniement des affaires de la derniere importance

importance de leur petit état , se servent d'un langage plus orné , & plus fleuri que celui du vulgaire. Leurs expressions sont précises , & leurs périodes assez courtes. Ils ont aussi de beaux mots , qui sont très-propres , pour exprimer leurs pensées. Ils sont aussi fort riches en comparaisons fort naïves , qui donnent une grace merveilleuse , & de grandes lumières à leurs discours. Et tous les étrangers qui vivent avec eux & qui entendent leur langue , leur rendent ce témoignage , qu'ils n'ont ni la stérilité de quelques autres peuples de l'Amérique , qui n'ont point de termes particuliers , pour exprimer beaucoup de choses , qui sont de l'usage ordinaire de la société civile ; ni l'abondance & la superfluité de quelques autres ; mais une netteté sans artifice , qui est animée d'un certain feu , & d'une agréable cadence , qui n'a rien de rude ni de choquant en la prononciation , ou qui n'ait son poids & sa force particulière.

Nous aurions icy ajouté pour la clôture de cet Article , un petit essai de cette langue,

langue, pour en donner quelque goût aux curieux. Mais, outre que la prononciation des Originaires luy donne la meilleure partie de la douceur & de la grace, que nos caracteres & nôtre orthographe, ne luy peuvent point conserver : l'un de Messieurs les Directeurs de la Colonie de la Palme, travaillant actuellement, à faire voir la conformité & le grand rapport qu'il y a entre la pluspart des langues des Peuples de l'Amerique, & celle des Tartares, & quelques Arabes de l'Asie, nous luy laissons tres-volontiers, cette tâche toute entiere.

ARTICLE V.

Des Villes, & des Villages des Apalachites, de leurs maisons, & de leurs meubles.

LEs places que les Apalachites honorent du nom de Villes, sont certains Villages ou hameaus vn peu plus peuplés que les autres qui au lieu de

de murailles de pierres ou de briques, sont fermez par dehors, de grosses pieces de bois pointuës & brulées par le bout, qui est fiché profondement en terre, ou qui au lieu de ces palisades qui peuvent estre facilement brulées, sont entourez d'hayes vives, tiffuës & entrelassées d'épines fort piquantes, qui ont ordinairement trois ou quatre pieds d'épaisseur, & qui sont plantées au pied du terrain qui les apuye, & qui panche en talus au dedans la place, à laquelle il sert de rempart assez large, pour la pouvoir defendre de désus. En chaque Ville, il n'y a pour l'ordinaire que deus portes assez étroites, qui se ferment avec des pieces de bois, que l'on coule de désus vne espeece de petis boulevards, ou de tourelles de gazons, qui sôt elevées de part & d'autre de ces entrées pour poser les sentinelles, & pour pouvoir commander de là sur les avenues. Chaque Province, n'a que trois ou quatre Villes pour le plus, qui ont leurs Gouverneurs particuliers, qui y font leur demeure ordinaire, & qui commandent

commandent à tous les Capitaines des Villages voisins, qui sont de leur ressort, selon le partage, que le Paracouffe d'Apalache à trouvé bon d'en faire, pour eviter les querelles, qui naissoient souvent entre les Gouverneurs & les autres Officiers qui relevent de luy sur l'étenduë des limites de leur Jurisdiction.

Les Villages des Apalachites, sont sans contredit plus agreables que leurs Villes : à cause que les habitations ou maisons, y sont beaucoup plus spacieuses & plus aérées, bien que quant au reste, elles ne soient pas de beaucoup diferentes. Car elles sont toutes bâties avec vne merveilleuse simplicité, assavoir de pieces de bois plantées en terre, & jointes les vnes aus autres, sans estre rabotées ni enclavées par quelque solide assemblage, selon l'ordre de nos bâtimens de charpenterie. Ou bien, elles sont faites de perches, dont on a levé l'écorce, qui sont arangées en forme de claves, ou de galandage, lequel est enduit & encrouté de part & d'au-

tre,

tre, avec de la terre grasse, qui en remplit si parfaitement tous les trous, & toutes les crevasses, que le vent ni le froid ne peuvent penetrer au travers.

Ces legers edifices, sont tous d'une figure plus longue que large, qui se termine en ovale aus deus extremités, qui sont toujourns tournées au Nord & au midy, afin que les vens les plus impetueus, qui soufflent regulierement de ces costez-là, ayent moins de prise sur elles. C'est aussi dans le même dessein, de les parer contre les grandes sécouffes des vens, qu'ils les font si basses, que la naissance de leurs toits, n'est élevée de terre, que de cinq à six pieds pour le plus. Cés Couverts, qui n'ont de pente qu'autant qu'il en faut pour faire écouler la pluye, sont pour la plûpart tissus de roseaus, ou de joncs liez en petis faisseaus & serrez si prés les vns des autres, qu'ils supotent plus long tems la pluye & le vent sans en estre endommagés, que ceus qui sont de tuiles ou d'ardoize: sur tout s'ils sont enduits d'un certain

certain mastic, qui est composé de gomme d'arbres, & d'un certain sable meslez ensemble, qui a la vertu de les cōserver entiers par plusieurs années.

Dans l'interieur de ces maisons basses & simples, il n'y a rien de plus beau ni de plus considerable, que le pavé des chambres. Car bien qu'il ne soit fait que de coquillages calcinez, & d'une sorte de sable doré qu'ils tirent des montagnes, dont ils font un ciment; il a tant d'éclat lors qu'il est bien sec, qu'il semble estre parsemé de paillettes d'or, & avec le tems, il devient si solide & si poli, qu'on le prendroit pour une espece de marbre.

Ces Maisons, qui sont fort longues à proportion de leur largeur, sont toutes partagées en plusieurs petites chambres un peu obscures, auxquelles on entre par une allée fort étroite, qui les separe, par une sorte de tapisserie faite d'écorces d'arbres, ou de feuilles de palmes, & tissuë en forme de compartimens de diverses couleurs. Les chambres des Principaus du pais, sont tenduës

tenduës tout autour de peaus de Cerfs ou de Chamois , qui sont diversifiées par vne agreable mélange de couleurs assez vives, dont ils les savent teindre. Il y a même des hommes parmy eus, qui sont assez adroits , pour faire des tapis avec le duvet & des plumes de divers oiseaus, lesquelles ils arrangent avec tant d'industrie & de proportion, qu'à péne y a - t'il aucune étofe de soye , qui soit plus agreable à la veüe.

Leurs lits , ne sont point fermez ni entourez de rideaus comme la plûpart des nôtres. Deux ou trois planches élevées sur quatre piquets qui sont fichez en terre , en font le chalit & le souëtien, sur lequel ceus du commun , étendent des sacs remplis de Fougere , & des couvertures de peaus d'Ours , qui ont la propriété de ne souffrir aucune vermine. Ils tiennent, de même que les anciens Ecoffois, que ces lits qui ne sont que de simples feuilles de fougere , sont preferables à ceus de plumes , à cause que cette plante , a vne vertu secrette pour délasser

lasser le corps , & reparer ses forces épuisées par la chasse , ou par quelque autre violent exercice. Mais les personnes qui veulent coucher vn peu plus mollement, remplissent leurs lits de ce duvet , qui croist sur la Plante que nous avons d'écrite cy dessus sous le nom d'*Hyaleitokt*. Ils les parent aussi durant les chaleurs de peaus de chamoys , ou d'autres bestes fauves , lesquelles ils sçavent preparer & teindre de si vives couleurs , qu'on les prendroit de loin pour des plus riches tapis de Turquie. Ces Couvertures d'esté, sont d'ailleurs si proprement coufues , qu'encore qu'elles soyent faites de plusieurs pieces raportées à peine en peut-on dîcerner les jointures: mais en hiver les Gouverneurs & les Chefs des familles les plus considerables, couvrent leur lits de fourrures de martes , ou de castors , ou de renards blancs, qui sont toutes si bien passées, qu'il ne s'y engendre aucune ordure: de sorte, que sans estre beaucoup chargez, ils sont parfaitement bien munis contre la rigueur du froid.

Ils

Ils n'ont ni bufets, ni cofres, ni tables, ni aucuns autres meubles précieux pour l'ornement de leurs chambres : leurs lits, & quelques Couffins, leur tiennēt lieu de chaises & de bancs : & vn tapis de cuir étendu sur le pavé, autour duquel ils se rangent en rond, lors qu'ils veulent prendre leur repas, leur sert de tables, de napes & de serviettes. Ils tranchent toutes leurs viandes en petis morceaux, avant que de les présenter pour estre mangées, & bien qu'ils n'ayent point l'usage des fourchettes, ils se servent de cueillieres, & de certains poinçons d'os ou de bois, & ils en prennent leurs morceaux avec tant de dexterité, qu'il arrive fort rarement, qu'ils répandent quoy que ce soit sur leurs habits.

La vaisselle d'ont ils vsent en leur ménage, est de terre, ou de fruits d'arbres qui ont vne écorce ligneuse, laquelle ils savent polir & encroûter par dedans, d'vn certain lac de différente couleur, qui ne s'eface jamais, bien qu'il soit souvent lavé avec de l'eau chaude : & quant au dehors, il est

émaille de fleurs & de diverses grotesques, qui encherissent leur prix, selon qu'elles sont faites d'une meilleure main, ou qu'elles sont mieux enjolivées.

Les pois, les fevés, le ris, les mayes, les lentilles, & semblables legumes sont les mets les plus ordinaires qui leur sont servis, & il arrive rarement, qu'on leur presente deus sortes de viande en vn même repas. Avant que les Etrangers eussent penetré jusques à eus, ils ne mangeoyent aucune chair d'oiseaux ni de bestes à quatre pieds, & bien qu'ils fissent la chasse, ce n'étoit que par divertissement, & pour netoyer le país d'animaus farouches. Il y a même encore à present plusieurs anciennes familles parmy eus, qui ne sauroyent estre induites à manger du poisson, ni d'aucune autre chose, qui ait eu vie sensitive; tellement, que sans faire profession d'estre des disciples de Pythagore, ils observent exactement ce point de sa rigoureuse discipline.

Bien que la Vigne croisse naturel-
lement

lement en leur terre, & que les raisins y viennent à maturité, ils ne font point de vin : mais l'eau pure est leur boisson la plus ordinaire. Ils ne batissent aussi aucune de leurs demeures, qu'aus endroits où il y a des sources, qui ne tarissent jamais. Il est vray que dans leurs festins, ils se servent d'une sorte de biere fort agreable & nourrissante, qui est faite de *Mays*; & qu'ils ont l'adresse de composer de l'hydromel parfaitement bon, le miel qu'ils tirent des fentes des rochers & du creus des vieus arbres, leur en fournissant la matiere en toute abondance : mais ni l'un ni l'autre de ces bruvages, non plus que celuy de la *Cassine*, qui est mysteriens & medecinal, ne sont point d'un usage commun parmy ce peuple.

Diverses bonnes racines qui croissent dans leurs terres, leur servent en la place du pain. Ils font aussi des galettes assez delicates avec du *Mays*, que les femmes reduisent en fatine à force de bras, en moulant ce grain entre deus pierres, dont l'une est pla-

te & l'autre ronde & longue. Ce qui ne peut estre sans vn travail, & vne longueur qui lasseroit la patience de toutes autres personnes. Cens d'entre eus qui vsent à present de chair & de poisson, les font rôtir, à cause qu'ils estiment, que l'eau leur osteroit leur meilleure & plus agreable saveur.

Ils ont, à ce qu'ils disent, l'vsage du sel depuis vn tems immemorial, mais au lieu qu'autrefois ils n'en auoyent point qu'avec beaucoup de pènes, & par l'entremise des autres peuples qui demeurent le long de la coste de la mer, ils ont depuis peu decouvert vne fontaine salée, au pied de l'vne de leurs montagnes, qui sera capable de leur en fournir de fort blanc & de tres-pur avec vne facilité n'omparable, puis qu'il ne leur manque point de bois pour le cuire, & qu'ils ont trouvé le secret de le mettre en petis pains, ainsi qu'ils l'ont déjà éprouvé avec vn heuren succés.

ARTICLE VI.

Des mœurs des Apalachites.

LEs Apalachites ont vne certaine simplicité naturelle, qui paroît en plusieurs rencontres; aufquelles ils font saisis d'étonnement, pour ne pouvoir point comprendre la vraie cause; de ce qui leur en fournit le sujet. De même que les autres Nations Barbares, qui n'ont pas encore l'usage des caractères; ils étoient autrefois extrêmement surpris lors qu'ils voioyent écrite, & sur tout, quand ils remarquoient par leur propre expérience, qu'à l'ayde de ces petites figures formées sur le papier, les Européens qui vivent avec eus, donnoyent à connoître à leurs amis absens, l'état de leurs affaires, & leurs plus secrettes pensées. Ils admiroyent aussi les livres, les armes à feu, les montres sonantes, les cartes de Geografie, les globes celestes & terrestres, les sphaeres, & toutes les curiositez d'émail, de miniature, & d'orfèvrerie, que les étrangers leur apportoient: mais à

présent que toutes ces choses leur sont assez familières, ils cessent d'avoir de l'admiration pour elles, bien qu'ils les ayent en si grande estime, qu'ils n'épargnent point ce qu'ils ont de plus précieux pour en avoir la possession.

Ils ont vne Astrologie à leur mode, par laquelle ils predisent à peu près, les pluyes, les sécheresses, les orages, & les changemens du tems, auparavant qu'ils arrivent: mais ils ne peuvent se persuader que la mer & la terre ne fassent ensemble qu'un seul globe, qui est ferme & suspendu au milieu de la vaste étendue de l'air, qui l'enveloppe également de tous côtez, n'ayant aucun autre soutien, que la puissante main du Divin Ouvrier qui l'a faite à la louange de sa gloire. Car au contraire, ils croient, qu'encore que la superficie de la terre soit raboteuse & relevée en montagnes, elle est plate par desous, étant appuyée sur vne baze ferme & immobile, qui leur est inconnüe. Ils tiennent aussi, que les Cieux sont d'une matiere solide & transparente, & que le Soleil

la

la Lune , & les étoiles, sont des corps celestes, incorruptibles & animez, qui s'égayent incessamment & sans se lasser, sur ces beaux lambris azurez d'où ils éclairent le monde.

Ils ne peuvent voir de longues barbes, sans en témoigner vn étonnement extraordinaire , parce qu'ils ne peuvent comprétre, à ce qu'ils disent, que des personnes douées de raison, puissent souffrir à leurs mentons & en leurs jouës , ces excremens superflus & cette charge inutile , qui suyvant leur sentiment , ne peut estre bien-seante , qu'aus cheures , & aus boucs. Ils s'émerveilloyent aussi au commencement de ce que les étrangers qui ont la veuë foible, ou debilitée par la vieillesse, ou par quelque accident, se servent de lunettes pour la soulager. Parce que parmy-eus , l'on voit communement des vieillards qui approchent , ou même qui ont passé la centième année de leur âge, sans qu'ils puissent remarquer aucune foiblesse, ou le moindre racourcissement de leur veuë. Le grand soin qu'ils ont d'éviter

la fumée , & tout ce qui peut ofenser les yeux , contribuë beaucoup à la vigoureuse constitution , & à la conservation de ce sens , car ceus qui ont conversé parmy eus , ont remarqué qu'ils n'aprouent point du feu , si ce n'est dans des rencontres extraordinaires , se servant pour échauffer leurs chambres durant l'Hyver d'une sorte de Poëles, qui sont faits de terre cuite, & qui sont si bien disposez en certains endroits de leurs demeures, que toutes les places en sont échauffées, sans que ceus qui sont dans les chambres auxquelles ils respondent, soient tant soit peu incommodéz de la flamme ou de la fumée du feu, qui y est mis & attizé par dehors.

Ils ont neantmoins vne singuliere veneration pour le feu , comme étant selon leur ancienne creance , la vive image du Soleil qu'ils adorent. D'où vient que s'ils introduisent quelques étrangers dans leurs cuisines , ou à l'emboucheure des fournaies qui échauffent leurs Poëles , ils ne peuvent souffrir , qu'ils crachent ou qu'ils iet-
tent

tent quelque immondice sur le brazier, d'autant qu'ils croyent que l'iniure qu'on fait à l'image, réjaillit sur l'original, & que c'est vne irreverence & vne ingratitude insupportable, d'avoir si peu de respect, & de reconnoissance pour vn Element si pur, & si nécessaire à l'entretien de la vie.

Ils conseruent soigneusement en leurs memoires, comme en autant de fideles registres, les generenses actions de leurs ancestres, & les plus memorables exploits de leurs Roitelets pour en faire le recit aus jours de leurs réjouissances publiques. Ils font particulièrement vne commemoration solennelle de l'vn de leurs plus illustres *Paracouffe*, qu'ils nomment *Mayrdok*, d'autant qu'ils tiennent que c'est luy, qui étendit, & afermit les limites de leur Etat, avec tant de gloire, & d'heureux succès, que durant son regne, les Sauvages n'osoient pas seulement aprocher de leurs frontieres pour y faire le dégât, ou y enlever des prisonniers, comme ils le faisoient auparavant. Ils ajoûtent que ce fut ce même

Prince, qui les obligea par la force de ses raisons, & par son exemple, à former des Communautés fixes & arrêtées en vn lieu, & à munir leurs Villages de pieuz & d'hayes vives, pour résister plus facilement aux attaques de leurs ennemis, & éviter leurs surprises. Ils celebrent aussi dans leurs chansons, l'vn de leurs *Iaouias*, qui est connu parmy eux, sous le nom de *Karakairy*, & qui a mérité cet honneur, pour avoir institué le service du Soleil, & leur avoir enseigné la façon de cultiver la terre, de faire la chasse du Cerf, & de rendre des pièges aux bestes farouches, qui desoloyent autrefois leurs Provinces.

○ Ils ont assez de soin & de prévoyance, pour se procurer les choses qui sont absolument nécessaires pour leur nourriture, & pour leurs vêtements, côme aussi pour bâtir leurs cabanes, & se mettre à couvert des iniures de l'air: mais ils n'amassent point de provisions pour plusieurs années, & tant s'en faut qu'ils se travaillent en aucune façon pour amasser des richesses.

ou des delices, & des magnifiques maisons, qu'ils se rient ordinairement entre-eus, des vaines sollicitudes, & de tous les enpressemens des étrangers, qui recherchent souvent avec ardeur toutes ces choses superflües.

Ils sont presque tous d'un naturel obligeant & grandement aimable, & parce qu'ils ne se souviennent point, d'avoir receu aucun déplaisir des étrangers, depuis que les premiers Espagnols qui les visiterent sous la conduite d'*Hernando à Soto*, ravagerent leur país, & contraignirent leur Roy, d'abandonner sa ville capitale à leur discretion, pour se retirer au sommet des montagnes voisines, ils ne savent à present quelles caresses ils doivent faire à ceus des autres nations, qui les vont visiter, & dans ces rencôtres ils ne se lassent point de leur rendre routes sortes de bons offices, & de témoignages d'amitié.

D'autant qu'ils n'ont pas encore la connoissance d'une infinité de delicatesses, qui sont en usage parmy les peuples mieux civilisez, ils paroissent

sent assez sobres, dans leurs répas ordinaires: mais au tems de leurs festins solempnels, & de leurs réjouissances publiques, ils se licencient à plusieurs excés, qui témoignent assez, que toute la frugalité qu'ils observent au boire & au manger, dans leurs maisons particulieres, ne leur est dictée que par l'impuissance en laquelle ils sont, d'avoir commodement les vivres qui sont requis pour continuer en de pareilles débauches, ou de ce qu'ils ne veulent pas acheter des ragouts, & des friandizes, au detrimement de ce profond repos dont ils jouissent, sans y chercher tant d'artifice.

Ils sont dociles & susceptibles d'instruction, & de toute loüable discipline: ce qui paroît, en ce qu'il y en a déjà plusieurs de leur corps, qui ont appris en perfection, & avec vne merveilleuse facilité à lire & à escrire, & quelques - vns des métiers qui sont nécessaires à l'entretien de la société civile. Mais ils ont cecy de mauvais, qu'ils sont fort méfians & arretez à leurs propres sentimens, prompts à se

cour

courroucer, adonnez à tirer vengeance par trahison ; de tous ceus dont ils croyent avoir receu quelque déplaisir. Il y en a aussi plusieurs parmy eus, qui conservent des inimitiés hereditaires dans leurs familles , qui éclatent souvent en des querelles ouvertes , & en des bateries , qui ne peuvent estre apaisées que par l'autorité absoluë de leurs Chefs , au commandement desquels ils déferent entierement , dans ces occurrences. Ils ajoutent encore vne trop legere creance à leurs songes ; & ils ont entre eus , certaines vieilles réveuses , qui faisant ouverte profession de les interpreter , & de predire en suite les choses qui leur doivent avenir, entretiennent ce pauvre peuple dans ses superstitions, & le repaissent de ces vanitez.

ARTICLE VII.

Des Occupations ordinaires des Apalachites.

LEs Apalachites , ont toujours eus en horreur l'oïsveté comme la plus

plus dangereuse peste de leur petite Republique, la rouille de leurs esprits, & le sepulcre des hommes vivans : & le travail auquel ils s'adonnent avec plaisir & assiduité, sans toutefois témoigner beaucoup d'empressement, leur produit ce grand avantage entre plusieurs autres, qu'au lieu que leurs voisins qui habitent joignant la coste de la mer, sont souvent pressez de la famine, pour n'avoir pas ensemenché leurs terres en la saison convenable, ou pour avoir consumé en festins & en débauches les fruits de la dernière moisson; ceus-cy au contraire s'adonnans au labourage, & menageans avec prudence & discretion le revenu de leurs champs, ont toujours dequoy entretenir leurs familles avec honneur, & même pour subvenir à la nécessité de leurs Alliez, qui demeurent aus montagnes.

Après le tems des semailles & des moissons, les hommes s'employent à la chasse, à la pesche, à planter des arbres fruitiers, à défricher les places qui sont propres à faire des jardins.

à bâtir leurs maisons, à reparer les bresches de leurs Villes, ou à coudre leurs habits, leurs souliers & leurs botines: de sorte qu'il arrive rarement qu'on les treuve sans employ. Mais il n'y a rien à quoy ils se plaisent d'avantage, ni en quoy ils reussissent mieus, qu'à preparer leurs arcs, leurs flèches, leurs massuës, leurs zagayes, leurs boucliers, & toutes les autres armes ofensives & défensives, dont ils ont acoutumé de se servir, tant pour la chasse que contre leurs ennemis. Car tous les hommes jeunes & vieux tiennent à gloire de les savoir faire, d'en avoir à rechange pour en acommoder leurs amis, de les entretenir luisantes & polies, non tant pour en faire parade durant la paix, que pour s'en pouvoir servir avec dexterité au tems de guerre.

Ils savent aussi preparer avec vne adresse bien considerable les peaus de Cerfs, de Chamoy, & d'autres bêtes, pour en faire des vêtements, des tapis, & des couvertures de lits, qui sont tres-commodes & de durée. Ils se divertissent

divertissent encore assez souvent , à faire de toutes sortes de poterie , de corbeilles & de paniers : ou bien à arranger des plumes d'oiseaux en forme de tapisserie , avec vne industrie merveilleuse. Les femmes aussi de leur part , après le soin de leurs ménages , & de ce qui concerne la cuisine , s'occupent incessamment à filer du coton , ou de la laine , ou de la pite , dont elles font plusieurs sortes de petites estofes sur des métiers , qui sont tres-propres à faire des habits d'esté , pour l'acommodement de leurs familles.

Ils aiment passionément la Musique & tous les instrumens qui rendent quelque harmonie , tellement qu'à péne trouve-t'on aucun parmy eux , qui ne sache jouër du flageolet , ou d'une sorte de flûtes de differente grosseur , qui font vn acord fort agreable. Ils ont aussi la voix naturellement douce & flexible , ce qui est cause , que plusieurs de leurs jeunes gens s'étudient à contrefaire le chant & le gazouillement des Oiseaux : en quoy , ils réussissent pour la plûpart si heureusement

ment, que comme des autres Orphées, ils atirent des bois auprès d'eus, ces innocètes creatures, qui croient d'entendre leurs semblables. Ils adoucissent aussi avec le chant, tout le travail auquel ils s'adonnent selon leur loüable coûtume, par forme de divertissement, & pour éviter l'oïveté, plutôt que pour le profit qu'ils en espèrent.

Ils sont aussi passionément amoureux de la danse, sautillans & faisant mille postures, par lesquelles ils croient se décharger des mauvaises humeurs que leurs corps ont amassées, & se conserver cette grande agilité qu'ils ont à la course, & à grimper les montagnes quand ils font la chasse; comme aussi pour accroître par ce moyen, cette merveilleuse souplesse de tous leurs membres, de laquelle ils font de grands trofées, en la présence des étrangers. Ils celebroyent autrefois des danses solennelles à la clôture de chaque moisson: mais à present, ils n'ont point de tems réglé pour ces divertissemens, qui dependent

pendent absolument de l'inclination, & de l'humeur des Capitaines, & des Chefs de famille, qui les assignent en la saison, & aus jours qu'ils jugent les plus convenables.

Dépuis quarante-cinq ans ou environ, qu'ils ont la frequentation ordinaire des étrangers, ils se sont beaucoup perfectionnez dans les metiers, dont ils n'avoient auparavât que quelque legere connoissance. Et même, ils en ont appris plusieurs autres, qui leur sont tres-vtiles; d'où vient, qu'ils bâtissent à present vn peu plus solidement & plus commodement, qu'ils ne faisoient par le passé. Ils sont aussi beaucoup plus habiles qu'ils n'étoient à tanner les cuirs, & à preparer les peaus de Cerfs, de Chamois, de Castors, de Martes, & toutes les autres dont ils font leurs plus riches fourrures. Ils commencent même à faire des cofres, des bufets, des tables & d'autres ouvrages de menuiserie, & à travailler au Tour, comme aussi à peindre des fleurs, & des fruits, plus approchans du naturel qu'ils ne faisoient, avant

avant que les Europeens leur eussent fait part de leurs secrets, & des outils qui sont necessaires pour reussir en ces arts, avec facilité & avec succez.

ARTICLE VIII.

De la Police des Apalachites.

CE Peuple, à l'exemple des Arabes, & de la plûpart des Tartares, étoit autrefois errant parmi les forets & les vastes solitudes, de cette partie de l'Amérique, où la divine providence les avoit poussez; & apres qu'ils avoient consumé les fruits des arbres, & les racines de la terre, qu'ils avoient treuvées en vn lieu, ils en décampoient pour courir à vn autre. De sorte qu'étans ainsi vagabonds, & exposez en tout tems aus injures de l'air & à l'intemperie des saisons, ils mennoient vne vie fort triste, & tout à fait ennuyeuse. Mais il y a environ 5. ou six generations, à ce qu'ils racontent, qu'un de leurs *Paracouffes* nommé *Mayrdok*, dont nous avons déjà parlé, leur persuada de s'arrêter au pais qu'ils

qu'ils possèdent encore à present; leur presciuant la police qu'ils y devoient garder, afin qu'ils ne fussent plus flotans de place en place, comme sont encore aujourduy les *Houstamins* & les *Elamins*, qui rodent sans cesse par les Provinces de la Floride, pour y faire le dégast par tout, où ils ne trouvent point de resistance, ne traissant aucun autre bagage avec eus, que leurs armes, & quelques chetives tentes faites de peaus ou d'écorces d'arbres, sous lesquelles ils se mettent à couvert durant la nuit.

Dépuis ce tems-là - les Apalaches ont maintenu leur petite Republique en bonne vnion, sous la conduite d'un Chef & premier Capitaine, qui faisoit autrefois sa demeure à Apalache, & maintenât à *Melilot*, qui est la Capitale de leur Etat. En châque Province il y a un *Paracouffe*, & en chaque Ville un Gouverneur, qui sont établis par celuy d'Apalache, duquel ils relevent. Il y a aussi d'autres Officiers inferieurs, qui sont nommez par les Chefs de familles, qui ont eu de
tout

tout teins , le droit de les instaler en ces charges. Enfin il n'y a si petit Village parmy eux , qui n'ait son Capitaine , qui represente la puissance supérieure.

Le procedé de leur justice, est fort court , parce qu'ils n'observent aucunes des formalitez, qui sont en vsage parmy nous , en matiere de procès, ni aucun des artifices , que la chicane a inventez , pour les rendre immortels. Les Capitaines assistez des Officiers qui composent leur Cõseil, rendent la justice deus fois le mois , assavoir au premier croissant, & au plein de la Lune , touchant tous les menus diferens, qui surviennent entre les familles. Mais lors qu'il s'agit d'une affaire de grande importance , ils ont recours au Gouverneur de la Ville ou au *Paracouffe* de la Province , qui la terminent en dernier resort. Et s'il arrive , que les *Paracouffes* des Provinces, ou les Gouverneurs des Villes, ayent des demelez par ensẽble, ou avec leurs sujets , le *Paracouffe* d'Apalache, qui reside ordinairement à *Melilot*, en prend

prend connoissance en qualité de Souverain, & les apointe par l'avis de son Senat, qui l'accompagne par tout où il luy plait de se transporter.

Ils disent qu'ils ont toujours puny de mort les traîtres, les incendiaires, les homicides, & les sentinelles qu'ils treuvent endormies, soit de iour, soit de nuit. Tous ceus qui sont convaincus d'avoir commis quelquevn de ces crimes, sont liez à vn arbre, & percez de fleches, ou assommez à coups de massuë. Mais quant au larrons, ils ne leur donnent point d'autres chastimés que la honte & le reproche qu'ils leur font de leur faute, dans toutes les Compagnies, où ils ont l'assurance de comparoître. Ce qui leur est vne punition si sensible, que la plûpart de ceus qui ont derobé, pour éviter cette honte, se retirent dans les deserts, où ils y menent vne vie sauvage, où ils s'affocient aux *Houstanins* ou avec les *Elamins*, pour continuer impunement dans leurs brigandages, & ne vivre désormais que de proye, à la fasson de ces Barbares.

Ils

Ils font presque tous leurs petits commerces par échange de Marchandises, & à ce defaut, ou lors qu'ils sont obligez de donner du retour, ils se servent de même que leurs voisins, de certains petits grains noirs ou blancs, qui leur tiennét lieu de monnoye d'or ou d'argent, ou de quelqu'autre metal: avec cette difference, qu'un seul de ces grains noirs, vaut autant que vingt de ceus qui sont blancs. Les Indiens qui ont leurs Villages auprès de la mer, font cette espece de monnoye avec l'extremité de certains coquillages qu'ils estiment precieus, & après les avoir percez, & leur avoir donné la forme & le coin qu'ils doivent avoir pour être de mise; ils en composent des chaines, desquelles ils se chargent quand ils veulent paroître avec plus de pompe, comme étans les principales richesses, & les plus grands tresors dont ils ayent la connoissance. Cette legere monnoye a son cours, non seulement entre les Originaires de l'Amérique Septentrionale, mais encore entre les Anglois, & les Hollandois

288 HISTOIRE MORALE
landois, qui y ont étably de celebrés
Colonies.

Les Apalachites trafiquent aussi avec des grains de Coral & de Cristal, & mesme avec cette espece d'ambre, dont nous avons déjà parlé, & quelquefois avec des pierres vertes ou rouges, que les torrens charrient des montagnes, auxquelles ils savent donner des figures diferentes, qui rehaussent leur éclat, & encherissent leur prix. Avant qu'ils eussent la connoissance des étrangers, ils n'avoient point l'usage des aulnes, ni des poids, ni des mesures: mais à present, ils reconnoissent par experience, que tout cela est nécessaire pour faciliter le commerce, & pour éviter les fraudes.

Tous les biens immeubles sont communs parmy ce Peuple: de sorte qu'excepté leurs maisons, & les petits jardins qui les accompagnent, ils n'ont aucuns champs, ny prez, ny bois, ny autres heritages, qui leur appartiennent en propre: mais ils cultivent toutes les terres en commun, & au tems qu'il faut faire le labourage,

ou les semailles, ou les moissons, les Capitaines & les autres Officiers, conduisent au travail tous ceus de leurs Compagnies, à qui l'âge & la santé donnent assez de vigueur, pour s'ocuper à tous ces laborieus exercices.

Ils vont tous à ce travail commun, sans empressement, & d'un franc courage, comme à un divertissement bien agreable; & dans ces rencontres, ils gardent leurs rangs, & marchent en ordre de bataille, avec leurs trouffes remplies de flèches, & l'arc à la main: afin que s'ils étoient assaillis de leurs ennemis, comme il leur est arrivé assez souvent, ils soyent trouvez en état de les repousser vigoureusement. Durant ces employs qui regardent le public, les Chefs ont le soin de les rafraîchir de tems en tems avec quelque bon bruvage, & leurs femmes ne manquent pas des leur apporter de viandes beaucoup meilleures, que celles dont ils se nourrissent à l'ordinaire. Ils reservent tout le provenu de leurs chaps en des greniers publics, qui s'ont bâtis au milieu de chaque

Ville ou Village, & au plein de la Lune, & à tous les renouveaux, ceus qui sont commis pour en faire la distribution, en donnent à chaque famille autant qu'il en faut pour son entretien, ayant égard au nombre plus grand, ou plus petit des personnes, dont elle est composée.

ARTICLE IX.

Des guerres des Apalachites.

LEs Apalachites, jouissent entre Leus d'une profonde paix, depuis vn fort long tems; mais au dehors, ils ont pour ennemis irreconciliables, les Habitans de la Province de *Tagoiësta*, que quelques-vns apellent *Carlites*, & les *Elamyns* & *Housta-myns*, qui sont ces peuples cruels & sauvages au possible, dont nous avons déjà parlé, qui n'ayans aucune demeure arrêtée, courent d'un lieu à l'autre avec vne vitesse incroyable, pour y faire les ravages, les massacres, & tous les desordres, ausquels ils sont incitez par leur humeur Barbare, & sanguinaire. Ces mauvais voisins, ob-
ligent

ligent les Apalachites à se tenir toujours sur leurs gardes, & à poser de iour & de nuit des sentinelles aux avenues de leurs terres pour découvrir leurs desseins, prevenir leur surprises, & s'oposer aux irruptions de ces Nations, qui leur sont également formidables.

Leurs armes sont l'arc & la flèche, la massüe, la fronde, & vne espee de zagaye ou de grand javelot, qu'ils lancent avec la main, quand ils ont épuisé toutes les flèches de leur carquois. Ils se munissent aussi lors qu'ils vont à la guerre, de certains grands boucliers de figure ovale, qui sont fais de jons cordelez & poissez avec vn tel artifice, que bien qu'ils ne soient couverts que d'vn simple cuir, & qu'ils soient grandement legers, ils sont neantmoins impenetrables à tous les dards de leurs ennemis. Ceus d'entre ce Peuple qui habitent aus montagnes, sont particulièrement renommez pour leur adresse à tirer de l'arc. Car l'exercice assidu de la chasse dont ils font profession, les a rendus si ha-

292 . HISTOIRE MORALE
biles à le manier, que le *Paracouffe* gé-
neral, qui en a toujourns à sa suite, n'a
point de plus grand divertissement,
que de les faire tirer au blanc, pour
emporter quelque prix, qu'il donne à
celuy qui l'ateint en moins de coups,
ou qui abat avec plus de dexterité, v-
ne couronne, ou vn bouquet, qu'
il fait atacher au plus haut d'vn ar-
bre.

Ils ne combatent point pour éten-
dre leurs limites, ou pour le butin,
comme plusieurs autres peuples: car ils
s'estiment si bien partagez en terres,
& ils vivent si contens dans leur con-
dition, qu'ils ne souhaitent rien du
tout, au delà de ce qu'ils possèdent.
Mais comme ils ne sont animez à la
guerre, que pour conserver la gloire
que leurs predecesseurs leur ont laissée
en heritage, ou pour repousser la vio-
lence, & tirer vengeance des torts,
qu'ils croyent leur avoir esté faits; si
leurs voisins se veulent emparer, de
la moindre partie du pais qu'ils ocu-
pent depuis vn tems immemorial, ils
n'oublient rien pour reprimer prom-
ptement

ptement & courageusement les vsurpations des vns , & la violence des autres; & pour se maintenir en la paisible possession du païs où ils sont nez , & des places, qu'ils ont aquises & conservées par leur valeur.

Quand leurs troupes marchent contre l'ennemy , aucun d'eus n'ose-roit quitter son rang ou s'écarter de la Compagnie , sans la licence expresse du Capitaine, sous péne d'estre dégradé , ou percé de flèches. Ils gardent vn profond silence en faisant leur route, parce qu'ils ne conduisent point de femmes ni d'enfans , comme les *Elamins* , & les *Houstamins* , qui les trainent par tout avec le reste de leur petit bagage. Mais lors qu'ils ont reconnu leurs ennemis , ils les investissent & leur donnent l'assaut avec tant de furie, & des cris si effroyables, qu'ils sont capables de faire tomber les armes des mains , & de porter la terreur & l'épouvantement , aus cœurs des plus assurez.

Ils ont tant de generosité , qu'ils n'ont point voulu aprendre le secret

294 HISTOIRE MORALE
d'empoisonner leur flèches : & lors
qu'ils ont gagné la victoire , & qu'ils
se sont rendus maîtres du champ de
bataille , ils n'exercent aucune inhu-
manité sur les corps de ceus qui sont
morts au combat , mais après s'estre
assurés de tous leurs prisonniers de
guerre , & leur avoir coupé la che-
velure , ils la portent en triomfe au-
bout de leurs zagayes, & si tost qu'ils
sont retournez de ces expéditions , ils
l'attachent à la porte de leurs cabanes,
comme vn precieus trofée.

Ils vsent encore dans ces rencontres
d'vne telle modération , qu'encore
qu'ils soyent dans la chaleur du com-
bat , ils pardonnent avec vne genero-
sité qui n'a rien de barbare, à tous ceus
qui demandans quartier , posent les
armes à leurs pieds , comme aussi aus
femmes & aus enfans de leurs enne-
mis , & se contentent de les mener à
leurs Villes , où ils les entretiennent
dans vne honeste liberté , avec autant
de douceur & de soins que leurs pro-
pres domestiques. Enfin au retour de
leurs guerres, ils font de grâds festins,
&

& passent plusieurs jours en danfes, en jeux & en d'autres rejouïſſances, durant léquelles ils exaltent avec excés leur propre valeur, & les faits les plus memorables de leurs predeceſſeurs.

ARTICLE X.

De la Religion ancienne des Apachites.

LEs Apachites, adoroient le Soleil, de même que la plûpart des plus celebres peuples de l'Amérique, & avoient des Prêtres ou Sacrificateurs, qu'ils nommoient *Iaouias*, qui étoient fort ſuperſticiens, à luy faire rendre le ſervice qu'ils avoient inventé a ſon honneur. Ils avoient auſſi de nobles ſentimens, pour cette pretendüé divinité : car ils croyoient, que ſes rayons avoient la vertu de donner le mouvement & la vie, à toutes les creatures qui en ſont douées: qu'ils remettoient en parfaite ſanté, toutes ſortes de malades, & rendoient ſecondes les landes & les montagnes les plus ſteri-

les ; que le monde ne subsistoit , que par les benignes influences de ce Roy des Astres , & qu'ayant vne seule fois , retardé de vingt - quatre heures sa course ordinaire, les eaus du grand Lac , qu'ils appellent *Theomi* , s'étoient tellement débordées , qu'elles avoient couverts les plus hautes montagnes qui les entourent , à la reserve du sommet de celle d'*Olaïmy* , qui fut preservé de cette inondation generale , à cause du Temple , qui y étoit consacré à sa gloire ; de sorte que tant les hommes que les bêtes , qui peurent gagner cet azyle , y furent conservées en vie pour repeupler la terre.

Ils ajoûtent encore , à ces foibles idées , qui leur sont restées du Deluge Universel , que la parole de Dieu nous enseigne, que ce grand Flambeau retournant de cette éclipse , avoit par sa presence, révoyé les eaus dans leurs abysses , & déchargé la terre de toutes les vapeurs & malignes qualitez ; qui avoient plongé le monde dans cette épouvantable confusion ; & que depuis

dépuis ce tems-là, leurs predecesseurs, par vn tres - inste mouvement de reconnoissance se sentirent obligez de l'adorer & de l'avoüer pour leur Dieu. Ils tenoient aussi pour constant, que le Soleil s'estoit basty luy - mesme le Temple qui est dans la montagne de *Olaimy*; & que les Oiseaus qu'ils nomment *Tonatzulis*, qui se plaisent parmy les bois de cette agreable retraite, étoient ses courtisans, & les musiciens qui chantent sans cesse ses louanges.

Le service que les Apalachites rendoient au Soleil, étoit de le saluër à son lever, & de chanter quelques Hymnes à son honneur. Ils luy faisoient aussi le même hommage tous les soirs, le supliant de retourner bien-tost, pour les éclairer de sa lumiere. Mais outre ce service journalier, que chacun luy pouvoit présenter à la porte de son logis, ils en avoient encore d'autres plus solemnels, qui consistoient en des Sacrifices de louanges, & d'actions de graces accompagnées de parfums, qu'ils avoient

acoûtumé de luy offrir quatre fois l'an, sur la montagne d'*Olaimy*, avec vne grande pompe, & vn concours general de tous les Habitans de leurs six Provinces, & même de ceus des états voisins, qui sont dans leur alliance, côme nous le représenterons en suite.

Cette montagne d'*Olaimy*, est sans contredit, l'vne des plus belles & des plus ravissantes de toutes celles, qui sont en ce nouveau Monde. Elle est située en la Province de *Bemarin*, & elle commence à vne petite lieuë de la ville royale de *Melilot*, sa figure est parfaitement ronde, & d'vne pente si roide, que pour en faciliter l'accès, on a esté contraint de tailler tout au tour, vn chemin assez large, pour monter trois hommes de front, qui dure environ deus lieuës & demye, en tournoyant continuellement, iusquës à ce que l'on soit parvenu au dessus. Ce chemin, qui est entretenu aus frais communs de la Province, est orné en divers endroits, & dans vne distance égale, de beaux repositoires gagez dans le roc, en forme de grandes niches,

pour

pour la commodité des voyageurs : & tout le circuit de la montagne depuis le pied, iusqu'à deux cens pas du coupeau , est revêtu de beaux arbres de Cedres, de Pins, de Palmes, de Cyprés, de *Cassine*, & de plusieurs autres sortes, qui rendent des résines & des drogues aromatiques d'une tres souëve odeur.

Le sommet de cette incomparable montagne, s'étend en vne large plaine parfaitement vnie, qui a environ vne lieuë de tour, & qui est ombragée en divers endroits, de petis bouquets de memes arbres qui sont à la pente, bien qu'ils ne soient pas d'une pareille hauteur, à cause que les grands vens qui les agitent, les empeschent de croître: Mais ce qui est exposé au plein iour, est couvert par tout d'un riche tapis d'herbes assez courtes, qui sont émaillées d'une infinité de petites fleurs, & d'un espee de Thin & de Marjolaine, qui recréent tellement la veüe, & exhalent vne si agreable senteur, que l'œil & l'odorat, y rencontrent également leurs delices.

Bien que cette montagne, leve sa

tête beaucoup plus haut que les autres du voisinage auxquelles elle commande , & qu'elle soit du rang de celles à qui les Poëtes attribueroyent d'avoir de secrettes intelligences avec la moyenne region de l'air: elle a encore ces precieus avantages, qu'elle est raremēt couverte de neiges durant l'hyver, & que pour étancher en esté la soif des Voyageurs , elle est rafraichie d'un agreable étang, qui conserve en toute saison les eaus claires & enjouiées, dans vn large bassin, qui s'est trouvé directement placé , au milieu de ce fleurissant terrain , qui luy sert de couronne.

Le lieu qui leur servoit de Temple, est vne belle & spacieuse Caverne, qui s'est rencontrée naturellemēt taillée à l'orient de cette montagne. Son ouverture est vaste , large , & bien proportionnée commel'entrée de quelque superbe palais ; & bien que l'artifice n'ait rien du tout contribué à sa perfection , l'on diroit toutefois à la voir de loin , que quelque architecte bien expert , ait voulu déployer
en

en ce rare frontispice , toutes les plus exquisés richesses de son art , & tous les plus doux agrémens , que son industrie lui a pû suggerer , pour le rendre acompli. Ce beau Portail , que le Soleil esclaire de ses premiers rayons aussi-tost qu'il se leve , est posé sur vne belle & ample plateforme , qui semble n'avoir esté gagnée dans la masse du roc , qu'a dessein de servir d'un aimable parvis, à ce Temple magnifique.

Le dedans de cette Grotte merveilleuse est fait en ovale, d'une longueur de deus cens piéds ou environ , sur vne largeur tres convenable , pour entretenir la juste proportion de sa figure. La voute, qui paroît aussi n'avoir esté fassonnée dans le sommet de cette montagne , par aucunes autres mains que par celles de la nature , se hausse doucement depuis le bas en forme de demi cercle , jusques - à la hauteur d'environ six vints piéds , où elle se termine. L'on voit tout au milieu de cette voute, vne assez grãde ouverture, laquelle perçât jusqu'au desus
du

du terrain de la même montagne, emprunte de là, tout le beau jour qui l'éclaire. Cette espece de lanterne, est entourée au dehors de grosses pierres qui sont liées & enclavées les vnes avec les autres avec beaucoup d'industrie, en forme de bord relevé de trois pieds hors de terre, pour éviter les cheutes : & c'est iustement au désous de ce vaste souspirail, que répond l'autel de ce Temple, qui ne consiste qu'en vne table de pierre sans artifice, soutenuë d'un gros pivot, qui l'éleve au désus du pavé.

Tout l'interieur de cette fabrique naturelle, est encroûté d'une sorte de salpêtre, qu'on prendroit pour du coral blanc, qui s'est durci dans la suite du tems, & formé en plusieurs grottesques & figures différentes qui le diversifient, & luy donnent un merveilleux éclat. Le pavé, qui est aussi d'un seule pierre, sans fentes ni crevasses, de même que la voute & les parois, est si poli & si glissant, que pour marcher désus sans peril, on est contraint de le couvrir de sable. Tout au
fonds

fonds de ce Temple, & à l'opposite de l'entrée, on aperçoit vn bassin, qui est rempli en tout tems d'une eau tres-claire, qui y tombe d'une petite source, qui est presque imperceptible, de même que l'on ne peut discerner qu'à grand pêne les fentes & les secrets conduis du rocher par où elle se décharge. Enfin, le plus grand ornement de tout ce Temple si renommé parmy ce Peuple, consiste en la parfaite blancheur, qui éclate de l'un à l'autre bout, & en vne tres-acomplie proportion de toutes ses parties.

Les Sacrifices, que les Apalachites avoyent acoutumé de faire au Soleil, ne consistoyent point en l'élevation d'une peau de cerf au dessus d'un arbre réplie des plus excellens fruis du païs, & couronnée de fleurs & d'herbes de bonne odeur, comme il se pratique parmy quelques autres Nations de la Floride, ni en l'ésusion du sang humain, ou en l'immolation de quelques bêtes, comme ceus que les Mexicains ofroient à leurs Idoles. Car ils croioient que ce grand luminaire, qu'ils

qu'ils reveroient comme leur Dieu, donnant la vie à toutes les creatures qui en jouissent, n'agrèeroit pas vn culte, qui en priveroit quelques-vnes du plus precieus de ses dons. Mais au lieu de toutes ces choses, ils luy offroyent tant seulement de l'encens & d'autres parfums, qu'ils faisoient bruler en chantant & exaltant sa gloire & ses perfections, & des habits ou quelques autres presens, qu'ils mettoyent entre les mains des *Iaouias*, pour estre donnez aus pauvres, qui assistoyent à ces ceremonies.

Ces Sacrifices de louanges & de reconnoissance, se celebroyent en la maniere que nous allons d'écrire. La veille de chaque feste, les Sacrificateurs montoient sur la montagne, où ils avoient auparavant fait dresser des tentes, ou quelques petites cabanes, pour s'y preparer à l'action solempnelle qu'ils y devoient faire le lendemain, & le peuple qui y abordoit de toutes parts, s'y rendoit du moins avant le jour. Le désus de la montagne & le chemin qui y conduisoit, étoient éclairéz

clairez durant toute cette nuit-là, de plusieurs grands feus qu'on allumoit en divers endroits, pour réjouir & guider sûrement ceus qui s'y transportoient pour adorer. Pendant la ceremonie, le peuple demouroit sur la montagne, mais nuls autres que les Sacrificateurs, n'osoient aprocher de la Grote qui leur servoit de Temple. Les riches qui avoyent apporté des robes, ou quelques autres presens pour estre donnez aus pauvres, les confioyent aus *Iaouias*, qui les suspendoient à des perches qui étoient à chaque costé du portail, où toutes ces choses demeuroyent jusqu'à la fin du service, qu'ils en faisoient la distribution, suivant l'intention des Donateurs.

Dés que le Soleil commençoit à paroître, les Sacrificateurs qui étoient au devant du Temple, commençoient de chanter à son honneur des Hymnes & des Cantiques en l'adorant & se prosternant les genous en terre à plusieurs reprises: puis ils alloient en bon ordre chacun selon son rang, jeter dans le brazier qui étoit entretenu
 devant

devât le portail, quelques grains d'encens & d'autres parfums, dont le peuple les avoit abondamment pourvus.

En suite de cette ceremonie, l'un des Sacrificateurs versoit du miel dans une pierre creusée à cet usage, laquelle étoit au devant de la plate-forme, & répandant aus environs plusieurs poignées de *Mays* à demy brisé & dépouillé de son écorce, & quelques autres petites semences, que les *Tonatzulis* mangent volontiers. Ces Oiseaux, qui suyvant leur superstition étoient dediez au Soleil, étoient si accoutuméz à trouver de pareilles douceurs en cette place-là, qu'ils ne manquoient jamais d'y voler en troupe, incontinent que l'assemblée s'étoit retirée.

Pendant que les *Taoüas* étoient occupez à bruler le parfum, & à chanter les louanges du Soleil, tous ceus qui étoient sur la montagne s'enclinoient par plusieurs fois jusques en terre pour luy faire hommage, & après des jeux, des danses, & quelques autres divertissemens ausquels ils s'ocupoient,

croyans

croians de luy rédre vn service agreable, ils mangeoient avec ceus de leurs familles, & avec les pauvres & les étrangers qui étoient venus à cette feste, les provisions qu'ils auoient apportées, pour servir à ce festin solemnel.

Ces exercices de réjouissance publique, plûtoist que de devotion, continuoyent jusques environ le midy. Car lors que ce tems aprochoit, les Sacrificateurs quittans la porte du Temple, & entourans la Table de pierre qui étoit au milieu, redoubloient leurs chansons & leurs cris d'alegresse, & aussi-tost que le Soleil dorroit de ses rayons le bord de l'ouverture, sous laquelle cet autel étoit dressé, ils jettoient avec profusion & sans aucune reserve, dans le brazier qui y avoit esté soigneusement entretenu dès le matin, tout ce qui leur restoit de drogues aromatiques, afin que la fumée eut assez de force pout monter par ce soupirail, comme vne nuée de souëve odeur, & se faire voir & sentir à ceus qui étoient sur la montagne.

Après que les *Iaouas* auoient employé

ploié tous leurs parfums selon la coutume, ils se retiroient à la porte du Temple, à la reserve de six de leur corps, qui étoient choisis par sort, pour demeurer auprès de l'autel, & donner au nom de leurs Provinces la liberté à six *TonatZulis*, qu'ils avoyent aporrez & conservez en des cages, pour servir à cette ceremonie. Ces Oiseaux qui étoient reverez parmy ce peuple comme les chantres & les messagers du Soleil, ainsi que nous l'avons déjà dit, ayans fait le tour du Temple, & trouvant l'entrée ocupée par les Sacrificateurs, qui la fermoient entièrement avec des brâches d'arbres qu'ils tenoient entre leurs mains, étoient enfin contrains de prendre leur vol par l'ouverture du milieu du Temple, & après avoir fait quelques tours par dessus l'assemblée, qui étoit sur la montagne, & qui les acompagnoit de grands cris d'éjouissance, ils gaignoient les bois avec vne vitesse incroyable.

Incontinent que ces misterieus Oiseaux avoient donné ce congé, & que

les

les Pelerins les avoyent perdus de veuë, ils descendoient de la montagne en assez bon ordre, portans en leurs mains des rameaus de palmes, ou d'autres arbres verdoyans, & quand ils étoient parvenus au parvis du Temple, les Sacrificateurs les y faisoient entrer avec vn profond silence, & sans empressement, pour laver leurs visages & leurs mains, dans le bassin de cette fontaine inespuisable, qui est tout au fonds. Ce qu'étant fait, ils se retiroient avec beaucoup de respect, par la même porte, qui dans ces occurrences étoit divisée en deus, par vne separation, qui y étoit mise à dessein d'éviter le desordre.

Les pauvres, dont les Sacrificateurs avoient la liste, demeuroient au parvis du Temple les derniers de tous, pour y recevoir les robes & les autres presens, qui leur étoient destinez, & après s'en estre revêtus & chargez, ils prenoient le chemin des autres, & la ceremonie étoit terminée.

Aujourduy, que la plus considerable partie du peuple qui habite les
Provinces

Provinces de *Bemarin* & de *Matique*, a embrassé le Christianisme, & que le *Paracouffe* de *Melilot* a receu le Batefme, cette montagne d'*Olaimy* & son Temple, ne sont plus frequentez que par curiosité, ce Prince ayant defendu fort étroitement, à tous ses sujets des autres Provinces qui sont encore idolatres, & principalement aus *Iaouias* d'y monter, pour y faire aucune de leurs anciennes superstitions. L'on dit aussi, qu'encore qu'il ne les contraigne en aucune façon de se faire Chrétiens, qu'il a resolu par l'avis de son conseil, pour retirer ses peuples de leur idolatrie; de faire murer l'entrée de ce Temple, & de faire rompre en divers endrois le chemin assez étroit, qui conduit au dessus de cette môtagne, afin qu'elle soit inaccessible.

Ces Peuples ont toujourns creu à ce qu'ils disent, l'immortalité de l'ame, mais ils avoient meslé tant de fables parmi cette verité, qu'elle en étoit presque toute étouffée. Ils tenoient aussi, que leurs predecesseurs qui avoient bien vécu, & qui avoient servi
 reli

religieusement le Soleil, & donné à son honneur des aumônes aux pauvres, étoient transportez au Ciel après leur mort, & qu'en ce bienheureus séjour, ils étoient changez en étoiles; & au contraire, que ceus qui avoient mené vne vie méchante & déreglée, étoient portez entre les precipices des hautes montagnes du Nord, où parmi les neiges & les glaces, & au milieu des Lions, des Ours, des Tigres & des autres bestes farouches, ils souffroient des miseres extremes, & de continuelles frayeurs.

ARTICLE XI.

Comme les Apalachites ont eu connoissance de la Religion Chrestienne.

LA connoissance de la Religion Chrétienne est parvenuë aux Apalachites par divers degrés. Car pour prendre la chose dès sa source, il y a vn peu plus d'vn siecle, que les premieres semences du Christianisme furent jettées en la Floride par vne Colonie

lonie François, composée de plusieurs personnes de condition, qui y fut conduite & établie par le Capitaine *Ribault*, sous les auspices du Roy Charles neufvieme. Ce digne Commandeur, muni de la commission de son Souverain, y fit bâtir d'abord vne forteresse, laquelle il nomma *Caroline*, du nom du Roy son maître. Il imposa aussi aux caps, aux ports, & aux rivières, les noms qui leur sont demeurés jusques à present, lesquels étans François, iustificient amplement que cette Nation-là, y a autrefois commandé, & qu'elle a été la premiere qui en a fait la découverte, à dessein d'y former vne Colonie. De sorte, qu'on trouve le long de cette côte le *Port-Royal*, le *Cap-François*, les Rivières de *Seine*, de *Loire*, de *Charente*, de *Garonne*; des *Dauphins*, & de *Somme*.

Mais ce qui est le plus digne de remarque, & qui fait d'avantage à nôtre propos, est, que par ce premier embarquement, qui fut fait pour la Floride; il y passa deus savans & religieux Personnages, qui dès leur arri-
 éve

vée en cette belle terre , prirent à cœur de gagner par toutes sortes de bons offices , les affections des Habitans du païs , & d'apprendre leur langue, afin de leur pouvoir donner quelque connoissance de Dieu , & des sacrez misteres de son Euangile. Les memoires , que le Capitaine *Ribauld* a laissez sur ce sujet , raportent , que le Roy *Saturiova* , qui commandoit le quartier, où les François s'étoient établis , receut fort humainement ces Hommes de Dieu, & qu'étant ravi de la douceur de leur conversation , & de la sainteté de leur vie, il commanda à tous les sujets , de les avoir en vne singuliere estime , & de ne point troubler leurs religieux desseins. De sorte que le respect que ce pauvre Peuple leur portoit, & la fidelité & le zele qu'ils employoyent pour avancer leur conversion, donnoient dès lors de tres-grandes esperances, que l'œuvre du Seigneur prospereroit entre leurs mains , & que cette petite portion de sa Vigne , étant soigneusement cultivée, produiroit avec le tems, plusieurs

314 HISTOIRE MORALE
bons & precieus fruits , à la loüange
de sa grace.

Ces heureux commencemens , &
ces agreables premices de la predica-
tion de l'Euangile de nôtre Seigneur
Iesus , en la Floride , furent en suite
soutenuës & acruës par les soins de
Monsieur l'Admiral de *Coligny* , qui
donna commission à Monsieur de
Laudoniere d'y conduire vn renfort
bien considerable de Soldats , & de
toutes sortes d'artisans , qui y arrive-
rent en l'an mille cinq cens soixante
quatre ; mais , à peine ces nouveaux
venus avoient pris l'air de la terre, que
l'Espagnol, qui pretend que toute l'A-
merique luy appartient, print l'ocasion
des desordres qui étoient pour lors en
France , pour traverser les genereus
desseins des Directeurs de cette Co-
lonie naissante , & l'étonfer dans son
berceau. Pour cet effet , il y envoya
Pierre Melandez , avec six grands na-
vires , remplis d'hommes & de muni-
tions de guerre , qui vinrent fondre
sur elle le dixneufvième de Septembre,
de l'an mil cinq cens soixante cinq .

Monsieur

Monsieur de *Landoniere*, & le Capitaine *Ribauld*, qui avoit encore amené tout fraichement vn petit secours à cette Colonie, reconnoissans selon leur prudence, & leur grande experience en fait de guerre, que leur Place n'étoit pas en état de soutenir vn siege, & que leurs forces étoient entierement inegales pour repousser l'agresseur, resolurent, par l'avis & le consentement exprés de tous les Officiers, de capituler & de se rendre, sous les conditions les plus honorables que les assiegez ont coûtume de demander. *Pierre Melandez*, leur acorda la plûpart des articles qu'ils avoient proposez; mais, aussi-tost qu'il fut entré dans la Forteresse, & qu'il se fut rendu maistre du corps de garde, il faussa la foy qu'il avoit donnée, & en violant le droit des Gens, fit cruellement massacrer non seulement les Soldats, mais mêmes les femmes & les enfans qu'il y trouva.

Le Capitaine *Ribauld*, fut envelopé dans ce massacre, Monsieur de *Landoniere* échapa heureusement, en se

saillant au travers des Marais , dans des vaisseaus nouvellement arrivez de France , qui par bonheur étoient à la rade à deus lieuës de-là, en vn sein qui étant couvert d'vn cap fort haut , les avoit derobez à la veuë des Espagnols. Quelques autres Habitans, qui dès l'arrivée de l'ennemy , ayans préveu le peril eminent qui les menaçoit , s'étoyent retirez de bonne heure dans les bois , gagnerent à la faveur de la nuit, le village de *Saturiova* leur bon amy, qui haïssant l'Espagnol les tint sous sa protection , & leur fournit des vivres pour subsister honestement iusques à l'an 1567. que le Capitaine de *Gourgues* , étant descendu à la Floride avec trois bons navires équipéz à ses propres frais , & chargez de plusieurs munitions , de braves hommes , & de toute sorte de guerres , punit severement la cruauté des Espagnols. Car ce vaillant Capitaine ayant resolu de tirer vengeance de l'iniure qui avoit esté faite à sa Nation , s'étant rendu maistre de la même Forteresse nommée la *Caroline*

à l'aide des forces du Roy *Saturiova*, qui vint en personne à l'affaut general, qui fut livré à la pointe du jour, fit passer au fil de l'épée tous les Espagnols qu'il trouva non seulement dans cette place - là, qu'ils avoient bien munie & réparée depuis leur vsurpation, mais encore dans deus autres Forts, qu'ils avoient aussi bâti le long de cette coste, léquels il brûla & démolit, comme l'on le peut voir tout au long, au Chapitre douzième du Livre quatrieme de la description des Indes Occidentales du Sieur Jean de Laët.

Les memoires que le Capitaine de *Gourgues* fit imprimer touchant son expedition en la Floride, pour servir d'Apologie à son procedé qui n'étoit pas aprouvé à la Cour, nous apre-
nent, qu'un François nommé *Pierre du Bré*, qui étoit l'un de ceus qui s'é-
toit refugiez auprés du Roy *Saturio-
va*, pour eviter la cruauté des Espa-
gnols, luy raconta entre autres cho-
ses, qu'il ne réchapa de ce massacre
que dix hommes, du nombre déquels

il étoit: Qu'ils trouverent tous vne retraite assurée dans les états de ce Prince, qui ne demouroit pas beaucoup loin de leur desolée Colonie: Que trois de ces rechapez; y moururent quelques mois après cette grande deroute: Que de s'êt qui restoit il y en eut six, qui furent tellement charmez du recit avantageus, que les sujets de *Saturiova* leur faisoient par chacun jour, des grands tresors du Roy *Mayra*, de la puissance d'un autre, qui se nommoit *Ollata*, qui commandoit à quarante Seigneurs, & particulièrement de la generosité, & de la sage conduite du *Paracouffe d'Apalache*, qui gouvernoit plusieurs belles & grandes Provinces, qui étoient situées au pied des montagnes, & qui s'étendoient bien avant d'as plusieurs agreables vallées qu'elles renfermoient, qu'ils prièrent *Saturiova* qui les avoit recueillis si cordialement, de leur vouloir donner des guides, qui les pussent conduire surément jusques aux frontieres du Royaume de ce dernier, de qui ils avoyent ouy dire tant de merveilles,

merveilles, & nommemēt qu'il aimoit les étrangers, & que ses sujets étoient les mieus policez de toute l'Amerique Septentrionale : Que *Saturiova* voulant ajoûter cette nouvelle faveur, à toutes les autres dont il avoit déjà usé envers eus, leur donna vne bonne escorte composée de l'élite de ses sujets, pour les mener auprès de tous ses Alliez, & même jusqu'au domaine du Roy d'Apalache, s'ils desiroient de le visiter.

Nous recueillons encore, de la Relation du succès de ce voyage, que ces François entreprirent pour contenter leur curiosité, & employer vtilement le tems que leur disgrâce leur fournissoit qu'après qu'ils eurent visité *Aihore*, fils de *Saturiova*, & la plûpart des autres Princes ses bons voisins & alliez, qui avoient leurs Seigneuries, le long d'une belle & agreable riviere, qu'ils apellent *Seloy*, il leur falut passer des rivieres assez larges & profondes, sur des branches d'arbres liées ensemble, traverser des marais, grimper des montagnes, penetrer des fo-

rets tres-épaisses, où ils rencontrèrent plusieurs bestes farouches, & cheminerent presque toujours par les égariées, pour éviter la rencontre des sujets de *Timagoa*, qui avoit guerre contre *Saturiona*: Qu'avant que d'arriver sur les terres du *Paracouffe d'Apalache*, ils furent souvent ataquez par des troupes de ces Sauvages, qui rodent incessamment par ces vastes solitudes: Que deus de leurs Guides furent tuez dans ces rencontres, & plusieurs autres dangereusement blessez: Que les sujets de *Timagoa* ayant espié & découvert leur marche, les avoient suivis quelque tems, & que ne les ayant pû atteindre, ils leur avoient dressé des embusches, pour tacher de les y faire tomber à leur retour: Qu'enfin après avoir essuyé vne infinité de perils, & enduré souvent beaucoup de faim & de soif, ils étoient parvenus à la Province de *Matique*, qui est de la Souveraineté d'Apalache: Que le Gouverneur de la ville d'*Akoïneka*, qui est la Capitale de cette Contrée-là, les fit conduire vers le *Paracouffe*, qui pour lors étoit

étoit venu visiter la Province d'*Amana* : Que ce Prince leur fit vn favorable acueil, & leur témoigna tant d'amitié, qu'ils prirent la résolution de renvoyer leurs Guides en leur país, & de s'afermir au milieu des Apalachites, puis qu'ils les trouvoïét en toutes choses, tels qu'on les leur avoit décrits.

Le souvenir des dangers que ces aventuriers avoyent courus, avant que de se pouvoir rendre à Matique, la vive apprehension qu'ils avoient des difficultés qui leur étoient inevitables au retour, le peu d'esperance qu'il y avoit que les François prissent envie de faire vn nouvel embarquement, pour relever les ruines de leur Colonie : la beauté & la fertilité du país, où la Providence divine les avoit amenez, & la douceur des mœurs des Habitans, jointe à plusieurs autres considérations & leurs propres interets, les convioient puissamment à s'arrêter à ce bon dessein qu'ils avoient formé; mais les Guides que *Saturiona* leur avoit donnez, y faisoient de si grandes oppositions & remontroïét avec tant de

chaleur, que sans eus, ils n'oseroient point se presenter devant leur Seigneur, qui les avoit confiez à leurs soins, que pour composer ce different, & les mettre à couvert du reproche qu'ils apprehendoient, lors qu'ils seroient retournez en leur terre; ils obtinrent que deus de ces François retourneroient avec eus auprès de *Saturiova*, pour y estre témoins de toute la fidelité qu'ils avoient aportée, pour executer la commission qu'ils avoient receüe de sa part.

Cette même Relation ajoûte, que ces quatre Voyageurs, qui s'arrêterent volontairement au milieu des Apalaches, étans bien instruits en la voye de Dieu, leur laisserent quelque connoissance de sa Majesté Souveraine, & du vray service qui luy doit estre rendu en esprit & en verité selon sa parole. Et les familles étrangères qui depuis ce tems-là, ont penetré dans ces Provinces, & qui s'y sont afermies, écrivent, que les Habitans de celle de *Bemarin*, ont encore à present la memoire fraiche de ces François, & que
c'est

c'est d'eus, qu'ils ont appris & conservé plusieurs termes de la langue François, tels que sont; *Dieu, la Terre, Ami le Soleil, la Lune, le Paradis, l'Enfer, oüy, non,* & plusieurs autres mots, qui sont communs parmy ces Peuples, & qui sont employez par eus, pour exprimer le même, qu'ils signifient entre nous.

Après la mort de ces quatre François, qui furent regrettez de tous les Apalachites, hormis des Sacrificateurs du Soleil, qui leur portoient vne haine irreconciliable, à cause qu'ils détournoient le peuple de l'idolatrie, & le portoient à la connoissance du vray Dieu vivant qui a créé le Soleil, & toutes les choses qu'il éclaire: les Provinces qui sont dans les vallées des montagnes d'*Apalates*, & qui pour lors n'avoient receu qu'un bien foible rayon de la lumière celeste, furent facilement retombées dans les plus épaisses tenebres de leur ancienne superstition, si Dieu par un trait singulier de sa providence ne leur eut envoyé quelques familles d'Angleterre.

324 HISTOIRE MORALE
& d'Irlande, qui à leur arrivée rallu-
merent ce petit feu, qui étoit caché
sous la cendre.

Ces Familles, ainsi que nous l'avons
tiré des Relations, que les Habitans
de la Colonie de la Palme nous ont
envoyées, avoient esté contraintes
de quitter la Virginie en l'an mil six
cens vint & vn, à cause des horribles
massacres que les Barbares Originai-
res du païs, y faisoient pour lors, de
tous les étrangers qu'ils rencontroiét,
& elles s'étoient embarquées à dessein
de se retirer à la neuve Angleterre:
mais les vens leur ayans esté contrai-
res, elles furent poussées à la côte de
la Floride, où le manquement de vi-
vres les obligea de descendre, & de
s'arrêter sur le bord de la riviere de *Se-
loy*, & c'est de là qu'elles passerent en
la Province de *Matique* & puis en cel-
les d'*Amana* & de *Bemarin*, sous la
conduite d'une Compagnie d'Apala-
chites, qui étoient descendus à la coste
de la mer, pour y prendre leur provi-
sion de sel, comme ils avoient acoutu-
mé de le faire en ce tems-là.

C'est dans ces belles Provinces, que

ces Familles étrangères se sont acruës & fortifiées , y ayant attiré depuis quinze ou seize ans la plûpart des Indiens Habitans des Iles de *Roatam*, de la *Monaque* & d'*Outila* , qui sont au Golfe d'Hondures , & un nombre assez considerable de personnes de toutes sortes de qualitez & de diferentes Nations , qui vivoient aus *Lucayes* près du Détroit si celebre de *Bahama*, & particulièrement quelques savans & zelez Ecclesiastiques , qui se sont servis d'une retraite si douce & si favorable, pour s'employer serieusement & sans distraction à leur propre salut: & pour étendre en suite les limites du pur & ancien Christianisme, parmi ces pauvres Peuples , si Dieu leur en donnoit les moyens.

Nous aprenons aussi par les derniers memoires qui nous sont venus de ces quartiers-là , que Dieu benissant les loüables intentions des Chefs & Directeurs de ces Familles étrangères qui se sont associées dans ce religieux dessein, & les incōparables soins de leurs Predicateurs & Catechistes, le

Paracouffe

Paracouffe d'Apalache, s'est fait instruire par eus en la Religion Chrétienne, qu'en suite il a reçu le Batême, & qu'à son exemple plusieurs de ses Officiers, & des principaus Chefs des familles de *Bemarin* & d'*Amana*, & sur tout de la Ville de *Melilot*, ont aussi embrassé le Christianisme, avec beaucoup de connoissance & d'ardeur: qu'outre les Pasteurs ordinaires qui ont la conduite des Eglises formées, ils ont encore établi vne sainte Compagnie d'Envoyez, ou de Missionnaires Evangeliques, qui comme leurs Coadiuteurs en l'œuvre de la predication de la parole de Dieu, travaillent avec vne assiduité & vne fidelité non pareilles, à l'instruction de ce Peuple, & à recueillir des Eglises en divers endrois de ce nouveau Monde, sous l'aprobation & la direction des Inspecteurs & Pasteurs ordinaires; de qui ils tiennent leur vocation extérieure, à ce sacré ministere, & leur envoy particulier en cette belle moisson du Seigneur: Que pour reussir en vne si sainte entreprise, ils ont premièrement

ment appris en perfection la langue la plus conuë des Floridiens, & qui a le plus de cours parmi ces peuples; & qu'en suite, ils ont dressé des Escoles en tous les lieux, où Dieu a assemblé des Fideles par leur predication, afin que les grands & les petis, y puissent estre informez des sacrez misteres de la Religion Chrétienne, & élevez en la vraye pieté par les instructions familiares du Catechisme, au même tems qu'on leur enseigne à lire & à écrire.

Ces mêmes memoires ajoutent, qu'encore que le *Paracouffe* d'Apalache ait receu le Batême, & qu'il témoigne avoir beaucoup d'affection pour les étrangers dont Dieu s'est serui pour lui procurer ce bonheur; il est neantmoins entré depuis peu en quelque ombrage contre eus, & que dans l'aprehension que quelques vns de son Conseil luy ont fait concevoir, que s'il leur souffroit de s'acroistre d'avantage, ils pourroient avec le tems s'emparer de tout le gouvernement de l'état, il les a premierement dispersez

328 HISTOIRE MORALE
en diverses villes & villages de ses Pro-
vinces, afin qu'à l'avenir ils ne soient
pas capables de faire en aucun lieu un
Corps assez considerable pour fomen-
ter quelque party : & qu'en suite il a
ordonné, que tous ceus qui se trouvét
à present dans ses païs, y pourront
demeurer paisiblement, & y jouir de
tous ses mêmes droits & avantages
que les sujets naturels, pourveu qu'ils
n'entretiennent aucune intelligence
au dehors, au preiudice de la tranqui-
lité publique : mais que l'entrée en
fera deormais entierement fermée à
tous les autres étrangers, qui auroient
dessein de s'y venir établir.

Ceus qui savent la nature de ce
Païs - là, disent que les Apalachites
n'ont aucune iuste raison de craindre,
que les Européens prennent jamais
l'envie d'vsurper leurs Terres: Car ou-
tre qu'il faudroit vne assez puissante
armée pour executer vne pareille en-
treprise, & que les familles qui s'y
sont arrêtées de leur consentement, ne
font au milieu de ce grand Peuple,
aucun corps considerable, qui puisse
subsister

subsister de soy meme : ce Pais étant si reculé du reste du monde, & entièrement dépourveu d'or, d'argent, de pierres précieuses, & de toutes les riches marchandises, qui attirent & entretiennent le commerce, il est constât, qu'il ne sera jamais recherché, ni envié avec beaucoup de passion, des peuples de l'Europe, qui ne poussent des Colonies, que là où il y a esperance de faire du profit par le moyen du trafic. Ioint, que quand ces Provinces auroient les racines de l'or, & les sources des perles, il n'y a point d'apparence, qu'on pût trouver beaucoup de personnes en l'Europe, qui voulussent se résoudre à passer tant de mers, pour aller finir leurs jours dans vne Terre, qui est éloignée près de cent lieuës de tous ports de mer, qui n'a aussi aucune riviere navigable, qui s'y vienne rendre pour faciliter le commerce, qui ne peut aussi esperer d'estre rafraischie de tant de douceurs, qui font subsister avec honneur les autres Colonies de l'Amerique, & pour le dire en vn mot,

qui

330 HISTOIRE MORALE
qui ne peut promettre à ses Habitan-
tans, que ce qui est précisément ne-
cessaire, pour le vivre & le vête-
ment.

ARTICLE XII.

*Des mariages des Apalachites, de l'é-
ducation de leurs enfans, & des ma-
ladies auxquelles ils sont suiets, & des
remedes dont ils se servent.*

Bien que les Apalachites ne se glo-
rifient pas d'estre descendus des
anciennes Tribus d'Israël ; ils ont
neantmoins cecy de commun avec el-
les, qu'ils ne prennent point de femmes
hors de leurs familles, & si quelques-
uns d'entre eux en vsent autrement,
ils s'exposent au mépris & au rebut de
toute leur parenté, & outre, que de
semblables mariages sont facilement
dissouts, les enfans qui en naissent, sont
incapables d'estre Capitaines ou Chefs
de familles, d'autant qu'ils sont tenus
parmy eux, au même rang que des
bâtards.

Les

Les jeunes hommes ne font pas beaucoup de ceremonies ni de recherches pour avoir des filles en mariage : parce que les parens de part & d'autre , ont souvent convenu de tout cela par ensemble , lors que leurs enfans étoient encore fort jeunes : & les enfans sont en ce point si respectueux envers leurs parens, & deferent tellement a de pareils acords, qu'il n'y a point d'exemple parmi eux, d'aucuns qui ayent desavoué ce qu'ils ont traité en de pareilles rencontres. Ils peuvent épouser de leurs parentes, dans tous les degrez qui sont au déssous de leurs sœurs. Ils ont toujours pris la liberté d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent commodement entretenir ; mais il n'y a que la premiere, qui leur a esté donnée par leurs parens , qui soit reputée pour legitime , & dont les enfans puissent estre avancez aus charges , & preferrez à tous ceus qui naissent des autres.

Ils donnent pour l'ordinaire à leurs enfans mâles , les noms de leurs ennemis.

ennemis qu'ils ont surmonté, ou de leurs Villages qu'ils ont brûlez, ou même de leurs prisonniers de guerre qui sont morts à leur service. Quant à leurs filles, ils les nomment de mêmes noms que leurs meres ou grand-meres ou ayeules qui sont deceedées, ayant toujours égard, qu'il n'y en ait aucune dans leur famille qui soit encore en vie qui porte le même nom: & au défaut des noms de cette nature, ils en forgent d'autres selon leur caprice, auxquels, si on les en doit croire, il y a beaucoup de mysteres cachez.

Les femmes élevent tous leurs enfans iusqu'à l'âge de 12. ans ou environ, mais quand les garçons sont parvenus à ce terme, elles les confient entierement aus soins & à la conduite de leurs maris, qui se chargent dès lors de leur education, les conduisant avec eux à la chasse, à la pesche, au labourage, & à tous les autres exercices, dont ils tachent de les rendre capables. Ils les fassonnent aussi à tirer de l'arc & à lancer la zagaye de bonne grace, & à se parer de leurs boucliers contre
les

les coups de flèches, & ils les menent à la guerre, quand ils sont parvenus en âge d'en pouvoir supporter la fatigue.

Ils ont tous beaucoup d'amitié pour leurs enfans, mais ils ne leur en donnent point tant de preuves exterieures que plusieurs autres Nations, qui font consister l'amour qu'ils ont pour eus, en vne infinité de caresses, & qui l'évaporent en mignardises, dont les enfans abuzent le plus souvent. Et bien que cette conduite des Apalachites, semble vn peu trop pancher du costé de la severité, l'on remarque toutefois par experience, qu'elle n'abat point le courage à leurs enfans, & qu'elle n'étouffe en aucune fasson le feu & la vivacité qui est requise pour entreprendre quelque chose de genereux.

L'on ne voit aucun d'entre eus qui soit travaillé de la pierre, ou de la gravelle, ni même des gouttes: ce qu'on attribüe à la sobrieté qu'ils gardent au boire & au manger, & aus exercices assez laborieus ausquels ils s'occupent tous les jours de leurs vie, comme
aussi

aussi à l'usage frequent de la Cassine, qui est vne sorte de bruvage fort estimé parmi eux, qui est composé de la feuille de cét Arbre de même nom, dont nous avons dé-jà parlé en plusieurs endroits. Car ils tiennent qu'il a la vertu de faire rendre quantité de serositez par les conduits naturels, & de chasser toutes les humeurs gluantes, qui leur pourroient causer des obstructions. Mais ils sont fort sujets, lors notamment qu'ils deviennent vieux, à des grandes douleurs de teste, à des foibleesses d'estomac, & à des demangeaisons, qui leur excitent des pustules par tout le corps, qui degenerent souvent en des vlcères malins, qui deviennent incurables.

Ils n'ont point d'autres Medecins que leurs *Iaonias*, qui mélent beaucoup de superstitions parmi les remedes qu'ils prescriuent à leurs malades. Ils se servent au lieu de lancettes & de rasoirs, de certaines dents de poissons extrêmement aiguës & tranchantes, dont ils font des incisions assez profondes, sur les parties douloureuses de
ceus

ceus qui se mettent entre leurs mains. Ils n'essuyent point le sang qui coule des playes qu'ils ont faites ; mais après l'avoir succé , ils le rendent promptement à terre. Les escarcelles qu'ils portent attachées à leurs ceintures , sont toujours garnies de diverses sortes de graisses , & de plusieurs feüilles d'herbes , lesquelles ils appliquent en forme d'emplâtres , sur les parties mal affectées de leurs patients. Ils provoquent aussi des vomissemens & des sueurs , avec vne poudre composée de l'écorce d'une sorte d'arbrisseau , & d'une espece de coquillage calciné , qui ont la vertu de produire ces éfets. Mais ces remedes sont si violens , que les Europeens qui ont eus l'assurance d'en vser , en ont esté dangereusement malades.

Quand tous ces remedes ordinaires n'avancent point la guerison des malades , les *Taonias* leurs prescrivent des bains , des fomentations , l'usage des eaus minerales qui sont au pied de la montagne d'*Olaimy* , & enfin , après avoir épuisé tous leurs secrets, ils les
font

font exposer au lever du Soleil, à la porte de leurs Cabanes, dans la creance que les doux rayons de cét Astre, feront plus puissans pour leur rendre la santé, que toutes leurs autres ordonnances. C'est pourquoy dans ces occurrences ils conjurent cette pre-tenduë Divinité, de vouloir déployer sa vertu vivifiante en faveur de ceus qui luy découvrens leurs maus, n'attendent leur guerison, que de ses benignes influences.

Ces Medecins, qui sont aussi Sacrificateurs du Soleil, comme nous l'avons representé, sont fort estimez parmy les Apalachites, car outre qu'ils acompagnent cette double profession, de gravité, de modestie, & d'une abstinence de toute sorte de delices, & même de l'usage des creatures, qui ont eues la vie sensitive: ils ne peuvent point être promeus à ces charges, qui les obligent à mener vne vie beaucoup plus retirée que celle du commun, qu'ils n'ayent fait l'apprentissage de toutes leurs superstitions au milieu des forets, & des plus afreuses solitudes

titudes, sous la conduite des Chefs de leur Secte, qui durant trois ans entiers les exercent & les fassonnent par plusieurs rudes épreuves, à tous les mysteres de leur profane discipline. C'est aussi durant ce tems-là, qu'ils ont à ce qu'ils racontent, d'étranges visions, & la communication familiere de certains esprits folets, qui leur paroissans en diverses figures, se joüent de la simplicité de ces miserables abusez, qui ont l'adresse & la vanité, de faire passer leurs rêveries, & les illusions de ces Anges de tenebres qui les seduisent, pour des révélations divines, & des inspirations qui leur sont envoyées du Ciel.

ARTICLE XIII.

De l'âge ordinaire des Apalachites, de leur mort, & de leurs enterremens.

LEs Apalachites sont presque tous de fort longue vie, car il s'en voit communement qui passent les cent ans, & encore à present il s'en trouve plusieurs, qui ont atteint le cent

cinquantième. Ce qui ne doit point être tenu pour vne nouveauté, ou pour vne merueille extraordinaire, puisque nous lisons au Chapitre dixième du livre quatrième de la Description des Indes Occidentales du Sieur de Laët, que Mr. de Laudoniere visitant la coste de la Floride, y vid vn Roitelet, amy de ce *Saturiova*, dont nous avons tant parlé dans les articles precedens, qui avoit plus de cent cinquante ans, & qui pouvoit conter de ses fils & petis fils, iusqu'à la cinquième generation.

Ils embaûment avec vn artifice tout particulier les corps de leurs parens & amis decedez, car après en avoir tiré tous les intestins, léquels ils ensevelissent au même lieu, où le reste du corps doit estre mis à la fin de leur deüil, ils les plongent dans vn baume precieus qu'ils reservent à cet vsage. Cette composition est faite de plusieurs sortes de gommés astringentes, & de quelques drogues aromatiques, qui ont la vertu de dessécher les corps, & les preserver de corruption:

ption: Et il est constant, qu'après qu'ils ont demeuré trois mois ou environ dans ce baume, ils en peuvent estre tirez, sans qu'il y aparoiſſe aucune alteration, & ſans crainte qu'ils ſe corrompent à l'avenir. En ſuite de cet embaumement, ils les revêtent de leurs plus précieüſes fourrures, & après les avoir enfermez dans des cofres de cedres, & conſervez dans leurs maiſons l'eſpace de 12. Lunes entieres, ils les enterrent dans la foreſt la plus voiſine de leurs demeures, au pied de quelque arbre, avec beaucoup de pleurs & de lamentations.

Il n'y a pas grande difference entre les enterremens du ſimple peuple & ceux des Capitaines, ou des Chefs de famille: mais ils obſervent quelque choſe de particulier aux funerailles de leurs *Paraouſſes*: Car après qu'ils les ont embaumez avec tous les ſoins poſſibles, & qu'ils les ont couverts de leurs plus beaux habits, & parez de leurs chaines & de leurs Colliers de ceremonies, ils les gardent trois années entieres dans des Cofres de bois

precieus , au milieu de la chambre où ils sont decedez. Ce terme étant expiré , ils les portent avec beaucoup de pompe au tombeau , que les heritiers du defunt ont fait creuser , à la pante de la montagne d'*Olaimy* , où depuis vn tems immemorial , ils ont acoutumé d'ensevelir leurs Souverains : & si tost qu'ils ont posé les corps dans la grotte , ils ferment l'ouverture avec de grosses pierres, qu'ils couvrent d'un grand amas de gazons de terre.

Les Capitaines , & tous les autres Officiers & Chefs de famille, qui ont assisté à ces derniers devoirs, apres avoir jetté beaucoup de cris & pleuré le defunt, attachent aus arbres voisins leurs arcs & leurs carquois pleins de flèches , leurs massuës & leurs boucliers. Et les plus proches parens du defunt, plantent auprès de la caverne où ils ont mis le corps , vn Cedre, ou quelque autre sorte d'arbres precieus, qu'ils y entretiennent avec tous les soins qui sont requis pour empescher qu'il ne meure: & s'il arrive qu'il soit renversé

renversé par les vens, ou qu'il vienne à sécher, ou à deperir par quelque autre accident : ils ne manquent jamais d'en substituer vn autre en la place, pour perpetuer entant qu'il est en eus, la memoire du defunt par ce signe visible.

Pour témoigner leur deüil, & faire paroistre la grande tristesse qu'ils ont conceüe de la mort de leurs parens, ils coupent vne partie des cheuens de leur teste : mais lors que leur Prince est decedé, ils les rasent entierement, & ne les laissent point recroistre, iusques-à ce qu'ils ayent porté son corps au sepulcre, en la façon que nous venons de décrire. Pour verifier que les Ceremonies que les Apalachites observent à embaumer les corps de leurs parens, & à les conserver quelque tems dans des cofres, avant que leur rendre les derniers devoirs, ne leur est ni nouvelle, ni particuliere ; le Sieur de Laët au Chapitre troisiéme du livre quatrieme de son Histoire déjà citée, raporte que les Soldats qui acompagnoyent *Pamphile Nerveus*, en

ses expeditions du nouveau monde, sous la cōmission de l'Empereur Charles cinquième Roy d'Espagne, qui lui avoit acordé le gouvernement de toutes les terres qu'il pourroit découvrir, depuis la *Riviere des Palmes* jusqu'aus derniers confins de la Floride, étans descendus à la plus prochaine coste du païs que nous décrivōs, trouverent dans les cabanes que ces pauvres barbares avoyent abandonnées, incontinent qu'ils eurent aperceu ces étrangers, qui étoient munis d'armes à feu & montez à l'avantage: quatre grands Cofres de bois précieux, ou il y avoit pour tout tresor, des corps morts couverts de peaus de bestes sauvages.

Ce que nous avons dit jusques-à present des mariages des Apalachites, de leurs Medecins & de leurs Funerailles, ne doit estre entendu, que de ceus qui sont encore dans l'idolatrie. Car ceus que Dieu a honorez de sa précieuse connoissance, & apellez de leurs anciennes tenebres, à la merveilleuse lumiere de son Evangile de grace,

ce, ont leurs mariages reglez, dans les degrés permis par la Loy, & se tiennent arrétez indissolublement à vne seule femme. Ils ne se servent point aussi dans leurs maladies, des remedes superstitieux des *Iaouas*, mais après l'invocation du nom du Sauveur, qui est le vray Soleil de justice qui, comme dit l'Escriture, porte la santé, dans ses ailes, c'est à dire en ses rayons, ils vsent de quelques simples, que l'experience leur a enseigné estre tres-propres à la guerison de leurs maladies. Ils confient aussi à la terre, les corps de leurs freres en toute simplicité, gravité & modestie Chrétienne, dans l'esperance de la bien-heureuse resurrection, selon la pratique de l'Eglise primitive; suivans en cela, & en toutes autres choses qui concernent le service divin, l'ordre de leur Liturgie particuliere, laquelle est entierement tirée de la parole de Dieu, & fort approchante de celle de l'Eglise d'Angleterre.

Voilà la Digression curieuse, dont la recherche de l'origine des Caraïbes nous a founy le sujet & la matiere.

Nous souhaitons pour la clôture, que cette nouvelle Relation, qui est beaucoup plus ample & plus exacte, que celle que nous avions inserée en la premiere edition de cette Histoire agréée à ceus qui prendront la pêne de la lire, & qu'ils ayent la bonté de supporter les defauts de nos expressions qui se sont bien souvent trouvées contraintes, en tâchant de rendre fidelement & clairement en nôtre langue, le contenu aux memoires qui nous ont esté confiez de divers endroits, & en langue differente, sur cette riche matiere.

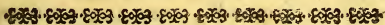
Au reste, ces Messieurs qui conversent encore à present avec ce Peuple, ou qui demeurent dans le voisinage, nous ayans honorez de toutes ces excellentes & judicieuses remarques, que nous tenons de leur liberalité, comme il apert par leurs lettres, qui paroissent au commencement de cet Ouvrage, seront toujourns les irreprochables témoins de la fidelité, que nous nous sommes étudié de garder, en les donnant au public, & les répon-

dans

dans de la verité de tout ce que nous avons avancé après eus , en maniant ce digne sujet.

Il seroit à desirer qu'a l'exemple de ces genereus Habitans de la Floride, les autres Colonies de l'Amerique Septentrionale , nous informassent aussi à leur tour , de ce qu'elles ont de plus considerable dans les país où elles sont établies ; car nous aprenons qu'en la neuve Angleterre , qui sans contredit , est la plus peuplée , & la plus fleurissante de toutes , il y a vne infinité de raretez , qui sont tres-dignes d'estre communiquées à nôtre Europe : qu'il y a plusieurs belles & grandes places fort renommées , qui peuvent porter le nom de Villes: qu'il y a par tout des Ecoles ausquelles les enfans des Indiens sont nourris & élevez en la vraye pieté , & en la connoissance des lettres , avec ceus de la Colonie : qu'il y a même vne Academie fort celebre en l'vne de leurs villes, laquelle est composée entre autres, de plusieurs Docteurs & Professeurs en Theologie, qui enseignét publicemét

& gratuitement cette divine science, à tous ceus qui ont vn saint desir de consacrer leur vie & leurs études au service des Eglises que le Seigneur a recueillies dans cette partie du nouveau Monde : & que leurs saints labours , y sont encore à present accompagnés de tant d'heureus succès , & de si grandes benedictions du Ciel , que leur dernier Synode National étoit composé de plus de cens Pasteurs, qui y comparurét au nom de leurs Troupeaus, & qui y rendirent les solempnelles actions de graces au Seigneur , de ce que de jour en jour , il ouvroit le cœur de ces pauvres barbares , au milieu déquels sa providence les a appelez , pour entendre à l'Euangile qui leur est presché, & en y croyant avoir part à son alliance de grace.



CHAPITRE IX.

*Du Corps des Caraïbes, & de
leurs Ornaments.*

IL faut maintenant reprendre le chemin dont nous nous étions écartez, & retourner de la Floride aus Antilles, pour y considerer aussi exactemét qu'il nous sera possible dans toute la suite de cette Histoire , le Corps & l'Esprit , les Mœurs , la Religion, les Coûtumes, & les autres particularitez des Sauvages Caraïbes ou Cannibales , dont nous avons déjà deduit amplement l'origine.

Et parce que ceus d'entre ce peuple, qui demeurent dans les mêmes Iles où les François & les autres Nations Européennes ont des Colonies , ou qui les frequentent souvent, s'accomodent en plusieurs choses à leurs façons de faire; & que pour leur estre plus agreables , ils quittent beaucoup de leurs vieilles coutumes , ceus qui

veulent favoir les anciennes mœurs des Caraïbes, ne les doivent pas apprendre des Caraïbes qui demeurent à la Martinique, ou qui frequentent le plus nos Européens : mais de ceus de Saint Vincent, léquels entre tous les autres, ont eu jusqu'à present le moins de communication avec les Etrangers. Aussi est ce d'eus, qu'est particulieremēt tiré tout ce que nous dirons cy après des Caraïbes : mais avant que d'entrer en cette matiere, nous ferons quelques remarques generales, pour prévenir l'étonnement que le Lecteur pourroit avoir de la difference de plusieurs de nos Relations, à celles des autres, ou de bouche ou par écrit.

I. Il est presque impossible, que des Relations de terres & de coutumes si éloignées de nous s'accordent en toutes choses, veu que même nous voyōs que celles des pais voisins, n'ont pas tousiours vn parfait rapport entr'elles.

II. Depuis que les Caraïbes ont frequenté avec les Nations étrangères, ils ont beaucoup relasché de leurs anciennes

ciennes pratiques, & ont quitté plusieurs façons de faire, qui leur étoient auparavant inviolables. De sorte qu'il le trouve aujourduy en eus vn notable changement, de ce qu'ils étoient autrefois. Ce qui est arrivé, & en partie de ce que nos Européens les ont déniaisez, & en partie aussi, car il le faut avouer à nôtre honte, de ce qu'ils les ont corrompus. Et sur ce sujet, Monsieur du Montel nous rapporte en ses memoires, que deus bons vieillards Caraïbes, avec lesquels il a conversé familièrement, luy disoient souvent en leur entretien.

[Nos gens sont devenus presque comme vous, depuis qu'ils vous ont vus : Et nous avons de la peine à nous reconnoître nous mêmes, tant nous sommes differens de ce que nous étions autrefois. Aussi nôtre Nation estime, qu'à cause de ce changement, les Oüragans sont plus frequens qu'ils n'étoient par cy devât: & que Maboïa, (c'est à dire, l'esprit malin) nous a mis sous la puissance des François, des Anglois, & des Espagnols, qui nous ont chassés de la plûpart de nos meilleures terres.]

III. Ils peuvent avoir des faſſons de faire différentes, ſelon la diverſité des Iles, bien qu'ils ſoient vn même Peuple : comme nous le voyons dans la diverſité des coutumes d'vn même Royaume, ſelon les quartiers, & les Provinces. De ſorte que par exemple, ceus qui ont le plus converſé à la Dominique rapporteront des opinions des coutumes, & des ceremonies des Caraïbes, qui ſeront recitées diverſement par des perſonnes qui les auront frequentez ailleurs. Et neantmoins les vns & les autres feront vne relation fidele.

IV. Comme dans le Continent de l'Amérique les Caraïbes qui habitent bien avant dans la Terre, & qui voyent rarement les étrangers, retiennent beaucoup plus leurs anciennes mœurs, & leur ancienne faſſon de vivre, que ceus qui habitans près des Colonies Hollandoiſes de Cayenne & de Berbice, ont vn commerce ordinaire avec les Chrétiens. Auſſi entres nos Caraïbes Inſulaires, ceus qui ont moins de communication avec les Euro

Européens, tels que sont ceux de Saint Vincent, sont plus exacts observateurs de leurs vieilles habitudes, que ne le sont par exemple, ou ceux de la Martinique, ou ceux de la Dominique, qui nous hantent davantage.

V. C'est pourquoy si ceus qui ne les ont veus qu'en ces derniers lieux, ou qui ont appris de leurs nouvelles par des personnes qui ne les avoient pratiqués qu'en ces lieux là, trouvent dans la suite de nôtre Histoire diverses choses qui ne s'accordent pas bien avec celles dont ils ont la connoissance, ils ne s'en étonneront pas s'il leur plait, veu que la plûpart de nos memoires ont esté faits sur les Caraïbes de S. Vincent.

VI. Enfin les Lecteurs seront avertis, que nous allons décrire pour la plûpart les anciennes mœurs, & les anciennes coutumes de ces Caraïbes, afin que personne ne trouve étrange si dans ce qu'ils pratiquent aujourduy, il y a quelque chose qui ne s'y rapporte pas. Ces avertissemens étans donnez, rien ne peut empescher de commencer.

mencer ce que nous avons entrepris pour satisfaire au titre de ce Chapitre.

La plûpart des Peuples que nous appellons Sauvages & Barbares, ont quelque chose de hideus, & difforme, ou de defectueux, soit en leur visage, soit au reste de leur corps : comme les Historiens nous le raportent des Maldivois, des Habitans du Détroit de Magellan, & de plusieurs autres, qu'il n'est pas besoin de nommer.

Mais les Caraïbes sont gens bienfaits, & proportionnez de leurs corps, assez agreables, la mine riante, de moyenne taille, large d'épaules & de hanches, & presque tous en assez bon point, & plus robustes que les François. Il ont le visage rond & ample, & pour la plûpart les jouës marquées de deus petites fossettes dans le milieu. Leur bouche est mediocrement fenduë, & leurs dents sont parfaitement blanches & ferrées. Il est vray qu'ils ont le teint naturellement olivâtre, & que cette couleur s'étend même sur le blanc de leurs yeus, lesquels ils ont noirs, vn peu petis, aussi bien que les
Chinois

Chinois & les Tartares, mais fort pénétrants. Ils ont aussi le front & le nez aplatis, mais par artifice, & non pas naturellement. Car leurs meres les leur pressent à leur naissance, & continuellement pendant tout le tems qu'elles les allaitent, s'imaginant qu'il y a en cela de la beauté & de la perfection car sans cela ils auroient le nez bien formé, & le front élevé comme nous. Ils ont les pieds larges & épatez, parce qu'ils vont nus pieds: mais au reste si endurcis, qu'ils sont à toute épreuve, & dans les bois & sur les rochers.

Entre ceux du pais on ne voit ni borgne, ni aveugle, ni boiteux, ni bossu, ni chauve, ou qui ait de nature aucune difformité, comme de Lery *chap. 8.* le témoigne, aussi des Bresiliens, des Floridiens, & de la plûpart des Peuples de l'Amérique. Au lieu que ceux qui se sont promenez dans le grand Caire, rapportent que parmy les ruës on voit force borgnes, & force aveugles, ces infirmités étant si fréquentes, & si populaires en ce pais là, que de dix hommes, il y en a toujours 5. ou 6. qui
en

en sont atteints : ainsi que de Lery le dit en son voyage de Brèves. Mais s'il y en a quelques vns entre les Caraïbes qui soient difformes, ou perclus de quelque membre, cela leur est survenu dans les rencontres, & dans les combats qu'ils ont eus avec leurs ennemis, & ces difformitez ou ces flétrissures, étant autant de preuves de leur valeur, sont estimées parmy eux de bonne grace, & glorieuses : bien loin de les mettre en danger d'estre assommés, ou jettés en vne fondrière par leurs compatriotes, comme ces pauvres enfans qui parmy le Peuple de Guyana, & chez les Lacedemoniens du tems de Lycurgue, venoient du ventre de leurs meres imparfaits & difformes. Il se voit même de belles filles & de belles femmes entre les Sauvages Caraïbes ; témoin Mademoiselle de Rosselan, femme de Mr. le Gouverneur de S. Alouisie.

Tous les Caraïbes ont les cheveux noirs, comme les Chinois, qui pour cela sont par fois nommez, *le Peuple aux cheveux noirs*, (ainsi que dit Trigaut

gaut en son Hist. de la Chine, *liv. 1. chap. 8.*) Ces cheveux des Caraïbes, ne sont pas frisez comme ceus des Mores, mais tout droits & fort longs comme ceus des Maldivois. Et leurs femmes donnent toutes à cette couleur noire, le premier rang de la beauté pour la chevelure, aussi, dit Garcilasso *liv. 8. chap. 13.* que les Indiennes du Perou, ont tant de passion pour les cheveux noirs, que pour donner à leur chevelure cette couleur, quand elle y manque; elles se donnent des peines & des tourmens incroyables. Au contraire, en Espagne plusieurs Dames pour se teindre les cheveux de couleur d'or, les parfument des soufres, les trempent dans de l'eau forte, & les exposent au Soleil en plein midy, durant les plus violantes chaleurs de la Canicule. En Italie cette couleur de cheveux est aussi fort affectée; témoin ce que dit vn Poëte au sujet des Courtisannes Romaines.

O que ces Guenches coiffées

Avec leur poil fauve par art, &c.

Les Caraïbes sont fort soigneus de
se

se peigner, & estiment cela fort honnête. Ils huilent leurs cheveux, & ont vne invention pour les faire croître. Les femmes peignent ordinairement leurs maris & leurs enfans. Hommes & femmes tressent leurs cheveux par derriere, & les font aboutir en vne petite corne, qu'ils se mettent au milieu de la tête. Aus deus costez ils les laissent en moustaches, selon la liberté naturelle. Les femmes divisent leurs cheveux, en sorte qu'ils tombent des deus côtez de la tête : Et les hommes separant les leurs en l'autre sens, c'est à dire, qu'ils les tirent sur le devant & sur le derriere de la tête. Ce qui les oblige à en couper de dessus le front, parce qu'autrement ils leur tomberoient sur les yeux. Ce qu'ils faisoient autrefois avec de certaines herbes tranchantes, avant que d'avoir l'usage de nos cizeaus. Outre ce qu'ils ont accoustumé d'en couper, lors qu'ils sont en deuil. Au lieu qu'en Madagascar les hommes ne coupent rien du tout leurs cheveux. Mais les femmes se razzent entierement. Ce qui est tout à fait

fait contraire à la coûtume des Peuples, parmi lesquels vivoit l'Apôtre S. Paul.

On n'aperçoit point du tout de barbe aus Caraïbes, s'il leur en vient ils l'arrachent, comme font les Bresiliens, les Cumanois, & certains Peuples sujets de l'Empire des Tartares, qui portent tousiours vn fer à la main, dont ils s'arrachét tousles poils de la barbe qui leur croissent de nouveau, comme dit Carpin chez Bergeron. Au reste, l'on ne voit gueres les Caraïbes en cette peine, & l'on croit qu'ils ont vn secret pour empecher le poil de revenir quand vne fois il est arraché. Invention qui eût été fort commode aus anciens Romains. Car on tient qu'ils n'ont presque point donné à leur barbe la permission de croître, que depuis le tems de l'Empereur Adrien, qui le premier laissa croître la sienne. Jusque-là, il étoit si honorable parmi eus de ne porter point de barbe, que les esclaves n'eussent osé faire raser la leur: Et même celà étoit defendu à toute personne accusée de crime, côme

pour

pour mettre sur eus vne marque d'infamie, iusqu'à ce qu'ils eussent été absous, ainsi que rapporte Aule-Gelle, *lib. 3. chap. 4.* Tout au contraire de ce qui se pratique sous la nomination du Grand Seigneur, qui fait raser la barbe par ignominie. Ce qui arriva l'an 1652. au Consul François d'Alexandrie, accusé d'avoir mal-versé en sa charge, & de qui la barbe étoit naturellement si bien frisée, & d'une couleur blonde si belle, que quelques Turcs, luy en voulurent donner vne somme d'argent bien considerable, pour la garder par rareté. Mais il ayma mieus l'apporter en France.

Les Caraïbes s'étonnent de voir nos Européens nourrir leur barbe, & trouvent que c'est vne grande difformité d'en avoir, comme c'est en eus vne belle perfection de n'en avoir point. Mais ils ne sont pas les seuls des Sauvages, qui soient fantasques en matiere de bienseance & de beautez. Toutes les Nations Barbares (ainsi qu'il est rapporté par divers Historiens

riens, qu'il seroit trop long de citer:) & même quelques civilisées ont sur cela des goûts & des sentimens particuliers. Par exemple, on met par beauté entre les Maldivois, d'avoir tout le corps velu, ce qui seroit parmy nous la beauté d'un Ours, & non pas celle d'un homme. Entre les Mexicains, d'avoir le front petit & plein de poil. Entre les Iapponois de n'avoir gueres de cheveux: ce qui les oblige à les arracher soigneusement, & à n'en laisser qu'un toupet au sommet de la tête. Entre les femmes Tartares, d'être fort camuses: mais pour relever les attraits de leurs nez, elles le frottent d'un onguent fort noir. Entre les Guinois, d'avoir de grans ongles & le nez plat. C'est pourquoy ils l'applatissent, & l'enfoncent avec le pouce à leurs enfans, dès qu'ils viennent au monde, comme font aussi les Bresiliens. Entre ceus de la Province de Cusco au Perou, & quelques Indiens Orientaux, comme entre les Calecutiens & les Malabares, d'avoir les Oreilles extrêmement grandes, & pendantes jusques
sur

sur les épaules. Aussi quelques - uns d'entr'eus , se les font venir telles par artifice. Entre les Ethiopiens , d'avoir de grosses lèvres , & le teint noir & poly comme jayet. Entre les Nègres de Mofambique , d'avoir les dens extrêmement pointuës : & ils ysent de la lime pour les rendre telles. Entre les Maldivois , de les avoir rouges , & pour cet éfet , ils mâchent continuellement du Petel. Entre les Japonois & les Cumanois de les avoir noires : aussi les noircissent ils exprés. Entre ces derniers encore , d'avoir le visage long , les jouës maigres , & les jambes grosses par excés : Et c'est pour cela qu'ils pressent la teste de leurs enfans entre deus coussins à leur naissance , & qu'aussi-bien que les Habitans de la Riviere d'Essequebe, ils se tiennent les jambes étroitement liées par le haut , & à la cheville du pied , afin de les faire enfler. Entre quelques Peruviens, d'avoir le visage incisé & dechiqueté , comme à coups de lancettes , & d'avoir la tête plate & contrefaite, large de front , & fort étroite

étroite depuis le front, jusqu'au chignon du cou. Et c'est pour se la rendre de cette belle forme, qu'ils tenoient la teste de leurs enfans pressée entre deux petis ais, dès le moment de leur naissance, jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. Enfin entre quelques Orientaux, & quelques Africains, c'est vne grande perfection aus femmes, d'avoir des mammelles à renverser par dessus l'épaule. Et entre les Chinoises, la principale beauté est d'avoir le pied excessivement petit & gresle. Et c'est pour cet effet, que dès leur enfance on le leur serre si étroitement, qu'elles en sont tout estropiées, & qu'à peine se peuvent elles soutenir. Il seroit bien mal-aisé de décrire vne beauté, sur les opinions différentes de tous ces Peuples. Retournons aus Caraïbes.

Ils vont nûs entierement, hommes & femmes, comme plusieurs autres Nations. Et si quelcun d'eus vouloit cacher ses parties naturelles, il seroit moqué de tous les autres. Quelque frequentation que les Chrétiens

ayent eüe avec eus , il leur a été iufques à present impossible de leur persuader de se couvrir. Que si quelquefois en venant voir les Chrestiens, ou traiter avec eus , ils se couvrent pour leur complaire, prenant vne chemise , des caleçons , vn chapeau , & les habits qu'ils leur ont donnez, aussi tôt qu'ils sont de retour chez eus , ils se dépoüillent , & mettent tous ces habits-là dans leurs Cabinets en parade. Pour échange de cette complaisance des Caraïbes , quelques-vns de nos François , étans allez au milieu d'eus , n'ont point fait de difficulté de se dépoüiller entierement à leur exemple. Cette nudité regne au long & au large sous la Zone Torride comme chacun fait , selon Vincent le Blanc *3. part. chap. 16.*

Quand on reproche aus Bresiliens leur nudité , ils disent que nous venons nus au monde, & que c'est folie de cacher le corps qui nous a été donné par la nature. Ceus du Royaume de Bennin en Afrique sont louables de se couvrir, au moins lors qu'il se marient,

rient, même plutôt, si leur Roy le veut permettre, ainsi que dit la Relation des Hollandois. Les femmes des Isles Lucayes devoiét aussi participer à cette loüange, car elles avoient acoustumé de se couvrir, lors qu'elles estoient en état d'être mariées, & solennisoient cette action avec beaucoup de réjouissance. Mais aujourd'huy cette coutume n'a plus de lieu : car cette pauvre Nation a été entièrement détruite par les Espagnols, ou enlevée pour travailler aus mines, & il n'y a plus en toutes les Isles qui portent ce nom, aucuns habitans naturels, mais seulement quelque peu d'Anglois que l'on y a transportez de l'Isle de la Vermeude. Venons aus ornemens de nos Sauvages.

Ils changent leur couleur naturelle par vne couleur rouge, qu'ils appliquent sur leurs corps. Car demeurant aupres des Rivieres & des Fontaines, la premiere chose qu'ils font tous les matins, c'est de s'aller laver tout le corps. Et c'est ce que pratiquoient les Anciens Allemans, comme Tacite le

Q 2 témoigne

témoigne en son Livre des mœurs des anciens Allemans. Aussitôt que les Caraïbes sont lavez, ils retournent à la maison, & se séchent auprès d'un petit feu. Etant séchez, leur femme, ou quelqu'un de leurs domestiques, prend vne Calebasse remplie d'une certaine peinture rouge, qu'ils appellent *Roucou*, du nom de l'arbre qui la produit, & lequel nous avons représenté en son lieu. On leur frotte tout le corps; & mesme aussi le visage de cette couleur, qui est démeslée avec de l'huile. Pour appliquer cette peinture, ils se servent d'une éponge au lieu de pinceau, & ils nommēt cete action-là, *se Roucouier*. Et pour paroître plus galans, ils se font souvêt des cercles noirs à l'entour des yeus, avec du jus de pommes de junipa.

Cette peinture rouge leur sert d'ornement, & de couverture tout ensemble. Car outre la beauté qu'ils y trouvent, ils disent que cela les rend plus souples, & plus agiles, comme de vray, les anciens Atletes se frottoient d'huile pour le même effet. De
plus

plus ils disent qu'en se Roucouiant ainsi, ils se garentissent du froid de la nuit & des pluyes, des piqueures des Mousquites, des Maringoins, & de l'ardeur du Soleil, qui autrement leur causeroit des eleveures & des vlcères à la peau. Cette onction endurecit leur peau, mais aussi elle la rend luisante, douce, & polie, comme le savent tous ceus qui les ont veus & touchez.

La plûpart des Sauvages se peignent & s'ajustent ainsi le corps bizarremét, mais non pas de même couleur, ni de même façon, comme la lecture des Historiens en fait foy. Car il y en a qui se rougissent le corps, aussi bien que les Antillois Caraïbes, comme ceus du Cap de Lopes Gonsalves: Mais les autres y employent d'autres couleurs, comme le noir, le blanc, la couleur de chataigne, le Zinzolin, le bleu, le jaune, & semblables. Quelques vns n'en mettent qu'une: D'autres se peignent de plusieurs ensemble, & y representent diverses figures. Quelques autres sans s'appliquer de couleur, se frottent avec

366 HISTOIRE MORALE
de l'huile de palmes. Il y en a qui se
font huiler de baume, & saupoudrer
tout le corps d'une menuë poudre
d'or. Et d'autres enfin s'oignent le
corps d'une cole gluante, & soufflent
sur cela du duvet de divers oiseaux : ou
bien ils se couvrent d'une pâte gom-
mée & odoriferante, & y collent des
plus belles fleurs qui croissent en leur
païs. Il y a à choisir dans toutes ces
modes, & ce seroit vn plaisir que de
voir tous ces pantalons danser ensem-
ble. On y pourroit joindre pour ren-
dre la troupe plus complete, ces Pe-
lerins Turcs, qui portent ordinaire-
ment des longues robes, faites d'un
million de pieces de toutes couleurs,
ainsi que dit de Lery en son Voyage
de Brèves.

Au reste, la mode de se peindre le
corps est bien ancienne : Et entr'au-
tres monumens de cette antiquité, Pli-
ne *liv. 22. chap. 1.* & Herodien en la vie
de Severe, nous recitent que certains
Peuples de la Grand'Betagne, n'ayant
l'usage d'aucun vêtement, se peignoient
le corps de diverses couleurs, & y re-
presen-

presentoient même des figures d'animaux : d'où ils furent nommez *Pictes* ou *Peints*. Mais entre tous les Sauvages qui se peignent aujourd'huy le corps, les Caraïbes ont l'avantage de se parer d'une couleur, que les Anciens ont fort honorée sur toutes les autres. Car on dit que les Gots vsoiét de Cinnabre pour se rougir le visage. Et les premiers Romains au rapport de Pline *liv. 33. chap. 7.* se peignoient le corps de *Minium* le iour de leur Triomfe. Il nous apprend que Camille en vfa de la sorte. Et il ajoûte, que les iours de Feste on enluminoit ainsi le visage de la statuë de leur Jupiter: Et qu'autrefois les Ethiopiens faisoët si grand état de cette couleur vermeille, que les principaus Seigneurs se l'appliquoient sur tout le corps, & que leurs Dieus - mêmes la portoient en leurs simulacres.

Nos Caraïbes se contentent pour l'ordinaire de cette peinture rouge, qui leur sert de chemise, d'habit, de manteau & de just'au corps. Mais en leurs jours solempnels & de rejoüys-

sance, ils ajoutent à leur rouge [diver-
ses autres couleurs, dont ils se bigar-
rent le visage & tout le corps.

Mais ce n'est pas de peinture seule-
ment qu'ils vident pour se parer. Ils or-
nent le sommet de leur teste, d'un pe-
tit chapeau tissu de plumes d'oiseaus
de différentes couleurs, ou d'un bou-
quet de plumes d'aigrette, ou de quel-
que autre oiseau. Ils portent aussi
quelquefois vne couronne de plu-
mes, qui leur couvrent toute la teste.
Ainsi voit on parmy eux, force testes
couronnées, bien qu'on n'y voye
point de Rois. Encore les prendroit-
on plustost pour des Rois à leurs cou-
ronnes de plumes, qu'on ne recon-
noitroit pour Prince, le Seigneur du
Golfe d'Antongil, qui n'a pour son
sceptre & pour marque de sa dignité
Royale, qu'une grande serpe de
Jardinier qu'il porte tousiours avec
luy.

Les femmes Maldivoises se font à
chaque oreille vn douzaine de trous,
où elles attachent de petis clous do-
rez, & quelquefois des perles & des
pierres

pierres precieuses. Les Dames de Madagascar & du Bresil, se font vn grand trou à passer le pouce, au tendron de l'oreille, où elles fourrent des pendans de bois & d'os. Et les Peruviens sous le regne des Rois Yncas, auoient acoutumé de se faire aus oreilles vn trou d'vne grandeur incroyable, où ils attachoient des lacets longs d'vn quart d'aulne, qui soutenoient des pendans d'or, d'vne largeur demesurée. Mais nos Caraïbes, ne veulent qu'vn petit trou à l'Européenne, au mol de l'oreille, où ils mettent des arrestes de certains poissons fort polies, des pieces d'écaille de Caret, & depuis que les Chrétiens sont venus vers eus, des boucles d'or, d'argent, ou de leton, où ils attachent de beaux pendans d'oreilles. Ils sont ravis d'en auoir de ceus que leur apportent nos gens, & savent fort bien distinguer, & cherir sur tous les autres, ceus qui sont de prix; ils sont particulièrement états de ceus qui sont de Cristal, d'Ambre, de Coral, ou de quelque autre riche matiere, pourveu que la boucle, & tout

Q s l'enri

L'enrichissement soit d'or. Quelquefois on leur en a voulu donner, qui n'étoient que de cuivre doré, & leur faire accroire qu'ils étoient d'or: mais ils les ont rejettez en disant, qu'on les vouloit tromper, & que ce n'étoit que de l'or de chaudiere. Et pour en faire l'épreuve, ils ont accoutumé de mettre la piece en leur bouche. Bien au contraire de ceus de Madagascar, qui lors que les Hollandois qui y navigerent en l'an mil cinq cens quatre-vints quinze, leur offrirent vne cuillier d'argent, la mirent entre leurs dents, & sentant qu'elle étoit dure, la refuserent demandant vne cuillier d'étain. Et l'on peut assez iuger quel état ils faisoient de l'étain, puis qu'ils presenterent vne fille, en échange d'une cuillier de ce metal. Herodote *Livre 3.* nous recite, qu'autrefois parmy les Ethiopiens, le cuivre étoit plus estimé que l'or, dont l'usage étoit vil à vn tel point, que l'on y lioit les criminels avec des chaines d'or.

Les Caraïbes se percent aussi quelquefois

quefois les leures , pour y faire passer vne espece de petit poinçon , qui est fait d'un os , ou d'une arreste de poisson. Ils ouvrent même l'entredeus de leurs narines , pour y attacher vne bague , vn grain de cristal , ou quelque semblable gentillesse. Le col , & les bras de nos Caraïbes ont aussi leurs ornemens ; car ils y mettent des Colliers & des Bracelets d'ambre , de rassade , de corail , ou de quelque autre matiere qui ait du lustre. Les hommes portent les bracelets au gros du bras proche l'épaule : Mais les femmes en entourent leurs poignets , de même que celles de ces contrées. Ils parent encore leurs jambes de chaines de rassade , au lieu de jarretieres. Ceus d'entr'eus qui n'ont point de communication avec les Européens , portent ordinairement pendus à leur col , des sifflets d'os de leurs ennemis , & de grandes chaines qui sont composées de dens d'Agouty , de Tigres , de Chats Sauvages , ou de petis Coquillages percez & liez par ensemble , avec vne cordelette de fin cotton.

teinte en rouge ou en violet. Et quand ils se veulent mettre sur leur bonnet, ils ajoutent à tout cela des Bonnets, des Bracelets qu'ils lient sous les épaules, des écharpes, & des ceintures de plumes, fort industrieusement tissuës par vn agreable assemblage, léquelles ils laissent flotter sur leurs épaules, ou pendre depuis le nombril, jusques au milieu de leurs cuisses.

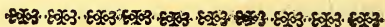
Mais les plus considerables de tous leurs ornemens, sont de certaines grandes medailles de fin cuivre extrêmement poly, sans aucune gravure, qui ont la figure d'vn Croissant, & sont enchassées en quelque bois solide & precieus. Ils les nomment *Caracolis* en leur langue; Elles sont de differente grandeur, car ils en ont de si petites, qu'ils les attachent à leurs oreilles en forme de pendans, & d'autres qui sont environ de la largeur de la paume de la main, léquelles ils portent penduës au col, d'où elles battent sur leur poitrine. Ils ont ces *Caracolis* en grande estime, tant par ce que leur

matiere,

matiere, qui ne contracte jamais de rouïllure, est éclatante comme l'or: qu'à cause que c'est le butin le plus rare & le plus prisé, qu'ils remportent des courses qu'ils font tous les ans dans les terres des Aroüagues, leurs ennemis: Et que c'est la livrée, ou le collier qui distingue les Capitaines & leurs enfans, d'entre les hommes du commun. Ceus-là aussi qui ont de ces joyaus en font vn tel cas, qu'en mourant ils ne laissent autre heritage à leurs enfans, ou à leurs plus intimes amis: Et il y en a tel parmy eus, qui garde encore vn Caracolis de son Grand Pere, dont il ne se pare qu'aus plus grandes rejoüissances.

Les femmes se peignent tout le corps & s'ajustent presque comme les hommes, horsmis quelques petites differences que nous avons déjà remarquées, & qu'elles ne mettent point de couronnes dessus leurs testes. Elles ont aussi cecy de particulier, qu'elles portent des demy-bottines, qui ne leur descendent que jusques à la cheville du pied. Cette espece de chaussure

chaussure est fort proprement travaillée, & terminée par le haut & par le bas d'une petite rotonde tissué de jonc & de coton, qui leur serre le gras de la jambe, & le fait paroître plus remply.



CHAPITRE X.

Remarques sur la Langue des Caraïbes.

Nous avons dessein de donner à la fin de cette Histoire pour la satisfaction des curieux vn assez ample Vocabulaire du langage des Caraïbes. C'est pourquoy nous nous contenterons de faire en ce Chapitre les Remarques principales, qui en pourront faire connoître la grace, la douceur & les proprietez.

1. Les Caraïbes ont vn Langage ancien & naturel, & qui leur est tout particulier, comme chaque Nation a le sien.

2. Mais outre cela, ils en ont formé vn autre, qui est batard & mélé de

de plusieurs mots étrangers, par le commerce qu'ils ont eu avec les Européens. Sur tout ils ont emprunté beaucoup de mots des Espagnols, parce que ce sont les premiers Chrétiens qu'ils ayent abordez.

3. Ils se servent tousiours entr'eus, de leur Langage ancien & naturel.

4. Mais lors qu'ils conversent, ou qu'ils négociét avecque les Chrétiens, ils employét leur Langage corrompu.

5. Outre cela ils ont vn fort plaisant baragoin, lors qu'ils veulent entreprédre de parler en quelque Langue étrangere. Comme lors qu'ils disent, *Compere Gouverneur*; employant ce mot de *Compere* generalement envers tous ceus, qui sont leurs amis ou leurs alliez. Ainsi ils diroient tout franchement, s'il s'en presentoit occasion, *Compere Roy*. C'est aussi vn de leurs complimens de dire à nos François, avec vn visage riant, *Ah si toy bon pour Caraïbe, moy bon pour France*: Et lors qu'ils veulét se louer de nos gens, & témoigner qu'ils en sont fort satisfaits, *Mouche bon France pour Caraïbe*.

Ainsi

Ainsi disent ils encore *Maboya mouche* fache contre *Caraïbe*, lors qu'il tonne ou qu'il fait vn Oüragan : Et *Moy mouche Lunes*, pour signifier qu'ils sont fort âgez. Ils ont aussi fort souvent ces paroles en la bouche , lors qu'ils reconnoissent que nos gens veulent abuser de leur simplicité, *Compere, toy trompe Caraïbe*. Et on les entend dire souvent lors qu'ils sont en belle humeur, *Moy bonne Caraïbe*.

6. Au reste , bien que les *Caraïbes* de toutes les Iles s'entendent tous vniversellement entr'eus, ce n'est pas à dire pourtant , qu'il ne se trouve en quelque vne, quelque *Dialecte* différent de celui d'une autre.

7. Le P. n'est guère en usage en leur Langue: Mais hors de cela on n'y remarque aucun défaut de lettres, comme en la Langue du Japon, du Bresil, & de Canada , qui se trouve dans la disette d'F. L. R. Ou en celle du Pérou, qui manque de B. D. F. G. I. Iota, & X. au rapport des Historiens.

8. Leur Langage est extrêmement doux, & se prononce presque tout des lèvres,

lèvres, quelque peu des dents, & presque point du gosier. Car bien que les mots que nous en donnerons cy-après semblent rudes sur le papier, neantmoins lors qu'ils les prononcent, ils y font des élisions de certaines lettres, & y donnent vne certain air, qui rend leur discours fort agreable. Ce qui oblige Mr. du Montel à leur rendre ce témoignage, [*Je prenois, dit-il, grand plaisir à les écouter, lors que j'étois parmi eux, & je ne pouvois assez admirer la grace, la fluidité, & la douceur de leur prononciation, qu'ils accompagnent d'ordinaire d'un petit souris, qui a beaucoup d'agrément.*].

9. Ils ont la prononciation plus douce que les Caraïbes du Continent: Mais d'ailleurs ils ne different qu'en Dialecte.

10. D'un seul mot, selon qu'il est diversement prononcé, ils signifient plusieurs choses differentes. Par exemple, le mot d'*An han* signifie 1. *Ouy.* 2. *Je ne say pas,* 3. *Tien ou Pren;* selon la prononciation qu'on luy donne.

11. Pour nous, nous ne pouvons prononcer

prononcer cette Langue avecque toute la grace, & toute la douceur qui luy est naturelle ; à moins que de l'avoir apprise dès le bas âge.

12. Ils s'écoutent patiemment les vns les autres, & ne s'interrompent point dans leurs discours : Mais ils ont accoutumé de pousser vn petit ton de vois, au bout de trois ou quatre périodes de celuy qui parle, pour témoigner la satisfaction qu'ils ont de Pouïr.

13. Quelque avantage que nous avons sur eus, ou pour les facultez naturelles de l'esprit, ou pour la douceur de la prononciation, qui nous devoit augmenter la facilité de prononcer leur Langue, neantmoins ils apprenent plus facilement la nôtre, que nous n'apprenons la leur, comme il se reconnoit par l'experience.

14. Nos François ont remarqué, qu'ils ont grande aversion pour la Langue Angloise, iusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on la parle devant eus, par ce qu'ils leurs sont ennemis. Que s'il se voit dans leur langage corrompu

rompu plusieurs mots tirez de l'Espagnol, qui est aussi leur ennemy, c'est qu'ils les ont appris, durant le tems qu'ils avoient communication avec cette Nation-là, & qu'elle ne les avoit pas encore maltraitez.

15. Ils sont fort soigneux de ne point communiquer leur langue, de crainte que les secrets de leurs guerres ne soient découverts. Ceus même d'entre eux qui se sont faits Chrétiens, ne veulent pas révéler le fonds de cette Langue, dans la creance qu'ils ont que cela pourroit prejudicier à leur Nation.

16. Voicy quelques vnes des propriétés les plus particulieres à leur Langue. Et premierement, les hommes ont beaucoup d'expressions qui leur sont propres, que les femmes entendent bien, qu'elles ne prononcent jamais : Et les femmes ont aussi des mots & des frases, dont les hommes n'vsent point, à moins que de se faire moquer. De là vient, qu'en vne bonne partie de leur entretien, on diroit que les femmes ont vn autre langage que les hommes : comme on le

le pourra reconnoitre en nôtre Vocabulaire, par la difference des faſſons de parler dont les hommes & les femmes ſe ſervent, pour exprimer vne même choſe. Les Sauvages de la Dominique, diſent que cela procede de ce que lors que les Caraïbes vinrent habiter les Iles, elles étoient occupées par vne Nation d'Aroüagues, qu'ils détruifirent entierement, à la reſerve des femmes qu'ils épouſerent, pour peupler le pais. De ſorte que ces femmes - là ayant conſervé leur Langue, l'enſeignerent à leurs filles, & les accoutumerent à parler comme elles. Ce qui s'étant pratiqué juſques à preſent par les Meres envers les filles, ce Langage eſt ainſi demeuré different de celuy des hommes en pluſieurs choſes. Mais les garçons, bien qu'ils entendent le parler de leurs Meres & de leur ſœurs, ſuivent neantmoins leurs Peres & leurs freres, & ſe faſſonnent à leur Langage, dès l'âge de cinq ou ſix ans. Pour confirmer ce que nous avons recité ſur l'origine de cette difference de langage, on allegue qu'il y a quelque

quelque cōformité entre la langue des Aroüagues de la Terre Ferme, & celle des femmes Caraïbes. Mais il est à remarquer que les Caraïbes du Continent, hommes & femmes, parlent vn même langage, n'ayant point corrompu leur langue naturelle, par des mariages avec des femmes étrangères.

17. Les vieillars ont plusieurs termes qui leur sont affectez, & plusieurs façons de parler particulieres, qui n'ont point d'usage en la bouche des jeunes gens.

18. Les Caraïbes ont aussi vn certain Langage, dont ils se servent seulement entr'eus, lors qu'ils prennent des resolutions de guerre. C'est vn baragoin fort difficile. Les femmes & les filles n'ont aucune connoissance de ce langage mysterieus, ni même les jeunes hommes, jusques à ce qu'ils aient donné des preuves de leur generosité, & du zèle qu'ils ont pour la querelle commune de leur Nation contre leurs ennemis. C'est afin que leurs desseins ne soient pas découvers avant le tems.

19. Pour

19. Pour faire leurs cas, leurs personnes, leurs mœurs, & leurs genres, ils n'ont point de particules séparées comme nous: mais ils allongent leurs mots de quelques syllabes ou de quelques lettres, au commencement ou à la fin, & ils en changent quelques vnes. Ainsi disent-ils à l'imperatif, *Bayoubaka*, marche: mais à l'indicatif, *Nayoubakayem*, je marche. Et de même *Babinaka*, danse *Nabinakayem*, je danse. Ce qui a du rapport, avec la façon dont se forment les Verbes Hebreus.

20. Les noms indéfinis & absolus, sont peu en usage parmy eux; sur tout les noms des parties du corps: mais ils sont presque toujours restreints à vne première, à vne seconde, ou à vne troisième personne.

21. La première personne se marque ordinairement par vne N. au commencement du mot: *Nichic*, ma teste. La seconde par vn B. *Bichic*, ta teste. Et la troisième par vne L. *Lichic*, sa teste.

22. Le genre neutre & absolu est exprimé

exprimé par vn T. *Tichic*, la teste:
Mais cela est peu en vsage.

23. Ils ont des noms differens, pour parler aus personnes mêmes, & d'autres pour parler d'elles. Ainsi disent ils *Baba*, mon Pere; en parlant à luy: Et *Youmaan*, en parlant de luy. *Bibi* ma Mere, en parlant à elle, & *Ichanum*, en parlant d'elle. Ce qui avec la difference du langage des hommes & des femmes, des jeunes & des vieus, de l'entretien ordinaire, & des conseils de guerre, doit sans doute multiplier beaucoup les mots de leur langue.

24. Leurs noms propres ont souvent de la signification, & sont pris de diverses rencontres, comme nous le verrons plus particulièrement au Chapitre de la Naissance & de l'éducation de leurs enfans.

25. Ils ne nomment jamais le nom d'une personne, en sa presence: Ou bien par respect ils ne le nomment qu'à demy.

26. Ils ne disent iamais le nom entier ny d'un homme, ny d'une femme:

me; mais bien celuy des enfans : Ainsi ils diront , le Pere ou la Mere d'un tel : Ou bien ils diront le nom à moitié , comme par exemple , *Mala* , au lieu de dire *Mala Kaali*; & *Hiba* pour *Hibalomon*.

27. Les Oncles & les Tantes, tout autant qu'il y a dans la ligne collaterale , sont nommez *Peres* & *Meres* par leurs Neveux. Ainsi l'Oncle est-il appellé *Baba* , c'est à dire *Pere*. Mais quand ils veulent signifier expressement le vray & propre *Pere*, ils ajoutent par fois vn autre mot , en disant *Baba tinnaca*.

28. Suivant cela , tous les Cousins s'appellent aussi *Freres* , & toutes les Cousines *Sœurs*.

29. Mais de Cousin à Cousine , le Cousin appelle sa Cousine : *Youëilleri*, c'est à dire proprement , *ma femelle*, ou *mon accordée*, parce que naturellement entr'eux , leurs Cousines , leur sont acquises pour femmes.

30. Ils nomment les mois des *Lunes* ; & les années des *Poussinieres*.

31. Ce sont icy ensuite , quelques traits

traits de la naïveté & de l'élegance de leur langage. Nous ne ferons pour la plupart que marquer ce que leurs mots signifient, sans exprimer les mots mêmes, pour ne les pas mettre deux fois sans nécessité, parce que nous les donnerons cy-dessous en nôtre Vocabulaire.

32. Pour signifier qu'une chose est *perdue*, ou qu'elle est *rompue*, ils disent ordinairement qu'elle est *morte*.

33. Ils nomment un Capucin *Pere Aioupa*: Et le mot d'*Aioupa* signifie en leur langue un *Couvert*, ou un *Ap-penty*. De sorte que c'est comme s'ils disoient, que c'est un homme où il y a de quoy se mettre à couvert, à cause de son grand Capuce. Ils le nomment aussi par raillerie, une *Guenon* ou une *Barbuë*, à cause de sa longue Barbe.

34. Un Chrétien, un *homme de Mer*; à cause que les Chrétiens sont venus vers eus en des navires.

35. Un Lieutenant, *La trace d'un Capitaine*, ou *Ce qui paroît après luy*.

36. Mon Gendre, *Celuy qui me fait des petits enfans.*

17. Mon Cadet, *Ma moitié.*

38. Ma femme, *Mon cœur.*

39. Vn Garçon, *Vn petit maste.*

40. Vn Fille, *Vne petite femelle.*

41. Les Espagnols & les Anglois, *Ennemis contrefaits Et ontou noubi*, parce qu'ils sont vêtus, en les opposant à leurs Ennemis qui sont nuds, & qu'ils nomment simplement *Et ontou*, c'est à dire *Ennemis*.

42. Vn Fol, *Celuy qui ne voit goutte*, ou *qui n'a point de lumiere.*

43. La paupiere, *la couverture de l'œil.*

44. Les cils, *le poil de l'œil.*

45. La prunelle, *le noyau de l'œil.*

46. La lèvre, *le bord de la bouche.*

47. Le menton, *le soutien des dens.*

48. Le col, *le soutien de la teste.*

49. Le bras & vne aile s'exprimēt par vn même mot.

50. Le pouls, *l'ame de la main*. Les Allemās font à peu près vne composition semblable, lors qu'ils appellent vn Gand, *le soulier de la main.*

51. Les

51. Les doigts, *les petits*, ou *les enfans de la main.*

52. Le pouce, *le Pere des doigts*, ou *ce qui leur est opposé.* C'est iustement l'*ἀντίχειρ* des Grecs.

53. Les Iointures, *chose ajoutée*, ils nomment encore ainsi vne piece mise sur vn habit.

54. La vessie, *le vaisseau de l'urine.*

55. Le jarret, *ce qui tire la iambe.*

56. La plante du pied, *le dedans du pied.*

57. Les orteils, *les petits*, ou *les enfans du pied.*

58. Dix, *tous les doigts de la mains.*

59. Vint, *tous les doigts des mains*, & *tous les orteils des pieds.*

60. Vn Pistolet, *petite arquebuse.*

61. Vn Chandelier, *ce qui tient quelque chose.*

62. Des épines, *le poil de l'arbre*, ou *les yeus de l'arbre.*

63. L'arc-en-ciel, *la plume ou le pannache de Dieu.*

64. Le bruit du tonnerre, *Trtrgue-tenni.*

65. Cette Langue a aussi dans son

abondâcé & dans sa naïveté quelques défauts qui luy sont particuliers; dont toutefois il y en a quelques vns, qui luy doivent moins tourner à blâme qu'à loüange.

66. Les Caraïbes ont en leur langue naturelle peu de noms. d'iniure & de moquerie; Et ce qu'ils disent ordinairement de plus offensif en leurs raileries, est, *Tu n'es pas bon*, ou *Tu es adroit comme vne Tortue*.

67. Ils ne savent pas non plus les nōs de plusieurs vices. Mais les Chrétiens ne leur en aprenent que trop. Ainsi l'on admire au langage de Canada, qu'il n'y a point de mot qui réponde à celui de *peché*: Mais il faut tout dire; Il n'y en a point aussi qui exprime la *vertu*.

68. Ils n'ont point de noms pour exprimer *l'hyver*, *la glace*, *la gresle*, ni *la neige*, car ils ne savent ce que c'est.

69. Ils ne peuvent exprimer, ce qui ne tombe point sous les Sens: excepté qu'ils nomment quelques esprits & bons & mauvais: Mais hors de là ils n'ont point de mot pour signifier les autres

autres choses spirituelles, cōme l'entendement, la memoire & la volonte. Quāt à l'ame, ils l'exprimēt par le mot de *cœur*.

70. Ils n'ont point aussi les noms des *Vertus*, des *Sciences*, des *Arts*, des *Metiers*, ni de plusieurs de nos *armes*, & de nos *outils*, si ce n'est ce qu'ils en peuvent avoir appris, depuis leur commerce avec les Chrétiens.

71. Ils ne savent nommer que quatre couleurs, auxquelles ils rapportent toutes les autres : le *blanc*, le *noir*, le *jaune*, & le *rouge*.

72. Ils ne peuvent exprimer vn plus grand nombre, que *vint* : Et encore l'expriment ils plaisamment : étant obligez comme nous avons dit, à montrer tous les doigts de leurs mains, & tous les orteils de leurs pieds.

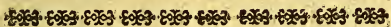
73. Lors qu'ils veulent signifier vn grand nombre, où leur conte ne peut atteindre, ou bien ils montrent leurs cheveux, ou le sable de la mer : Ou bien ils repetent plusieurs fois le mot de *mouche*, qui signifie *beaucoup*; comme lors qu'ils disent en leur bagain, *Moy mouche, mouche Lunes,*

R 3 pour

390 HISTOIRE MORALE
pour faire entendre qu'ils sont fort
âgez.

74. Enfin, il n'ont point de comparatifs ni de superlatifs. Mais au défaut de cela, lors qu'ils veulent comparer les choses entr'elles, & qu'ils en veulent élever vne au dessus de toutes les autres, ils expriment leur sentiment par vne démonstration assez naïve & assez plaisante. Ainsi, quand ils ont dessein de représenter ce qu'ils pensent des Nations Européenes dont ils ont la connoissance, ils disent de l'Espagnol & de l'Anglois, qu'ils ne sont point du tout bons: Du Hollandois, qu'il est bon comme la main, ou comme vn coudée: Et du François, qu'il est comme les deus bras, qu'ils étendent en même tems, pour en montrer la grandeur. Aussi est-ce la Nation Chrétienne, qu'ils aiment sur toutes les autres: Particulierement ceus des François qui ont été à la guerre avec eus. Car à ceus-là, ils font part de tout leur butin. Et toutes les fois qu'ils retournent de la guerre, bien que ces gens-là n'ayent pas été de la
partie,

partie, ils ne laissent pas de leur envoyer leurs dépouilles.



CHAPITRE XI.

Du Naturel des Caraïbes, & de leurs Mœurs.

LEs Caraïbes, dans leur naturel sont d'un temperament triste, rêveux & melancholique, la pesche, la fainéantise & la temperature de l'air, contribuënt beaucoup à l'entretien de cette humeur : Mais ayant remarqué par leur propre expérience, que cette fâcheuse constitution altere leur santé, & que l'esprit abbatu deséche les os, ils font pour la plupart vne telle violence à leur inclination naturelle, qu'ils paroissent gais, agreables, & enjouéz en leur conversation, sur tout lors qu'ils ont vn peu de vin dans la teste. Aussi ont-ils de la peine, comme les Bresiliens, à souffrir la compagnie des melancoliques : comme dit de Lery *chap. 12.* Et ceus qui ont

R 4 conversé

conversé souvent avec eus , les ont toujours reconnus fort facetieus , & fort soigneus de ne laisser écouler aucun sujet de rire sans en profiter ; & même , ils les ont veu souvent éclater en des occasions , où les plus gais d'entre nous faisoient à peine vn souris.

Leurs entretiens entre eus sont ordinairement de leur chasse , de leur pesche , de leur jardinage , ou de quelques autres sujets fort innocens : Et lors qu'ils sont en la compagnie des étrangers , ils ne se fâchent jamais des risées qui se font en leur presence , & ne les prennent pas , comme si l'on avoit dessein de se moquer d'eus. Toutefois , au lieu que les Soriquois , Nation de la Nouvelle Frâce , se nomment eus mêmes , *Sauvages* , ne sachant ce que cela signifie , ces peuples s'offencent fort , si on leur donne ce nom-là , quand on leur parle. Car ils entendent ce mot , & disent qu'il n'appartient qu'aus bestes des bois. Ils ne veulent pas non plus être nommez *Cannibales* , bien qu'ils mangent la
chais.

chair de leurs ennemis: Ce qu'ils font pour assouvir leur rage & leur vengeance, & non pour aucun goût qu'ils y trouvent plus délicieux, que dans les autres viandes dont ils se nourrissent. Mais on leur fait grand plaisir de les appeller *Caraïbes*, parce que c'est vn nom qui leur semble glorieux, marquant leur courage & leur generosité. Car en effet ce ne sont pas seulement les Apalachites du milieu déquels ils sont venus, qui par ce mot signifient vn *belliqueus*, vn *vaillant homme*, doué d'vne force & d'vne dexterité particuliere au fait des armes. Les Aroüagues même, leurs capitaus ennemis, ayant souvent experimenté leur valeur, entendent par là, la même chose, bien qu'ils expriment aussi par ce mot, vn *Cruel*, à cause des maus que les Caraïbes leur ont fait sentir. Tant y a que nos sauvages Antillois aiment si fort ce nom-là, qu'ils disent perpetuellement à nos gens, *Toy François, moy Caraïbe*.

Leur naturel, au reste, est dous & benin: Et ils sont si ennemis de la

severité, que si les Nations qui les tiennent pour Esclaves, comme font les Anglois, qui par ruse en ont enlevé plusieurs des lieux de leur naissance, les traittent avec rigueur, ils en meurent souvent de regret. Mais par la douceur on gagne tout sur eux ; tout au contraire des Nègres, qui veulent être menez avec rudesse, autrement ils deviennent insolens, paresseus, & infideles.

Ils nous reprochent ordinairement nôtre avarice, & le soin dereglé que nous avons d'amasser des biens pour nous & pour nos enfans, puisque la terre est si capable de donner la nourriture à tous les hommes, pourveu qu'ils veüillent prendre tant soit peu de peine à la cultiver. Aussi quant à eux, ils sont entierement libres du soucy des choses qui appartiennent à la vie, & incomparablement plus gras & plus dispos que nous ne sommes. En vn mot, ils vivent sans ambition, sans chagrin, sans inquietude, n'ayant aucun desir d'aquerir des honneurs, ni d'amasser des richesses : méprisant
l'or

l'or & l'argent, comme les anciens Lacedemoniens, & les Peruviens, & se contentant également, & de ce que la nature les a fait être, & de ce que leur terre fournit pour leur entretien. Que s'ils vont à la chasse ou à la pêche, ou qu'ils abbatent des arbres pour faire vn jardin, ou pour se bâtir des maisons, qui sont des occupations fort innocentes, & fort convenables à la nature de l'homme, ils font tout cela sans empressement, par maniere de divertissement & de recreation, & comme en se jouant.

Sur tout, ils s'étonnent quand ils voyent que nous estimons tant l'or, veu que nous avons le verre & le Cristal, qui, selon leur iugement, sont plus beaux, & par consequent plus à priser. Et à ce propos, Benzoni, Historien Milanois, nous recite en son Histoire du Nouveau Monde, que les Indiens detestant l'avarice demesurée des Espagnols qui les subiuguerent, prenoient vne piece d'or, & disoient.

[Voicy le Dieu des Chrétiens; Pour cecy ils viennent de Castille en nôtre pais,

R. G. pour

pour cecy ils nous ont rendus esclaves, nous ont bannis de nos demeures, & ont commis des choses horribles contre nous: pour cecy ils se font la guerre entr'eux: pour cecy ils se tuent les uns les autres: pour cecy ils sont tousiours en inquietude, ils querellent, ils déroberent, ils maudissent, ils blasfément: Enfin, pour cecy il n'y a ni vilenie, ni méchanceté où ils ne se portent.

Pour nos Caraïbes, quand ils voyent les Chrétiens tristes & pleins d'ennuy, ils ont acoutumé de leur en faire doucement la guerre, en leur disant, [*Compere* (car c'est vn mot qu'ils ont appris, & dont ils se servent ordinairement pour temoigner leur bonne volonté, comme leurs femmes aussi appellent nos Européenes, *Commeres*, pour vne marque d'amitié) tu es bien miserable d'exposer ta personne à de si longs & de si dangereux voyages, & de te laisser ronger à tant de soucis & de craintes. La passion d'avoir des biens te fait endurer toutes ces peines, & te donne tous ces fâcheux soins: Et tu n'es pas moins en inquietude pour les bien-
que

que tu as déjà aquis, que pour ceux que tu recherches encore. Tu appréhendes continuellement que quelcun ne te vole en ton país ou sur mer, ou que tes marchandises ne fassent naufrage, & ne soient englouties dans les eaux. Ainsi tu vieillis en peu de tems, tes cheveux en blanchissent, ton front s'en ride, mille incommoditez travaillent ton corps, mille chagrins te minent le cœur, & tu cours à grand'hasse vers le tombeau. Que n'es-tu content des biens que ton país te produit? Que ne méprises-tu les richesses comme nous?] Et à ce sujet, est remarquable le discours de quelques Breiliens à Vincét le Blanc 3. part. chap. 16. [Ces richesses, disoient-ils, que vous autres Chrétiens poursuivez à perte d'haleine vous mettent-elles plus avant en la grace de vôtre Dieu? Vous empêchent-elles de mourir? Et s'emportent elles avec vous au tombeau?] Ils tenoient à peu pres le même discours à Jean de Lery, comme il le rapporte en son Histoire, Chap. 13.

Les Caraïbes savent aussi fort bien & fort emfatiquement reprocher aux Européens,

Européens, comme vne iniustice manifeste, l'vsurpatio de leur Terre natale. [*Tu m'as chassé, (dit ce pauvre peuple,) de Saint Christofle, de Niéves, de Montserrat, de Saint Martin, d'Antigoa, de la Gardeloupe, de la Barboude, de Saint Eustache, &c. qui ne t'appartenoient pas, & où tu ne pouvois legitime-ment prétendre. Et tu me menaces encore tous les iours de m'oster ce peu de pais qui me reste. Que deviendra le miserable Caraïbe? Faudra-t'il qu'il aille habiter la mer avec les poissons? Ta terre est sans doute, bien mauuaise, puisque tu la quittes pour venir prendre la mienne: Ou tu as bien de la malice, de venir ainsi de gayeté de cœur me persécuter.*] Cette plainte n'a pas vn air trop sauvage.

Lycurgue ne permettoit pas à ses Citoyens de voyager, craignant qu'ils ne prissent des mœurs étrangères. Mais nos Sauvages auroient bien besoin de grands voyages pour se débarbariser, s'il est permis de parler ainsi. Et cependant, ils ne sont pas seulement exemts de cette convoi-
tise

tise infatiable, qui fait entreprendre de
 si grands & si perilleus voyages aus
 Chrétiens, & traverser temérairement
 tant de terres & tant de mers: mais ils
 n'ont même nulle curiosité de voir les
 autres contrées du monde, aimant
 leur país plus que tous ceus qu'on leur
 voudroit proposer. Et comme ils esti-
 ment que nous ne devrions pas être
 plus curieus, ni moins amateurs du nô-
 tre, ils s'étonnent fort de nos voyages.
 En quoy, certes, ils ont l'honneur de
 ressembler à Socrate, à qui Platon
 rend ce témoignage en son Criton,
 qu'il étoit moins sorty d'Athènes
 pour voyager, que les boiteus & les
 aveugles: & qu'il ne desira jamais de
 voir d'autres villes, ni de vivre sous
 d'autres loix: N'étant pas en ce point,
 non plus que ces Caraïbes, de l'opi-
 nion des Perses, qui disent en común
 proverbe, que celuy qui n'a point
 voyagé par le monde, ressemble à vn
 Ours.

Les Antillois né sont pas seulemēt
 sans aucū desir de voyager; ils ne veu-
 lent pas même souffrir que l'on enme-

ne persône des leurs en vne terre étrãgere, si ce n'est que l'on promette expressément, de le ramener biẽ-toist. Mais s'il arrive par malheur qu'il meure en chemin, il ne faut pas faire état de retourner jamais parmy eus; car ils vous prennent en vne haine mortelle, & il n'y a point de recõciliation à esperer.

Mais s'ils n'ont point de curiosité pour les choses qui sont éloignées, ils en ont beaucoup pour celles qui sont proche d'eus, jusques là que si on ouvre vn coffre en leur presence, il leur faut montrer tout ce qui est dedans, ou bien ils se tiendroient desobligez. Que s'ils agrẽent quelque chose de ce qu'ils y voyent, encore qu'il ne soit que de tres-petite valeur, ils donneront ce qu'ils ont de plus beau & de plus précieux pour l'avoir, afin de contenter ainsi leur inclination.

Pour le trafic, il est vray que lors qu'ils ont passé l'envie de ce dont ils ont traité, & qu'ils ont reçeu en échange, ils s'en dediroient volontiers. Mais le secret pour leur faire tenir leur marché, est de leur dire qu'un marchand

inarchand doit estre ferme en sa parole. Quand on les pique ainsi d'honneur, & qu'on leur reproche qu'ils n'ont pas plus de cōstance que des enfans, ils ont honte de leur legereté.

Le larcin est tenu pour vn grand crime parmy eus. En quoy veritablement ils se montrent plus raisonnables que Lycurgue, qui nourrissoit en ce vice les enfans de Lacedemone, comme en vne occupation fort loüable, pourveu qu'on s'en acquitât finement, & avec souplesse, (ainsi que dit Plutarque en la vie de Lycurgue.) Mais comme les Caraïbes haïssent naturellement ce peché, aussi ne se voit-il point au milieu d'eus, ce qui est assez rare chez les autres Sauvages. Car la plûpart sont larrons: Et de là vient que quelques-vnes de leurs Iles portent le nom des Larrons.

Pour les Caraïbes, comme ils ne sont point enclins de leur nature à dérober, ils vivent sans défiance les vns des autres. Tellement que leurs maisons & leurs heritages sont à l'abandon,

402 HISTOIRE MORALE
bandon, sans portes ni clôtures, comme les Historiens le témoignent des grans Tartares: Et principalement Carpin en son voyage de Tartarie. Que si on leur derobe la moindre chose, comme pourroit être vn petit couteau, avec quoy ils font mille petis ouvrages de menuiserie, ils estiment tant ce qui leur est vtile, que cette perte est capable de les faire pleurer huit jours, & de les faire liguer avec leurs amis pour en tirer reparation, & pour se venger sur la personne qu'ils soupçonneroyent de ce larcin. Et en effet, dans les Iles où ils ont leurs demeures près des Chrétiens, ils ont souvent tiré vengeance de ceus qui leur avoient, à ce qu'ils disoient, pris quelques vns de leurs petis meubles. Aussi en ces lieux-là, lors qu'ils trouvent quelque chose de manque en leur maison, ils disent aussi tost, *Vn Chrétien est venu icy.* Et entre les griefs & les plaintes qu'ils font aus Gouverneurs de nôtre Nation, celle-cy est toujours en teste, *Compere Gouverneur, tes matelots* (ainsi nomment ils tous les habitans étrangers)

gers) ont pris en ma case un couteau, ou quelque autre menuë piece de pareille nature. Les Guinois ne formeroient pas de telles plaintes. Car s'ils perdent quelque chose, ils estiment qu'un de leurs parens trépassé s'en est venu saisir, parce qu'il en avoit affaire en l'autre monde.

Tous les interests des Caraïbes sont communs entr'eus. Ils vivent en grande vnion & s'entr'aident beaucoup les vns les autres : ne ressemblant pas aus Asiaticques de Java, qui ne parlent pas même à leurs freres, sans leur poignard à la main, tant ils ont de défiance. Cette amour, que nos Sauvages se portent naturellement l'un à l'autre, fait que l'on ne voit que fort peu de querelles & d'inimitiez entr'eus.

Mais s'ils ont été offensez, ou d'un étranger ou de quelcun de leur compatriotes, ils ne pardonnent jamais, & poussent à toute extremité leur vengeance. Ainsi lors que quelcun de ces abuseurs qu'ils nomment *Boyez* leur fait accroire que l'un de ceus qu'ils estiment sorciers, est auteur du mal qui leur

leur est arrivé, ils ne manquent pas de tacher à le tuer s'ils peuvent, disant *Yaraliatina*, il m'a enforcé. *Nebanebouibatina*, ie m'en vengeray. Et cette passion furieuse & desesperée de se venger, est celle qui les pousse, comme nous avons déjà dit, à manger mesme à belles dents la chair de leurs ennemis, selon que nous en décrirons les particularitez en leur lieu. Cette animosité desordonnée est le vice regnant uniuersellement & tyranniquement parmy eus. Et il regne de même, presque sans exception, chez tous les Sauvages Americains. La vengeance des Canadiens est quelquefois bien plaisante : car elle les porte iusques à manger leurs pous, parce qu'ils en ont été mordus. Si les Bresiliens se heurtent à quelque pierre, ils la mordent à belles dents, comme pour s'en venger. Et ainsi mordent-ils les fleches, dont ils sont atteints dans les combats, ainsi que dit de Lery, *ch. 11.*

☉ 14.

Sans auoir receu les loix de Lycurgue, les Caraïbes, par vne secreete Loy
de

de nature, portét vn grand respect aus vieillards, & les écontent parler avec attention, témoignant, & par leur geste & vn petit son de voix, qu'ils ont leurs discours pour agreables : Et en toutes choses, les jeunes deferent aus sentimens des Anciens, & se reglent sur leurs yolontez. On dit qu'il en est de mesme au Bresil & en la Chine, suivant Linscot & Semedo.

Les jeunes hommes Antillois ne frequentent point de filles ny de femmes qu'ils ne soient mariez. Et l'on a remarqué, que les hommes sont d'ordinaire moins amoureux en ce pais-là que les femmes, comme en divers autres lieux de la Zone Torride. Hommes & femmes Caraïbes sont naturellement chastes, qualité bien rare entre les Sauvages. Et quand nos gens les considerent trop curieusement, & se rient de leur nudité, ils ont acoûtumé de leur dire, *Compere, il ne faut nous regarder qu'entre les dens yeus*. Vertu digne d'admiration, en vn peuple nud & barbare comme celuy-là.

On raconte du Capitaine Baron,
qu'entre

qu'entre les diverses descentes, qu'il a fait avec les siens, à plusieurs reprises, en l'île de Monferrat, tenuë par les Anglois, il fit vne fois vn grand dégât dans les habitations voisines de la mer, qu'il en enleva vn grand butin, & que parmy les prisonniers s'étant trouvé vne belle Demoiselle, qui étoit femme de l'vn des Officiers de l'île, il la fit conduire en l'vne de ses maisons de la Dominique. Cette Demoiselle étant enceinte lors qu'elle fut enlevée, fut servie avec grand soin en ses couches, par les femmes des Sauvages de la même île. Et bien qu'après cela, elle demeurât encore long tems parmy eus, ni le Capitaine Baron, ni aucun autre d'entr'eus, ne la touchèrent jamais. Ce qui est sans doute, vne grande retenüë pour de telles gens.

Il est vray, qu'vne partie d'eus ont degeneré de cette chasteté, & de plusieurs autres vertus de leurs ancestres. Mais il est certain aussi, que les Européens par leurs pernicious exemples, & par le mauvais traitement dont ils ont usé envers eus, les trompant vi-
laine

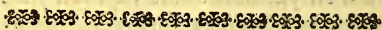
laine ment, faussant lachement en toute rencontre la foy promise, pillant & brûlant impitoyablement leurs maisons & leurs villages, & violant indignement leurs femmes & leurs filles, leur ont appris, à la perpetuelle infamie du nom Chrétien, la dissimulation, le mensonge, la trahison, la perfidie, la luxure, & plusieurs autres vices, qui leur étoient presque inconnus, avant qu'ils eussent eu commerce avec eux.

Au reste, ces Sauvages, tout Sauvages qu'ils sont, ont de la civilité & de la courtoisie au delà de ce qu'on pourroit s'imaginer en des Sauvages. Ce n'est pas sans doute, qu'il n'y ait quelques Caraïbes fort déraisonnables & fort abrutis. Mais au moins pour la plupart, témoignent-ils du jugement & de la docilité en beaucoup de rencontres, & ceus qui les ont pratiquez vn long-tems, ont remarqué en plusieurs divers traits d'honesteté & de reconnoissance, d'amitié & de generosité. Mais nous en parlerons plus particulièrement au

Chapi

Chapitre de la reception qu'ils font
 aus étrangers , qui leur vont rendre
 visite.

Ils ont aussi la propriété en si gran-
 de recommandation (chose bien ex-
 traordinaire encore entre les Sauva-
 ges) & ont si grande horreur des or-
 dures, que si l'on en avoit fait en leurs
 jardins où sont plantez leur Manioc
 & leurs Patates , ils les abandonne-
 roient aussi-tost , & ne voudroient
 plus se servir des vivres qui y seroient.
 Nous verrons plus amplement leur
 propreté & sur ce sujet & sur quel-
 ques autres , aus Chapitres de leurs
 Habitations & de leurs Repas.



CHAPITRE XII.

*De la simplicité naturelle des
 Caraïbes.*

L'Admiration étant fille de l'igno-
 rance , on ne doit pas trouver é-
 trange , que les Caraïbes , qui ont si
 peu de lumiere & de connoissance de
 toutes

toutes les belles choses , que l'étude & l'expérience ont renduës familières parmy les Nations civilisées , soyent saisis d'un profond étonnement à la rencontre de tout ce dont ils ignorent la cause, & qu'ils soyent nourris dans vne si grâde simplicité qu'on la prendroit en la plûpart de ce pauvre peuple, pour vne stupidité brutale.

Cette simplicité paroît entr'autres choses, dans l'extrême peur qu'ils ont des armes à feu , lesquelles ils considèrent avec vne extrême admiration. Sur tout , ils s'étonnent des fuzils: car encore pour les pièces d'artillerie & pour les mousquets , ils y voyent mettre le feu. Mais quant aux fuzils, ils ne peuvent cōcevoir, d'où il est possible qu'ils prennent feu : & ils croient que c'est *Maboya* qui fait cét office. Ainsi nomment ils l'Esprit malin. Mais cette peur & cét étonnement leur sont communs avec beaucoup d'autres Sauvages , qui n'ont rien trouvé de si étrange en leurs rencontres avec les Européens, que ces armes qui jettent du feu , & qui de si loin

percent & tuënt ceus qu'elles rencontrent en droite ligne. Ce fut-là , avec le prodige de voir des hommes combattre à Cheval, la principale cause qui fit que les Peruviens tinrent les Espagnols pour les Dieus, & qu'ils se soumirét à eus avec peu de resistance. On dit que les Arabes mêmes, qui courent le long des rivages du Iordain, & qui semblent devoir être plus aguerris, sont dans cette peur & dans cét étonnement, comme nous font voir Garcilasso en son Commentaire Royal liv. 3. chap. 8. *Voyage de des Hayes au Levant.*

Entre les marques de simplicité des Caraïbes , en voicy encore deus bien considerables. Lors qu'il arrive vne éclipse de Lune, ils croyent que *Maboya* la mange , & dansent toute la nuit, faisant sonner des Calebasses où il y a de petis caillous. Et quand ils sentent quelque mauvaïse odeur en vn lieu , ils ont accoutumé de dire *Maboya Cayeu en* , c'est à dire, le Diable est icy. *Caima Loary* , allons nous en à cause de luy , ou sauvons nous.

crainte

crainte de luy. Et même ils donent le nom de *Maboya*, ou de Diable, à de certaines plantes, à de certains champignons de mauvaife odeur, & à tous ce qui est capable de leur donner de la frayeur.

Il y a quelque tems, que la plus grãde partie des Caraïbes se perfuadoient que la poudre à Canon étoit la graine de quelque herbe: Et il s'en est trouvé, qui en ont demandé pour en semer en leurs jardins. Et même quelques vns, quoy qu'on leur en ait pû dire, en ont jetté en terre, dans la creance qu'elle produiroit auffi aisément que de la graine de Chous: Imagination, toutefois, moins grossiere que celles de ces brutaus de Guinée, qui, la premiere fois qu'ils virent des Européens, pensoient que les marchandises qu'on leur apportoit, comme toiles, couteaus, & armes à feu, croissoient sur la terre ainsi préparées, de même que les fruits des Arbres, & qu'on n'avoit qu'à les cueillir. Cela n'est pas, sans doute, à beaucoup près si pardonnable, que la simplicité de

412 HISTOIRE MORALE
nos Caraïbes. Et l'on peut encore
alleguer suivât Garcilasse *l. 9. chap. 16.*
pour excuser cette simplicité, ou du
moins pour la faire trouver plus sup-
portable, la stupidité de ces Ameri-
cains, léquels au commencement de
la découverte du Nouveau Monde s'i-
maginoient que le Cheval & le Cava-
lier étoient vne même chose, comme
les Centaures des Poëtes : Et de ces
autres, qui après avoir été vaincus,
venant demander paix & pardon aus
hommes, & leur apporter de l'or &
des viandes, en allerent autant offrir
aus chevaux, avec vne Harangue tou-
te pareille à celle qu'ils faisoient aus
hommes, prenant le hannissement
de ces animaux pour vn langage de
composition & de tréve. Comme dit
Montagne en ses Essais *l. 1. chap. 8.*
Et pour faire la cloture de ces exem-
ples, nous ajoûterons senlement la ni-
aïserie de ces mêmes Indîés de l'Ame-
rique, qui croyoient tout franche-
ment, que les lettres missives que les
Espagnols s'envoyoient les vns aus
autres, étoient des couriers & des es-
ons parlans, voyans, & declarans les

actions les plus secrètes selon de Lery
chap. 16. & Garcilasso *l. 9. chap. 29.* Et
 dans cette croyance, redoutans vn
 jour l'œil & la langue de l'vne de ces
 lettres, ils la cachèrent sous vne
 pierre, pour manger en liberté quel-
 ques melons de leurs maîtres. En-
 fin l'on n'aura pas sujet de trouver si
 étrange, que les Caraïbes ayent pris
 de la poudre à Canon qui leur étoit
 inconnüe, pour de la graine à semer,
 puis qu'il s'est même trouvé des gens
 en France, qui vivant éloignez des
 lieux où se fait le sel, croyoient par
 vne imagination toute semblable,
 qu'il se recueilloit dans les jardins. Il
 arriva aussi il y a peu d'années, qu'v-
 ne femme habitante de la Martini-
 que, ayant envoyé plusieurs livres
 de Caret, qui est vn espece d'écai-
 le de Tortuë, & de Tabac à vne mar-
 chande de Saint-Malo; comme cette
 femme eut vendu sa marchandise,
 elle en donna avis à sa correspondan-
 te à la Martinique, & luy manda qu'
 elle luy conseilloit de planter à l'ave-
 nir beaucoup de Caret en son iardin,

414 HISTOIRE MORALE
plutôt que du Tabac , parce que ce
Caret étoit beaucoup plus cher en
France , & qu'il ne se pourrissoit pas
dans le navire comme le Tabac. Mais
voyons ce qui se presente encore à di-
re, sur la simplicité naturelle des Sau-
vages Antillois.

C'est vne chose plaisante , que ces
pauvres gens sont si simples , que
bien qu'ils ayent chez eus force bel-
les Salines , neantmoins ils n'ose-
roient s'en servir dans leur ordinaire,
estimans le Sel extrêmement contrai-
re à la santé , & à la conservation de
la vie. Aussi ne leur arrive-t'il jamais
d'en manger ni d'en assaisonner leurs
viandes. Et quand ils voyent nos gens
en vser, ils leur disent , par vne com-
passion digne de compassion , *Com-
pere , tu te fais mourir.* Mais au lieu de
sel , ils pimentent étrangement tous
leurs mets.

Ils ne mangent point non plus en-
tr'eus, de Pourcean , qu'ils nomment
Coincoin & Bouiròkou : ni de Tortuë,
qu'ils appellent *Catallon*, bien que ces
animaus se trouvent en grande abon-
dance

dance en leur país. Et ils s'en abstiennent pour les plus niaises raisons du monde. Car pour le Pourcéau, ils apprehendent d'en goûter, de peur que leurs yeus n'en deviennent petis comme ceus de cette beste. Or c'est, à leur avis, la plus grande de toutes les diformitez, que d'avoir de petis yeus : Et cependant, il n'y en a guéres d'entr'eus, qui ne les ayent tels. Quant aus Tortuës, la raison n'en est pas moins ridicule. Ils ne s'en nourrissent point, disent-ils, de crainte que s'ils en mangeoient, ils ne participassent à la lourdisse & à la stupidité de cet animal.

Les peuples Sauvages sont ainsi remplis d'imaginacions particulieres & grotesques, en matiere de repas. Pour exemple, les Canadiens s'abstiennent de Moules par vne certaine fantaisie : comme dit Paul le jeune en ses Relations de la Nouvelle France ; mais ils sont si bestes qu'ils ne sauroient donner la raison de cette abstinence. Ils ne jettent point aus chiens les os de Castor, de peur que

l'ame de cette bête ne l'aille dire aux autres Castors, & ne les fasse fuir du païs. On dit aussi qu'ils ne mangent point la moëlle de l'épine du dos d'aucun animal, de peur d'avoir mal au dos. Les Bresiliens ne mangent point d'œufs de poule, estimant que c'est du poison, ainsi que dit de Lery *ch. 11.* Ils ne mangent point non plus de cannes, ni d'aucun autre animal qui marche lentement, ni de poissons qui ne nagent pas viste, de crainte d'aquerir la lenteur de ces bêtes-là. Les Maldivois ne mangent point de Tortuë, non plus que les Caraïbes, mais cét à cause de la conformité qu'elles ont à leur avis, avec l'homme. Les Calcutiens, & quelques autres Orientaus ne goûtent jamais de chair de buffle, de vache, ni de taureau, par ce qu'ils croient que les ames humaines, au sortir du corps, vont animer celuy de ces bêtes, selon Pirard au traitté des animaux des Indes Orientales, *ch. 2.* Enfin, certains Peruviens de la Province de Pastu, ne mangent absolument d'aucune chair, à ce que disent Vincent

cent le Blanc, & Garcilasso, l. 8. ch. 7. Et si on les presse d'en goûter seulement, ils répondent qu'ils ne font pas des chiens. Tous ces exemples sont mis en avant, pour faire voir que l'apprehension des Caraïbes de manger du sel, du pourceau & de la tortuë, ne les doit pas faire estimer les plus bourrus & les plus extravagans de tous les Sauvages.

Outre les marques que nous avons dé-ja produites de leur niaiserie & de leur simplicité, on trouve encore celle-cy. C'est qu'ils font si grossiers, qu'ils ne savent pas conler plus grand nombre que celuy des doigts de leurs mains, & des orteils de leurs pieds, qu'ils mōrent pour signifier ce nombre-là; le surplus leur étant vn nombre innombrable. De sorte qu'ils n'auroient garde d'être propre à être banquiers. Bien au contraire des Chinois, qui sont si savans à conter, qu'en vn moment ils font des contes sans faute, où nous serions bien empêchez, comme raporté le Voyage fait aus Indes Orientales en 1630.

Mais les Caraïbes ont le privilege de n'estre pas la seule Nation du monde , à qui l'on puisse reprocher cette ignorance. Car elle s'est trouvée aussi chez les Peuples de Madagascar & de Guinée , pour n'alléguer que ceulà. Et même les Anciens Historiens nous disent , que certains Peuples ne savoient contre que jusqu'à cinq , & d'autres jusques à quatre.

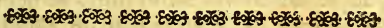
Les Guinois ayant conté jusqu'à dix , avoient acoutumé de faire vne marque, & puis de recommencer. Certains Sauvages du Septentrion de l'Amérique , pour exprimer vn grand nombre qu'il leur est impossible de nommer , se servent d'vne demonstration bien facile , prenant leurs cheveux ou du sable à pleines mains; Comparaisons qui se voyent en plusieurs endroits dans les Saintes Ecritures. Les Antillois , ont aussi leur invention pour suppléer au defect du conte : car quand il leur faut aller à la guerre & se trouver prests au rendez-vous general , à jour nommé , ils prenent chacun l'vn après l'autre,

l'autre, vn égal nombre de pois, en leur assemblée solennelle, comme trois ou quatre dizaines, & quelque nombre au dessous de dix, sil en est besoin, selon qu'ils ont resolu d'avancer leur entreprise. Ils versent ces pois dans vne petite Calebasse, & chaque matin ils en ostent vn, & le jettent : lors qu'il n'y en reste plus, c'est à dire que le tems arresté pour leur partement est écheu, & qu'il se faut mettre en état de marcher le lendemain. Ou bien ils font chacun autant de nœuds en vne petite corde, & en dénouënt vn chaque jour : Et quand ils sont venus au dernier, ils se trouvent au rendez-vous. Quelquefois aussi ils prennent de petis morceaux de bois, sur lesquels ils font autant de crans, qu'ils veulent employer de jours à leur preparation. Tous les jours ils coupent vne de ces marques : & lors qu'ils ont la dernière, ils se vont rendre au lieu assigné.

Les Capitaines, les Boyez ; & les Vieillards, ont l'esprit plus subtil que

le commun , & par vne longue experience jointe à la Traditive de leurs ancestres, ils ont acquis vne grossiere connoissance de plusieurs Astres, d'où vient qu'ils content les mois par Lunes , & les années par Poussinières prenant garde à cette Constellation. Ainsi quelques Peruvieus regloient leurs années sur les recoltes. Les Montagnars de Canada observent le nombre des nuits & des Hyvers , & les Soriquois content par Soleils. Mais, bien que les plus iudicieux parmi nos Caraïbes, discernent les mois & les années , & qu'ils remarquent les différentes saisons, ils n'ont neantmoins aucuns monumens d'antiquité , & ne peuvent dire combien de tems il y a , que les premiers de leur Nation vinrent du Continent habiter les Iles : Mais seulement ils ont donné à entendre que ni eus , ni leurs peres , ni leurs grands peres, ne s'en souvenoient point. Ils ne sauroient dire non plus , ni quel âge ils ont, ni depuis quand précisément, les Espagnols font arrivez en leur país, ni
beaucoup

beaucoup d'autres choses semblables. Car ils ne marquent rien de tout cela, & ils ne font nul état de ces connoissances.



CHAPITRE XIII.

*De ce qu'on peut nommer Religion
parmy les Caraïbes.*

IL n'est point de Nation si Sauvage, ni de Peuple si Barbare, qui n'ait quelque opinion, & quelque croyance de la Divinité, disoit autrefois le Prince de l'Eloquence Romaine au *Livre des Quest. Tuscul.* Et ailleurs, la nature même a imprimé la connoissance de la Divinité en l'Esprit de tous les hommes. Car quelle Nation, ou quelle sorte d'hommes y a-t-il, qui n'ait, sans l'avoir appris d'aucun, vn sentiment naturel de la Divinité? On admire sans doute, avec iuste raison, ces belles lumieres, qui sortent de la bouche d'vn homme envelopé dans les tenebres du Paganisme.

Mais.

Mais il semble, qu'il est aujourd'hui bien malaisé de vérifier les fameuses paroles de cet incomparable Orateur. Car les pauvres Sauvages de l'ancien peuple des *Antes* au Perou, & deus Provinces des *Chirhuanes* ou *Cheriganes*; Ceus de la plûpart des pais de la Nouvelle France, de la nouvelle Mexique, de la nouvelle Hollande, du Bresil, des nouveaux Pais-bas, de la Terre del Fuego, des Arouâgues, des Habitans du fleuve de Cayenne, des Iles des larrons & quelques autres, n'ont, à ce que rapportent les Historiens, aucune espece de Religion, & n'adorent nulle Puissance souveraine.

Ceus aussi qui ont conversé parmy les Caraïbes-Insulaires, sont contrains d'avoüer, qu'ils ont presque étouffé par la violence de leurs brutales passions, toute la connoissance que la nature leur donnoit de la Divinité, qu'ils ont rejetté toutes les adresses & les lumieres qui les y conduisoient, & qu'en suite, par vn juste jugement ed Dieu, ils sont demeurez dans vne
nuit

stuit si affreuse, qu'on ne voit parmi eux, ni invocation, ni Ceremonies, ni sacrifices, ni enfin exercice ou assemblée quelconque de devotion. Ils n'ont pas même de nom pour exprimer la Divinité, bien loin de la servir. De sorte, que quand on leur veut parler de Dieu, il leur faut dire. Celuy qui a crée le Monde, qui a tout fait, qui donne la vie & la nourriture à toutes les creatures vivantes, ou quelque chose de semblable. Ainsi sont ils aveuglez & abrutis à tel point, qu'ils ne reconnoissent pas le Seigneur de la nature, en cet admirable ouvrage de l'Univers, où luy même a voulu se peindre de mille couleurs immortelles, & faire voir comme à l'œil son adorable puissance. Ainsi demeurent-ils sourds à la voix d'une infinité de creatures, qui leur préchent continuellement vn Createur. Ainsi vident-ils tous les iours des biens de leur souverain maître, sans penser qu'il en est l'Authent, & sans en rendre graces à sa bonté, qui les leur communique si liberalement.

Ils

Ils disent que la Terre est la bonne Mere, qui leur donne toutes les choses necessaires à la vie. Mais leur esprit tout de terre, ne s'éleve pas jusques à ce Pere Tout-puissant & Tout-misericordieus, qui de ses propres mains a formé la Terre, & qui par vne continuelle influence de sa Divinité, luy donne tous les iours la vertu de porter leur nourriture. Que si on leur parle de cette essence Divine, & qu'on les entretienne des mysteres de la Foy, ils écoutent fort patiemment tout le discours: Mais après qu'on a achevé, ils répondent comme par moquerie, *Compere tu es fort eloquent, tu es mouche manigar*, c'est à dire fort adroit, je voudrois aussi bien parler que toy. Même ils disent cōme les Bresiliens, que s'ils se laissoient persuader à de tels discours, leurs voisins se moqueroient d'eus.

Quelcun d'entre les Caraïbes, travaillant vn iour de Dimanche, Monsieur du Montel rapporte qu'il luy dit; *Celuy qui a fait le Ciel & la Terre sera faché contre toy de ce que tu travailles*
aujourd'

aujourduy : Car il a ordonné ce iour pour son service. Et moy, luy répondit brusquement le Sauvage, je suis fâché contre luy : Car tu dis qu'il est le Maître du Monde, & des saisons. C'est donc luy, qui n'a pas envoyé la pluye en son tems, & qui a fait mourir mon Manioc & mes Patates, par la grande sécheresse. Puis qu'il m'a si mal traité, je veus travailler tous les Dimanches pour le fâcher. Voyez jusqu'où va la brutalité de ces misérables. Ce discours-là, se rapporte à celuy de ces insensez de Toupinambous, qui sur ce qu'on leur avoit dit que Dieu étoit l'Auteur du tonnerre, argumentoient qu'il n'étoit pas bon, puis qu'il se plaisoit à les épouvanter de la sorte, à ce que dit De Lery *chap. 17.* retournés aus Caraïbes.

Ceus de cette même Nation, qui habitent au Continent Meridional de l'Amerique, n'ont aucune Religion non plus que ces Insulaires. Quelques vns d'entr'eus respectent bien le Soleil & la Lune, qu'ils estiment estre animez. Mais pourtant ils ne les adorent pas, ni ne leur offrent ni sacrifient chose

chose qui soit. Il est vray - semblable, qu'il sont encore retenu cette veneration pour ces deus grâds Luminaires, qu'ils ont di - je retenuë des Apalachites, avec lesquels leurs predecseurs ont sejourne autrefois. Nos Insulaires n'ont pas même conservé cette traditive, mais voicy tout ce qu'on peut nommer Religion parmy eus, & qui en porte quelque grossiere image.

Ils ont vn sentiment naturel de quelque Divinité ou de quelque Puissance superieure & bienfaisante, qui reside és Cieux : ils disent, qu'elle se contente de joiuyr en repos des douceurs de sa propre felicité, sans s'offenser des mauvaises actions des hommes, & qu'elle est douëe d'une si grande bonté qu'elle ne tire aucune vengeance de ses ennemis, d'où vient, qu'ils ne luy rendent ny honneur ny adoration, & qu'ils interpretent ces thresors de Clemence qu'elle déploye si liberalement envers eux, & cette longue patience, dont elle les supporte, ou à vne impuissance, ou à vne
indiffe

indifférence qu'elle a, pour la conduite des hommes.

Ils croient donc deus sortes d'Esprits, les vns bons, les autres mauvais. Ces bons Esprits sont leurs Dieux. Et ils les appellent en general *Akamboüé*, qui est le mot que disent les hommes : Et *Opojem*, qui est celuy des femmes. Il est vray que le mot d'*Akamboüé*, signifie simplement vn Esprit, & de là vient qu'il se dit aussi de l'Esprit d'vn homme. Mais tant y a, qu'ils ne l'appliquent point aus Esprits malins. Ces bons Esprits qui sont leurs Dieux, sont plus particulièrement exprimez par les hommes sous le mot d'*Ichéiri*, & par les femmes, sous celuy de *Chemyn*, que nous ne pouvons tourner que par celuy de Dieu, & *Chemignum*, les Dieux. Et chacun parlant de son Dieu en particulier, dit *Ichéirikou*, qui est le mot des hommes, & *Nechémérakou*, qui est celuy des femmes. Mais les hommes & les femmes nomment le mauvais Esprit, qui est leur Diablé *Mapoya*, ou *Maboya*, comme disent tous les François.

çois. Mais les Caraïbes prononcent icy le B, à l'Allemande.

Ils croyent que ces bons Esprits, ou ces Dieus, sont en grand nombre, & dans cette pluralité, chacun s'imagine en avoir vn pour soy en particulier. Ils disent donc que ces Dieus ont leur demeure au Ciel, mais ils ne savent ce qu'il y font, & d'eus mêmes ils ne s'avisent point de les reconnoitre, comme les Createurs du monde, & des choses qui y sont. Mais seulement quand on leur dit, que le Dieu que nous adorons a fait le Ciel & la Terre, & que c'est luy qui fait produire à la terre nôtre nourriture, ils répondent, ouy, ton Dieu a fait le Ciel & la terre de France, & y fait venir ton blé. Mais nos Dieus ont fait nôtre païs, & font croître nôtre Manioc.

Quelques-vns disent, qu'ils appellent leurs faus Dieus des *Rioches*; Mais c'est vn mot qui n'est pas de leur langue, il vient de l'Espagnol. Nos François le disent après les Espagnols. Et si les Caraïbes s'en servent, ce n'est

n'est pas entr'eus , mais seulement parmy les Etrangers. De tout ce que dessus il appert , que bien que ces Barbares ayent vn sentiment naturel de quelque Divinite , ou de quelque Puissance superieure , il est meslé de tant d'extravagances , & enveloppé de si profondes tenebres , que l'on ne peut dire que ces pauvres gens ayent connoissance de Dieu. En effet, les Divinitez qu'ils reconnoissent, & auxquelles ils rendent quelque hommage , sont autant de Demons , qui les seduisent , & qui les tiennent enchainez sous leur damnable servitude, Bien que quant à eus neantmoins, ils les distinguent d'avec les Esprits malins.

Ils n'ont aucuns Temples ni Autels , qui soyent particulièrement dediez à ces pretenduës Divinitez qu'ils reconnoissent , ils ne font aussi aucun Sacrifice à leur honneur de chose qui ait eu vie ; Mais ils leur font seulement les offrandes de Cassaue , & des primices de leurs fruits ; Sur tout, quand ils croyent avoir esté gueris

par

par eus de quelque maladie, ils font vn vin, ou vn festin à leur honneur, & pour reconnoissance, ils leur offrent de la Cassaue & du Ouïcou. Toutes ces offrandes sont nommées par eus *Anacri*. Leurs maisons étant faites en ovale, & le toit allant jusqu'à terre ils mettent à l'vn des bouts de la case leurs offrandes, dans des vaisseaus, selon la nature de la chose, sur vn ou sur plusieurs *Matouïtons*, ou petites tables tissües de jonc & de feüilles de Latanier. Chacun dans sa case peut faire ces offrandes à son Dieu; mais quand c'est pour l'évoquer, il faut vn Boyé: Toutes ces offrandes ne sont accompagnées d'aucune adoration, ni d'aucunes prieres, & elles ne consistent, qu'en la presentation même de ces dons.

Ils évoquent aussi leurs faus Dieus, lors qu'ils souhaitent leur presence. Mais cela se doit faire par l'intervention de leurs *Boyez*, c'est à dire de leurs Prêtres, ou pour mieus dire de leurs Magiciens, & ils font cela principalement en 4. occasions. 1. Pour
demander

demandeur vengeance de quelcun qui leur a fait du mal, & attirer quelque punition sur luy. 2 Pour être gueris de quelque maladie dont ils sont affligés, & pour en savoir l'issue. Et quand ils ont esté gueris, ils font des Vins comme on les appelle aus Iles, c'est à dire des assemblées de réjouissance, & de débauches en leur honneur, comme pour reconnoissance, Et leurs Magiciens, font aussi parmy eux l'office de Medecin; joignant ensemble la Diablerie & la Medecine, & ne faisant point de cure, ni d'application de remedes, qui ne soit vn acte de superstition. 3. Ils les consultent encore sur l'évenement de leurs guerres. 4. Enfin ils évoquent ces Esprits - là par leurs Boyez, pour obtenir d'eux, qu'ils chassent le *Maboya*, ou l'Esprit malin. Mais jamais ils n'évoquent le *Maboya* luy même, comme quelques vns se sont imaginez.

Chaque Boyé, a son Dieu particulier, ou plutoist son Diable familier, lequel il évoque par le chant de quelques paroles, accompagné de la fumée de

de Tabac , qu'ils font bruler devant ce Demon , comme vn parfum qui luy est fort agreable , & dont l'odeur est capable de l'attirer.

Quand les Boyez évoquent leur Demon familier , c'est toujours pendant la nuit , & il faut bien prendre garde de ne porter aucune lumiere, ni aucun feu dans la place où ils exercent ces abominatiōs, car ces Esprits de tenebres , ont en horreur toute sorte de clarté. Et lors que plusieurs Boyez évoquent ensemble leurs Dieus, comme ils parlent , ces Dieus , ou plutôt ces Demons, s'injurient & querellent, s'attribuant l'un à l'autre la cause des maus de quelcun , & il semble qu'ils se battent.

Ces Demons se nichent souvent dans des os de mort, tirez du sepulcre, & enveloppez de cotton , & rendent par là des oracles, disant que c'est l'ame du mort. Ils s'en servent pour enforcer leurs ennemis , & pour cet effet les sorciers envelopent ces os, avec quelque chose qui soit à leur ennemy. Ces Diabes entrent aussi quelquefois

quefois dans les corps des femmes, & parlent par elles. Quand *Boyé*, ou le Magicien a obligé par ses charmes le Diable qui luy est familier, à comparoître, il dit, qu'il luy apparoit sous des formes différentes, & ceus qui sont aus environs du lieu où il pratique les damnables superstitions, disent, qu'il répond clairement aus demandes qu'on luy fait, qu'il predit l'issue d'une guerre ou d'une maladie, & qu'apres que le *Boyé* s'est retiré, que le Diable remuë les vaisseaus, & fait comme claquer des mâchoires, de sorte, qu'il semble qu'il mange & qu'il boive les presens, qu'on luy avoit préparés, léquels ils nomment *Anacry*: Mais que le lendemain on trouve qu'il n'y a pas touché. Ces viandes profanes, qui ont été souillées par ces malheureus Esprits, sont reputées si saintes par ces Magiciens, & par le Peuple qu'ils ont abusé; qu'il n'y a que les Vieillards, & les plus considerables d'entr'eus, qui ayent la liberté d'en goûter, & même il n'oseroient s'y ingerer, si ce n'est qu'ils ayent vne cer-

taine netteté de corps, qu'ils disent être requise en tous ceus, qui en veulēt vser.

Aussi tôt que ces pauvres Sauvages ont quelque mal ou quelque douleur, ils croyent que ce sont les Dieus de quelcun de leurs ennemis, qui les leur ont envoyez: Et ont recours au *Boyé*, qui consultant son Demon, leur apprend que c'est le Dieu d'un tel, ou d'un tel qui leur a causé ces maus-là. Et de là viennent des haines & des vengeances contre ceus, dont les Dieus les ont ainsi traittez.

Outre leurs *Boyéz* ou Magiciens, qui sont grandement respectez & honorez parmy eus, ils ont des Sorciers, au moins les croyent - ils tels, qui à ce qu'ils disent envoient sur eus des charmes, & des sorts dangereux & funestes, & ceus qu'ils estiment tels, ils les tuent quand ils les peuvent attraper. C'est bien souvent un pretexte pour se défaire de leurs ennemis.

Les Caribes sont encore sujets à d'autres maus qu'ils disent venir du *Maboya*, & ils se plaignent souvent qu'il les bat. Il est vray, que quelques Personnes de merite qui ont conversé

quelque tems parmy ce pauvre Peuple, sont persuadez qu'ils ne sont ni poursuivis, ni battus effectivement par le Diable: & que toutes les plaintes & les recits épouvantables qu'ils font sur ce sujet, sont fondez sur ce qu'étans d'un naturel fort melancolique, & ayant pour la plûpart la ratte grosse & enflée, ils font souvent des songes affreus & terribles, où ils s'imaginent que le Diable leur apparoit, & qu'il les bat à outrance. Ce qui les fait réveiller en sursaut, tout effrayez. Et à leur réveil, ils disent que *Maboya* les a battus: En ayant l'imagination tellement blessée, qu'ils en croyent sentir la douleur.

Mais il est tres-constant, par le témoignage de plusieurs autres personnes de condition, & d'un rare savoir, qui ont sejourné assez long-tems en l'Ile de Saint Vincent, qui n'est habitée que de Caraïbes, & qui ont aussi veu ceus de la même Nation qui demeurent au Continent de l'Amerique Meridionale: que les Diables les battent effectivement. & qu'ils montrent

436 HISTOIRE MORALE
souuēt sur leurs corps, les marques bié
visibles des coups qu'ils en ont receu
Nous apprenons aussi par la relation
de plusieurs des Habitans François de
la Martinique, qu'étans allez au quar-
tier de ces Sauvages, qui demeurent
dans la même Ile. Ils les ont souuent
trouuez faisans d'horribles plaintes, de
ce que *Maboya* les venoit de mal trait-
ter, & disans qu'il étoit *Mouche fâche*
contre Caraïbes, de sorte qu'ils estimo-
yent les François heureux, de ce que
leur *Maboya* ne les battoit point.

Monfieur Du Montel, qui s'est
souuent trouvé en leurs Assemblées
& qui a conuersé fort familièrement
& vn long tems avec ceus de cette
Nation qui habitent l'Ile de Saint
Vincent, & même avec ceus du Con-
tinent Meridional, rend ce témoigna-
ge sur ce triste sujet. [Dans l'ignorance
& dans l'Irreligion où vivent nos
Caraïbes, ils connoissent par experi-
ence, & craignent plus que la mort,
l'Esprit malin, qu'ils nomment *Ma-
boya*, car ce redoutable ennemy leur
apparoit souuent en des formes tres-
hydeuses.

hydeuses. Sur tout cet impitoyable & sanguinaire bourreau, affamé de meurtres dès l'origine du monde, outrage & blesse cruellement ces misérables, lors qu'ils ne se disposent pas assez promptement à la guerre. De sorte, que quand on leur reproche la passion si ardente qui paroît en eus, pour l'effusion du sang humain, ils répondent, qu'ils sont obligez à s'y porter malgré qu'ils en ayent, & que *Maboya* les y contraint.

Ces pauvres gens ne sont pas les seuls que l'ennemy du Genre humain traite comme ses esclaves. Divers autres Peuples Barbares portent tous les jours en leurs sanglantes marques de ses cruantez. Et l'on dit que les Bresiliens fremissent & suënt d'horreur, dans le souvenir de ses apparitions, & meurēt quelquefois de la seule peur qu'ils ont du mauvais traitement qu'il leur fait. Aussi se trouve-t'il quelques vnes de ces Nations, qui flattent ce vieus Dragon, & qui par adorations, par offrandes, & par Sacrifices tachent d'adoucir sa rage & d'appaiser sa fureur; Comme

entre autres, pour ne point parler des Peuples de l'Orient, quelques Floridiens, & les Canadiens. Car c'est la raison qu'ils donnent du service qu'ils luy rendent. On assure, que les Juifs même se sont portez à faire quelquefois des offrandes à ce Demon, pour estre delivrez de ses tentations & de ses piegés. Et l'un de leurs Auteurs, qui est Elie dans son *Thisby*, cite ce Proverbe comme usité parmy eux : *Donnez un present à Samaël, au jour de l'expiation.*

Mais quelque crainte que les Caraïbes puissent avoir de leur *Maboya*, & quelque rude traitement qu'ils en reçoivent, ils ne l'honorent ni d'offrandes, ni de prieres, ni d'adoration, ni de sacrifices. Tout le remede dont ils vsent contre ses cruelles vexations, c'est de former le mieus qu'ils peuvent de petites images de bois, ou de quelque autre matiere solide, à l'imitation de la forme où cet esprit malin leur est apparu. Ils pendent ces images à leur col, & disent, qu'ils en éprouvent du soulagement : Et que *Maboya* les
tourmente

tourmente moins , quand ils les portent. Quelquefois aussi , à l'imitation des Caraïbes du Continent , ils se servent pour l'appaiser , de l'entremise des *Boyeç* , qui consultent leurs Dieux sur ce sujet , de même qu'en ces rencontres , ceus du Continent ont recours à leurs Sorciers, qui sont en grande recommandation parmy eus.

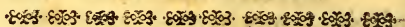
Car bien que les Caraïbes de ces quarties - là , soyent tous generale- ment assez rusez , neantmoins, ils ont parmy eus certains Esprits adroits, qui pour se donner plus d'autorité & de reputation parmy les autres : leur font accroire qu'ils ont des intelligences secrettes avec les Esprits malins , qu'ils nomment *Maboyas* , de même que nos Caraïbes Insulaires, dont ils sont tourmentez, & qu'ils apprenent d'eus , les choses les plus cachées. Ces gens sont estimez parmy ces Peuples sans cónoissance de Dieu, comme des Oracles, & ils les consultét en toutes choses, & s'arrêtent superstitieusement à leurs réponses: Ce qui en-

trétient des inimitiés irreconciliables parmy eus , & qui est cause bien souvent de plusieurs meurtres. Car quand quelcun est mort, ses parens & les aliez ont de coutume de consulter le Sorcier pourquoy il est mort ? Que si le Sorcier répond, que celuy-cy ou celuy-là en est la cause, ils n'aurót jamais de repos, tant qu'ils ayent fait mourir celuy que le *Piais* (ainsi nomment-ils le Sorcier en leur langue) aura marqué. Les Caraïbes des Isles imitent aussi en cela la coutume de leurs Confreres , comme nous l'avons déjà représenté cy-dessus.

Mais c'est vne chose assurée , & que tous ces Sauvages reconnoissent tous les jours eus-mêmes par expérience , que le Malin n'a pas le pouvoir des les maltraitter en la compagnie d'aucun des Chrétiens. Aussi, dans les Isles où les Chrétiens sont meslez avec eus, ces malheureux étant persecutez par ce maudit adverfaire, se sauvent à toute bride dans les plus prochaines maisons des Chrétiens, où ils trouvent vn azile & vne retraite assurée,

assurée , contre les violentes attaques de ce furieux agresseur.

C'est aussi vne verité constante, & dont l'experience journaliere fait foy dans toute l'Amerique, que le Saint Sacrement du Batême étant conferé à ces Sauvages, le Diable ne les bat & ne les outrage plus tout le reste de leur vie. Il sembleroit après cela, que ces gens devroient souhaitter avec passion d'embrasser le Christianisme, pour se tirer vne bonne fois des griffes de ce Lyon rugissant. Et de vray, dans les momens qu'ils en sentent les cruelles pointes en leur chair, ils se souhaitent Chrétiens, & promettent de le devenir. Mais aussi-tost que la douleur est passée, ils se moquent de la Religion Chrétienne & de son Batême. La même brutalité se trouve parmy le peuple du Bresil, comme nous fait voir de Lery *chap. 16.*



CHAPITRE XIV.

Continuation de ce qu'on peut appeller Religion parmi les Caraïbes : de quelques-unes de leurs Traditions : & du sentiment qu'ils ont de l'immortalité de l'ame.

NOUS avons veu dans le Chapitre precedent, comment les Esprits de tenebres, épouvantent durant la nuit par des spectres hideus, & des representations effroyables les miserables Caraïbes, & comment pour les entretenir dans leur erreur, & dans vne crainte servile de leur prétendu pouvoir, ils les chargent de coups s'ils n'acquiescent promptément à leurs malignes suggestions, & qu'ils charment leurs sens par des illusions, & des imaginations étranges, feignant d'avoir l'autorité de leur reveler les choses futures, de les guerir de leurs maladies, de les vanger de leurs ennemis.

mis, & de les delivrer de tous les perils où ils se rencontrent. Après cela se faut il étonner, si ces Barbares qui n'ont point sçeu discerner ni reconnoitre l'honneur que Dieu leur avoit fait, de se reveler à eus en tant de belles creatures, qu'ils a mises devant leurs yeus pour les conduire à la lumiere de leurs enseignemens, ont esté livrez en vn sens reprové, s'ils sont encore à present destituez de toute intelligence pour appercevoir le vray chemin de vie, & s'ils sont demeurez sans esperance & sans Dieu au monde.

Nous avons aussi représenté, que quelque effort qu'ils ayent fait, pour étoufer tous les sentimens de la Divine Justice, & de son droit, en leurs consciences; ils n'ont neantmoins pû faire en sorte, qu'il ne leur sois resté quelque étincelle de cette connoissance, qui les reveille, & leur donne de tems en tems, de diverses craintes & apprehensions d'une mangereffe de leurs crimes, mais au lieu d'élever les yeus au Ciel pour en implorer le secours, & fléchir par con-

fiance & par amandement de vie , la Majesté Souveraine du vray Dieu qu'ils ont offensé , ils descendent iusques au profond des Enfers, pour en évoquer les Demons par les sacrileges superstitions de leurs Magiciens , qui après leur avoir rendu ces funestes offices , les engagent par ces infames liens , en la déplorable servitude de ces cruels Tyrans

Ces fureurs transportent ces pauvres Barbares jusques là , que pour avoir quelque faveur de ces ennemis de tout bien , & apprivoiser ces tygres , ils leur rendent plusieurs menus services. Car ils ne leur consacrent pas seulement les premices de leurs fruits : Mais ils leur dressent aussi les plus honorables tables de leurs festins ; ils les couvrent de leurs viandes les plus delicates ; & de leurs bruvages les plus delicieux ; ils les consultent en leurs affaires de plus grande importance , & se gouvernent par leurs funestes avis ; ils attendent en leurs maladies , la sentence de leur vie ou de leur mort de ces detestables oracles , qu'ils leur
rendent

rendent par l'entremise de ces marmousets de Cotton, dans lesquels ils envelopent les os vermoulus de quelque malheureux cadavre, qu'ils ont tiré de son sepulcre; Et pour détourner de dessus eus la pesanteur de leurs coups, & divertir leur rage, ils font fumer à leur honneur par le ministère des *Boyez* des feuilles de Tabac; ils peignent aussi quelquefois leurs hideuses figures, au lieu le plus considerable de leurs petis vaisseaus qu'ils appellent *Pyraugues*, ou ils portent panduë à leur cous, comme le collier de leur desordre, vne petite effigie relevée en bosse, qui represente quelcun de ces maudits Esprits, en la plus hideuse posture, qu'il leur est autrefois apparu, comme nous l'avons déjà touché au Chapitre precedent.

On tient aussi, que c'est dans le même dessein qu'ils ont de se rendre ces monstres favorables, qu'ils maccèrent souvent leurs corps, par vne infinité de sanglantes incisions, & de jusnes superstitieux, & qu'ils ont en singuliere veneration les Magiciens,
qui

qui font les infames ministres de ces furies d'enfer, & les executeurs de leurs passions enragées. Ces pauvres abusez n'ont neantmoins aucunes loix, qui determinent precisely le tems de toutes ces damnables Ceremonies, mais le même Esprit malin qui les y pousse, leur en fait naistre assez souvent l'envie : ou par le mauvais traitement qu'il leur fait, ou par la curiosité qu'ils ont, de savoir l'évenement de quelque entreprise de guerre, ou le succès de quelque maladie, ou enfin pour chercher les moyens de se vanger de leurs ennemis.

Mais, puisque ceus qui ont demeuré plusieurs années au milieu de cette Nation, témoignent constamment, qu'en leurs plus grandes détresses, ils ne les ont jamais vûs adorer ou invoquer aucun de ces Demons, nous sommes persuadés que tous ces menus services que la crainte leur arrache, plutôt que la reverence ou l'amour, ne peuvent point passer pour vn vray culte, ou pour des actes de Religion, & que nous donnerons le vray nom

à toutes ces figneries , si nous les appellons des superstitions, des enchantemens, des sortileges, & des honteuses productions d'une Magie autant noire, que le sont ces Esprits tenebreux, que leurs *Boyez* consultent. Et nous tenons aussi, que le manger & le bruvage qu'ils presentent à ces fausses Divinitéz, ne peuvent pas estre proprement appellés des Sacrifices, mais plutôt des actes exprez, dont les Diables sont convenus avec les Magiciens, pour se rendre presens à leur demandé.

De sorte, qu'il ne faut pas trouver étrange, si dans tous ces foibles sentimens qu'ont la plûpart des Caraïbes, de tout ce qui a quelque apparence de Religion, ils se moquent entr'eus de toutes les ceremonies des Chrétiens, & s'ils tiennent pour suspects ceus de leur Nation, qui témoignent quelque desir de se faire bâtiser. Aussi le plus seur pour ceus à qui Dieu auroit ouvert le cœur pour croire au S. Euan-gile, seroit de sortir de leur terre, & de leur parenté, & de se retirer aus Iles,
qui

qui sont seulement habitées des Chrétiens : Car encore qu'ils ne soyent pas si superstitieux que le Peuple du Royaume de Calcut , qui témoigne de l'horreur à toucher seulement vne personne de Loy contraire à la leur, comme s'ils en étoient souillez ; ni si rigoureux qu'au Royaume de Pegu, où quād vn homme embrasse le Christianisme, la femme en celebre les funeraïlles , comme s'il étoit mort , & luy dresse vn tombeau, où elle fait ses lamentations , puis elle a la liberté de se remarier comme veuve : neantmoins celuy d'entre les Caraïbes, qui se seroit rangé au Christianisme, s'exposeroit à mille réproches & injures, s'il perseveroit de faire sa demeure au milieu d'eus.

Lors qu'ils voyent les Assemblées & le Service des Chrétiens , ils ont accoutumé de dire , que cela est beau & divertissant , mais que ce n'est pas la mode de leur país : sans témoigner d'ailleurs en leur presence , ni haine ni aversion contre ces Ceremonies, comme faisoient les pauvres Sauvages

vages qui vivoient en l'Isle Hispaniola, ou de Saint Domingue, & aus Isles voisines, qui ne vouloyent pas se trouver au service des Espagnols, & encore moins embrasser leur Religion, à cause, disoient ils, qu'ils ne pouvoient se persuader que des personnes si méchantes & si cruelles, dont ils avoyent tant experimenté la fureur & la Barbarie, pussent avoir vne bonne creance.

Quelques Prestres & Religieus, qui ont autrefois esté en ce païs-là, en ayant batizé quelques - vns vn peu à la legere, avant que de les avoir bien instruits en ce mystere, ont esté cause que ce Sacrement n'a pas eu telle reputation parmy ces Caraïbes, qu'il eut esté sans cela. Et parce que leurs Parreins leur donnoient de beaux habits, & plusieurs menuës gentilleses au jour de leur Batême, & qu'ils les traittoient splendidement, huit jours après avoir reçu ce Sacrement, ils le demandoient de nouveau, afin d'avoir encore des presens, & de quoy faire bonne chere.

Il y a quelques années, que quel-
 qu'un de ces Messieurs se chargerent
 d'un jeune Cataïbe leur Catecume-
 ne natif de la Dominique qui se nom-
 moit *Ta Maraboüy*, Fils du Capitai-
 ne que nos François nommoient *le*
Baron, & les Indiens, *Orachora Ca-*
ramiana, à dessein de luy faire voir
 l'une des plus grandes & des plus ma-
 gnifiques Villes du monde, ils luy fi-
 rent passer la mer, & après luy avoir
 montré toutes les somptuositez de cet-
 te Cité incomparable, qui est la Capi-
 tale du plus Florissant Royaume de
 l'Univers, il y fut batizé avec grande
 solemnité, à la venë de plusieurs Grâds
 Seigneurs, qui honorerent cette acti-
 on de leur presence, il fut nommé
 Louis. Et après quelque tems de se-
 jour en ces quartiers-là, il fut renvoyé
 en son pais, étant chargé de beaucoup
 de presens à la verité, mais aussi peu
 Chrétien qu'il en étoit sorty, parce
 qu'il n'avoit pas bien compris les My-
 steres de la Religion Chrétienne. Et il
 n'eut pas si tóst mis le pied dans son
 Ile, que se moquant de tout ce qu'il
 avoit

avoit veu comme d'une farce, & disant que les Chrétiens ne se repaissoient que de folies, il retourna en la Compagnie des autres Sauvages, quitta ses habits, & se fit roucouër comme auparavant.

Pour preuve de l'inconstance & de la legereté des Indiens Caraïbes, en la Religion Chrétienne quand ils l'ont vne fois embrassée, on raconte encore que du tems que Monsieur Aubert étoit Gouverneur de l'île de la Gardeloupe, il étoit souvent visité d'un Sauvage de la Dominique, qui avoit demeuré vn fort long tems à Seville en Espagne, où il avoit reçu le Bapême. Mais etant de retour en son Ile, bien qu'il fit tant de signes de Croix qu'on en vouloit, & qu'il portat vn grand Chapelet pendu à son col, il vivoit neantmoins à la Sauvage, alloit nud parmy les siens, & n'avoit rien retenu de ce qu'il avoit veu, & de ce qu'on luy avoit enseigné à Seville, hormis, qu'il se couvroit d'un vieil habit d'Espagnol pour se rendre plus recommandable, lors qu'il

rendoit

452 HISTOIRE MORALE
rendoit visite à Monsieur le Gouverneur.

Ils ont vne Tradition fort ancienne parmy eux , qui montre que leurs Ayeuls ont eu quelque connoissance d'une Puissance Superieure , qui prenoit soin de leurs personnes , & dont ils avoyent senty le favorable secours. Mais c'est vne lumiere, que leurs brutaux enfans laissent éteindre, & qui par leur ignorance ne fait sur eux nulle réflexion. Ils disent donc , que leurs ancestres étoient de pauvres Sauvages, vivant comme des bestes au milieu des bois , sans maisons , & sans couvert pour se retirer, & se nourrissant des herbes & des fruits que la terre leur produisoit d'elle même, sans estre aucunement cultivée. Comme ils étoient en ce pitoyable état , un vieillard d'entr'eux extrêmement ennuyé de cette brutale fasson de vivre, fondeoit en larmes tres-ameres, & tout abbatu de douleur , déplorait sa miserable condition. Mais sur cela , un homme blanc s'aparut à luy descendant du Ciel , & s'étant approché , il
consola

consola ce vieillard desolé, en luy disant ; Qu'il étoit venu pour secourir luy & ses Compatriotes, & pour leur enseigner le moyen de mener à l'avenir vne vie plus douce & plus raisonnable. Que si quelcun d'eus eut plutôt formé des plaintes, & poussé vers le Ciel des gemissemens, ils eussent esté plus promptement soulagez. Que le rivage de la mer étoit couvert de pierres aiguës & tranchantes, dont ils pourroyent couper & tailler des arbres pour se faire des maisons. Et que les Palmiers portoyent des feüilles, qui seroient fort propres à couvrir leurs toits, contre les injures de l'air, Que pour leur témoigner le soin particulier qu'il avoit d'eus, & le singulier amour dont il favorisoit leur espece, sur toutes celles des animaux, il leur avoit apporté vne racine excellente, qui leur serviroit à faire du pain, & que nulle beste n'oseroit toucher, quâd elle seroit plâtée; Et qu'il vouloit que desormais, ce fut leur nourriture ordinaire. Les Caraïbes ajoutét, que là dessus ce Charitable Inconnu rompit en

3. ou 4. morceaux vn bâton qu'il avoit en la main:& que le donnant au pauvre Vieillard, il luy commanda de les mettre en terre: l'assurant que peu après y foüyssant, il y trouveroit vne puissante racine,& que le bois qu'elle auroit poussé dehors,auroit la vertu de produire la même plante. Il luy enseigna puis après comme on en devoit vser, disant qu'il falloit raper cette racine avec vne pierre rude & picotée, qui se trouvoit au bord de la mer: exprimer soigneusement le jus de cette rappure, comme vn poison dangereux, & du reste, à l'aide du feu, en faire vn pain qui leur seroit savoureux & dont ils vivroient avec plaisir. Le Vieillard fit ce qui luy avoit été enjoint,& au bout de neuf Lunés (comme ils disent) ayant la curiosité de savoir quel succès auroit eu la revelation, il fut visiter les bâtons, qu'il avoit plantez en terre, & il trouva que chacun d'eus avoit produit plusieurs belles& grosses racines, dont il fit entierement comme il luy avoit été ordonné. Ceus de la Dominique qui
font

font le conte, disent de plus, que si le Vieillard eut visité ces bâtons au bout de trois jours au lieu de neuf Lunes, il auroit trouvé les racines creües de même grosseur, & qu'elles auroient été toujours produites en aussi peu de tems. Mais parce qu'il n'y fouïla qu'après vn si long terme, le Manioc demeure encore à présent tout ce tems-là en terre, avant qu'il soit bon à faire la Cassave.

C'est tout ce que porte la Tradition Caraïbe, & l'on pouvoit bien la coucher icy toute entiere, veu que c'est la seule qui se conte entre ce Peuple ignorant, qui ne se met point en peine de savoir le nom, & la qualité de cet aimable & celeste Bienfaiteur, qui les a tant obligez, ny de luy rendre aucune reconnoissance, & aucun honneur. Les Payens étoient bien plus curieux d'honorer leur Cerés, dont ils disoient tenir le froment, & l'invention d'en faire du pain. Et les Peruvians, quoy qu'ils ne connussent pas le grand *Pachacamac*; c'est à dire, celui qu'ils tenoient pour l'ame de l'Univers

nivers, & le Souverain Auteur de leur vie, & de tous leurs biens ne laissoient pas de l'adorer en leur cœur avec beaucoup de respect & de veneration, & de luy rendre exterieurement par leurs gestes, & par leurs paroles des grands témoignages de soumission & d'humilité, comme au Dieu inconnu, suivant le Commentaire Royal de Garcilasso *liv. 2. chap. 2.*

Les Caraïbes croyent qu'ils ont autant d'ames chacun d'eus, comme ils sentent en leurs corps de batemens d'arteres, outre celui du cœur. Or de toutes ces ames la principale, à ce qu'ils disent, est au cœur, & après la mort elle s'en va au Ciel avec son *Icheiri*, ou son *Chemiin*, c'est à dire avec son Dieu, qui l'y mene pour y vivre en la cōpagnie des autres Dieus. Et ils s'imaginent, qu'elle y vit de la même vie que l'homme vit icy bas. C'est pourquoy ils tuent encore aujourd'huy des esclaves sur la tombe des morts, quand ils en peuvent attraper qui fussent au service du defunt, pour l'aller servir en l'autre monde.

Car

Car il faut sçavoir sur ce sujet , qu'ils ne pensent pas que l'ame soit tellement immatérielle , qu'elle soit invisible : Mais ils disent, qu'elle est subtile & deliée comme vn corps épuré: Et ils n'ont qu'un même mot, pour signifier le cœur & l'ame.

Quant à leurs autres ames , qui ne sont point dans le cœur , ils croyent queles vnes vont après la mort faire leur demeure sur le bord de la mer, & que ce sont elles qui font tourner les vaisseaus. Ils les appellent *Oumékou*. Les autres à ce qu'ils estiment , vont demeurer dans les bois , & dans les forets, & ils les nommēt des *Maboyas*.

Bien que la plûpart de ce pauvre Peuple croye l'immortalité de l'ame, comme nous venons de le dire : ils parlent si confusément & avec tant d'incertitude , de l'état de leur ame séparée du corps , qu'on auroit plutôt fait de dire qu'ils l'ignorent entièrement, que de rapporter leurs revéries. Les vns tiennent , que les plus vailans de leur Nation sont portez après leur mort en des Iles fortunées,

où ils ont toutes choses à souhait, & que les Aroüagues y sont leurs Escalves. Qu'ils nagent sans lassitude en de grans & larges fleuves, & qu'ils vivent délicieusement, & passent heureusement le tems en danses, en jeux & en festin, en vne terre qui produit en abondance toutes sortes de bons fruits sans estre cultivée. Et au contraire, ils tiennent, que ceus qui ont été lâches & craintifs d'aller à la guerre contre leurs ennemis, vont servir apres leur mort les Aroüagues, qui habitent des païs deserts & steriles, qui sont au delà des montagnes. Mais les autres, qui sont les plus brutaux, ne se mettent point en peine de leur état après la mort : ils ny songent ni n'en parlent jamais. Que si on les interroge là dessus, ils ne savent que répondre, & se moquent des demandes qu'on leur fait.

Ils ont neantmoins tous eu autrefois quelque creance de l'immortalité des ames; mais grossiere & bien obscure, ce qui se pût recueillir des ceremonies de leurs enterremens, & des prieres

res qu'ils font atis morts de vouloir retourner en vie, comme nous le représenterons plus amplement au dernier Chapitre de cette Histoire : & de ce que les polis d'entr'eus vivent encore à present en cette persuasion, qu'après leurs trépas ils iront au Ciel, où ils disent que leurs dévanciers sont déjà arrivez : mais ils ne s'informent jamais du chemin qu'il faut tenir, pour parvenir à ce bien-heureus sejour. Aussi quand leurs Boyez, qui contrefont les Medecins, desesperent de les pouvoir guerir de leurs maladies, & que les Diabes leur ont predit par leur bouche, qu'il n'y a plus de vie à attendre pour eus ; ils ajoutent pour les consoler, que leurs Dieus les veulent conduire au Ciel avec eus, où ils seront pour toujours à leur aise, sans crainte de maladie.

La creance des Calecutiens sur cet article, vaut encore moins que celle de nos Caraïbes, & c'est vne extravagante immortalité que leur Metempsychose: car ils croyent, ainsi qu'on voit dans les Voyages de Pirard 1. partie,

chap. 27. que leur ame au sortir de leur corps , se va loger en celuy d'un Buffle, ou de quelque autre Beste. Les Bresiliens sont icy plus raisonnables: car ils estiment que les ames des méchans, vont après la mort avec le Diable , qui les bat & les tourmente: mais que les ames des bons vont danser & faire grand'chere en de belles plaines , au delà des montagnes. Et c'est vne chose plaisante & pitoyable tout ensemble, que la plupart des Sauvages Americains , mettent dans la danse leur souveraine felicité de l'autre vie , comme remarque de Lery *chap. 16.*

La resurrection des corps est parmi les Caraïbes vne pure réverie; leur Theologie est trop obscure , pour les éclairer d'une si belle lumiere. On admirera sans doute , dans les pauvres Virginiens , vn petit rayon qui s'y trouve de cette verité sacrée, veu que c'est vne matiere , où les anciens Payens nō plus que nos Caraïbes, n'ont veu goutte. Il en apparoit aussi quelque étincelle chez les Indiens du Perou,

tou, à ce que disent la plupart des Auteurs. Voyez Garcilasso l. 2. chap. 7. & Jean de Laet, l. 5. chap. 7.

Au reste, bien que les Caraïbes ayent si peu de connoissance & de crainte de Dieu, comme nous l'avons representé, ils ne laissent pas de redouter merveilleusement sa voix, c'est à dire le Tonnerre : Cette épouvantable voix qui gronde dans les nuées, qui jette des éclats de flammes de feu, qui ébranle les fondemens des montagnes, & qui fait trembler les Nations & les Caligules même. Nos Sauvages donc aussi-tôt qu'ils apperçoivent les approches de la tempeste, qui accompagne ordinairement cette voix, gagnent promptement leurs petites mailons, se rangét en leur cuisine & se mettent sur leurs petis sieges auprès du feu, cachant leur visage & appuyât leur teste sur leurs mains, & sur leurs genous, & en cette posture, ils se prennent à pleurer, & disent en leur Baragoin, en se lamentant, *Maboya mouchè fache contre Caraïbe*, c'est à dire que *Maboya* est fort en colere

V 3 contre

contre eus, & c'est ce qu'ils disent aussi lors qu'il arrive vn Oüragan. Ils ne quittent point ce triste exercice, que tout l'Oüragan ne soit passé: Et ils ne se sauroient assez étonner, que les Chrétiens ne témoignent point comme eus d'affliction ni de peur, en ces rencontres. Ainsi les grands Tartares, craignent tous merveilleusement le Tonnerre, & lors qu'ils l'entendent ils chassent de leurs maisons tous les étrangers, & s'envelopent dans des feutres, ou dans des draps noirs, où ils demeurent cachez tant que le bruit soit passé, selon Rubrique en son Voyage de Tartarie. Et divers autres peuples Barbares, ne sont pas moins épouvantez que les Antillois, en de pareilles occasions. On dit même que les Peruviens, les Cumanois, les Chinois, & les Moluquois les imitent dans ces lamentations, & dans ces frayeurs, lors qu'il arrive vne Eclipse.

Il est bien vray que depuis que les Caraïbes ont eu la communication familiere des Chrétiens, il s'en trouve quelques vns, qui témoignent en apparence

parence assez de constance & de resolution pour ne point craindre le Tonnerre. Car on en a veu, qui ne faisoient que rire lors qu'il éclatloit le plus fortement, & qui en contrefaisoient le bruit, disant par maniere de chant, & de raillerie, vn mot que l'on a peine à écrire, & dont le son revient à peu près à ces lettres *Trrquetenni*. Mais il est aussi tres-constant, qu'ils font vne grande violence à leur inclination naturelle, quand ils feignent de n'auoir point peur du Tonnerre, & que ce n'est qu'une pure vanité, qui les pousse à contrefaire cette assurance, pour persuader à ceus qui les voyent, qu'en ces occurrences, ils n'ont pas moins de generosité que les Chrétiens. Car quelques-vns des nos Habitans de la Martinique, qui les ont surpris dans leur Quartier lors qu'il tonnoit & éclairoit, disent, qu'ils ont trouvé, même les plus resolu d'entr'eus, qui trembloient de frayeur dans leurs pauvres Cabanes.

Or ce trouble & ces épouvantemens qu'ils font paroître à l'ouïe de

cette voix celeste , ne font ils pas vn effet tout visible , du sentiment d'une infinie & souveraine puissance , imprimé par la nature dans l'esprit de tous les hommes, & vne preuve bien illustre , que bien que ces miserables s'éforcent de tout leur pouvoir , à éteindre les aiguillons de leur conscience , ils ne sauroient neantmoins les briser tellement, qu'ils ne les piquent & les tormentent malgré qu'ils en ayent. Et cela ne peut il pas bien vérifier le beau mot de Cicéron , que nous avons mis à la teste du Chapitre precedent ? Veu que si tous les hommes ne reconnoissent pas de bouche cette Divinité, au moins ils en sont convaincus en eus mêmes, par vne secrète mais invincible main, qui d'un ongle de diamant , écrit cette premiere de toutes les veritez dans leurs cœurs. De sorte , que pour conclure , nous dirons avec ce grand homme , dont les paroles qui sont au Livre second de la nature des Dieux, finiront excellemment ce Discours, côme elles l'ont commencé. Qu'il est né , & comme
gravé

DES ILES ANTILLES. 465.
gravé dans l'esprit de tous les hommes, qu'il y a vne Divinité.

CHAPITRE XV.

*Des Habitations & du Ménage
des Caraïbes.*

Les Historiens recitent & notamment Garcilasso en son Commentaire Royal. *liv. 2. c. 12. & l. 6. c. 11.* qu'autrefois vne partie des anciens Habitans du Perou, vivoient épars sur les montagnes & par les plaines, comme des bestes Sauvages, sans avoir ni villes, ni maisons. Que d'autres se retiroient en des cavernes & en des lieux écartez & solitaires : & d'autres dans des fosses, & dans les creus des gros arbres. Mais l'état des Caraïbes d'aujourd'huy se trouve bien éloigné de cette maniere de vivre si Sauvage & si brutale. Il est vray que nous n'aurons pas beaucoup de peine à décrire leurs logemens ; car ils n'y font gueres de fasson : Et il ne leur faut qu'un

V s arbre

466 HISTOIRE MORALE
arbre & vne serpe , pour leur bâtir
vn logis.

Ils ont leurs demeures proche les
vnes des autres , & disposées en for-
me de village. Et pour la plupart ils
recherchent pour leurs logemens , la
situation de quelque petite montagne,
afin de respirer vn meilleur air, & de se
garantir de ces moucherons, que nous
avons nommez *Mousquites* & *Marin-
goins* , qui sont grandement impor-
tuns & dont la piquure est dangereu-
se , aus lieux où les vens ne soufflent
pas. C'est la même raison qui oblige
les Floridiens, de delà la Baye de Car-
los & des Tortugues , à se loger en
partie à l'entrée de la mer, en des Hut-
tes bâties sur pilotis. Les Antillois
ne s'éloignent guere aussi des fontai-
nes , des ruisseaus , & des rivieres,
par ce que , comme nous l'avons dit,
ils ont acourumé de se laver le matin
tout le corps , avant que de se rougir.
Et c'est pourquoy ils recherchent au-
tant qu'il leur est possible, vn voisina-
ge de cette nature pour leurs petis é-
difices.

Parmy

Parmy-nous & parmy plusieurs autres Nations , les Architectes se travaillent à faire des édifices si puissans & si superbes , qu'il semble qu'ils entreprenent de braver les siècles, & de faire disputer la durée de leurs ouvrages , avec celle du Monde. Les Chinois , dans la nouvelle frequentation qu'ont eüe les Chrétiens avec eus ; en ont témoigné grand étonnement , & nous ont taxé de beaucoup de vanité, comme dit Trigaut dans son Histoire de la Chine , *chap.4.* Pour eus, ils ne mesurent la durée de leurs edifices, qu'à celle de la briéveté de leur vie. Mais nos Sauvages Antillois diminuent encore beaucoup de cette durée , & ils edifient de telle sorte, qu'il leur faut souvent edifier en leur vie. Leur petites Cases sont faites en ovale , de pieces de bois plantées en terre , sur léquelles ils élevent vn couvert de feüilles de Palmes, ou de Canes de Sucre , ou de quelques herbes ; qu'ils savent si bien agencer & si proprement joindre les vnés sur les autres , que sous ce couvert , qui

bat jusqu'à terre, ils s'y trouvent à l'épreuve des pluyes & des injures du tems. Et ce toit, tout foible qu'il semble, dure bien trois ou quatre ans sans se rompre, pourveu qu'il n'y vienne point d'Oüragan. Pline au *l. 16. c. 38.* dit que certains Peuples du Septentrion se servoient aussi de roseaus pour la couverture de leurs maisons : & encore aujourd'huy, l'on en voit plusieurs maisons couvertes dans les Pais-bas, & en quelques lieux champestres de la France. Les Caraïbes employent aussi de petis roseaus entre-lassez, pour faire des palissades, qui tiennent lieu de murailles à leurs logis. Sous chaque couvert, ils font autant de separations qu'ils veulent de chambres. Vne simple natte fait chez eus l'office de nos portes, de nos verrous, & de nos ferrures, leur plancher d'en haut est le toit même, & celui d'en bas n'est que de terre battuë. Mais ils ont vn tel soin de le tenir propre, qu'ils le balayent toutes les fois, qu'ils y apperçoivent la moindre ordure. Ce qui n'a lieu que dans leurs cases

cases particulieres: Car ordinairement leur Carbet, ou leur maison publique, où ils font leurs réjouissances, est fort sale. De sorte que souvent la place est pleine de Chiques.

Outre vn petit corps de logis où ils prennent leur repos, & où ils reçoivent leurs amis, chaque famille cōsiderable a encore deus petis couverts. D'as l'vn, ils font leur cuisine & ils se servent de l'autre cōme d'vn magasin, où ils conservēt leurs arcs, leurs flèches, & leurs boutous, qui sont des Massuës de bois pesant & poly, dont ils se servent en guerre au lieu d'épée, lors qu'ils ont usé toutes leurs flèches. Ils y tiennent encore leurs outils, leurs paniers, leurs lits de reserve, toutes les bagatelles, & tous les petis ornemens dont ils se servent en leurs réjouissances publiques & aus jours de parade. Ils nomment toutes ces babioles des *Caconnes*.

Pour tous meubles, nos Sauvages n'ont que des lits branlans, qu'ils appellent *Amacs*, qui sont de grâdes couvertures de cotton, fort industrieusement tissuës, qu'ils froncent par
les

les bouts, pour joindre ensemble les deux coins de la largeur. Puis ils attachent ces *Amacs* par ces deux bouts froncez, aus principaus piliers de leur edifice. Ceus qui n'ont point de liêt de cotton, se servent d'un autre liêt, que l'on appelle *Cabane*. Ce sont plusieurs bâtons tissus de long & de travers, sur lesquels on met quantité de feüilles de Balisier, ou de Bananier. Cette Cabane est suspenduë & soutenuë par les quatre coins, avec de grosses cordes de Mahot. Ils ont outre cela de peris sieges, tout d'une piece, faits d'un bois de couleur rouge ou jaune, poly comme du marbre. Et l'on voit aussi chez-eus de petites tables, qui ont quatre piliers de bois, & qui sont tissuës de feüilles de cette espee de Palme qui se nomme *Latanier*.

Leur vaisselle, & leur batterie de cuisine est toute de terre, comme celle des Maldivois : ou de certains fruits semblables à nos courges, mais qui ont l'écorce plus épaisse & plus dure, taillez & composez de diverses figures

res, & qui sont polis & peints aussi délicatement qu'il se peut. Cela leur tient lieu de plats, d'écuelles, de bassins, d'assiettes, de coupes, & de vaisseaux à boire. Ils nomment *Cois* ou *Coïis*, toute cette vaisselle faite de fruis: Et c'est le même nom, que les Bressiliens donnent à la leur, faite de semblable matiere. Ils se servent de leur vaisselle de terre, comme nous-nous servons de nos marmites, & de nos chauderons de France. Ils en ont entre autres d'une faïçon, qu'ils appellent *Canary*. On voit de ces Canaris qui sont fort grans, & d'autres qui sont fort petis. Les petis ne servent qu'à faire des ragouts, avec des œufs & des entrailles de crabes, & du pigment, que l'on appelle *Taumalis*; Mais les grands sont employez à faire le bruvage, qu'ils nomment *Onicon*. Les Caraïbes de la Martinique, apportent fort souvent de ces petis *Canaris* au quartier des François, qui leur donnent en échange quelque *Cacônes*, c'est à dire, quelques petites babioles qui leur plaisent. Nos gens sont état de

ces.

ces petits vaisseaus , parce qu'ils ne se cassent pas si aisément que nos pots de terre. Cette vaisselle que nous venons de décrire, quelque chetive qu'elle soit , est conservée & entretenüe par eus , avec tant de curiosité & de propreté que l'on puisse desirer.

Les Caraïbes ont même vn lieu, loin de leurs maisons, destiné à leurs necessitez naturelles , où , lors qu'ils en ont besoin , ils se retirent , y portant vn bâton pointu avec lequel ils font vn trou en terre où ils mettent leur ordure , qu'ils couvrent de terre puis après. De sorte que jamais on ne voit de ces vilénies parmy eus. Et quoy que le sujet n'en soit pas trop agreable , cette coûtume, neantmoins, merite d'être remarquée , veu qu'elle se rapporte formellement à l'ordonnance que Dieu avoit faite au vingt-troisième du Deuteronomie, pour l'armée d'Israël , qui étant à la campagne , ne pouvoit pas vser de la propreté & de la commodité ordinaire dans ces necessitez. A cela se rapporte aussi la coûtume des Turcs, qui lors qu'ils

qu'ils se trouvent dans ce besoin, font vne fosse avec vne péle pour cacher leurs excremens, suivant Busbequius en ses Ambassades *liv. 3.* Ce qui rend leur Camp extrêmement propre, quād ils sont à la guerre. Ctesias ancien Autheur nous dit, que dans les l'Indes Oriétales, vn certain Oiseau nommé le *Iuste*, fait quelque chose de semblable, en fouissant son ordure, & la couvrant en sorte qu'elle ne paroisse point. Ce qui seroit merueilleux, s'il tenoit autant de la verité, qu'il sent la fable. Les Tartares, à cè que dit Carpin en son voyage de Tartarie, ne voudroient pas même avoir fait de l'eau dans l'enclos de leurs logemens, tenans celà pour vn peché. Repassons vers nos Sauvages.

On voit dans l'enceinte de leurs maisons, vn grand nombre de Poules communes, & de Poules d'Indes, qu'ils nourrissent, non tant pour l'entretien de leurs tables, que pour regaler leurs amis Chrétiens qui les vont visiter, ou pour échanger contre

des

474 HISTOIRE MORALE
des serpes, des coignées, de hœies, &
autres ferremens qui leur sont ne-
cessaires.

Ils ont encore aus environs de leurs
logis plusieurs Orangers, Citroniers,
Goyaviers, Figuiers, Bananiers, &
autres arbres portans fruits : de ces
petis Arbres qui portent le Pyman,
& les Arbrisseaus ou les Simples dont
ils ont la connoissance pour s'en ser-
vir quand ils ont quelque incommo-
dité. Et c'est de tout cela qu'ils font
les bordures de leurs jardins. Mais ces
jardins sont remplis au dedans de Ma-
njoc, de Patates, & de divers Legu-
mes, comme de Pois de plusieurs es-
peces, de Feves, de gros Mil, appel-
lé *Mays*, de petit Mil, & de quelques
autres. Ils y cultivent aussi des Melons,
de toutes sortes de Citroüilles excel-
lentes, & vne espece de Chous, qu'on
appelle *Chous Caraïbes*, qui sont d'un
goût delicat. Mais ils ont soin parti-
culierement de la culture de l'Ananas,
qu'ils cherissent par dessus tous les
autres fruits.

Au reste, bien qu'ils n'ayent point
de

de Villages, ny de maisons mobiles, & ambulatoires, comme disent Breves, Rubruquis, & Carpin, des *Bedovins*, pauvre Peuple de l'Egypte; de certains Mores, habitans au Midy de Tunis en Afrique, & des Nations de la grande Tartarie; neantmoins, ils changent assez souvent de demeure, selõ que les y porte leur caprice. Car aussi-tõt qu'une habitation leur déplaît le moins du monde, ils demenagent, & se vont placer ailleurs. Et cela se fait en moins de rien, & sans en demander la permission à leur Caccique, comme étoient obligez de faire à leur Roy les anciens Peruviens, en semblables rencontres.

Entre les sujets de ce changement de demeure parmy les Antillois, se trouve parfois la creance qu'ils ont d'être plus sainement placez ailleurs. Ce qui cause bien souvent vn pareil remuë-menage chez les Bresiliens, selon de Lery *chap. 19*. Parfois quelque saleté que l'on aura faite en leur logis, & qui leur donne de l'horreur. Et parfois aussi la mort de quelqu'un de la maison

maison , qui leur faisant apprehendèr d'y mourir de même , les oblige à se retirer ailleurs , comme si la mort ne les y pouvoit ni trouver ni saisir avec la même facilité. Mais cette folle apprehension a bien plus de vogue encore chez les Caraïbes du Continent, qui ne manquent point en des pareilles occasions de brûler la case, & d'aller chercher autre gîte. Cette plaisante superstition se voit aussi chez les Indiens de l'Île de Coraçao , bien que pauvres gens ayent reçu le Saint Bâteme. Car Monsieur du Montel rapporte qu'étant au grand Village de ces Indiens nommé *l'Ascension* , & ayant remarqué en deus ou trois endroits des maisons les vnes desertes , quoy qu'elles fussent en leur entier , & les autres absolument ruinées , il demanda pourquoy ces maisons étoient ainsi abandonnées : & le Cacique ou Capitaine luy répondit, à ce que dit Garcilasso , *liv. 2. chap. 1.* que c'étoit parce qu'il étoit mort quelques personnes en ces lieux-là. Les anciens Peruviens se mettoient même dans le tracas d'un
tel

d'un tel démenagement, s'il arrivoit que leur logis vint à être frappé de la foudre. Car alors ils l'avoient en si grande abomination, qu'ils en mouroient aussi-tôt la porte avec des pierres & de la bouë, afin qu'il n'y entrât iamais personne.

On dit qu'autrefois les hommes de la Province de Quito au Perou, n'avoient point de honte de s'assujétir à faire tout le ménage pendant que leurs femmes s'alloient promener: Et les anciens Egyptiens n'en faisoient pas moins, si nous en croyons Herodote *liv. 2.* Il faut bien dire que le metier de faire la cuisine étoit estimé bien noble dans la vielle Grece. Car le bon homme Homere represente en son Iliade *l. 9.* qu'Achille faisant luy-même un hachis, & mettant de la viande en broche, & tous ses Courtisans employez à la cuisine pour regaler les Ambassadeurs d'Agamemnon. Et pour le poisson, il a toujours eu ce privilege, comme il a encore aujourd'huy, que les personnes de qualité, ne dedaignent pas de le savoir aprêter.

Mais parmy les Caraïbes, les hom-

mes tiennent tous ces emplois & toutes ces occupations pour indignes d'eus. Ils sont d'ordinaire à la campagne. Mais leurs femmes gardent soigneusement la maison, & y travaillent. Ils abbatent, à la verité, le bois de haute futaye, necessaire pour leurs logemens : Ils bâtissent les maisons, & il font soin d'entretenir l'edifice des reparations necessaires. Mais les femmes ont la charge de tout ce qu'il faut pour la subsistance de la famille : Ils vont bien à la chasse & à la pêche, comme nous le dirons cy-aprés. Mais ce sont elles, qui vont querir la venaison au lieu où elle a été tuée, & le poisson sur le bord de l'eau. Enfin, ce sont elles, qui ont la peine de chercher le Manioc, de preparer la Cassaue, & le Ouïcou, qui est leur bruvage le plus ordinaire, de faire la cuisine, de cultiver les jardins, & de tenir la maison nette & le ménage bien en ordre, sans conter le soin qu'elles ont de peigner & de rocouër leurs maris, & de filer le cotton pour l'usage de la famille. De sorte qu'elles sont en vne occupation

pation continuelle, & en vn travail sans relache, pendant que leurs maris courent les chams & se divertissent: ressemblant plutôt ainsi à des esclaves, qu'à des compagnes.

Dans les Iles de Saint Vincent, & de la Dominique, il y a des Caraïbes qui ont plusieurs Nègres pour Esclaves, à la façon des Espagnols & de quelques autres Nations. Ils les ont en partie, pour les avoir enlevez de quelques terres des Anglois: ou de quelques navires Espagnols, qui se sont autrefois échoïez à leurs costes. Et ils les nomment *Tamons*, c'est à dire Esclaves. Au reste, ils se font servir par eus, en toutes les choses où ils les employent avec autant d'obeissance, de promptitude, & de respect, que le pourroient faire les peuples les plus civilisez.

Quelcun pourroit peut-être demander icy, sur le sujet de ce ménage des Caraïbes, si comme nous avons l'usage des lampes, des chandeles, & des flambeaus, ils ne se servent point aussi de quelque lumiere & de quelque

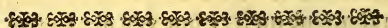
que artifice durant la nuit , pour supplément , dans le besoin , au défaut de la lumière du jour. Et de vray , ils ont appris des Chrétiens à se servir d'huyle de poisson , & à mettre du Cotton dans des lampes, pour s'éclairer pendant les tenebres de la nuit. Mais la plupart n'ont point d'autres lumieres pour la nuit , qu'un bois fort susceptible de feu , qu'ils conservent pour cet effet , & que les nôtres , à cause de celà, appellent *bois de chandele*. En effet , il est tout remply d'une gomme grasse , qui le fait brûler comme vne chandele : Et ce bois 'étant allumé, rend vne fort douce odeur. Ainsi les Madagascarois vsent la nuit , au lieu de flambeaus & de chandeles, de certaines gommes qui prennent aisément feu, lesquelles ils mettent en des creusets de terre, où elles font vn feu beau & odorant. Que si le feu des Caraïbes vient à s'éteindre, ils savent le secret d'en exciter avec deus bois de Mahot , qu'ils frottent l'un contre l'autre : & par cette collision ils prennent feu, & éclairent en peu de tems, selon de

de Lery *cap. 19.* C'est ainsi que les Bre-
siliens, au lieu de la pierre & du fusil,
dont ils ignorent l'usage, se servent
de deus certaines especes de bois, dont
l'un est presque aussi tendre que s'il é-
toit à demy pourry, & l'autre, au con-
traire, extrêmement dur: Et par la
friction & l'agitation le feu s'y prend,
& allume ce que l'on veut. On voit à
Paris le même effet, en frappant l'un
contre l'autre certains bois d'Inde, qui
se trouvent dans les cabinets des Cu-
rieus.

Ceus qui ont voyagé vers l'embou-
chure de le Riviere des Amazones,
raportent qu'ils y ont veu des Indiens
tirer du feu avec deus bâtons, mais
d'une fasson differente de celle de nos
Caraïbes. Car en ce quartier-là, ils
ont aussi deus morceaux de bois, l'un
mol, qu'ils applatissent en forme de
planchette, & l'autre qui est tres-dur,
en forme de bâton pointu par le bout,
qu'ils piquent dans celuy qui est mol,
lequel ils tiennent arresté contre
terre sous leurs pieds. Et ils tour-
nent l'autre avec les deus mains,

Tom. II. X *d'une*

d'une si grande vitesse, qu'enfin le feu prend à celui de dessous & il s'enflamme. Et comme il arrive souvent qu'une personne se lasse en cét exercice, vne autre reprend promptement le bâton, & le tourne avec la même vitesse, jusques à ce qu'ils ayent allumé le feu. Au reste, bien que plusieurs estiment que ces façons d'allumer le feu sont modernes, il s'en trouve neantmoins des marques dans l'antiquité, comme on le peut voir dans Theophraste, *Livre 7. de l'Hist. des plantes. c. 10.*



CHAPITRE XVI.

Des Repas ordinaires des Caraïbes.

LA plupart des peuples Sauvages & Barbares, sont goulus & sales en leurs repas, comme dit de Lery *chap. 9.* Les Bresiliens mangent & boivent & par excés, & fort salement, à toutes heures, & se levent même la nuit pour cét exercice. Les Canadiens sont

sont gourmans jusqu'à crever, & ne se peuvent même résoudre à laisser perdre l'écume du pot, selon Paul le Jeune en la Relation de la Nouvelle France. Jamais on ne les voit laver, ni leurs mains, ni leurs viandes. Ils ne savent non plus ce que c'est que de s'essuyer en mangeant, & ils n'ont point d'autres serviettes que leurs cheveux & le poil de leurs chiens, ou la première chose qu'ils rencontrent, ainsi que disent Rubriques & Carpin. Les grands Tartares en font de même. Ils ne lavent jamais leurs écuelles ni leurs marmites qu'avec le potage même, & commettent d'autres violences, qui seroient trop horribles à reciter. Les petis Tartares ne leur cèdent guere en saleté, & en gourmandise, humant leur bouillon avec le creus de la main, qui leur sert de cuillier pour en prendre: Et mangeant la chair des chevaux morts, sans se donner la peine de la faire cuire autrement, qu'en la laissant vne heure ou deux, entre la selle & le dos de leurs chevaux, suivant Busbeq. des Hayes, &

Bergéron. Ainsi, pour sortir de ces vilains exéples, les Guinois, ceus du Cap de bonne Esperance, & certains autres Sauvages, devorent la chair cruë & puante, avec poil & plumes, tripes & boyaus, comme pourroient faire des chiens, selon Vincent le Blanc, & Garcilasso. Mais il faut donner aus Caraïbes la loüange d'être sobres, & propres en leurs repas ordinaires, aussi bien que ceus du Continent, encore que quelques vns d'entr'eus ne meritent pas cét éloge, comme il n'y a point de regle si generale qui n'ait son exception. Monsieur du Montel, digne & fidele témoin, rend ce témoignage de sobrieté & de propreté à ceus qu'il a veus à S. Vincent, & ailleurs: Mais ils ne sont pas tous si retenus ni si propres. Et ceus qui les ont veus, entr'autres, à la Dominique, ne leur donnent pas cette qualité.

Ce peuple mange souvent ensemble en la maison publique, comme nous le verrons plus particulièrement cy après, ou pour se divertir & faire la débauche, ou même pour s'entre-

tenir

tenir de la guerre & des affaires du commun, comme autrefois les Lacedemoniens. Les femmes, comme en quelques autres païs des Barbares, ne mangent point que leurs maris n'ayent pris leur repas, & ils n'ont point d'heure réglée pour cét exercice. Leur estomac est leur Horloge. Ils endurent si patiemment la faim, que s'ils retournent de la pesche, ils auront la patience de faire rostir le poisson à petit feu, sur vn gril de bois de la hauteur de deus pieds ou environ, sous lequel ils allument vn feu si petit, qu'il faut quelquefois vne journée, pour cuire le poisson comme ils le desirent. Il y a de nos François qui en ayant mangé de leur façon, l'ont trouvé de fort bon goût, & cuit en perfection. Ils observent generalement en toutes les viandes qu'ils preparent, de les faire ainsi cuire fort lentement & à petit feu.

Ils mangent d'ordinaire assis sur de petis sieges; & chacun d'eus a sa petite table à part, qu'ils nomment

Matoutou, comme Tacite-témoigne au Livre des Mœurs des anciens Allemands, qu'il se pratiquoit chez eux, & comme dit Linscot *ch.* 26. qu'il se fait encore aujourd'huy dans le Japon. Parfois aussi ils mangent à terre, accroupis sur leurs genoux, & en rond les uns auprès des autres. Pour nappes, ils n'ont point de linge comme nous, ni de peaus comme les Canadiens, ni de nattes ou de taffetas comme les Maldivois, ni de tapis comme les Turcs, & quelques autres peuples, mais de belles & amples feuilles de Bananier toutes fraîches, qui sont tres-propres à servir de nape, étant de la grandeur que nous les avons représentées. Ce sont aussi leurs serviettes, & ils en mettent sur eux pour s'y essuyer. Ils se lavent toujours soigneusement les mains avant le repas. Et même dans leur cuisine, ils ne touchent jamais rien de ce que l'on peut manger, qu'ils n'aient les mains nettes. Enfin, dans tous leurs repas ordinaires, il paroît avec la sobriété, vne propreté, que l'on auroit peine

ne à s'imaginer parmy des Sauvages.

Nous avons déjà dit cy-dessus, que leur pain ordinaire est vne certaine galette assez delicate, qu'ils appellent *Cassave*, composée de la racine du Manioc. Elle se fait en cette sorte, que nous sommes obligez de decrire icy, pour la perfection de nôtre Histoire, bien que d'autres l'ayent représentée avant nous. La racine, bien qu'elle soit quelquefois de la grosseur de la cuisse, s'arrache aisément hors de terre. On la racle d'abord avec vn couteau, pour emporter vne petite peau dure qui la couvre, & puis on la rape ou grage (selon la frase du pais) avec vne rape ou grage platte, de fer ou de cuivre, de bonne grandeur : & on presse la farine qui s'en forme dans vn sac de toile, ou dans de longues chausses, ou poches, que l'on appelle aus Iles *Couleuvres*, industrieusement tissües de jonc, ou de feüilles de Latanier, par la main des Caraïbes, pour en exprimer le suc. Les Sauvages, avant qu'on leur eut porté de ces rapes, se servoient au lieu de cela,

de certaines pierres dures & picotées, qui se trouvent sur leurs rivages. Elles sont semblables à nos pierres ponces. Quand l'humidité du Manioc est bien tirée, on passe la farine par un tamis, & sans la detremper avec aucune liqueur, on la jette sur une platine qui n'est quelquefois que de terre, sous laquelle il y a du feu. Lors qu'elle est cuite d'un costé, on la tourne de l'autre. Et quand elle est achevée de cuire, on l'expose au Soleil, pour la faire durcir davantage, & afin qu'elle se puisse mieux conserver, on ne la fait pas pour l'ordinaire plus épaisse, que d'un petit doigt, & quelquefois moins, selon la fantaisie des Habitans. Elle se garde plusieurs mois. Mais pour la trouver meilleure, il la faut manger fraîche d'un jour ou deux. Il y en a qui ne la quitteroient pas pour nôtre pain ordinaire. Et c'est une merveille, que d'une racine si dangereuse de sa nature, l'on sache tirer par artifice, une nourriture si excellente, comme on voit dans le

le voyage de Brevés. Ainsi les Mores, mettant secher au Soleil de certains Abricots mortels, qui croissent dans leur terre, & les faisant puis après bouillir au feu, avec d'autres ingrediens, en font vn bravage, dont on vse assez souvent sans aucun danger, & avec plaisir.

Sur tout, la Cassave que font les Sauvages Antillois est extremement delicate. Car ils ont tant de patience à faire ce qu'ils entreprennent, qu'ils y reussissent mieux que les François, qui se precipitent ordinairement en leurs ouvrages, & qui n'ont pas si tôt commencé qu'ils voudroient avoir achevé. Mais nos Caraïbes travaillent à loisir, & ne considerent pas le tems qu'ils mettent en leurs occupations, pourveu que l'ouvrage soit bien fait.

Que si quelques Européens, qui ont de la Cassave, se plaignent que cette nourriture n'est pas saine, qu'elle gâte l'estomac, qu'elle corrompt le sang, qu'elle change la couleur,

X s. qu'elle

490 HISTOIRE MORALE
qu'elle débilité les nerfs, & qu'elle
dessèche le corps : il faut considérer,
que comme l'acoutumance est vne se-
conde nature, si bien que plusieurs
choses, quoy que mauvaises en elles
mêmes, lors qu'on les a acoutumées,
ne nuisent point à la santé, aussi à
l'opposite, celles qui de leur nature
sont bonnes & innocentes, voire les
meilleures, si on ne les a point acou-
tumées, sont par fois préjudiciables
& nuisibles. Et pour montrer cette
verité, c'est que par cette faute d'a-
coutumance, en la même sorte que
quelques vns de nos gens se plaig-
nent de la Cassave, les Historiens nous
rapportent & notamment Moreau en
la Relation de la guerre faite au Bre-
sil entre les Hollandois & les Portu-
gais, que les Bresiliens étant enfer-
mez avec les Hollandois au Fort Sain-
te Marguerite, trouvoient étrange le
pain & les viandes qu'on leur distri-
buoit comme aus soldats, & dont il
leur falloit vivre; & se plaignoient
qu'elles les rendroient malades, & les
faisoient mourir. Et à ce propos, est
encore.

encore extrêmement remarquable, ce que nous lisons dans le Voyage de Monsieur des Hayes au Levant. C'est que ce personnage ayant à sa table quelques petis Tartares, qui ne savoient ce que c'étoit que de pain, il leur en fit manger, dont ils penserent mourir deus heures après, que ce pain qu'ils avoient mangé commença à s'enfler, & à leur causer de grandes douleurs.

On fait aussi parmy les Antillois, vne autre sorte de pain avec du blé d'Espagne, qu'on nomme *Mays*. Les Anglois qui habitent la Vermoude n'en vsent point d'autre. Quelques vns mangent aussi au lieu de pain, la racine appelée *Patate*, dont nous avons fait mention cy devant.

Pour ce qui est des autres vivres dont vsent les Caraïbes, leurs mets les plus communs, & dont se servent aussi les Caraïbes du Continent, sont les Lezards, le Poisson de toutes sortes: excepté la Tortuë; & les Legumes, comme les Chous, les Pois, & les Fèves. ainsi qu'on voit dans le

Voyage de François Cauches. Mais leur plus ordinaire manger (bien au contraire des Madagascarois qui ont cette nourriture en horreur) est de Crabes bien netoyées de leurs Coques , & fricassées avec leur propre graisse, & avec du jus de Citron & du Pyman , qu'ils aiment éperdument, & dont ils remplissent toutes leurs saucés. Neantmoins, quand ils reçoivent des François , ou d'autres Européens, ils n'en sôt pas si prodigues, & ils s'accoutument en cela à leur goût , par vne complaisance & vne discretion qui n'est pastrop Sauvage. Ils appellét le dedans de Crabe *Taumaly* : Et c'est de cela qu'ils font leur ragout le plus ordinaire avec de l'eau, de la mouche, ou fine farine de Manioc, & force Pyman. Pour le dessert ils vsent de fruits comme nous. Et d'ordinaire ils se contentent de Figues, de Bananes, ou d'Ananas. Que s'ils mangent de la chair , & des choses salées, c'est seulement par complaisance envers les Etrangers , pour n'être point importuns à ceus qui les reçoivent, & pour gratifier

gratifier ceus qui les vont voir. Car alors, ils apprestent la plupart des viandes selon leur gout. Et c'est à cela qu'il faut ajuster ce que nous avons dit, qu'ils ne mangent jamais de Sel, de Porceau, ni de Tortuë, ni de Lamatin.

Il est vray, qu'il se trouve parmy ce Peuple certains hommes extrêmement paresseus & melancoliques qui menent vne miserable vie; Car ils ne se nourrissent que de Burgaus, de Coquillages, de Crabes, de Soldats, & de semblables insectes. Ils ne mangent aussi jamais de potage, ni de chair, si ce n'est de quelques Oiseaus qu'ils boucanët, c'est à dire qu'ils font cuire sur la braise, avec leur plume, & sans les éventrer, & pour tout ragoût, ils ne se servent que d'eau de Manioc, qui perd sa qualité venimeuse étant bouïllie, de fine farine de Manioc & de force Piman.

Ils assaisonnent quelquefois leurs viandes, d'un détestable assaisonnement, c'est à dire de graisse d'Arouagues, leurs ennemis irreconciliables. Mais cela n'a pas de lieu dans leurs
repas

repas ordinaires : c'est seulement en des jours solennels de débauches , & de réjouiſſance.

Quant à leur boiſſon , tout ainſi qu'en pluſieurs endroits de l'Amérique , les mêmes grains de *Mays* qui ſervent à faire du pain, ſont employez à la cōpoſition d'un bruvage qui tient lieu de vin : & que parmy nous , des mêmes grains de blé qui compoſent nôtre pain , nous faisons auſſi de la biere ; de même , en ces Iles avec les racines des Patates & du Manioc , qui ſervent de pain, on compoſe deux bruvages, qui ſont ordinaires dans le païs. Le premier & le plus commun qui ſe fait de Patates bouïllies avec de l'eau, s'appelle *Maby*. Il rafraîchiſſe, & deſaltere merveilleuſement, & il a auſſi vne vertu aperitive qui fait évacuer tout le ſable & toutes les viſcoſitez des parties baſſes. D'où vient que l'on ne voit aucun de ceus qui s'en ſervent , ſe plaindre de la gravelle. L'autre bruvage , que l'on nomme *Oüicon* (d'un nom approchant du *Caouin* des Breſſiens), ſe fait avec la Caſſave même,
bouïllie

boüillie pareillement dans de l'eau. On le coule au travers d'un tamis, que les Sauvages nomment *Hibichet*. Ce bruvage est plus excellent que le Ma-by, & n'est guere different de la biere en couleur & en force. Les Indiens le rendent fort agreable, mais d'ailleurs d'une telle vertu, que si l'on en prend beaucoup, il enyvre comme du vin. Ils le font de Cassave bien rissolée sur la platine, puis mâchée par des femmes, & versée dans des vaisseaus pleins d'eau: où après avoir infusé & boüilly environ deus jours par sa propre vertu, sans feu, comme fait le vin nouveau, on coule en suite l'infusion par un tamis. Et le suc que l'on en tire étant conservé deus autres jours, se trouve dans sa perfection pour être bû. Au reste, pour faire boüillir cette composition, on met dans le vaisseau deus ou trois racines de Patates rapées bien menu. Et il est vray que cette coûtume que les Sauvages observent, de mâcher la Cassave avant que de la jeter dans le vaisseau, est dégoûtante au possible.

Mais

Mais aussi est-il constant, que le bruvage qui est composé de cette sorte, est incomparablement meilleur que celui qui est fait autrement.

On fait aussi le *Ouicon* d'une autre façon, sans racines de Patates. C'est qu'après que la Cassave est tirée de dessus la platine, on la met quelque part dans la case, & on la couvre de feuilles de Manioc, & de quelques pierres pesantes, pour la faire échauffer. Ce qui se fait durant trois ou quatre jours. Après quoy on la met en plusieurs morceaux, que l'on étend sur des feuilles de Bananier, & puis on les arrose d'eau légèrement, & on les laisse à découvert. Quand la Cassave a demeuré vne nuit ainsi, elle devient toute rouge: Et c'est alors qu'elle est bonne à faire le *Ouicon*, & qu'elle fait bouillir son eau sans racines de Patates. On la nomme *Cassave pourrie*.

Outre ces deux boissons, qui sont les plus ordinaires dans les Antilles, on y fait encore en divers endroits, plusieurs vins délicieux. Les Nègres, qui

qui sont esclaves en ces Iles, font des incisions aus Palmistes épineus, d'où il distille vne certaine liqueur semblable à du vin blanc, laquelle ils recueillent dans plusieurs petites Callebasses qu'ils attachent aus ouvertures de ces arbres, qui en rendent chacun par jour deus pintes, & quelquefois davantage. Les plus anciens Auteurs nous apprennent, que parmy les Orientaus le vin de Palmes étoit fort en vſage, comme il y est encore aujourd'huy : L'on s'en sert aussi en quelques endroits de l'Afrique, comme en *Monomotapa*.

De plus, on fait aus Antilles, avec des Bananes, vn autre bruvage qui se trouve aussi ailleurs, & que quelques vns appellent *Conscon*. Mais parce que ce vin, quoy que tres-agreable & plein de force, cause de grandes ventositez, il n'est guère en vſage.

Enfin, on tire en ces Iles vn excellent vin de ces precieus roseaus qui donnent le Sucre. Et c'est le bruvage le plus estimé, qui se faſſe aus Antilles. On le nomme *Vin de Cannes*:
&

& il y a vn secret particulier pour le faire. Il s'en fait plus à Saint Christofle qu'ailleurs, à cause de la quantité de Cannes qui y sont plantées. Le suc de ces Roseaus, s'exprime dans vn moulin dressé tout exprés pour cét usage. Et puis on le purifie avec le feu dans de grandes chaudières. Il se pût conserver long-tems en sa bonté : Et il a vne douceur & vne certaine pointe, qui le feroient presque passer pour du vin d'Espagne. On en fait aussi de l'eau de vie, que l'on appelle *eau de vie de Cannes*, & qui se garde mieux que le vin de ces mêmes Roseaus.

Il n'y a rien dans la matiere de ces repas ordinaires de nos Antillois, qui puisse sembler tenir du Sauvage, que pût-étre le lezards : mais celà ne vaut-il pas bien les grenouilles & les escargots, dont quelques-vns mangent en ces quartiers ? Et qui ne fait qu'en Espagne il se mange force Asnons ? Après tout, que l'on compare le vivre de nos Caraïbes avec celuy des Canadiens ; qui outre l'écume, dont nous avons dit qu'ils mangét, boivent d'ordinaire de vilaine & sale graisse,

& preferent la chair de l'Ours à toute autre viande: Avec celuy des habitans de l'Isle de Fort-aventure, l'une des Canaries, qui mangent du suif en abondance: Avec celuy des Tartares, des Perses, des Chinois, des Huan-cas, Nation du Perou, & des Nègres d'Angole, qui vivent communement de chair de Cheval, de Chameau, de Mulet, de Loup, de Renard, d'Asne, de Chien, & du sang de ces Animaux en bruvage: Avec celuy des Indiens de l'Orient, qui trouvent la chair de Chauvesouris aussi delicieuse que celle de la Perdrix: Avec celuy des Bresiliens qui se nourrissent de Crapaus, de Rats, & de vers: Ou enfin, avec celuy des Tapuyes, & de quelques autres Barbares, qui mangent des cheveux découpez fort menu, & meslez avec du miel Sauvage, & qui saupoudrent leurs viandes de la cendre des corps brûlez de leurs parens, & la pâtrissent avec de la farine; Ce qui cause de l'horreur seulement à le représenter: Que l'on fasse, dis je, vne comparaison de tous ces infames goûts.

goûts avec ceus de la Nation Caraïbes; Et l'on trouvera que dans son manger ordinaire, elle n'a rien de barbare. Il ne faut pourtant pas dissimuler, que quelques-uns de nos François rapportent, qu'ils ont veu par fois les Caraïbes manger des pous & des chiques qu'ils avoient pris, comme on le dit des Mexicains, & des Cumanois: mais ils n'en font pas un ordinaire, & cela est particulier à quelques-uns d'eux, joint qu'ils ne le font pas pour aucun goût qu'ils trouvent à ces vermines: mais seulement pour se vanger, & rendre la pareille, à ce qui leur a fait du mal.

Au reste, l'horreur que les Caraïbes avoient autrefois de manger du Porceau, de la Tortuë & du Lamantin, pour les plaisantes raisons que nous avons allegué cy-dessus, alloit jusqu'à tel point, que si quelqu'un des nôtres leur en avoit fait manger par surprise, & qu'ils vinsent puis après à le savoir, ils s'en vengeoient assurément tôt ou tard. Témoin ce qui arriva à vne personne de marque d'entre

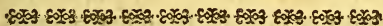
DES ILES ANTILLES. 501
nos François. Ce personnage recevant
visite du Cacique, ou Capitaine des
Sauvages de l'Île où il étoit, le trait-
ta par raillerie de Lamantin déguisé
en faïçon d'hachis, le Cacique, dans la
désiance où il étoit de ce qui luy arri-
va, pria le Gentil-homme de ne le
point tromper. Et sur l'assurance qui
luy en fut donnée, il ne fit point de
difficulté de manger. Le dîner étant
achevé nôtre Gentil-homme décou-
vrit la fourbe au Cacique & à sa com-
pagnie, pour avoir le plaisir de leurs
discours & de leurs grimaces. Mais
ils eurent assez de pouvoir sur eus-mê-
mes, pour dissimuler leur dépit. Et le
Cacique se contenta de dire en riant,
He bien Compere nous n'en mourrons pas.
Quelque tems après, le Gentil-hom-
me luy fut rendre la visite, Il le re-
çut avec toute sorte de civilité, &
luy fit grand chere. Mais il avoit don-
né ordre à ses gens, de mettre dans
toutes les sausses de la graisse d'Arouâ-
gue, dont les principaus Indiens ont
toujours provisio chez eus. Après que
cét infame repas fut finy, le Cacique
plein

plein de joye demāda au Gentil-homme & à sa troupe , s'ils se trouvoient bien de son traitement. Eus s'en loüant fort , & luy en faisant des remercimens , il leur apprit sa malice, dont la plupart eurent tant de créve-cœur , & tant de bondissemens & de dévoyemens d'estomac , qu'ils en furent grandement malades. Mais l'Indien se moquant d'eus disoit , qu'il avoit sa revanche.

Ceus qui ont fréquenté depuis peu les Caraïbes de la Dominique & de la Martinique , disent qu'à present, ils ne font pour la plupart aucune difficulté de manger du Lamantin , de la Tortuë , du Porceau , & même de toutes les autres viandes qui sont en vſage parmy nous , & qu'ils se rient de cette simplicité , qui les obligeoit de s'en abstenir , crainte de participer à la nature & aus qualitez de ces Animaux.

Ils ont aussi beaucoup relâché de cette grande severité, dont ils vſoient à l'endroit de leurs femmes. Car elles ne vont plus que rarement querir
la

la pesche de leur mary : Et quand ils ont été à la pesche, le mary & la femme mangent ensemble. Elles vont aussi plus souvent au Carbet, pour participer au festin & à la rejouissance publique, qu'elles ne faisoient avant que leurs maris eussent eus la communication familiere des étrangers.



CHAPITRE XVII.

Des Occupations & des Divertissemens des Caraïbes.

Alexandre le Grand estimoit que le travail estoit vne chose vraiment royale, comme dit Plutarque en la vie de ce Prince. Et l'on voit encore aujourduy dans le Serrail d'Andrinople des outils, dont Amurat se servoit pour faire des flèches, qu'il envoyoit à des principaus de sa Porte. Les Peruviens meritent aussi sur ce sujet-là, beaucoup de louange. Car les Roys du Perou, ainsi qu'on voit dans le Voyage de des Hayes au Levant, avoient

504 HISTOIRE MORALE
avoient fait des Loys & étably des Ju-
ges particuliers contre les Faineans &
les Vagabons. Jusques-là, qu'il fal-
loit que les enfans de cinq ans s'em-
ployassent à quelque travail qui fust
conforme à leur âge : Et ils n'épar-
gnoient pas même les aveugles, les
boiteus, & les muets ; les occupant
à diverses choses où l'on pouvoit tra-
vailler de la main, selon le Commen-
taire Royal de Garcilasse, *liv. 5, ch. 11.*
& *liv. 6. chap. 35.* Mais il s'est trouvé
des Peuples si lâches, que de tenir
l'Oisiveté pour vne chose fort belle,
& fort honorable, comme on voit en
Herodote *liv. 5.* Et les Historiens des
Indes Occidentales, & notamment du
Laët en son Histoire de l'Amérique,
nous parle de certains stupides, &
brutaus Indiens de la nouvelle Espa-
gne & du Bresil, qui ronflent tout le
long du iour en leurs cabanes, pen-
dant que leurs femmes leur vont cher-
cher des racines pour manger.

Nos Caraïbes ne ressemblent pas à
ces Faineans. Car on les voit travail-
ler, & prendre plaisir à diverses sortes
d'exercices

d'exercices. Les principaus & ceus qui leur sont les plus ordinaires, sont la chasse & la pesche, où ils emploient vne bonne partie de leur tems, mais particulièrement a la pesche. On ne les voit gueres sortir de leurs maisons sans arc & sans flêches. Et ils sont admirablement adroits à s'en servir, s'habituant à cét exercice, comme les Turcs, dès leur plus tendre jeunesse. Ce qui fait qu'avec le tems, ils se rendent si habiles & si assurez à tirer de l'Arc, que de cent pas ils mettroient dans vn quart d'écu, sans jamais y manquer. Et même en s'enfuyant ils savent tirer adroitement sur leurs ennemis, comme faisoient autrefois les Parthes, comme on voit au Livre des Iuges *chap. 20.* Il y avoit encore plus de sujet d'admirer ces gauchers Beniamites qui frondoient à vn cheveu, & n'y failloient point.

Lors que les Caraïbes sortent pour la chasse ou pour la pesche, ils ne mènent pas avec eus leurs femmes, comme certains Bresiliens qui les font toujours marcher devant eus;

tant ils sont jaloux : Mais quand ils ont pris quelque chose , ils la laissent sur le lieu , & les femmes étoient autrefois obligées à l'aller chercher , & à l'apporter au logis, comme nous l'avons déjà touché. On dit que les Canadiens en font tout de même.

Il n'y a point chez les Antillois, non plus que parmi tous les autres Indiens Occidentaux, de distinction de qualité pour la chasse: & l'exercice en est aussi libre au plus petit d'entr'eus, qu'au plus grand.

Comme en leurs repas particuliers, ils ne se servent d'aucune chair , s'ils n'ont des Etrangers à leur table , aussi ne vont ils pour l'ordinaire qu'à la chasse des Lezards. Et s'ils font quelque autre chasse, c'est en des occasions extraordinaires , lors qu'ils veulent traiter quelques vns de leurs amis d'entre nos Européens : où bien lors qu'ils les vont voir, & qu'ils veulent tirer d'eus quelque marchandise en échange.

Ils sont merveilleusement subtils à pêscher à l'hameçon & à tirer le poisson

son avec la fléche. Et l'on ne sautoit assez admirer leur patiéce en cét exercice. Car ils y demeureroient quelquefois vn demy jour tout entier sans se lasser. Et lors qu'après avoir guetté long-tems le poisson, ils viennent enfin à en appercevoir quelque gros & puissant, qui soit à leur gré & bien à leur main, ils tirent dessus avec la fléche, de même que les Bresiliens. Et comme ils sont excellemment bons nageurs, ils se jettent à l'instant ensemble à corps perdu après la fléche, pour se saisir de leur proye, comme dit Iean de Lery, *chap. 12*. Mais outre l'hameçon & la fléche avec quoy ils prennent le poisson, ils savent aussi heureusement plonger auprès des rochers, & le tirer des cavernes où il est caché: semblables en cela aus Floridiens, qui n'attendant pas que le poisson vienne à se montrer, le vont chercher jusqu'au fond de l'eau, & l'y assomment à coups de massüë. Si bien qu'on les voit remonter tenant d'vne main la beste, & de l'autre la masüë, selon Ioseph Acosta *liv. 3. c. 15.*

508 HISTOIRE MORALE
& François Pirard 1. part. ch. 2. C'est
vne chose commune entre les Sauva-
ges, que d'estre ainsi grands nageurs;
Et l'on assure nommément des Bre-
siliens, des Maldivois, de quelques
Peruviens, & des habitans des Isles
des Larrons, qu'ils peuvent passer
pour ansibies.

Que si les autres inventions pour
la pêche viennent à manquer à nos
Caraïbes, ils ont recours à vn certain
bois lequel ils battent, l'ayant coupé
en morceaux. Puis ils le jettent dans
les étangs, ou dans les lieux où la
mer est coye. Et c'est comme vne mo-
mie souveraine, avec quoy ils pren-
nent du poisson tant qu'ils veulent.
Mais ils ont cette prudence de ne se
point servir de ce dernier artifice, que
dans la nécessité, pour ne pas faire vn
trop grand dégast.

Après la chasse & la pêche, ils s'a-
donnent à plusieurs menus ouvrages,
comme à faire des liets de cotton, fort
bien tissus, & qu'ils nomment *Amacs*.
Les femmes filent le cotton sur le ge-
nou, & ne se servent pour l'ordinaire,

re, ni de fuseau, ni de quenouille. Mais il y en a à la Martinique, qui en ont appris l'usage de quelques Françoises. Elles le savent aussi parfaitement bien retordre : Mais dans quelques Iles les hommes font la tiffure du li^a. Ils font outre cela, des paniers de joncs & d'herbes, de diverses couleurs : des sièges de bois poly, qui sont tout d'une pièce, des petites tables, qu'ils appellent *Matoutou*, tissus de feuilles de Latanier, des tapis nommez *Hibichets*, des *Catolis*, qui sont de certaines hottes, plusieurs sortes de vases, & de vaisseaus, propres à servir à boire & à manger, qui sont polis, peints & enjolivez de mille grotesques & enluminures agreables à la veuë. Ils font aussi quelques petis ornemens, comme les ceintures, les chapeaus & les couronnes de plumes, dont ils se parët les jours de leurs fêtes & de leurs rejouissances publiques. Et les femmes font pour elles des demy-botines, ou des demy-chausses de cotton. Mais sur tout ils s'appliquent avec soin à façonner & à polir

leurs armes, c'est à dire leurs arcs, leurs flèches, & leurs boutous ou massifs, qui se font de bois dur & poly, & qui par le manche, sont curieusement ornez de bois & d'os de diverses couleurs.

Ils ne sôt pas moins soigneus de travailler à leurs *Pirangues*, ou vaisseaus de mer, & à tout leur appareil de paix & de guerre. Ils les font d'un seul gros arbre, qu'ils creusent, rabottent, & polissent avec vne dexterité nonpareille. Les grandes *Pirangues* sont parfois huvéés, c'est à dire rehaussées. comme on parle, par haut, tout à l'entour, sur tout au derriere, de quelques planches ajoutées. Quelquefois ils y peignent leur *Maboya*. Par fois des Sauvages, ou des grotelques. Ces chaloupes portent souvent iusqu'à cinquante hommes, avec leurs munitions de guerre. Avant qu'ils eussent communication avec les Chrétiens, qui leur ont fourny toutes sortes de coignées, & d'autres outils de charpenterie & de menuiserie, ils avoient mille peines à venir à bout de faire leurs

leurs vaisseaus, comme dit de Lery *chap. 13.* Car ils étoient obligez, comme les Virginiens & quelques autres Sauvages, à mettre le feu au pied des arbres, & à les environner de mousse mouillée vn peu au dessus du pied pour empescher le feu de monter : Et ainsi ils minoient l'arbre peu à peu. Après, ils se seruoient pour tailler le bois, de certaines pierres dures, aiguillées par le bout, avec lesquelles il coupoient & creusoient leurs *Pirangues*. Mais c'étoit avec vne longueur de tems si penible & si ennuyeuse, qu'ils reconnoissent aujourd'huy l'obligation qu'ils nous ont, de les en auoir delivrez, & s'estiment heurus de la facilité qu'ils ont à present en leurs ouvrages, par le moyen des ferremens dont ils sont pourueus. Ainsi les Peruviens. comme nous assure Garcilasso en son Commentaire Royal, *l. 1. c. 11.* tenoient pour vn si grand bonheur ces outils que leur auoient apporté les Européens, que l'usage des ciseaux s'étant introduit dans le Perou par le moyen des Espagnols, il y eut

vn Indien de qualité, qui n'en pou-
 vant assez louer l'invention, disoit à
 l'vn d'eus, que quand les Espagnols
 n'auroient fait autre chose que leur a-
 porter des rasoirs, des ciseaux, des pei-
 gnes, & des miroirs, cela pouvoit
 suffire pour les obliger à leur donner
 liberalement, tout ce qu'ils avoient
 d'or & d'argent.

Les Caraïbes s'employent aussi à
 faire des pots de terre de toutes sortes,
 qu'ils savent cuire en des fourneaux,
 comme nos potiers. Et avec cette mé-
 me terre, ils forment des platines, sur
 lesquelles ils font cuire la Cassave.

L'adresse qu'ils ont à tous ces petis
 exercices que nous venons de décri-
 re, témoignent assez qu'ils appren-
 droient aisement plusieurs métiers de
 nos Artisans, si on leur en donnoit
 la connoissance. Ils se plaisent sur
 tout à manier les outils des Charpen-
 tiers & des Menuysiers: Et sans avoir
 appris comme il s'en faut servir, ils
 en savent faire plusieurs ouvrages, de-
 puis que nos gens les ont accommo-
 dez. Dequoy donc vraysemblablement

ne seroient - ils point capables, s'ils étoient instruits, & exercés par des bons maîtres, & qu'ils fissent leur apprentissage sous eux.

Comme ils aiment fort les divertissemens & la recreation, aussi recherchent-ils avec passion tout ce qui pût les entretenir en bonne humeur, & chasser la melancholie. Pour cét effet, ils se plaisent à nourrir & à apprivoiser grand nombre de Perroquets & de petites Perriques, ou Arrats, auxquels ils apprennent à parler.

Pour se divertir, ils font plusieurs instrumens de Musique; si on les pût appeller ainsi, sur lesquels ils forment des accords. Comme entr'autres sur de certains Tambours, faits d'un arbre creus, sur lesquels ils étendent vne peau d'un seul côté, à la façon des Tambours de Basque. On peut joindre à cét exemple vne forme d'Orgues, qu'il composent avec des Callebasses, sur lesquelles ils posent vne corde faite d'un fil de roseau, que l'on nomme *Pite*. Et cette corde étant touchée

touchée rend vn son qui leur agrée fort. Le concert de beaucoup d'autres Sauvages, ne vaut pas mieus que le leur, & n'est pas moins pitoyable & moins discordant à l'oreille des François. Ordinairement aussi, le matin à leur lever ils se mettent à jouer de la flute. Ils en ont de diverses sortes, aussi bien polies que les nôtres : quelques vnes faites des os de leurs ennemis. Et plusieurs d'entr'eus, en savent jouer avec autant de grace que l'on pourroit s'imaginer pour des Sauvages, bien qu'en cela ils n'approchent pas des François. Pendant qu'ils jouent ainsi de la flute, les femmes apprestent le déjeuner.

Ils passent encore le tems à chanter quelques airs, qui ont des refrains assez agreables. Et avec ces chansons en la bouche, ils se divertissent quelquefois vn demy jour, assis sur de petits sièges, à voir rôtir leur poisson. Ils mettent aussi des pois ou de menus caillous, comme les Virginiens, en des calebasses, par le milieu desquelles ils font passer vn baston, qui leur sert
de

de manche. Et puis ils les font sonner en les remuant. C'est ainsi qu'en ces quartiers les femmes appaisent & divertissent les enfans avec des jouëts & des sonnettes. La plupart des chansons des Caraïbes, qui sont fort frequentes en leur bouche, sont des raileries sanglantes de leurs ennemis. Les autres sont sur des oiseaux, ou sur des poissons, ou sur des femmes, & le plus communement sur quelque badinerie. Et il y en a beaucoup qui n'ont ni rime ni raison.

Souvent aussi nos Sauvages Antillois, joignent la danse à leur Musique: Mais cette danse est aussi belle & aussi bien réglée, que leur Musique a de douceur & de justesse. On voit vne bõne partie des peuples Barbares s'adonner à cét exercice, avec vne passion démesurée, comme pour exemple les Bresiliens, qui au raport de Jean de Lery, dansent jour & nuit. Et nous avons déjà dit, qu'il y en a beaucoup, qui font même consister en danses, leur imaginaire felicité de l'autre vie.

Mais les Caraïbes vsent particulie-

rement de danſes dans leurs feſtins ſolennels , en leur Carbet ou maiſon publique. Ces feſtins ſe font avec cet ordre. Quelques jours avant cette réjouïſſance publique , le Capitaine en avertit toutes les maiſons , afin que chacun ait à ſe trouver au Carbet , au jour assigné. Cependant , les femmes font vne ſorte de boiſſon de Caſſaue rôtie , & mieus préparée que celle dont ils ſe ſervent à l'ordinaire. Et comme ils augmentent la doſe des ingrediens de cette boiſſon , elle a auſſi plus de force, & elle eſt capable d'en- yver auſſi facilement que le vin. Les hommes de leur coſté vont à la peſche , où à la chaſſe des Lezards. Car pour les autres viâdes, nous avons déjà dit qu'ils n'en préparent point pour leur table ſ'ils n'ont des étrangers à traiter. Au jour nommé, hommes & femmes ſe peignent le corps de diverſes couleurs & de diverſes figures, & ſe parent de leurs couronnes de plumes , de leurs plus belles chaines, & de leurs plus beaux pendans d'oreilles , colliers , bracelets , & autres ornemens.

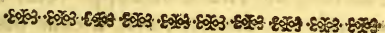
ornemens. Les plus galans se frottent le corps d'une certaine gomme, & soufflent dessus du duvet de divers oiseaux. Enfin, ils se mettent sur leur bonne mine, & s'efforcent de paroître le plus qu'ils peuvent en cette solennité. Equippez de la sorte, & se mirans en leurs plumes, ils viennent à l'assemblée. Les femmes y apportent le bruvage & les mets qu'elles ont preparez, & sont extrêmement soigneuses qu'il n'y manque rien, qui puisse contribuer à la réjouissance. Nos Caraïbes employent tout ce jour, & la meilleure partie de la nuit à faire bonne chere, à danser, à s'entretenir, & à rire. Et dans cette débauche, ils boivent beaucoup plus qu'à l'ordinaire : c'est à dire en un mot, qu'ils s'enyvrent : Les femmes même le font par galanterie. Lors qu'ils peuvent trouver du vin & de l'eau de vie, pour mesler dans cette feste, ils ne s'y épargnent pas non plus, & s'en donnent au cœur joye. Si bien que ce que nous avons dit de leur sobriété ordinaire, n'a point de lieu dans

ces rencontres, non plus que lors qu'ils se preparent à aller à la guerre, ou qu'ils en retournent. Quoy qu'au fonds ils n'aillent pas iusqu'à l'extrémité des Bresiliens, qui dans leur réjouissance, boivent deus ou trois jours entiers sans cesser, & dans leur yvresse, se plongent en toutes sortes de vices.

Leur yvrognerie & leurs débauches sont fréquentes. Car ils en font. 1. Pour tenir leurs conseils de guerre. 2. Lors qu'ils retournent de leurs expéditions, soit qu'ils y ayent reussi ou non. 3. Pour la naissance de leurs premiers enfans massés. 4. Quand on coupe les cheveux à leurs enfans. 5. Quand ils sont en âge d'aller à la guerre. 6. Pour abatre vn jardin selon leur stile, c'est à dire, pour couper des bois, découvrir & defricher la terre, & la preparer pour vn jardin. 7. Quand ils traident à la mer vn Vaisseau neuf. 8. Et quand ils ont été gueris de quelque maladie. Ils nomment ces Assemblées *Onicon*, & depuis qu'ils ont conversé avec les François, *Vin*.

Mais

Mais à l'opposite aussi, tant leur humeur est en cela bizarre & contraire à soy même, ils sont de grands & de ridicules jeusneurs. Et 1. ils jeusnent lors qu'ils entrent en adolescence. 2. Quand on les fait Capitaines. 3. A la mort de leurs Peres, ou de leurs Meres. 4. A la mort du Mary, ou de la Femme. 5. Lors qu'ils ont tué un Aroüague: jeusne qui leur tourne à grand honneur.



CHAPITRE XVIII.

Du Traittement que les Caraïbes font à ceux qui les vont visiter.

C'Est icy où nos Caraïbes trionfent en matiere de civilité pour des Sauvages. Car ils reçoivent avec toute sorte de courtoisie & de temoignages d'affection, les Etrangers qui abordent en leurs Iles, pour leur y rendre visite.

Us.

Ils ont des Sentinelles sur le bord de la mer , dans la plûpart des Iles qu'ils possèdent tous seuls. Ces Sentinelles sont placées sur les montagnes , ou sur les eminences qui découvrent loin en mer , & elles sont posées en telle sorte , qu'elles ont la veüe sur les lieux où il y a vn bon mouillage pour les Navires , & vne facile descente pour les hommes. Sitost que ces gens-là apperçoivent vn Navire , ou vne Chaloupe venir à eus , ils en donnent avis à ceus des leurs qui leur sont les plus proches. Et en moins de rien , vous voyez parêtre plusieurs petits Canos ou vaisseaus , dans chacun desquel sil n'y a au plus que trois hommes , qui sont deputez pour venir reconnoître qui vous êtes , & qui vous crient de loin, que vous ayez à le declarer. Car ils ne se fient pas au pavillon , parce que souvent ils ont été trompez : & ils reconnoissent à la voix si l'on est François , Espagnol , Anglois , ou Hollandois. Sur tout on dit qu'ils reconnoissent les Anglois. On assure que
les

les Bresiliens, & les Peruviens ont l'odorat si subtil, qu'au flair ils discernent vn François, d'avec vn Espagnol.

Quand les Caraïbes ne sont pas bien assurez qui l'on est, & qu'on descend à eus les armes à la main, & en posture de leur vouloir malfaire, ils se mettent en defence, se faisisent des avenues le plus étroites de leurs terres, mettent des embuscades dans les bois, & sans qu'ils soiët apperceus, suivent de l'œil leurs ennemis, se reculant par les voyes égarées, iusqu'à ce qu'ils ayent trouvé leur avantage, & qu'ils ayent vny toutes leurs forces. Et alors ils décochent vne gresle de fleches sur ces ennemis. Puis ils les environnent, viennent aus mains, & les assomment avec leurs massuës. Ils font en quelques - vnes des Iles vn gros, qui est parfois de 1500. hommes & davantage, à ce qu'il paroît; car on ne peut pas sçavoir assuremēt le nombre, veu qu'eus-mêmes, ne sçachant pas conter, n'en ont pas la connoissance.

Que

Que s'ils se sentent pressez de leurs ennemis, ils se cachent facilement, & se glissent parmy les buissons herissez d'épines, extrêmement piquantes, se coulant adroitement par dessous: Ou bien ils grimpent des rochers inaccessible à tous autres; Ou s'ils sont voisins de la mer, ils se jettent dedans, & plongent: puis vont sortir à cent, voire à deus cens pas loin du lieu où vous aviez la veuë. Et en suite, ils se rallient ensemble aus rendez-vous qui leur sont connus, & viennent de nouveau à la charge, lors qu'on y pense le moins, & que l'on croit les avoir mis en déroute.

Mais quand ils reconnoissent que ceus qui abordent, sont de leurs amis, qui les viennent visiter, comme si ce sont des François ou des Hollandois, après leur avoir crié qu'ils sont les tres-bien venus, ils vont en partie à la nage au devant d'eux, entrent dans leur vaisseau, & lors qu'il approche de terre, s'offrent à les porter à bord sur leurs épaules, pour témoigner leur affection dès l'entrée. Cependant,

pendant, le Capitaine luy-même, ou son Lieutenant, vous attend sur le rivage. Et lors que vous mettez pied à terre, il vous reçoit au nom de toute l'Isle, & vous fait complimēt sur vōtre arrivée. Vous êtes aussi-tost conduits en bonne compagnie au Carbet, qui est la maison de Ville; où les habitans de l'Isle, chacun selon l'âge & selon le sexe de leurs nouveaux hostes, viennent faire la bien-venue. Le Vieillard complimente & caresse le Vieillard: le jeune homme & la jeune fille, font le même envers leurs semblables; & dans le visage de toute la troupe, on peut lire clairement, la satisfaction qu'ils ont de vous voir.

Mais le premier discours qu'ils vous tiennent en vous abordant, est de vous demander vōtre nom, & puis ils vous disent le leur. Et pour témoignage de grande affection, & d'amitié inviolable, ils se nomment eus-mêmes du nom de leurs hostes. Mais ils veulent pour la perfection de la ceremonie, que celuy qu'ils reçoivent se qualifie aussi de leurs noms. Ainsi ils font

vn échange de noms. Et ils ont la memoire si heureuse à retenir les noms de leurs amis & comperes, qu'au bout de dix ans ils s'en souviendront sans aucune équivoque, & réciteront quelque circonstance de ce qui s'est passé de considerable en leur derniere entreveuë. Que si on leur a fait present de quelque chose, ils ne manqueront pas de le ramentevoir, pour témoigner leur reconnoissance. Et si la chose est encore en être, ils la montreront à celuy qui la leur avoit auparavant donnée.

Après tous ces complimens de Sauvages, qu'ils vous ont faits d'abord, ils vous presentent des liëts suspendus, qui sont fort nets & fort blancs, & qu'ils tiennent en reserve pour de pareilles rencontres. Ils vous prient de vous y reposer, & en suite ils vous apportent des fruits : & pendant que les vns pourvoyent au festin, les autres se tiennent auprès de vous, pour vous entretenir, observant tousiours le rapport de l'âge & du sexe.

Cët accueil sera trouvé sans doute, bien

bien plus raisonnable que celuy des Caraïbes du Continent Meridional, qui reçoivent leurs hostes d'une façon fort bizarre, & qui est semblable à celle que pratiquent les Canadiens. Car le Cacique de ces Caraïbes conduit en la maison publique, sans parler aucunement, celuy qui les vient voir ; puis on luy presente vn siege & du Tabac, & on le laisse ainsi quelque tems sans luy dire mot, jusques à ce qu'il se soit reposé, & même qu'il ait achevé de humer son Tabac. Alors le Cacique approche & luy demande s'il est venu? L'autre répondant qu'ouy, il se sied près de luy, & l'entretient. Puis après ceus du commun viennent, luy demandant en la même sorte, s'il est venu? Et luy ayant présenté à manger, ils s'entretiennent aussi fort agreablement. Or il est bien vray, que nos Caraïbes Insulaires pratiquent dans la reception de leurs hostes, envers ceus de leur Nation qui sont étrangers de leurs Iles, la même chose que les Caraïbes du Continent: Mais quand ils reçoivent
des

des François , & d'autres Européens, qui ne savent pas garder le silence si long-temps , ils parlent à eus , & les entretiennent d'abord , comme nous avons dit , s'accommodant à leur humeur; & contrevenant pour leur plaisir, aus regles de leurs propres ceremonies.

Mais le festin qu'ils leur veulent faire est desormais préparé. Voyons donc comme ils s'y gouvernent. Ils donnent donc à chacun sa petite table, & ses mets à part comme les Chinois. Les vns apportent des Lezards rotis , comme nous raconte Trigaut *liv. 1. chap. 7.* les autres des Crabes frittées : quelques-vns des legumes; & d'autres des fruits , & ainsi du reste. Pendant le repas , ils vous entretiennent, & vous servent avec vn soin merveilleux. On ne leur sauroit faire plus de plaisir, que de bien boire & de bien manger , & ils ne cessent de vous en conjurer fort amiablement , de vous verser à boire , & de prendre garde si chaque table est bien fournie. Il ne faut rien laisser dans le vaisseau en bu-
vant

vant , si vous ne voulez les mécon-
tenter. Que si vous ne pouvez mäger
toute la Cassave qu'ils vous ont don-
née , il faut prendre le reste sur vous,
& l'emporter; autrement vous les des-
obligeriez. Ainsi les Turcs, quand ils
se trouvent aus tables de leurs amis,
ont acoûtumé de remplir leurs mou-
choirs , & quelquefois les manches
de leurs robes, de morceaux de viande
& de pain qu'ils emportent chez eus,
ainsi que dit Busbequius, *liv. 4.* Et par-
my les grans Tartares, quand vn con-
vié ne peut achever toute la viande
qui luy a été présentée , il faut qu'il
donne le reste à son valet, pour le luy
garder , où bien qu'il l'emporte luy-
même en son escarcelle, où il serre au-
si les os , quand il n'a pas eu le tems
de les bien ronger , afin de les ache-
ver apres, tout à son aise , ainsi qu'on
voit dans le Voyage de Rubruquis en
Tartarie : Mais parmi les Chinois,
quãd le convié s'en retourne chez luy,
les serviteurs du conviant portent a-
vec luy, les mets qui sont restez sur la
table.

Après

Après le repas , les Caraïbes vous mènent promener en leurs maisons particulieres, & en leurs jardins, vous montrent leurs armes , leurs curiositez , & leurs babioles , & vous font present de fruits, ou de quelques menus ouvrages de leur façon.

Que si l'on a envie de demeurer quelque tems avec eus, ils le tiennent à faveur & en sont ravis , & jamais ils ne cessent de vous faire bon visage , ni ne diminuënt leur bon traitement. Mais si l'on se veut retirer , ils témoignent de la tristesse de vôtre départ , & demandent si vous avez été maltraittez , pour vous en aller si tost. Avec ce triste visage ils vous reconduisent en grande troupe jusque au bord de la mer , & même vous portent dans la chaloupe , si vous le voulez souffrir. Et dans cét adieu, vous recevez encore de leur main des presents de fruits , qu'ils vous pressent fort d'accepter , disant à ceus qui les veulent refuser , *Compere , si tu n'en as pas besoin pour toy-même , tu les donneras à tes matelots.* Ils appellent ainsi,

tous

tous les serviteurs & domestiques de ceus à qui ils parlent.

Ce mot de *Matelot*, est commun aussi entre les François habitans des Iles, pour signifier vn Associé. Et lors que deus habitans ont acheté, ou defriché vne habitation ensemble, on dit qu'ils se sont *enmatelotez*. On dit que les Bresiliens & les Canadiens, font aussi quelques presens en de pareilles rencontres. Et Tacite nous rapporte, que les anciens Allemans régaloient de leurs liberalitez les étrangers qui les alloient visiter: Mais qu'ils demandoient reciproquement aussi quelque chose de leur part: En cette occasion, les Caraïbes se montrent plus genereus: Car ils donnent sans rien demander.

Mais ce seroit vne incivilité, d'aller voir ces bonnes gens & de recevoir leurs courtoisies, sans leur faire aussi present de quelque chose. C'est pourquoy les étrangers qui les vont voir, ont toujourns quelques grains de Raffade ou de Crystal, quelques hamçons, éguilles, épingles, ou petis

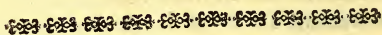
conteaus , & autres menuës bagatelles. Et à la fin du repas ils mettent sur la petite table sur laquelle ils ont mangé , quelques vnés de ces choses. Ceus qui ont préparé le festin , s'en tiennent recompensez au centuple , & en témoignent vne grande satisfaction , & vne reconnoissance nonpareille,

Jusques icy, nous avons représenté le bon accueil & l'agréable traitement; que les Caraïbes ont fait autrefois à quelques vns de leurs amis, ou Compere , comme ils parlent , de la Nation Françoisse , & Hollandoise, qui les ont visitez. Mais ils vsent d'autres Ceremonies en la reception des Etrangers de leur même Nation , ou de leurs Confederez , qui arrivent dans leurs Iles. Il y a en chaque Carbet vn Sauvage , qui a la Commission de recevoir les passans , & qui s'appelle *Nioüakaiti*. S'ils sont du commun , il leur presente des sièges, & de ce qu'il a de propre à manger, & sur tout vne Cassave pliée en double , qui signifie qu'ils

qu'ils mangent ce qu'il pourront, mais qu'ils laissent le reste.

Si ceus qui les vont voir, ou qui passent par occasion, leur sont plus considerables, comme parens, ou Capitaines, ils leur peignent les cheveux & en entrant & en sortant, ils pendent des lits & les invitent à se reposer, en leur disant, *En Bouëkra*, voila ton liët. Ils leur presentent aussi des *Matoutou*, qui sont de petites tables tissües de jonc, ou de feüilles de Palme ou de Latanier, comme nous l'avons déjà dit, sur lesquelles ils posent des viandes, des Cassaves non pliées en deus, mais étenduës. Les femmes les mettent à leurs pieds: Et les hommes se presentant tout debout, font la civilité, & montrent ce qui a été apporté, en disant, *En yérébali*, voila ton manger. Apres les femmes apportent des calebasses pleines de *Onicon*, & leur font boire à même. Puis les ayant posées devant eus contre terre, le mary qui est derriere elles, fait encore civilité, en disant *En batoni*, voila ton bruvage. Et l'autre répond à ces

532 HISTOIRE MORALE
deus complimens *Tao* ; c'est à dire,
Bien, ou *grand mercy*. La Cassave dé-
pliée veut dire, Mange ton soul, &
emporte le reste. A quoy ils ne man-
quent. Quand ils ont bien disné sans
être interrompu de personne, chacun
les vient saluër l'un après l'autre, en
luy disant *Halea-tibou*, c'est dire, sois
le bien venu. Mais les femmes ne se
mèlent pas beaucoup dans cette cere-
monie. Pour eus, quand ils s'en veu-
lent aller, ils vont dire adieu à tous
en particulier : Ce qu'ils expriment
par le mot de *Huichan* ; en leur lan-
gage.



CHAPITRE XIX.

*De ce qui tient lieu de Police chez
les Caraïbes.*

IL y a en chaque Ile des Antilles ha-
bitées par les Caraïbes plusieurs for-
tes de Capitaines. 1. Capitaine de Car-
bet, ou de Village, qu'ils nomment
Tiouboutouli haute. C'est quand vn
homme

hômme a vne famille nombreuse , & qu'il se retire à l'écart des autres avec elle , & bâtit des cases pour les loger , & vn Carbet où elle s'assemble quelquefois toute , pour se réjoüyr , ou bien pour traiter des affaires qui touchent leur Communauté. Il est donc à cause de cela nommé Capitaine de Famille , ou de maisons. 2. Capitaine de Pirangue , c'est à dire , ou celuy à qui appartient le Vaisseau , ou celuy qui y commande quand on va en guerre , & ils sont nommez *Tiouboutouli Canâoa*. 3. Entre ceus qui commandent chaque Vaisseau en particulier, ils ont encor vn Amiral ou vn General de mer , qui commande toute la Flotte , ils le nomment *Nhalené*. Enfin ils ont le grand Capitaine , qu'ils appellent *Ouboutou* , & au pluriel *Ouboutounum*. C'est le même que les Espagnols nomment *Cacique* , comme quelques autres Indiens , & quelquefois aussi nos Sauvages par imitation. Il est toute sa vie , depuis qu'il est élu à cette charge, le General de leurs armées, & on luy fait tousiours grand

honneur. Il convoque les assemblées du Carbet, soit pour les rejouissances publiques, soit pour les deliberations de la guerre. Et il marche toujours accompagné de toute sa maison, & d'autres gens qui luy veulent faire honneur. Ceus qui ont le plus de suite, sont les plus confiderez. Si quelcun ne luy porte pas le respect qu'il luy doit, il a droit de lever la main sur luy pour le frapper. Il n'y en a que deus au plus dans vne Ile, comme à la Dominique. Ordinairement ils sont aussi les Amiraus quand la Flotte marche. Ou bien c'est quelque jeune homme qui pretend à la charge, & qui se veut signaler en cette occasion.

On parvient à cette charge par election. Et on ne peut être élu que l'on n'ait tué plusieurs Arouagues, ou pour le moins vn Chef. Les fils ne succèdent pas plutôt que les autres à la charge de leurs Peres, s'ils n'en sont dignes. Quand le Grand Capitaine parle, chacun fait silence. Et quand il entre au Carbet, chacun se retire pour luy faire place. Il a aussi tousiours
la

la premiere, & la meilleure part du festin. Le Lieutenant de ce Capitaine se nomme en Sauvage, *Ouboutou mali arici*, c'est à dire proprement la trace du Capitaine, ou ce qui paroît après luy.

Aucun de ces Chefs ne commande à toute la Nation, & n'a d'empire sur les autres Capitaines. Mais quand les Caraïbes vont à la guerre, ils choisissent de tous les Capitaines, vn General d'Armée, qui fait la premiere attaque : Et la Campagne étant finie, il n'a nulle autorité que dans son Ile. Il est bien vray, que s'il a genereusement reüssy dans son entreprise, il est tousiours fort consideré dans toutes les Iles. Mais autrefois, avant que le commerce que les Caraïbes ont avec les étrangers eust alteré la plus grand'part de leur ancienne police, il y avoit bien du mystere, & bien des conditions, pour obtenir ce degré d'honneur.

Il falloit premierement, que celuy qu'on élevoit à cette Dignité, eust

fait plusieurs campagnes à la guerre, & qu'au scû de toute l'Île dont il devoit être élu Capitaine, il s'y fust porté courageusement & vaillamment. Après cela, il luy étoit nécessaire d'être si agile & si léger à la course, qu'il surmontast en cet exercice tous les cōpetiteurs qui s'y presentoient avecque luy. En troisième lieu, le prétendant au Generalat de l'Île, devoit emporter l'avantage à nager & à plonger, sur tous les autres aspirans. Pour la quatrième condition, il falloit qu'il portast vn fardeau d'vne telle pesanteur, que tous ceus qui briguoient avecque luy, n'en pussent soutenir le poids. Enfin, il étoit obligé à donner de grandes preuves de sa confiance. Car on luy déchiquetoit cruellement les épaules & les mammelles avec vne dent d'Agouty. Même ses plus grands amis, luy faisoient de tres-vives & profondes incisions en divers endroits du corps. Et le miserable qui vouloit obtenir cette charge, devoit endurer tout cela, sans faire paroître le moindre signe de sentiment

sentiment & de douleur. Au contraire, il falloit qu'il monstroit vn visage satisfait & riant, comme s'il eût été le plus content & le plus aise du monde. On ne s'etonnera pas tant que ces Barbares souffrissent vn traitement si cruel, pour aquerir quelque dignité, lors qu'on se representera que les Turcs ne se montrent quelquefois pas moins cruels envers eus-mêmes, par vne pure galanterie, & comme pour vn simple divertissement. Temoin ce que Busbequius nous rapporte au quatriéme livre de ses Ambassades; Ce qui seroit trop long à reciter en cet endroit.

Pour revenir aus Antillois, cette ancienne ceremonie qu'ils observoient en l'élection de leurs Chefs, semblera sans doute, comme elle l'est en effet, étrange & Sauvage. Mais il se trouve parmy d'autres Nations quelque chose de semblable. Car au Royaume de *Chili*, on élit pour Souverain-Capitaine, celui qui peut porter le plus long-tems vn gros arbre sur ses épaules, ainsi que dit Vincent

538 HISTOIRE MORALE
le Blanc, 3. part. chap. 7. Au païs de
Vviapaco, vers la grande Riviere des
Amazones, pour être fait Capitaine,
il faut endurer, sans crier, sans faire
la grimace; ni branler, neuf furieux
coups de houffine de chaque Capitaine,
à trois diverses fois, selon les Vo-
yages de Moquet, l. 2. Mais ce n'est
pas tout. Il faut encore souffrir d'être
dans vn liêt de cotton au dessus d'vn
feu de feüilles vertes, qui ne rend
que de la fumée épaisse, laquelle mon-
tant en haut incommode beaucoup,
comme l'on peut penser, le misera-
ble qui est si sot que de s'y exposer.
Et il est obligé à demeurer là, jusqu'à
être évanoui & à demy mort. C'est
avoir vne merveilleuse envie d'être
Capitaine. Autrefois même, parmi
les Perfes, on demandoit à ceus qui
vouloient être admis dans la Confre-
rie du Soleil, des preuves de leur con-
stance, en quatrevingt sortes de tour-
mens, suivant De Lery chap. 14. Les
Bresiliens, sans y faire tant de façon,
élisent pour leur General, celuy qui
a le plus pris, & le plus tué d'enne-
mis.

mis. Et à present aussi, en quelques vnes des Antilles, les Caraïbes serient eus - mêmes de leurs anciennes ceremonies, en l'élection de leur Capitaine. Et parce qu'ils ont remarqué que leurs voisins tiennent pour ridicules ces façons de faire, ils se contentent de choisir pour Chef celui qui s'étant porté vaillamment dans les guerres, contre leurs ennemis, s'est aquis la reputation de brave & de courageus.

Dés que le Cacique est reçu dans la charge, il se voit extrêmement honoré de tous. On ne paroist devant luy qu'avec vn grand respect. Et jamais personne ne parle, s'il ne l'interroge, ou ne le luy commande. Que s'il arrive à quelcun de ne pouvoir tenir sa langue, ou entend les autres luy crier à l'heure même, *Cala la Bocca*, qu'ils ont appris de l'Espagnol: Mais ce n'est pas tout que de se taire en la presence de leur Chef. Ils sont tous fort attentifs à son discours, le regardent quand il parle, & pour témoigner, qu'ils approuvent ce qu'il

dit, ils ont accûtumé de faire vn souûris, accompagné d'vn certain *Hun-hun*.

Ces marques d'honneur n'ont rien du tout du Sauvage, & qui ne soit receu presque de tout l'Vniuers. Mais les Maldivois ont vne façon d'honorer bien particuliere: Car comme ils estiment vne action de mépris de passer derriere vne personne, aussi pour luy témoigner vne grande déference, ils prennent leur passage devant ses yeux, & se baissant le corps, ils disent en passant, *Ne vous deplaise*, comme on voit dans Picard, Lincot, Garcilasso, des Hayes, & autres. Les Yncas, Peuples de l'Empire du Perou, pour témoigner le respect qu'ils portoient à leur Dieu, entroient dans son Temple à reculons, & en sortoient tout de même; Tout au contraire de ce que nous pratiquons dans nos visites & dans nos ciuilités ordinaires. Les Turcs estiment la main gauche la plus honorable parmy les gens de guerre: Les Iavans croyent qu'on ne se peut soumettre & avilir
davantage.

d'avantage qu'en se couvrant la tête: Ce qui ne se rapporte pas mal, à ce que dit Saint Paul aux Corinthiens *ch. 1. verset 11.* de l'homme qui fait oraison, ou qui profetise ayant la tête couverte. Les Japonois tiennent pour vne grande incivilité, de recevoir étant debout ceus que l'on veut honorer. Ils s'assient, & dechauffent leurs fouliers lors qu'ils veulent faire honneur à quelqu'un. Au Royaume de Gago en Afrique, tous les sujets parlent à genous au Roy, ayant en leurs mains vn vase plein de sable, qu'ils se jettent sur la tête. Les Nègres du pais d'Angole, se couvrent aussi de terre, quand ils rencontrent leur Prince, comme pour témoigner qu'ils ne sont devant luy que poudre & cendre. Les Maronites du Mont Liban rencontrant en face leur Patriarche, se prosternent à ses pieds pour les baiser. Mais luy les relevant aussi-tôt, leur presente la main, laquelle ils saisissent à deus mains, & l'ayant baisée, la portent sur leur tête. Mais ceus du détroit de Sunda, ont vne coûtume

tout

tout à fait étrange. C'est que pour faire honneur à leurs Superieurs, ils leur prennent en main le pied gauche, & leur frottent doucement la jambe depuis le pied jusqu'au genou: Et en suite, ils leur frottent de même le visage jusques par dessus la teste. Jugez si cette actiō-là seroit estimée fort respectueuse en ces quartiers. Tout cela montre que l'honneur mondain, quel qu'il puisse être, hors la vertu, ne consiste au fonds, que dans l'opinion & dans la coutume, qui differēt, & qui bien souvent se choquent, selon la diversité & la contrariété du caprice des Nations.

Pour revenir au Capitaine de nos Caraïbes, son office est de prendre les resolutiōs pour le tems de la guerre, d'en ordonner les preparatifs, & d'y aller à la teste de ses Compagnies. C'est aussi luy qui convoque les assemblées de son Ile, & qui commande les reparations du Carbet, qui est la maisō où l'on s'assemble pour prendre les resolutions sur toutes les affaires publiques. Enfin, c'est luy qui dans les occasions, répond au nom-
 de

de toute l'île, & qui prescrit le jours de divertissement & de jouissance, dont nous avons déjà parlé.

La Justice, chez les Caraïbes, n'est point exercée par le Capitaine, ni par aucun Magistrat : Mais tout de même que parmy les *Toupinambous*, celui qui se tient offensé entr'eus, tire de son adversaire telle satisfaction que bon luy semble, selon que la passion le luy dicte, & que la force le luy permet. Le public ne s'interesse point dans la recherche des crimes. Que si quelcun d'eus souffre vn tort ou vn affront, sans s'en venger, il est méprisé de tous les autres, & tenu pour vn lâche, & pour vn homme sans honneur. Mais, comme nous avons dit ailleurs, leurs divisions & leurs querelles sont fort rares.

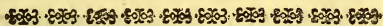
Vn Frere venge son Frere & sa Sœur, vn Mary sa Femme, vn Pere ses enfans, les enfans leur Pere. Ainsi tuez, ils sont bien tuez, par ce que ça été pour tirer raison. Pour prevenir cela, si vn Sauvage de quelque Ile a tué vn autre Sauvage, crainte d'estre

d'estre tué en revanche par les parens du mort, il se sauve dans vne autre Ile, & s'y habitüe. Ceus qu'ils croient Sorciers, ne la font pas longue parmy eus, quoy que bien souvent, il y ait plus d'imagination que de verité.

Si les Caraïbes soupçonnet quelqu'un de leur avoir derobé quelque chose, ils taschent de l'attraper, & de luy faire des taillades, ou de couteau ou de dent d'Agouty, sur les épaules, pour marque de son crime & de leur vengeance. Ces dents d'Agouty font en plusieurs occasions chez les Caraïbes, l'office de nos rasoirs. Et en effet elles ne sont guère moins tranchantes & moins affilées. Ainsi les anciens Peruviens & les Canariens n'ayant pas encore l'invention de nos ferremens, se seruoient de certaines pierres à feu, comme de ciseaux, de lancettes, & de rasoirs.

Le mary ne souffre point que sa femme viole impunément la foy conjugale : mais il s'en fait luy-même la iustice, comme nous le dirons plus particulièrement au Chapitre des Mariages.

Mariages. Mais ils ne savent ce que c'est que de punir publiquement, & par forme de justice. Et ils n'ont pas même de mot en leur langue, pour signifier *Justice* ou *Jugement*.



CHAPITRE XX.

Des Guerres des Caraïbes.

C'Est ordinairement dans leurs festins publics, que les Caraïbes prennent leurs résolutions de faire la guerre. Ce qui n'est pas particulier à leur Nation : car les Bresiliens & les Canadiens en font de même. Et afin qu'on ne pense pas qu'il ne se trouve rien de tel que chez les Sauvages, Herodote & Strabon *Livre 1. & l. 15.* nous témoignent, qu'autrefois les Perses consultoient de leurs affaires les plus importantes dans leurs banquets, & lors qu'ils avoient la teste pleine de vin. Et non seulement les Perses: mais plusieurs Nations Grèques tenoient leurs

leurs Conseils à table, si nous en croyons Plutarque *Livre 3. des propos de table, quest. 2.* Ce que font encore auiourd'huy les Chinois, au rapport des Historiens, & notamment de Trigaut *liv. 1. c. 7.*

Mais pour venir au détail des Conseils de guerre de nos Caraïbes, quand ils commencent à avoir le cerveau échauffé de leur boisson, vne Vieille entre dans leur assemblée avec vne mine dolente & vn maintien triste, & les larmes aus yeus, demande audience. Ce qui luy estant facilement accordé, à cause du respect & de la reverence que l'on porte à son âge: d'vne vois plaintive & entrecoupée de soupirs, elle represente les dommages que toute la Nation a receus des Aroüagues, leurs anciens & capitaus ennemis. Et après avoir fait vn denombrement des plus grandes cruautez, qu'ils ont autrefois exercées contre les Caraïbes, & des vaillans hommes qu'ils ont tuez ou pris captifs dans les batailles, qui se sont données entr'eus, elle descend en particulier, à c'eus qui de

de fraiche datte ont esté faits prisonniers , massacrez , & mangez dans les dernieres rencontres : Et enfin , elle conclud , que ce seroit à leur Nation vne lâcheté honteuse & insupportable , s'ils ne prenoient la vengeance de tous ces maus , imitant la generosité de leurs Predecesseurs , braves Carraïbes , qui n'ont rien eu en plus grande recommandation , que de tirer raison des injures qu'ils avoient receuës : Et qui après avoir secoué le joug que les Tyrans leur vouloient imposer pour asservir leur ancienne liberté , ont porté tant de fois leurs armes victorieuses dans les terres de leurs ennemis , qu'ils ont poursuivis avec la fléche & le feu iusques sur leurs plus hautes montagnes , les ayant contraints de se retirer dans le creus le plus profond des Abymes , dans les ouvertures des rochers , & dans l'horreur des Forets les plus épaisles : avec tant d'heureus succès , que même à present , ils n'oseroient plus paroître sur les costes de leurs Mers , & ne sauroient trouver de demeure si écartée.

tée, où ils se puissent tenir à couvert contre les attaques des Caraïbes, la frayeur & l'épouvantement les ayant saisis après de si grandes victoires. Qu'il faut donc courageusement poursuivre cette pointe, & ne se point relâcher, que cette race ennemie ne soit tout à fait exterminée.

Aussitôt que le discours de la Vieille est finy, le Capitaine harangue sur le même sujet, pour émouvoir davantage les Esprits : après quoy, on voit toute l'assemblée applaudire unanimement à sa proposition, & donner toutes sortes de signes qu'ils reconnoissent la justice de la cause. Et dès ce moment, estant animez par les paroles qu'ils viennent d'entendre, ils ne respirent plus que le sang & le carnage. Le Capitaine jugeant bien par l'applaudissement de toute l'assemblée, & par ses gestes & sa contenance, qu'elle conclud à la guerre, bien qu'elle ne le dise pas par ses paroles, il en fait, à l'heure même l'ordonnance, & limite le tems de l'entreprise par quelques

ques-vnes de leurs façons de conter, comme nous l'avons décrit dans le Chapitre de leur simplicité naturelle. Il faut remarquer icy, qu'ils prennent ces résolutions sanglantes estât yvres; & après que le Diable les a tourmentez pour les y porter, comme nous l'avons touché cy dessus.

Dés le lendemain de cette assemblée, on ne voit & on n'entend en tous les quartiers de l'île, que les préparatifs à la guerre. Les vns polissent leurs arcs : les autres mettent en état leurs massuës : les autres préparent, aiguïsent, & enveniment leurs flèches: les autres enfin dressent & agencent leurs Piraugues. Les femmes de leur costé travaillent à disposer & à amasser les vivres nécessaires pour l'armée. Et au jour préfix chacun se trouve sans manquer au bord de la mer avec tout son équipage, pour l'embarquement.

Ils se fournissent tous d'un bon arc, & d'un gros trousséau de flèches qui sont faites d'une certain petit roseau poly, armé d'un fer par le bout, ou
d'un

d'un os de queue de raye, dentelé & extrêmement piquant. C'est aussi de cela que les flèches des Bresiliens sont armées. Mais les Caraïbes ajoutent aux leurs, pour les rendre plus redoutables, un poison souverainement mortel, composé de jus de Mancenilles, & d'autres venins, la moindre égratignure qu'elles font, est une blessure mortelle. Il a esté jusques icy impossible, de tirer d'eux le secret de cette composition. Ils portent aussi chacun cette épée de bois qu'ils nomment *Boutou*, ou pour mieux dire, cette massue puissante, qui leur tient lieu d'épée, & dont ils s'escriment à merveilles. Ce sont-là toutes leurs armes: car ils ne se couvrent point de Rondaches, comme les *Toupinambous*; mais leurs corps demeurent tout à nud, à ce que dit de Lery chap. 14.

Après le soin de leurs armes, ils prennent celui de leurs munitions de bouche, & portent en leurs vaisseaux, de la Cassave, du poisson rosty, des fruits, & particulièrement des Bananes,

nanas, qui se gardent long-tems, & de la farine de Manioc. Les Icaques dans leur guerre ne se donnent pas cette peine. Et ce qu'ils pratiquent en ce point, leur est tout particulier, & merite que l'on en parle. Car ils se passent de si peu de chose pour leur nourriture, & se plaisent si fort à vivre de certaines prunes, qui croissent en abondance en leurs quartiers, & dont ils portent même le nom d'*Icaques*, que quand ils vont à la guerre, on ne les voit jamais porter de provision de bouche avec eus.

Nos Sauvages Antillois, aussi bien que ceus du Bresil, comme dit de Lery *chap. 14.* menent à la guerre quelques femmes avec eus, pour faire leur cuisine & pour garder leurs Piraugues ou vaisseaus de mer, quand ils ont fait leur descente. Ils attachent fermement à ces Piraugues leurs armes & leurs munitions de bouche. De sorte que si le vaisseau vient à renverser, ce qui arrive assez souvent, ils le remettent sur son assiette, sans rien perdre de ce qui est dedans. Et
dans

dans ces rencontres, estant si bons nageurs que nous les avons representez, ils ne se trouvent point en peine de leurs personnes; & ils se sont quelquefois moquez des Chrestiens, qui se rencontrant près d'eus en ces occasions, se mettoient en devoir de les secourir. C'est ainsi que les Toupinambous se rioient vn jour de nos François, en vne semblable aventure, comme le recite Jean de Lery, *chap. 12.* Les voiles des vaisseaus des Caraïbes sont de toile de cotton, ou d'une espee de natte tissüe avec des feüilles de Palme. Ils savent admirablement bien ramer avec de certains petis avirons, qu'ils poussent d'une vitesse nonpareille. Ils menent aussi quelques Canots, qui sont leurs plus petis vaisseaus, pour accompagner leurs Piraugues.

Leur coutume est de marcher d'Ile en Ile pour s'y raffraichir, & ils ont à cét effet des jardins, en celles là memes qui sont desertes & inhabitées. Ils descendent aussi dans les Iles de leur Nation, pour joindre à leurs troupes,

troupes, en chemin faisant, tous ceus qui sont en état de les accompagner. Et ainsi ils grossissent leur armée, & avec cet equipage, ils se vont rendre sans bruit sur les Frontieres.

Lors qu'ils marchent le long des côtes, & que le soir est venu, ils mettent le Vaisseau sur le sable, & font en vne demy - heure leur logement sous quelque arbre, avec des feuilles de Balisier ou de Latanier, qu'ils attachent ensemble sur des gaules, ou sur des roseaus, souûtenus par quelques fourches plantées en terre & pour servir de fondement à ce petit couvert & pour suspendre leurs lits. Ils appellent ces logemens fait à la hâte, *Aioupa*.

Le Legislatateur de Lacedemone, avoit defendu entre autres choses, de faire souvent la guerre contre memes ennemis, de peur de les aguerrir, selon Plutarque en la vie de Lycurgue. Mais les Caraïbes ne suivent pas ces maximes, & n'apprehendent pas vn pareil inconvenient. Car ils font toujours la guerre à la même Nation. Leurs anciens & irreconciliables en-

554 HISTOIRE MORALE
nemis , ce sont les *Aroüacas* , *Aroüa-*
ques , ou *Aroüagues* , qui est le nom
qu'on leur donne le plus communé-
ment dans les Iles, bien que quant aus
Caraïbes, ils les appellent *Aloüagues*:
lesquels demeurent en cette partie de
l'Amérique Meridionale, qui est con-
nuë dans les Cartes sous le nom de
Province de *Guyana* ou *Gnayana*, gué-
re loin des bords des rivieres , qui de-
scendent de cette Province pour se
rendre en la mer. Le sujet de l'inimi-
tié immortelle de nos Caraïbes Insu-
laires contre ces Peuples, a été dé-jà
touché au chap. de l'origine des Ca-
raïbes, assavoir, que ces Aroüagues ont
cruellement persecuté les Caraïbes du
Continent leurs voisins, Confreres de
nos Insulaires, & de la même Nation
qu'eus. Et qu'ils leur ont livré conti-
nuellemēt des guerres sanglantes pour
les exterminer, ou tout au moins pour
les chasser de leurs demeures. Ce sont
donc ces Aroüagues , que nos Antil-
lois vont chercher en leur pays ordi-
nairement vne fois ou deus par an,
pour en tirer toute la vangeance que
leur

leur fureur est capable de leur dicter. Et il faut remarquer que de leur côté, les Aroüagues ne vont jamais ataquer les Caraïbes Insulaires dans leurs Iles, depuis qu'ils se sont retirez de celle de Tabago, qui étoit la plus voisine de leur Terre, mais qu'il se tiennent sur la simple defensive: Au lieu qu'ils sont assurez de voir plus souvent chez eus nos Sauvages qu'ils n'auroient à souhaiter, bien que de la dernière des Antilles qui est Ste. Croix, en côtoyant, comme ils ont coûtume de faire, toutes les autres Iles, dans lesquelles ils ont des jardins ou des Colonies, iusques aux terres des Aroüagues, il y ait environ 300. lieües de chemin.

La grande generosité du grand Alexandre le portoit à dire, qu'il ne falloit pas dérober la victoire: Mais Philippe d'un autre humeur que son fils, estimoit qu'il n'y avoit jamais de honte à vaincre de quelque faison que ce pût être, dont parlent Arrian Quinte-Curse, & Justin, *livre 9.* Nos Caraïbes, avec la plûpart des Ameriquains, se trouvent dans le même sen-

A a 2 timent

timent. Car ils font toutes leurs guerres par surprise, & ne tiennent pas à deshonneur de s'y servir de la faveur des tenebres. Bien au contraire des Icaques, qui s'estimeroient flétris en leur reputation, si lors qu'ils arrivent dans les terres de leurs ennemis, ils ne les envoyoit avertir de leur venue & sommer de se mettre sous les armes pour les recevoir. Les Arraucains qui sont voisins du gouvernemēt de Chili, Peuple belliqueus, & que l'Espagnol n'a pū domter jusques icy, en ayant esté même souvent vaincu, font encore bien davantage. Car quand ils veulent combattre cet ennemy, comme recite Garcilasso *l. 5. ch. 12.* ils luy font denoncer la guerre par des Héraus & luy envoient dire, *Nous t'irons trouver dans tant de Lunes: Tien toy prest.* Et ainsi les Yncas, Rois du Perou, n'entreprenoient aucune guerre, qu'au paravant ils n'en avertissent leurs ennemis, & ne la leur declarassent par deus ou trois fois. Ce qui fera voir, en passant, que Lescarbot s'est trompé dans son Histoire
de

de la Nouvelle France, lors qu'il a dit que tous les Indiens Occidentaux uniuersellement, font leurs guerres par surprise.

Les Caraïbes ont cette imagination, que la guerre qu'ils commenceroient ouvertement ne leur reüssiroit pas. De sorte qu'après avoir fait leur descente chez les Aroüagues, s'ils sont découverts, avant que de donner le premier choc, ou qu'un chien, par maniere de dire, ait abbayé contr'eux, tenant cela pour mauvais augure, ils remontent tout froidement dans leurs vaisseaux, & retournent en leurs Iles, remettant la partie à vne autre fois.

Mais s'ils ne sont point apperceus, ils donnent vivement sur leurs ennemis, & les vont chercher en leurs Cabanes. Que s'ils ne les peuvent pas aisément aborder. & qu'ils les trouvent trop bien retranchez & fortifiez dans quelques maisons munies de bonnes palissades, d'où ils décochent leurs flèches avec avantage: ils ont acoutumé de les contraindre d'en sortir, en

558 HISTOIRE MORALE
y jettant le feu avec leurs flèches, au
bout desquelles ils attachent du cotton
allumé. Et ces flèches estant poussées
sur les toits, qui ne sont que d'herbes,
ou de feuilles de Palme, les enflam-
ment aussi tost. Ainsi les Arouagues
sont obligez de sortir de leurs tani-
eres, & de rendre combat en pleine
campagne ; ou bien de prendre la
fuite, si leur courage ne leur permet
pas de faire teste aus ennemis. Quand
nos Sauvages les ont de cette sorte
attirez au champ de bataille, ils ti-
rent premierement contr'eus toutes
leurs flèches. Et après avoir épuisé
leurs Carquois, ils ont recours au
Boutou, & font d'étranges effets avec
cette épée de bois, ou plustost avec
cette massüe : Ils ne font que sauteler
en combattant, pour donner moins
de loisir à l'ennemy de les mirer. Les
armes à feu, particulièrement les ca-
nons, qui font tant de bruit & tant
d'effet, sur tout lors qu'ils sont char-
gez de clous, de chaines, & d'autres
ferrailles, leur ont abbatu le courage,
quand ils ont affaire avec nous, & leur
font.

font apprehender l'approche de nos navires & de nos forts , comme on voit dans les Voyages de Villamont l. 2. Mais bien qu'ils ne prennent pas d'Opium , pour oster le sentiment, avant que d'aller au combat , comme les Turcs & les Indiens Orientaus de Cananor : comme dit Paludanus chez Linscot, *chap. 76.* & Vincent le Blanc, & qu'ils ne se nourrissent pas de Tygres ni de Lions, pour se rendre plus courageus , comme le Peuple du Royaume de Narsingue vers Malabar, toutefois quand ils combattent à armes égales contre les Arouïagues, & qu'ils ont commencé la bataille , principalement s'ils sont animez par quelque heureux succès, ils sont hardis comme des Lions , & rien n'est capable de leur faire lâcher le pied : mais ils veulent vaincre ou mourir , au rapport de Linscot & de Laët. Ainsi en faisoient les Sauvages belliqueus du país de Cartagene estans attaquez par les Espagnols , comme nous disent Acoſta & le Jeune. Car ils se

precipitoient au combat de telle furie, hommes & femmes, qu'une de leurs filles, coucha plusieurs Espagnols sur la place avant que d'être tuée. On dit aussi que les Mexicains, & les Canadiens se font plutôt tailler en pieces que de se laisser prendre au combat.

Si les Antillois peuvent avoir en vie quelqu'un de leurs ennemis, ils le lient, & l'emmenent captifs en leurs Iles. Que si quelqu'un de leurs gens tombe mort ou blessé dans le champ de bataille, ce leur seroit un reproche éternel & insupportable, de le laisser au pouvoir de l'ennemy. Et c'est pourquoy, il se jettent de furie au milieu des plus grands dangers, & tête-baissée, percent d'un commun effort tout ce qui leur fait résistance, pour enlever les corps de leurs camarades, & les ayant arrachés par force d'entre les mains des ennemis, les porter en leurs vaisseaux.

Après que la bataille est finie, nos Sauvages se retirent au bord de la mer ou dans quelque Ile voisine. Et s'ils

ont

ont reçu quelque notable perte par la mort de quelques vns de leurs Chefs, ou de leurs plus vaillans soldats, ils font retentir l'air d'hurlemens & de cris épouvantables, avant que de remonter en leurs vaisseaus: Et meslant vne infinité de larmes au sang de leurs morts, ils les couchent pitoyablement en leurs Piraugues, & les accompagnent de leurs regrets & de leurs soupirs jusques aus premieres de leurs terres.

Que s'ils ont eu la victoire, ils ne s'anulent pas à couper les testes de leurs ennemis tuez, à les porter en trofée, & à dépoüiller ces pauvres corps de leur peau, pour la faire servir d'étendart à leurs triomfes, comme font les Canadiens: & comme le pratiquoient autrefois les Scythes, sur le témoignage d'Herodote, & même nos vieux Gaulois, si nous en croyons Tite-Live, *liv. 4. § 10.* Les Caraïbes se contentent de jeter des cris de joye sur les corps des Arouïagues, & de faire éclater sur leurs rivages des tons d'allegresse, comme pour

insulter à cette terre ennemie, avant que de la quitter. Mais après qu'ils ont répandu sur ce pais étranger vne partie de leurs chansons triomphales, ils remontent en diligence dans leurs vaisseaus, pour porter le reste dans le sein de leur patrie. Et ils enmènent bien garottez les pauvres Aroüagues qu'ils ont pris en vie, pour en faire chez eus la curée, que le Chapitre suivant va représenter.

Le but qu'ils ont en cette guerre, n'est pas de se rendre maitres d'un nouveau pais, ou de se charger des dépouilles de leurs ennemis: Mais ils ne se proposent que la seule gloire de les vaincre & d'en triofmer, & le plaisir d'affouvir sur eus la vengeance qu'ils respirent des torts qu'ils en ont reçeus.

Nos Caraïbes n'ont, après les Aroüagues, qu'ils nomment simplement *Etoúton*, c'est à dire *Ennemis*, aucuns plus grands ennemis que les Anglois, qu'ils appellent *Etoúton Noubi*, c'est à dire *Ennemis contrefaits*, à cause qu'ils sont vêtus. Cette inimitié a
pris

pris son origine de ce que les Anglois, sous le pavillon des autres Nations, ayant attiré plusieurs des Caraïbes dans leurs vaisseaux, où au commencement ils les avoient amadouéz & alléchez par mille caresses & petits presens, & sur tout avec de l'eau de vie, qu'ils aiment extremement : lors qu'ils virent que leur vaisseau étoit remply de ces pauvres gens, qui ne pensoient à rien moins qu'à vne pareille perfidie, ils levèrent l'ancre, & porterent les Caraïbes, hommes, femmes, & enfans, en leurs terres, où iusqu'à present ils les tiennent esclaves. On dit qu'à l'imitation des Espagnols, ils ont fait ce lâche trait en plusieurs Iles. C'est ce qui est causé qu'ils haïssent à mort les Anglois, & qu'ils ne peuvent seulement ouïr parler leur langue. Iusques là même, que si vn François se sert de quelques termes Anglois en son discours, il attire sur soy leur inimitié. Aussi à leur tour, & par droit de represailles, ils ont fait souvent des descentes dans les Iles de Montserrat, d'Antigoa, & en d'autres

564 HISTOIRE MORALE
qui sont occupées par les Anglois. Et
après avoir brûlé quelques maisons,
& pillé quelques meubles, ils ont en-
levé des hommes, des femmes, &
des enfans, qu'ils ont conduit à la Do-
minique & à Saint Vincent. Mais on
n'apprend point qu'ils en ayent mangé
aucun. Ils réservent cette cruauté pour
les Aroüagues. Et même avant que
les Caraïbes fussent en guerre avec
les Habitans de la Martinique, quand
les Parens ou amis des Anglois qui
avoient été enmenez prisonniers de
guerre par ces Caraïbes, employoient
l'intercession & l'entremise des Fran-
çois, ils étoient aisément élargis, &
remis entre les mains des François,
qui donnoient en échange aus Carai-
bes, quelques-vnes de ces bagatelles,
dont ils font cas; ou vne coignée
& quelque semblable outil qui leur
est nécessaire. On a même reçu de
leurs mains des Aroüages destinez à
être mangez, en leur presentant aussi
en échange quelques vnes de ces cho-
ses. Ils ont encore à present en l'Île
de Saint Vincent, des garçons & des
filles.

filles de la Nation Angloise, qui pour avoir été enlevez fort jeunes, ont oublié tout à fait leurs parens, & ne voudroient pas même retourner avec eux, tant ils sont façonnez à l'humeur des Caraïbes, qui les traittent aussi de leur part fort doucement, comme s'ils étoient de leur Nation. Aujourd'huy on ne les reconnoît qu'aus cheveux qui sont blons, au lieu que les Caraïbes les ont tous vniversellement noirs.

Quant aus Espagnols, au commencement de la découverte de l'Amérique, les Caraïbes qui possédoient toutes les Antilles furent rudement traitez par eux. Ils les persecutoient avec le fer & le feu, & les poursuivoient parmy les bois, comme des bestes fauves, pour les emmener captifs travailler aus mines. Ce qui contraignit ce peuple, qui est vaillant & genereux, à repousser la violéce, & à dresser aussi des embûches à leurs ennemis: Et même à les assaillir à guerre ouverte en leurs vaisseaus qui étoient à leurs rades, léquels ils abordoient sans crainte.

crainte des armes à feu, & au travers des épées & des piques. Ce qui leur réussit à diverses fois, si avantageusement, qu'ils se rendirent maîtres de plusieurs Navires richement chargés, faisant main-basse par tout, enlevant tout le butin, & puis brûlant les vaisseaux. Il est vray qu'ils pardonnoient aux esclaves Nègres qu'ils y rencontroient, & qu'ils les conduisoient à terre, pour les faire travailler en leurs habitations. Et c'est de là que sont venus les Nègres qu'ils ont à present en l'Isle de Saint Vincent, & en quelques autres.

Les Espagnols ayant ressenty ces pertes, & voyant qu'ils avoient à faire à forte partie, & que quand ils auroient ruiné cette Nation, il ne leur en reviendroit aucun avantage: considerant aussi que les Isles qu'ils habitoient, étoient nécessaires à leurs vaisseaux qui venoient d'un long voyage, pour y prendre des rafraichissemens, de l'eau, du bois, & même des vivres, au besoin, & pour y laisser dans la nécessité les malades qui étoient en
leur

leur Flotte, ils se resolurent de traiter plus humainement les Caraïbes : & après avoir donné la liberté à quelques vns de ceus qu'ils tenoient captifs, & les avoir amadouëz & renvoyez en leurs terres avec presens, ils se servirent de leur entremise pour traiter vne forme de paix avec ce Peuple, laquelle ayant été acceptée de quelques Iles, ils y jetterent les porceaus qu'ils avoient amenez de l'Europe: & depuis, ils y laissoient en passant les malades qu'ils avoient en leurs Navires; pour les reprendre au retour étant gueris. Mais les Caraïbes de Saint Vincent, & ceus qui demeuroient à la Dominique, ne voulurent point consentir à cét accord, & ont conservé toujours jusqu'à present, leur aversion contre les Espagnols, & le desir de se vanger d'eus.

Au reste, pour ce qui est particulièrement de leurs guerres défensives, ils ont appris par la hantise & la frequentation des Chrétiens, & par les démeslez qu'ils ont eu avec eus en diverses rencontres, à tenir leurs rangs,

à se camper en des lieux avantageus, & se gabionner, & à se servir d'une forte de retranchemens à leur imitation. Nos François le reconnurent & l'éprouverent ces dernières années, en la prise de l'île de la Grenade. Ils s'étoient imaginez, que les Caraïbes ne feroient nulle résistance: Mais ils les trouverent en défense, pour leur empêcher la descente, & leur contester la demeure en cette terre; Car outre qu'ils leur firent essuyer la gresse d'une infinité de flèches, & qu'ayant mis des barricades aux avenues, ils s'opposèrent courageusement à leur débarquement, & les escarmoucherent par plusieurs fois: quand ils virent que les nôtres, nonobstant leur résistance, ne faisoient point volte-face, mais qu'ils les repoussioient vertement dans les bois, ils se rallierent sur une éminence laquelle ils avoient fortifiée. Et comme elle étoit escarpée de tous côtez, hormis d'un seul qui avoit une spacieuse avenue, ils avoient coupé des arbres, du tronc desquels ils avoient composé de
longs

longs rouleaus, qui étant attachez & retenus fort legerement au plus haut de la montagne, pouvoient être roulez le long de la pente, & poussez avec force & violence contre les nôtres, s'ils eussent voulu aller à l'assaut. Ils firent aussi à plusieurs reprises, des sorties de ce fort-là sur nos gens, qui étoient occupez à en bastir vn, où ils pussent attendre en seureté le secours qui leur devoit être envoyé de la Martinique : Et ils les tinrent investis quelques jours, pendant lesquels ils avoient fait des creus en terre, où ils étoient à couvert du mousquet des François: Et de là, montrant seulement la teste, ils décochoient des flèches contre ceus qui avoient l'assurance de sortir du retranchement. Ils pousserent même à la faveur de la nuit, vn pot remplý de braise ardente, sur laquelle ils avoient jetté vne poignée de grains de Pyman, en la Cabane que les François avoient dressée dès leur arrivée en l'Isle, afin de les étouffer, s'ils eussent pû, par la fumée dangereuse & la vapeur étourdissante
du

§ 70 HISTOIRE MORALE
du Pyman. Mais leur ruse fut décou-
verte : Et quelque temps après , le se-
cours étant survenu aus nôtres , les
Caraïbes traitterent avec eus , & leur
laisserent la libre possession de cette
terre.

Cet accord ne fut pas vniuerselle-
ment aprouvé des Chefs de cette in-
constante Nation. Ceus de l'île de S.
Vincent protesterent les premiers à
l'encontre , & pour témoigner haute-
ment leur desaveu, ils éclaterent quel-
temps apres en vne rupture ouverte,
qui donna le commencement à vne
nouvelle guerre , laquelle a duré dé-
puis le treizième de Iuillet, de l'année
mille six cens cinquante-quatre qu'el-
le fut declarée, iusqu'à l'entrée de l'an
mil six cens soixante-vn , c'est à dire,
7.ans ou environ.

Il est vray que les Caraïbes , pour
donner quelque couleur de justice aus
massacres, aus embrazemens & à tou-
tes les autres violences qu'ils commi-
rent ensuite dans l'île de Sainte A-
lousie , & en divers quartiers de celle
de la Martinique , alleguoient entre
leurs

leurs autres pretextes, que par le Traité de paix qu'ils avoient fait avec Mr. du Parquet avant que de luy laisser la paisible joiñssance de la Grenade, il s'étoit obligé de leur donner en compensation la valeur de trois mille florins, qui leur seroient contez en marchandises qui leur seroient les plus agreables, entre toutes celles qui ont cours dans le país : & que cette condition n'ayant pas été acomplie, ils avoient eu droit d'en rechercher la satisfaction les armes à lamain, & de se vanger eus-mêmes de tant d'autres iniures qu'ils pretendoient avoir receu des François de la Martinique.

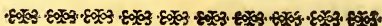
Cette longue guerre, qui fut accompagnée de divers succès, selon que les armes sont journalieres ; fut enfin terminée, vn peu apres la mort de Monsieur du Parquet, par la prudence & la valeur de Monsieur de Gourfolas, lequel il avoit fait reconnoître de son vivant pour son Lieutenant General. Monsieur de l'Aubiere, l'vn des plus vaillans & des plus renommez Capitaines de la même Ile de la Martinique.

que, s'aquit aussi beaucoup de gloire dans les grands & perilleux emplois où il fut engagé, suivant les ordres de Mr. de Gourfolas son digne frere, pour prevenir les mauvais desseins de ces Barbares, reprimer leurs courses, s'emparer de leurs retranchemens, & les obliger à quitter entierement cette belle terre, pour se refugier aus Iles de S. Vincent & de la Dominique, qui sont les seules places qui leur restent à present de toutes les Antilles qu'il ont autrefois occupées.

On tient qu'il y a encore quelques familles de Caraïbes à la Martinique : mais outre qu'ils font leur demeure parmi les François, & qu'on ne leur permet plus d'avoir des Villages particuliers & d'y faire des assemblées; on les esclaire maintenant de si près, qu'ils ne peuvent entretenir aucune intelligence ni fomenter aucun parti avec ceus de leur Nation qui demeurent ailleurs, sans estre découverts.

L'un des principaus Officiers de la Martinique, nous a envoyé de sa grace,

ce, vne fort ample, & tres-exacte Relation de tout ce qui s'est passé de plus memorable durant cette guerre : mais parce que ce Chap. est déjà assez étendu, & que ce recit grossiroit nôtre ouvrage au delà de ce que nous avons proposé, nous le reserverons pour vn autre Traité, auquel nous luy trouverons sa place, si le Seigneur nous continuë la vie : & nous dirons seulement par avance, que les Habitans de cette Ile celebre, sont redevables de ce dous repos, & de cette profonde tranquillité dont ils jouissent à present, à la sage conduite, & au courage de Mr. de Gourfolas, & de Mr. de l'Aubiere son frere : puisque Dieu s'est servi de leur zele & de leur generosité, pour domter les Sauvages & conserver à la France l'une des plus illustres & des plus peuplées Colonies qu'elle ait dans tout ce nouveau Monde,



CHAPITRE XXI.

*Du Traitement que les Caraïbes
font à leurs prisonniers de
Guerre.*

Nous allons tremper nôtre plume dans le sang & faire vn Tableau qui donnera de l'horreur. Il n'y paroïtra que de l'inhumanité, de la barbarie & de la rage. On verra des creatures raisonnables y dévorer cruellement leurs semblables, & se remplir de leur chair & de leur sang, après avoir dépoüillé la nature humaine, & revêtu celle des plus sanguinaires & des plus furieuses bestes. Chose que les Payens mêmes, au milieu de leurs tenebres, ont autrefois trouvé si pleine d'execration, qu'ils ont feint que le Soleil s'étoit retiré, pour ne point éclairer de tels repas.

Lors que les Cannibales, ou *Antropofages*, c'est à dire *Mangeurs d'hommes*: car c'est icy proprement qu'ils
les

les faut appeller de ce nom, qui leur est commun avec celuy de Caraïbes : lors dis-je, qu'ils ramenant quelque prisonnier de guerre d'entre les Aroïagues, il appartient de droit à celuy qui s'en est saisy dans le combat, ou qui l'a pris à la course. De sorte qu'étant arrivé en son Ile, il le garde en sa maison, & enfin dans vn Amac, qu'il suspend presque au faiste de sa case, & après l'avoir fait jeusner quatre ou cinq jours, il le produit en vn jour de débauche solemnelle, pour servir de victime publique, à la haine immortelle des ses Compatriotes contre cette Nation.

S'il y a de leurs ennemis morts sur la place, ils les mangent sur le lieu même. Ils ne destinent qu'à l'esclavage les filles & les femmes prises en guerre. Ils ne mangent point les enfans de leurs prisonnières, moins encore les enfans qu'ils ont eus d'elles: mais ils les élevent avec leurs autres enfans. Ils ont goûté autrefois de toutes les Nations qui les frequentent, & disent que les François sont les plus

plus delicats , & les Espagnols les plus durs. Maintenant ils ne mangent plus de Chrétiens.

Ils s'abstiennent aussi de plusieurs cruautez, qu'ils avoyent acoutumé de faire, avant que de tuër leurs ennemis: Car au lieu qu'à present ils se contentent de les assommer d'un coup de massüe, & en suite de les mettre en quartiers, & de les faire rôtir & de les devorer : ils leur faisoient autrefois souffrir beaucoup de tourmens, avant que de leur donner le coup mortel. Voicy donc vn partie des inhumanitez qu'ils exerçoient en ces funestes rencontres, comme eus-mêmes les ont racontées à ceus qui ont eu la curiosité de s'en informer sur les lieux, & qui les ont apprises de leur bouche.

Le prisonnier de guerre , qui avoit esté si malheureus que de tomber entre leurs mains, & qui n'ignoroit pas qu'il ne fut destiné à recevoir tout le plus cruel traitement, que la rage leur pourroit suggerer , s'armoit de constance, & pour témoigner la generosité du peuple Arouague , marchoit de

de luy même alaigrement au lieu du supplice , sans se faire lier ni traifner, & se presentoit avec vn visage riant & assuré au milieu de l'assemblée, qu'il favoit ne respirer autre chose que sa mort.

A peine avoit il apperceu ces gens qui témoignoient tant de joye, voyant approcher celuy qui devoit estre le mets de leur abominable festin , que sans attendre leurs discours , & leurs sanglantes moqueries , il les prevenoit en ces termes. *Je say fort bien le dessein, pour lequel vous m'appellez en ce lieu. Je ne doute nullement que vous n'ayez envie de vous rassasier de mon sang: & que vous ne bruliez d'impatience de faire curée de mon corps. Mais vous n'avez pas sujet de vous glorifier de me voir en cet état, ni moy de m'en affliger. Mes Compatriotes ont fait souffrir à vos predecesseurs beaucoup plus de maus que vous ne sauriez en inventer presentement contre moy. Et j'ay moy-même avec eux , bourrelé, massacré, mangé de vos gens, de vos amis, & de vos peres. Outre que j'ay des parens, qui*

ne manqueront pas de se venger avec avantage sur vous, & sur vos enfans, du traitement le plus inhumain que vous meditiez contre moy. Ouy, tout ce que la cruauté la plus ingenieuse vous pourra dicter de tourmens pour m'oster la vie, n'est rien en comparaison des supplices, que ma Nation genereuse vous prepare pour échange. Employez donc sans feindre, & sans plus tarder, tout ce que vous avez de plus cruel, & de plus sensible, & croyez que ie le meprise, & que ie m'en moque. A quoy se rapporte fort bien cette bravade sanglante & enjouée, qui se lit, dans les Essais de Montagne liv. 1. chap. 30. d'un prisonnier Bresilien, prest à être devoré par ses ennemis. Venez tous hardiment leur disoit-il, & vous assemblez pour disner de moy. Car vous mangerez quant & quant vos Peres & vos Ayeuls, qui ont seruy d'aliment & de nourriture à mon corps. Ces muscles, cette chair & ces veines, ce sont les vôtres, pauvres fous que vous êtes. Vous ne reconnoissez pas que la substance des membres de vos ancestres s'y tient encore. Savourez

voirez les bien, vous y trouverez le goût de vôtre propre chair. Revenons à nos Aroüagues.

Son cœur n'étoit pas seulement sur le bord de ses levres ; il se monroit aussi dans les effets qui suivoient sa bravade. Car après que la Compagnie avoit enduré quelque tems ses fieres menaces , & se défis arrogans sans le toucher : vn de la troupe luy venoit brûler les costez avec vn tison flam-
 bant. L'autre luy faisoit des taillades vives & profondes , qui penetroient jusques aus os , sur les épaules , & par tout le corps ; Et ils jettoient dans ses douloureuses playés , cette épice-
 rie piquante , que les Antillois nom-
 ment *Pyman*. D'autres se divertif-
 soient à percer de flèches le pauvre patient : Et chacun travailloit avec plaisir à le tourmenter. Mais luy souf-
 froit avec le même visage , & sans témoigner le moindre sentiment de douleur. Après qu'ils s'étoyent ainsi jouëz bien long tems de ce miserable, enfin s'ennuyant de ces insultes qui ne cessoient point, & de sa constance,

qui paroïſſoit toujours égale, l'un d'eux, s'approchant l'assommoit d'un furieux coup de massüë, qu'il luy dechargeoit sur la teste. Voila le traitement que nos Cannibales faisoient autrefois à leurs prisonniers de guerre: mais à present ils se contentent de les assommer, ainsi que nous l'avons déjà représenté.

Sitost que ce malheureus est renversé mort sur la place, les jeunes gens prennent le corps, & l'ayant lavé le mettent en pieces: puis il en font boüillir vne partie, & rôtir l'autre sur des grilles de bois destinées à cet usage. Quand ce detestable mets est cuit & assaisonné, comme le desir leur infame gosier, ils le divisent en autant de parts qu'ils sont de personnes: Et assouvissant avec avidité leur barbarie, ils le devorent cruellement, & s'en repaissent pleins de joye: ne croyant pas qu'il se puisse faire au monde de repas si delicieus. Les femmes, léchent même les bâtons où la graisse de l'Aroüague a coulé. Ce qui ne vient pas tant de l'agrément, que
trouve

trouve leur palais au gout de cette viande, & de cette graisse, que du plaisir excessif qu'ils ont de se venger de la sorte de leurs capitaus ennemis.

Mais comme ils seroient bien marriés que la haine enragée qu'ils portent aux Arouagues prit jamais de fin, aussi travaillent ils à luy donner le moyen de s'entretenir. Et c'est pour cela qu'en faisant cuire ce pauvre corps, ils en recueillent & amassent fort curieusement toute la graisse. Car ce n'est pas à dessein d'en composer des medicamens, comme les Chirurgiens en font quelquefois, ou d'en faire du feu Grégeois pour embraser les maisons de leurs ennemis, comme les Tartares: comme l'on le peut voir dans le Voyage de Carpin en Tartarie, mais ils recueillent cette graisse, pour la distribuer aux principaus, qui la reçoivent & la conservent avec soin, dans des petites calebasses, pour en verser quelques gouttes dans les sausses de leurs festins solennels, & perpetuer ainsi autant qu'il

leur est possible, la nourriture de leur vengeance.

J'avoué, que le Soleil, auroit raison d'abandonner ces Barbares, plutôt que d'assister à de si detestables solennitez. Mais il faudroit en même tems qu'il se retirast de la plûpart des pais de l'Amerique, & même de quelques Terres de l'Afrique & de l'Asie, où de semblables & de pires cruauitez s'exercent journellement. Pour exemple, les Toupinambous font à peu près à leurs prisonniers de guerre, le même traitement que les Caraïbes font aus leurs. Mais ils y ajoûtent divers traits de barbarie, qui ne se voyent point aus Antilles, au rapport de de Lery *chap. 14.* Ils frottent le corps de leurs enfans du sang de ces miserables victimes, pour les animer au carnage. Cèluy qui a fait l'exécution du captif, se fait déchiqueter & taillader en divers endroits du corps, pour vñ trofée de vaillance, & vñe marque de gloire, selon le même de Lery *chap. 8.* Et ce qui est entierement étrange, c'est que ces Barbares donnant

nant de leurs filles pour femmes à ces ennemis, aussi - tost qu'ils les ont en leur puissance, quand ils viennent à les mettre en pieces, la femme elle même mange la premiere, s'il luy est possible, de la chair de son mary. Et s'il arrive qu'elle ait quelque enfant de luy, il ne manque pas à estre assommé, rôty, & mangé, quelquefois à l'heure même qu'il entre au monde. Vne pareille barbarie s'est veüe autrefois en plusieurs Provinces du Perou, comme écrit Garcilas. *Livre 1. chap. 12.*

Divers autres Peuples Barbares, surpassent aussi les Caraïbes en leur inhumanité. Mais sur tout, les habitans du pais d'Antis sont plus cruels que les Tygres, dit le même Garcilas. *liv. 1. chap. 12.* S'il arrive que par droit de guerre ou autrement, ils fassent vn prisonnier, & qu'ils le connoissent pour être vn homme de peu, ils l'écartellent incontinent, & en donnent les membres à leurs amis, ou à leurs valets, afin de les manger s'ils veulent, ou de les vendre à la

Boucherie. Mais si c'est vn homme de condition, les principaus s'assemblent entr'eus, avec leurs femmes & leurs enfans, pour assister à sa mort. Alors, ces impitoyables, l'ayant dépouillé, l'attachent tout nud à vn gros pieu, & le découpent par tout le corps à coups de rasoirs & de couteaus, faits d'vn certain caillou fort tranchant, & qui est vne espece de pierre à feu. En cette cruelle execution, ils ne le demembrent pas d'abord, mais ils ostent seulement la chair des parties, qui en ont le plus, comme du gras de la jambe, des cuisses, des fesses, & des bras. Après cela, tous pesse-mesle, hommes, femmes, & enfans, se teignent du sang de ce malheureus. Et sans attendre que la chair qu'ils en ont tirée, soit ou bouïllie, ou rôtie, ils la mangent goulument, ou pour mieus dire, ils l'engloutissent sans la mâcher. Ainsi ce miserable se voit mangé tout en vie, & ensevely dans le ventre de ses ennemis. Les femmes ajoutant encore quelque chose à la cruauté des hommes, bien qu'excessivement

ment barbare & inhumaine, se frottent le bout des mammelles du sang de ce patient, afin de le faire succer à leurs enfans, avec le lait qu'elles leur donnent. Que si ces inhumains ont pris garde, que dans les langueurs & les supplices qu'ils ont fait souffrir au défunt, il ait témoigné le moindre sentiment de douleur, ou en son visage, ou aus moindres parties de son corps: ou même qu'il luy soit échappé quelque gemissement, ou quelque soupir, alors ils brisent les os, après en avoir mágé la chair, & les jettét à la voirie, ou dás la riviere, avec vn mépris extrême.

C'est ainsi que plusieurs autres Nations insultent cruellement sur les miserables restes de leurs ennemis tuez, & font paroître leur inhumaine vengeance, & leur animosité barbare, sur ce qui n'a plus de sentiment. Ainsi quelques Peuples de la Floride, pour assouvir leur brutalité, pendent en leurs maisons, & portent sur eus, la peau & la chevelure de leurs ennemis. Les Virginiens, en attachent à leur col vne main seche. Quelques

Sauvages de la nouvelle Espagne, pendent sur leurs corps en forme de medaille, vn petit morceau de la chair de ceus qu'ils ont massacrez, comme dit de Laët en son Hist. de l'Amérique. Les Seigneurs de Belle - Ile, proche la Chine, portent vne couronne façonnée de têtes de morts hideusement arrangées & entrelacées avec des cordons de soye, selon Somedo en son Histoire de la Chine, 1. partie, chap. 2. liv. 4. Les Chilois font des vaisseaus à boire, du test des Espagnols qu'ils ont assommez, comme le prattiquoient autrefois les Scythes envers leurs ennemis, selon le rapport d'Herodote. Les Canadiens & les Mexicains dansent en leurs festes, portant sur eux la peau de ceus qu'ils ont écorchez & mangez. Les Huanças, ancienne Nation du Perou, faisoient des Tambours de telles peaus, disant que ces caisses, lors qu'on venoit à les battre, avoient vne secrette vertu, pour mettre en fuite ceus qu'ils combattoient, dit Garcilas. liv. 6. chap. 10.

Tout cela fait voir, jusqu'à quel degré

degré de rage & de fureur peut monter la haine & l'appetit de vengeance. Et dans ces exemples, on peut reconnoître beaucoup de traits plus sanglans, & de marques plus detestables de cruauté & de barbarie, que dans le traitement que nos Cannibales font à leurs prisonniers de guerre Aroüagues.

Mais pour faire trouver ce traitement encore vn peu moins horrible, il seroit aisé de produire icy sur le theatre divers Peuples, léquels outre cette animosité furieuse, & cette ardeur desesperée à se venger, témoignent de plus, vne gourmandise barbare & insatiable, & vne passion toute à fait brutale & feroce de se repaître de chair humaine.

Et premierement, au lieu que les Cannibales ne mangent pour l'ordinaire que des Aroüagues, leurs ennemis irreconciliables, épargnât les prisonniers qu'ils ont de toute autre Nation, quelques Floridiens voisins du détroit de Bahama, dévorent cruellement tous les Etrangers qu'ils peu-

vent attraper , de quelque Nation qu'ils soient. De sorte que si vous descendez en leurs terres , & qu'ils se trouvent plus forts que vous , il est infailible que vous leur servirez de curée. La chair humaine leur semble extrêmement delicate , de quelqu'endroit du corps qu'elle puisse être. Mais ils disent que la plante du pied est le plus friand morceau de tous. Aussi le servent-ils ordinairement à leur Carlin , qui est leur Seigneur ; au lieu qu'anciennement , les Tartares coupoient les mammelles aus jeunes filles , & les reservoient pour leurs Chefs qui se repaissoient de cette chair, comme écrit Bergeron en son Traité des Tartares. Il faut joindre à ces Barbares , ceus de la Province de Hascala & de la Region de la Ville de Darien en la Nouvelle Espagne , qui ne mangeoient pas seulement la chair de leurs ennemis , mais celle de leurs compatriotes mêmes , comme nous assurent Garcilasso, de Laet , & Linscot. Et les Historiens , & entre autres Garcil. en son Commentaire Royal,

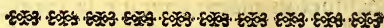
nous

nous rapporte , que les Yncas Roys du Perou conquirent plusieurs Provinces , dont les habitans ne trouverent point de loy si facheuse & si insupportable , entre toutes celles que leur imposèrent ces Princes vainqueurs, que la défense de manger de la chair humaine , tant ils étoient affamez de cette exécration viande. Car sans attendre que celuy qu'ils avoient blessé à mort eust rendu l'esprit , ils beuvoient le sang qui sortoit de sa playe : Et ils en faisoient de même, lors qu'ils le coupoient par quartiers le succant avidement , de peur qu'il ne s'en perdist quelque goutte. Ils avoient des boucheries publiques de chair humaine , dont ils prenoient des morceaux qu'ils hachotent menu , & des boyaus ils faisoient des boudins & des saucisses. Particulièrement les Cheriganes, ou Chirhuanes, Montagnars , avoient vn appetit si étrange & si insatiable de chair humaine , qu'ils la mangeoient gloutonnement toute crüe , n'épargnant pas même

même dans leur barbarie, leurs plus proches parens quand ils mouroient, selon les relations de Garcilasso *l. 7. ch. 17.* Roulox, Baro, & Rubruquis en leurs Voyages, & de Vincét le Blanc, *1. part. ch. 15. & 25.* Ce qui se voit encore aujourd'huy chez les Tapuyes & chez quelque Nation de l'Orient, ce qu'Herodote au *livre 3.* nous assure s'être aussi trouvé dans son siecle. On dit même que les peuples de Iava sont si barbares, & si frians de cetté abominable nourriture, que pour satisfaire à leur damnable appetit, ils ôtent la vie à leurs parens, & jouënt à la paume des morceaux de cette chair, à qui la gagnera par son adresse, ainsi que le raporte le Blanc, *1. part. chapitre. 24.* Les Aymures peuple du Bresil, sont encore plus inhumains, & plus detestables. Et il ne faut plus feindre des Saturnes qui dévorent leur enfans. Car si nous en croyons les Historiens, & notamment du Laët en son Histoire de l'Amérique, ces Barbares mangent en effet leurs propres enfans, membre après membre, & quel

quelquefois même ouvrant le ventre des femmes grosses, ils en tirent le fruit qu'ils devorent aussitôt, affamez à vn tel point de la chair de leurs semblables, qu'ils vont à la chasse des hommes comme à celle des bêtes, & les ayant pris, les déchirent & les engloutissent d'une façon cruelle & impitoyable.

Par ces exemples, il paroît assez que nos Cannibales, ne sont pas tant *Cannibales*, c'est à dire *Mangeurs d'hommes*, bien qu'ils en portent particulièrement le nom, que beaucoup d'autres Nations Sauvages. Et il seroit facile de trouver encore ailleurs des preuves d'une barbarie, qui répond à celle de nos Cannibales Caraïbes, & même qui les surpasse de bien loin. Mais c'en est trop. Tirons le rideau sur ces horreurs, & laissant les Cannibales de toutes les autres Nations, repassons vers ceus des Antilles, pour divertir en la consideration de leurs Mariages, nos yeus lassez du spectacle de tant d'inhumaines & sanglantes tragedies.



CHAPITRE XXII.

Des Mariages des Caraïbes.

IL se voit en l'Amérique des Sauvages si Sauvages & si brutaux, qu'ils ne savent ce que c'est du mariage, mais se mêlent indifféremment comme des bêtes. Ce que nous assure Garcilasso *liv. 1. chap. 14. & 15. & liv. 7. chap. 17.* entr'autres des anciens Peruviens, & des Habitans des Iles des Larrons. Mais les Caraïbes avec toute leur barbarie, s'assujettissent aux lois de cette étroite alliance.

Ils n'ont point de temps préfix pour leur Mariage, comme les Perses, qui se marient ordinairement au Printems, selon Strabon *liv. 11.* Ni d'âge, come plusieurs autres Sauvages, dont les vns se marient ordinairement à neuf ans, comme en Orient; les autres à douze, en Madagascar, quelques vns à vingt-quatre, tels que sont le Peruviens; & d'autres à quarante seulement, ce qui s'observe

s'observe chez les Floridiens. Ce ne sont pas aussi chez les Caraïbes, comme presque chez toutes les Nations, les jeunes hommes qui choisissent ordinairement les filles à leur gré, & selon leur inclination : ni à l'opposite, ce ne sont pas les filles qui choisissent leurs maris, comme font celles de la Province de Nicaragua, dans les festins & les assemblées publiques: Et comme il se faisoit autrefois aussi dans la Candie, au raport des Historiens.

Mais quand nos Sauvages desirent de se marier, ils ont droit de prendre toutes leurs cousines germaines, & n'ont qu'à dire, qu'ils les prennent pour leurs femmes, elles leur sont naturellement acquises, & ils les peuvent emmener en leurs maisons, sans autre ceremonie, & pour lors elles sont tenues pour leurs femmes legitimes. Ils ont tous autant de femmes qu'il leur plait : Sur tout, les Capitaines font gloire d'en avoir plusieurs. Ils bâtissent à chaque femme vne case particuliere. Ils demeurent autant de tems qu'ils

qu'ils veulent, avec celle qui leur agrée davantage; sans que les autres en soyent jalouses. Celle avec laquelle ils sont, les sert avec vn soin & vne affection nonpareille. Elle leur fait de la Cassave, les peigne, les rougit & les accompagne en leurs voyages.

Leurs maris les aiment fort: Mais cet amour est comme vn feu de paille, veu que souvent ils les laissent aussi aisément qu'ils les prennent. Ils quittent pourtant fort rarement leurs premieres femmes, notamment quand ils en ont eu des enfans.

Lors qu'ils ont quelques prisonnières de guerre qui leur agrément, ils les prennent à femme. Mais bien que les enfans qui en naissent soyent libres, elles sont toujours tenuës pour esclaves quant à elles. Toutes les femmes parlent avec qui elles veulent: Mais le mary n'ose s'entretenir avec les parens de sa femme, qu'en des occasions extraordinaires.

Quand il arrive que quelcun d'entr'eus n'a point de Cousines Germaines, ou que pour avoir trop tardé à les

les prendre en mariage , leurs parens les ont données à d'autres , ils peuvent à present épouser des filles qui ne sont point leurs parentes ; mais il faut qu'ils les demandent à leurs Peres & Meres , & aussi tost que le Pere , ou la Mere les ont accordées, elles sont leurs femmes , & ils les emmènent chez eux.

Avant qu'ils eussent alteré vne partie de leurs anciennes coutumes , par le commerce qu'ils ont avec les Chrétiens , ils ne prenoient pour femmes legitimes que leurs Cousines , qui leur étoient aquises de droit naturel, comme nous venons de le dire , ou les filles que les Peres & les Meres leur offroyent de leur bon gré, quand ils étoient de retour de la guerre. Cette vieille pratique a beaucoup de particularitez qui sont dignes de nos remarques , c'est pourquoy nous la deduirons icy tout au long, & toute telle que nous la tenons des plus anciens de cette Nation ; qui l'ont racontée, comme vne preuve des grands changemens qui se sont glissés dans leurs mœurs

596 HISTOIRE MORALE
mœurs & leurs façons de faire , de-
puis qu'ils ont eu la connoissance des
étrangers.

Quand les Caraïbes étoient retour-
nez heureusement de leurs guerres,
& qu'on leur avoit fait en leurs Iles
vne reception solennelle, & vn grand
festin dans leur Carbet. Après cette
rejouissance qui se pratique encore
parmy eus , le Capitaine se mettoit
à reciter le succès de leur voyage , &
à donner des éloges à la generosité
de ceus qui s'étoient portez le plus
vaillamment. Mais il s'étendoit en
particulier sur la valeur des jeunes
hommes, pour les animer à témoigner
toûjours le même cœur en de sembla-
bles rencontres. Et c'estoit ordinai-
rement à la fin de ce discours que les Pe-
res de famille, qui avoient des filles en
âge d'estre mariées, prenoient occasion
de les presenter pour femmes à ceus
d'entre les jeunes hommes , dont ils
avoient ouï priser les belles & loüa-
bles qualitez , & exalter le courage
& la hardiesse dans les combats. Ils
s'empressoient à faire l'aquisition de
tels

tels gendres. Et celuy qui avoit tué le plus d'ennemis, avoit bien de la pêne à ne recevoir en ce jour-là qu'une femme, tant il y en avoit qui le souhaittoient. Mais les poltrons & les lâches ne trouvoient personne qui voulut d'eus, de sorte que si l'on avoit envie de se marier parmy eus, il falloit necessairement avoir du courage: Car vne femme chez cette Nation, étoit alors vn prix qui ne se donnoit qu'à la generosité. Ainsi chez les Bresiliens, les jeunes hommes ne se peuvent marier, qu'ils n'ayent tué quelque ennemy, selon Vincent le Blanc, 1. *part. chap. 30.* Et en vne ville de la grande Tartarie, nommée Palimbrote, ceus de la plus haute condition ne sauroient avoir de femme, qu'ils n'ayent bien verifié avoir fait mourir trois ennemis de leur Prince, comme dit Alexandre d'Alexandre, *l. 1. chap. 24.* On dit aussi qu'autrefois en la Carmanie, il falloit apporter au Roy la teste d'un ennemy, si l'on vouloit être marié. Il en étoit à peu près de même chez vn Peuple proche
de

de la mer Caspienne. Et qui ne fait que le Roy Saül demanda la mort de cent Filistins à David pour le Doüaire de sa fille, avant que de la luy donner en Mariage?

Au reste, heurus étoit le Pere chez nos Caraïbes, qui le premier approchoit & faisoit au corps, quelcun de ces gendres valeureus, que le Capitaine avoit loüez. Car il n'y avoit rien à attendre pour ce coup-là, pour ce luy qui venoit après: & le Mariage étoit fait aussitost que l'autre avoit dit au jeune homme, je te donne ma fille pour femme. Vn pareil mot de la Mere suffisoit même à cela. Et le jeune homme n'osoit refuser la fille, quand elle luy étoit ainsi présentée: Mais il falloit que belle ou laide, il la reçent dés-lors pour sa femme. Ainsi nos Caraïbes ne se marioyent point par amourettes.

Que si les jeunes hommes Caraïbes après être mariez continuoient à se porter vaillamment dans les guerres suivantes, on leur donnoit encore d'autres femmes à leur retour. Cettè
Poligamie

Poligamie est encore en vſage chez nos Antillois : Elle est auſſi commune parmy les autres Peuples Barbares, cōme on voit, dans l'Hiſt. de Laet. Les Chilois habitans de l'île de la Mocha, n'y font point d'autre façon, ſi non que toutes les fois qu'il leur prend envie d'auoir vne nouvelle femme, ils en achètent vne pour vn bœuf, pour vne brebis, ou pour quelque autre marchandise. Et il y a tel endroit où le nombre des femmes d'un ſeul mary est prodigieux, comme au Royaume de Bennin, où l'on voit par fois au Roy ſept cens que femmes que concubines, ſuivant la Relation des Hollandois. Et où les ſimples ſujets, auſſi bien qu'en la Mexique, ont iuſqu'à cent, & iuſqu'à cent cinquante femmes chacun. Et d'autre coſté il ſe trouve quelques lieux, où l'on permet à chaque femme d'auoir auſſi pluſieurs marys, comme chez les Pehuars Nation du Breſil, au Royaume de Calcut, & autrefois en quelques vnes des Canaries.

Les jeunes hommes parmy les Caribes,

600 HISTOIRE MORALE
raïbes , à ce que dit de Laët en son
Histoire , ne frequentent point enco-
re à present de filles , ny de femmes,
qu'ils ne soient mariez. En quoy cer-
tes ils sont bien éloignés des Peguans
amoureux si passionnez , au raport de
Pirard *1. part. chap. 27.* que pour faire
voir la violence du feu secret qui les
dévore , éteint en eus le sentiment de
toutes les autres ardeurs, ils se brûlent
eus - mêmes les bras en presence de
leurs Maîtresses, avec vn flambeau al-
lumé ; ou bien ils laissent mourir
& consumer sur leur chair , vn linge
flambant & trempé en huile , ainsi
qu'on voit dans la Conquête des Ca-
naries par Betencourt. Et pour mon-
trer qu'étant navrez à mort , toute
playe desormais ne leur peut être que
legere , ils se tailladent le corps , & le
percent de coups de poignard , selon
Vincent le Blanc, *1. part. chap. 3. liv. 1.*
Les Turcs les imitent en cela, au rap-
port de Villamont. Car en semblables
occasions ils se font plusieurs taillades
& de grandes playes avec leur cou-
teaus, sur diverses parties du corps.

Le

Le nombre des femmes de nos Caraïbes n'est point limité, comme parmy les Maldivois, où l'on n'en peut avoir que trois à la fois, comme écrit Pirard, *1. p. c. 12.* Mais comme ce nombre étoit autrefois proportioné à leur courage & à leur valeur : Car à chaque fois qu'ils retournoïent de la guerre avec vn eloge de hardiesse & de generosité, ils pouvoient pretendre & esperer vne nouvelle femme ; aussi encore à present, ils en ont autant qu'ils en desirent & qu'ils en peuvent obtenir. De sorte que chez eus, selon de Lery *c. 17.* côme parmy les Toupinambous, celuy qui a les plus de femmes est estimé le plus vaillant & le plus considerable de toute l'Ile. Et au lieu qu'en l'Ile Espagnole, comme on voit dans l'Histoire de Lopez, toutes les femmes couchoient dans vne même chambre avec leur mary : les Caraïbes, comme nous l'avons déjà touché, pour éviter toute sorte de querelles & de jalousies, tiennent leurs femmes, de même que font les Turcs, & les Tartares, en des demeures separées.

Même quelquefois ils les mettent en diverses Iles : Ou bien ils font cette séparation & cet éloignement de leurs femmes l'une de l'autre, afin qu'elles se puissent plus commodément adonner à la culture de leurs jardinages, qui sont épars en divers lieux. Et c'est pour cela même, que l'on assure que les Caraïbes du Continent pratiquent le semblable, leurs femmes ayant la loüange de ne se point laisser piquer à la jalousie. Nos Sauvages Insulaires ont soin s'ils n'ont qu'une femme, de ne s'éloigner pas beaucoup d'elle, & s'ils en ont plusieurs ils les visitent les unes après les autres. Mais ils observent tous, comme les Floridiens, de ne point toucher celles qui sont grosses.

On ne sauroit suffisammét s'étonner que Lycurgue & Solon, ces lumieres de la Grece, au raport de Plutarque dans leurs vies, se soyent montrez si aveugles, & si peu honnêtes gens, que d'ouvrir la porte à l'adultere, & de trouver bô qu'il entrât chez leurs Citoyés. Car à péne y a-il aucune des Nations
les

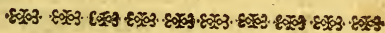
les plus Barbares & les plus Sauvages qui n'ait eu soy-même assez de lumiere, pour y lire cette loy, tracée de la main de la nature : Que l'adultere est vn crime, & qu'il doit être en horreur : & qui aussi ne témoigne qu'elle l'a en detestation, & ne le chatie sévèrement lors qu'il s'introduit chez elle. La punition de l'adultere n'est que plaisante chez les Guinois, ainsi qu'il se voit dans la Relation des Hollandois. C'est que la femme si elle ne veut être chassée, paye pour amende à son mary quelques onces d'or. Mais il n'y a pas dequoy rire chez les Orientaus de Bengala ; & chez les Mexicains, qui coupent le nez & les oreilles à leurs femmes en pareils cas, suivant Linscot, *chap. 16.* Divers autres Peuples Barbares, les punissent même de mort, à ce que dit Vincent le Blanc, *1. part. ch. 31.* Et les Peguans sont si rigoureux en ces rencontres, & ont tant d'horreur pour ce crime, que chez'eus les adulteres sont enterrez vifs, hommes & femmes.

Les Caraïbes ne sont pas icy des plus indulgens, & des moins jaloux de leur honneur. Ils ne savoient point autrefois punir ce crime, par ce qu'il ne regnoit point entr'eus, avant leur communication avec les Chrétiens. Mais aujourdhuy, si le mary surprend sa femme s'abandonnant à quelque autre homme, ou que d'ailleurs il en ait vne connoissance assurée, il s'en fait luy même la iustice, & ne luy pardonne guère, mais il la tuë, par fois d'un coup de Boutou, par fois en luy fendant le ventre du haut en bas, avec vne rasoir, ou vne dent d'Agouty, qui ne tranche guère moins subtilement.

Cette execution - là étant faite, le mary s'en va trouver son Beau-pere, & luy dit tout froidement. *J'ay tué ta fille, parce qu'elle ne m'avoit pas esté fidelle.* Le Pere trouve l'action si iuste, que bien loin d'en être fâché contre son gendre, il l'en louë & luy en fait gré: *Tu as bien fait,* luy répond-il, *Elle le meritoit bien.* Et même s'il luy reste encore des filles à marier, il luy

luy en offre vne dès lors, & promet de la luy donner à la premiere occasion.

Le Pere n'épouse pas sa fille, comme quelques vns ont voulu dire. Ils ont en horreur ce crime, & s'il y en a eu parmy eus des Peres incestueus, ils ont esté contrains de s'absenter, car s'ils avoient esté attrappez des autres, ils les auroient brulez vifs, ou bien ils les auroient déchirez en mille pieces.



CHAPITRE XXIII.

De la Naissance & de l'Education des Enfans des Caraïbes.

ON ne voit guère parmy ces pauvres Indiens, de coutumè plus brutale que celle dont ils se servent à la Naissance de leurs enfans. Leurs femmes acouchent sans beaucoup de peine, & si elles sentent quelque difficulté, elles ont recours à la racine d'une espece de jonc, de laquelle elles exprimèt le suc, & l'ayant bu, elles sont

incontinent delivrées. Quelquefois dès le jour même de leur aouchement, elles se vont laver avec leur enfant, à la plus prochaine Riviere ou fontaine, & se remettent au travail ordinaire du ménage. Les Peruvien-nes, les Japonnoises & les Bresilien-nes en font de même: au raport de Garcilasso, Linscot, & de Laet. Et il étoit ordinaire aus Indiens de l'Isle Es-pagnole, & même aus anciens Lace-demoniens, de laver ainsi leurs enfans dans l'eau froide, pour leur endurcir la peau incontinent après leur naissance, selon Pyrard. Les Maldivois lavent les leurs durant plusieurs jours. Et l'on nous veut faire croire, que les Cim-bres mettoient autrefois dans la neige ces petites creatures nouvellement nées, pour les acoutumer au froid & à la fatigue, & leur renforcer les mem-bres.

Ils ne font point de festin à la nais-sance de leurs enfans, que pour le pre-mier qui leur vient; & ils n'ont point de tems prefix pour cette jouissance, cela dépend de leur caprice: mais
quand

quand ils assemblent leurs amys pour se rejouir avec eus sur la naissance de leur premier-né, ils tâchent de ne rien épargner de ce qui peut contribuer au bon traitement & à la joye des conviez; au lieu qu'autrefois les Thraces, accompagnoient de leurs pleurs les cris de ceus qui venoient au monde, se remettant devant les yeus, toutes les miseres qu'il faut souffrir en cette vie, comme écrit Herodote l. 5.

Mais voicy la brutalité de nos Sauvages, dans leur réjouissance pour l'accroissement de leur famille. C'est qu'au même tems que la femme est delivrée le mary se met au lit, pour s'y plaindre & y faire l'acouchée : coutume, qui bien que Sauvage & ridicule, se trouve neantmoins à ce que l'on dit, parmy les paysans d'une certaine Province de France. Et ils appellent cela *faire la couvade*. Mais ce qui est de fâcheus pour le pauvre Carraïbe, qui s'est mis au lit au lieu de l'acouchée, c'est qu'on luy fait faire diète dix ou douze jours de suite, ne luy donnant rien par jout qu'un petit

morceau de Cassave, & vn peu d'eau, dans laquelle on a aussi fait boüillir vn peu de ce pain de racine. Après il mange vn peu plus : mais il n'entame la Cassave qui luy est présentée, que par le milieu durant quelques quarante jours, en laissant les bords entiers qu'il pend à sa case, pour servir au festin qu'il fait ordinairement en suite à tous ses amis. Et même il s'abstient après cela, quelquefois dix mois, ou vn an entier, de plusieurs viandes, comme de Lamantin, de Tortuë, de Porceau, de Poules, de Poisson, & de choses delicates : Craignant par vne pitoyable folie, que cela ne nuise à l'enfant. Mais ils ne font ce grand jeusne qu'à la naissance de leur premier enfant. Car à celle des autres, leurs jeusnes sont beaucoup moins austeres, & beaucoup plus courts, n'étant d'ordinaire que de quatre ou cinq jours au plus.

On trouve bien chez les Bresiliens, & les Iaponnois des maris assez insensés pour faire ainsi l'accouchée : comme raportent de Laët & Maffée, mais
ils

ils ne font pas si fots que de jeusner dans leur lit. Au contraire ils s'y font traiter delicatement & en abondance. On dit qu'autrefois la même chose s'est veüe chez les Tibariens, voisins à la Cappadoce, & chez quelque autre peuple. Mais les Habitans naturels de Madagascar imitent ce jeusne des Caraïbes, lors qu'ils veulent faire circoncir leurs enfans, à ce que dit Alexandre d'Alexandre.

Quelques vns de nos Caraïbes ont encore vne autre folie. Et c'est bien pis que tout le reste pour le pauvre pere à qui il est né vn enfant, car à la fin du jeusne, on luy scarifie vivement les épaules avec vne dent d'Agouty, au raport de François Cauche. Et il faut que ce miserable, non seulement se laisse ainsi accommoder, mais que même il le souffre sans témoigner le moindre sentiment de douleur. Ils croyent que plus la patience du Pere aura paru grande dans ces épreuves, plus recommandable aussi sera la vaillance du fils: Mais il ne faut pas laisser tomber à terre ce

le noble sang dont l'effusion fait ainsi germer le courage. Aussi le recueillent ils en diligence, pour en frotter le visage de l'enfant, estimant que cela sert encore beaucoup à le rendre genereus. Et cela se pratique même en quelques endroits envers les filles: car bien qu'elles n'ayent pas à se trouver dans les combats, comme autrefois les Amazones, neantmoins, elles ne laissent pas d'aller à la guerre avec leurs maris, pour leur apprester à manger, & pour garder leurs vaisseaus, tandis qu'ils sont aus mains avec l'ennemy.

Dés que les enfans sont nez, les Meres leur applatissent le front, & le pressent en telle sorte, qu'il panche vn peu en arriere, car outre que cette forme est l'vn des principaus traits de la beauté qui est estimée parmy eux, ils disent qu'elle sert pour pouvoir mieus décocher leurs fléches au dessus d'vn arbre, en se tenant au pied, à quoy ils sont extremement adroits, y étans façonnez dès leur jeunesse.

Ils n'emmailotent point leurs enfans:

fans : mais ils leur laissent la liberté de se remuër à leur aise dans leurs petits Amacs ou lits de Cotton , ou sur de petites couches de feüilles de Bananier , qui sont étenduës sur la terre , à vn coin de leurs cases : Et néanmoins leurs membres n'en deviennent point contrefaits ; mais tout leur corps se voit parfaitement bien formé. Ceus qui ont sejourné chez les Maldivois , & chez les Taupinambous , en disent autant des enfans de ces Peuples-là , bien que jamais on ne les enferme , non plus que les petits Caraïbes , dans des couches & des langes , comme nous disent Pyrard 1. partie , & De Lery *chap.* 17. Les Lacedemoniens en faisoient de même autrefois , selon Plutarque en la vie de Lycurgue.

Ils ne donnent pas les noms aus enfans , aussi tôt après leur naissance : mais ils laissent écouler douze ou quinze jours , & alors on appelle vn homme & vne femme , qui tiennent lieu de parrein & de marreine , & qui percent à l'enfant les oreilles, la levre

de defous , l'entre-deus des narines & y passent vn fil , afin que l'ouverture soit faite pour y attacher des pendans. Ils ont neantmoins la discretion , de differer cette ceremonie , si les enfans sont trop foibles pour souffrir ces perçures , jusques à ce qu'ils soyent plus robustes.

La plupart des noms que les Carraïbes imposent à leurs enfans , sont pris de leurs devanciers , ou de divers Arbres qui croissent en leurs Iles ; ou de quelque rencontre qui sera survenue au Pere pendant la grossesse de sa femme, ou pendant ses couches. Ainsi à la Dominique vne fille fut appelée *Ouliem-bana* , c'est à dire feuille de Raisinier, qui est vn arbre dont nous avons donné la description en son lieu. Vn autre de la même Ile , ayant esté à Saint Christofle pendant que sa femme étoit enceinte , & y ayant veu Monsieur le General de nôtre Nation, il nomma l'enfant que sa femme eut à son retour , *General* ; en memoire du bon traitement que ce Seigneur luy avoit fait.

On

On trouve quelque chose de semblable chez les autres Nations. Par exemple les Canadiens empruntent les noms de poissons & de rivières, au rapport de Lescarbot. Les Virginiens & les Brésiliens se servent de ceus de la première chose qui leur vient en la pensée, comme d'arc, de flèches, d'animaux, d'arbres, de plantes. Les grands Seigneurs de Turquie ont acoutumé de donner aus Eunuques qui gardent leurs femmes, les noms des plus belles fleurs, afin que ces femmes les appellant, par ces noms, il ne sorte rien de leur bouche qui ne soit honneste, & agreable. Les Romains, comme il se voit chez Plutarque, prenoient quelquefois leurs noms des poissons, quelquefois de leurs plaisirs rustiques: quelquefois des imperfections de leurs corps; & parfois de leurs belles actions à l'imitation des Grecs. Les Saintes Escritures même, nous fournissent des exemples de quantité de noms pris de diverses rencontres, comme entr'autres des Benoni, des Fares, des Icabod, & autres semblables.

Les

Les noms que les Caraïbes imposent à leurs enfans mâles, vn peu après leur naissance, ne sont pas pour toute leur vie. Car ils changent de nom quand ils sont en âge d'être receus au nombre de leurs soldats : Et quand ils se sont portez vaillamment à la guerre, & qu'ils ont tuez vn Chef des Aroüagues, ils prennent son nom pour marque d'honneur. Ce qui a quelque rapport, à ce que pratiquoient les Romains apres leurs victoires, prenant en effet les noms des Peuples qu'ils avoient vaincus. Témoin Scipion l'Afriquain, & tant d'autres qu'il n'est pas besoin d'allguer. Ces Caraïbes victorieux, ont aussi dās leurs vins ou dans leurs réjouissances publiques quelcun choisi pour leur donner vn nouveau nom, auquel ils disent apres qu'ils ont bien bû, *Yéicléé y atec*, c'est à dire, *Je veus estre nommé, nomme moy*. A quoy l'autre satisfait aussitôt. Et en recompense il reçoit quelque présent ou d'vn coûteau, ou d'vn grain de crystal, ou de quelq' autres menues choses, qui sont en estime parmy eux.

Les

Les femmes Caraïbes allaitent elles mêmes leurs enfans, & sont tres-bonnes nourrices, & tres tendres meres, ayant tous les soins imaginables de les bien nourrir. Et même leurs soins s'étendent aus enfans de leurs voisines, quand elles sont à la guerre. Toutes les Peruviennes, & les Canadiennes, & prêque toutes les autres Indiennes de l'Occident, sont aussi nourrices, selon Garcillasso, & Lescarbot. Et dans les Indes Orientales, au Royaume de Transiane, & aus Maldives, les femmes de quelque qualité, qu'elles soient, sont obligés à donner la mamelle à leurs enfans, comme disent le Blanc & Pirard. Ainsi Tacite nous témoigne, au Livre des Mœurs des anciens Allemans, que chaque mere allaitoit elle même ses enfans, parmi les Anciens Peuples de l'Allemagne. On dit qu'autrefois les Reynes mêmes du Perou, prenoient bien la peine de nourrir leurs enfans. Et nous avons l'exemple de quelques Reynes de France, qui n'ont pas dédaigné cet office maternel. Bien au contraire de
ces

ces femmes Canariennes, qui faisoient ordinairement alaiter leurs enfans par des Chevres, au rapport de Bergeron en son *Traité des Navigations*. Comme faisoient aussi quelques villageoises de Guienne, au temps de Michel de Montaigne, comme il dit dans ses *Essais liv. 2. chap. 8.*

Les Meres de nos petits Caraïbes, ne leur donnent pas seulement la mammelle, mais aussi - tôt qu'ils ont pris vn peu de force, elles mâchent les Patates, les Bananes, & les autres fruits qu'elles leur donnent. Encore qu'elles laissent quelquefois leurs petits enfans se rouler tous nuds sur la terre, & que bien souvent ils mangent de la poussiere, & mille ordures qu'ils portent à leur bouche, ils croissent neantmoins merveilleusement bien, & la plupart deviennent si robustes, qu'on en a veu, qui pouvoient à six mois marcher sans appuy.

On leur coupe les cheveux à l'âge d'environ deus ans: & pour cela on
fait

fait vn festin à toute la famille. Il y a quelques Caraïbes qui different iusques à cét âge-là , de faire percer les oreilles, les levres, & l'entre-deus des narines de leurs enfans : toute fois cela n'est pas beaucoup en vsage, si ce n'est lors que la foiblesse de l'enfant n'a pas permis de le faire plutôt. Quand ils sont parvenus en vn âge plus avancé, les garçons mangent avec leurs Peres , & les filles avec leurs Meres. Ils appellent Peres, leurs beaux-peres, & tous ceus qui sont dans la ligne collaterale, avec leurs vrais peres.

Bien que les enfans des Caraïbes ne soient point instruits à rendre quelque reverence à leurs parens , ni à leur témoigner par quelques gestes du corps le respect & l'honneur qu'ils leur doivent. Ils les ayment neantmoins tous naturellement , & si on leur à fait quelque injuré , ils époussent incontinent leurs querelles & tâchent par tous moyens d'en tirer vengeance. Témoin celuy qui voyant qu'un de nos François de la Gardeloupe, avoit

avoit coupé les rabans de l'Amac, qui sont les cordelettes qui le tiennent froncé & suspedu en l'air. Dans lequel étoit couché son beau-pere, de sorte qu'étant tombé à terre il s'étoit demis vne épaule, assembla en même tems quelques jeunes gens, qui firent vne descente dans l'Isle de Mariguante, & y massacrerent les François, qui commençoient de s'y habiter.

Mais le principal soin que témoignent les Caraïbes en l'éducation de leurs enfans : c'est de les rendre extrêmement adroits à tirer de l'arc. Et pour les y fassonner de bonne heure; à peine savent-ils bien marcher, que leurs Peres & Meres ont cette coutume d'attacher leur déjuné à vne branche d'arbre, d'où il faut que ces petis l'abbatent avec la flèche s'ils ont envie de manger. Car il n'y a point de misericorde. Et à mesure que ces enfans croissent, on leur suspend plus haut leur portion. Ils coupent aussi par fois vn Bananier, & le posent en terre, comme en butte, pour apprendre

dré à leurs enfans à tirer au fruit. Ce qui fait qu'avec le tems, ils se rendent parfaits en cet exercice. Les anciennes Histoires nous rapportent ; que certains Peuples , approchant icy de la coutume des Caraïbes, obligeoient leurs enfans à abbatre leur manger avec la fronde.

Ils destinent ordinairement tous leurs fils à porter les armes , & à se venger de leurs ennemis à l'imitation de leurs devanciers. Mais avant qu'ils soyent mis au rang de ceus qui peuvent aller à la guerre , ils doivent estre declarez soldats en presence de tous les parens & amis, qui sont conviez d'assister à vne si solempnelle Ceremonie. Voicy donc l'ordre qu'ils observent en ces occasions. Le Pere qui a auparavant convoqué l'assemblée , fait seoir son fils sur vn petit siege , qui est posé au milieu de la case , ou du Carbet ; & après luy avoir remontré en peu de paroles , tout le devoir d'vn genereus soldat Caraïbe, & luy avoir fait promettre , qu'il ne fera jamais rien qui puisse flétrir la gloire

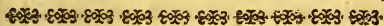
gloire de ses predecesseurs , & qu'il vengera de toutes ses forces l'ancienne querelle de leur Nation. Il fait par les pieds vn certain oiseau de proye, qu'ils appellent *Mansfenis* en leur langue , & qui a été préparé longtemps auparavant pour estre employé à cet vsage , & il en décharge plusieurs coups sur s^{on} fils, iusques à ce que l'oiseau soit mort , & que sa teste soit entierement écrasée. Après ce rude traitement, qui rend le jeune homme tout étourdy , il luy scarifie tout le corps avec vne dent d'Agouty, & pour guerir les Cicatrices qu'il a faites, il trempe l'oiseau dans vne infusion de grains de Pyman , & il en frotte rudement toutes ses blessures , ce qui cause au pauvre patient vne douleur tres-aiguë, & tres-cuisante : mais il faut qu'il souffre tout cela gayément, sans faire la moindre grimace , & sans témoigner aucun sentiment de douleur. On luy fait manger en suite le cœur de cet oiseau. Et pour la clôture de l'action , on le couche dans vn lit branlant, où il doit demeurer étendu de son long,

long , iusques à ce que les forces soyent presque toutes épuisées à force de jeufner. Après cela, il est reconnu de tous pour soldat , il se peut trouver à toutes les assemblées du Carbet , & suivre les autres dans toutes les guerres, qu'ils entreprenent contre leurs ennemis.

Outre les exercices de la guerre, qui sont communs à tous les jeunes Carraïbes, qui veulent vivre en quelque estime parmy les Braves de leur Nation ; leurs Peres les destinent souvent à être *Boyez*, c'est à dire Magiciens & Medecins. Ils les envoient pour cet effet à quelqu'un des plus entendus en cette detestable profession , c'est à dire qui soit en grande reputation de savoir evoquer les Esprits malins, de donner des sorts pour se vanger de ses ennemis, & de guerir diverses maladies ausquelles ceus de cette Nation sont sujets. Mais il faut que le jeune homme qui est présenté au Boyé pour estre instruit en son art, y ait esté consacré dès sa plus tendre jeunesse par l'abstinéce de plusieurs sortes de viandes, par des jeunes rigou-

reus & que pour commencer son apprentissage, on luy tire du sang de toutes les parties de son corps avec vne dent d'Agouty, de même qu'on le pratique envers ceus qui sont receus soldats.

Les Caraïbes, apprennent aussi avec soin leurs enfans. à pescher, à nager, & à faire quelques ouvrages, comme des boutous, des arcs, des flèches, des ceintures, des lits de coton, & des Piraugues. Mais d'avoir nul soin de former & de cultiver leur esprit, & de leur apprendre ni honneur, ni civilité, ni vertu : c'est ce que l'on ne doit pas attendre de ces pauvres Sauvages, qui n'ont point d'autre guide, ni d'autre lumiere : pour vne telle education, que leur entendement aveugle & remply d'épaisses tenebres, ni d'autre regle dans toutes les actions de leur vie, que le dereglement & le desordre pitoyable de leur Nature viciense & corrompue.



CHAPITRE XXIV.

De l'Age ordinaire des Caraïbes, de leurs Maladies, des Remedes dont ils se servent pour recouvrer la santé; de leur Mort, & de leurs funerailles.

LES Caraïbes estant de leur nature d'un tres-bon temperament, & passant leur vie avec douceur & repos d'esprit, sans chagrin & sans inquietude; Joint aussi la sobrieté ordinaire dont ils usent en la conduite de leur vie, ce n'est pas de merveille s'ils sont exemts d'une infinité d'incommodités & de maladies, qui travaillent d'autres Nations, & s'ils arrivent beaucoup plus tard au tombeau, que la plus grande partie des autres Peuples. Le bon air dont ils jouissent, contribué encore à leur santé & à la longueur de leurs jours.

On ne trouve guère parmy eus de ces âges abrégés, dont il se voit si grand

grand nombre parmy nous: mais s'ils ne meurent de mort violente, ils meurent fort vieux presque tous. Leur vieillesse est extrêmement vigoureuse: & à quatre-vingt dix ans les hommes engendrent encore. Il s'en voit grand nombre d'entr'eus, qui ont plus de cent ans, & qui n'ont pas vn poil blanc. Iean de Lery, digne d'estre creu, nous assure, au *Chap. 8.* qu'il n'avoit apperceu presque point de cheveux blancs en la teste des Toupinambous de pareil âge. D'autres Historiens nous assurent, & notamment De Laët en son Histoire de l'Amérique, que les femmes de ces Sauvages-là, gardent leur fecondité jusques à quatre-vints ans. Et les François ont connu au pais de Canada vn Sauvage, qui avoit encore les cheveux noirs, & meilleure veüe qu'eus tous, bien qu'il fust à l'âge de cent ans, dont fait mention Lescarbot *liv. 3. chap. 10.*

La vie ordinaire de nos Caraïbes est de cent cinquante ans, & quelquefois plus. Car bien qu'ils ne sachent pas conter leurs années, on ne laisse pas

pas d'en recueillir le nombre par les marques qu'ils en donnent. Et entre autres, ils avoient encore, il y a peu de tems au milieu d'eus, des personnes vivantes, qui se souvenoient d'avoir veu les premiers Espagnols qui avoient abordé en l'Amerique. D'où l'on conclud, qu'ils devoient être âgez de cent soixante ans au moins. Et en effet, ce sont des gens qui peuvent passer pour l'ombre d'un corps, & qui n'ont presque plus que le cœur en vie, étant couchez dans vn lit, immobiles, & décharnez comme des squelettes. Ils ont toutefois, encore de la santé. Et il paroît bien que leur langue, non plus que le cœur, n'est pas morte, & que la raison respire encore. Car non seulement, ils parlent avec facilité, mais la memoire & le jugement accompagnent leurs paroles.

Cette mort reculée qui se voit chez les Caraïbes, ne doit pas sembler étrange, ny être prise pour vn fantôme. Car pour laisser maintenant les grans âges des premiers siècles & ceus

dont les Ctesias, les Herodotes & les Plines font mention; les Historiens modernes nous fournissent assez d'exemples pour confirmer cette verité. Et entr'autres les Hollandois qui ont trafiqué aus Moluques, nous assurent en leurs Relations, que la vie en ce pais - là est bornée d'ordinaire à cent trente ans. Vincent le Blanc dit *1. par, chap. 1.* qu'en Sumatra, en Iava, & aus Iles voisines, elle va iusqu'à cent quarante, comme elle fait aussi chez les Canadiens. Et qu'au Royaume de Casuby, elle atteint la cent cinquantieme année. François Pirard, & quelques autres, comme Bergeron au traité des Navigations, Lelcarbot, & de Laët, nous témoignent que les Bresiliens ne vivent pas moins, & qu'ils vont iusqu'à cent soixante ans, & au delà même. Et dans la Floride & en Iucatan, il s'ët trouvé des hommes qui passoient cët âge là. En effet, on recite que les François au Voyage de Laudoniere en la Floride, en 1564. virent là vn Vieillard, qui se disoit âgé de trois cens ans, & pere de cinq

Genera

Generations , selon Bergeron au traité des Navigations. Et enfin au rapport de Mafée , vn Bengalois en Orient l'an 1557. se vantoit d'avoir trois cens trente-cinq ans. Après tout cela, la longueur des jours de nos Caraïbes ne sauroit passer pour vn prodige, ny vne chose incroyable.

Asclepiade au rapport de Plutarque au *livre 11. des Opinions des Philosophes* , *chap. 3.* estimoit que generalement les habitans des païs froids vivoient plus que ceus des regiõs chaudes , parce , disoit-il , que le froid retient au dedans la chaleur naturelle, & serre les pores pour la garder , au lieu que cette chaleur se dissipe facilement dans les climats chauds , où les pores sont élargis , & ouverts par la chaleur du Soleil. Mais l'experience des Caraïbes , & de tant d'autres Peuples de la Zone Torride qui vivent d'ordinaire vn si grand âge , pendant que nos Européens sont veus communément mourir jeunes, est contraire à ce raisonnement naturel.

Lors qu'il arrive , comme il ne se

peut autrement , que nos Caraïbes font attaquez de quelque mal, ils ont la connoissance de quantité d'herbes, de fruits , de racines, d'huyles & de gommes , par l'ayde déquelles ils retournent bien-tost en convalescence, si le mal n'est pas incurable. Ils ont encore vn secret assuré pour guerir la morsure des Couleuvres , pourveu qu'elles n'ayent point percé la veine. Car alors il n'y a point de remede. C'est le jus d'une herbe qu'ils appliquent sur la playe , & dans vint-quatre heures ils sont infailliblement gueris.

Le mauvais aliment des Crabes & d'autres Insectes , dont ils se nourrissent ordinairement , est cause qu'ils sont presque tous sujets à vne fâcheuse maladie qu'ils nomment *Pyans* en leur langue , comme les François à la petite verole. Quand ceus qui sont entachez de cette sale maladie , mangent de la Tortuë franche, ou du Lamantin , ou du Caret, qui est vne autre espece de Tortuë , ils sont incontinent après tous boutonnez , parce que

que ces viandes font sortir ce mal en dehors. Ils ont aussi souvent de grosses Apostumes, des clous, & des charbons en divers endroits du corps. Pour guerir ces maus qui proviennent la plupart de la mauvaise nourriture dont ils usent; ils ont vne écorce d'arbre appellée *Chipion*, amere comme suye, laquelle ils font tremper dans de l'eau, & ayant rapé dans cette infusion le fonds d'un certain gros Coquillage qu'on nomme *Lambys*, ils avalent cette Medecine. Ils pressent aussi quelquefois l'écorce fraichement levée de quelques arbres de *Miby*, ou d'autres Vimes qui rampent sur la terre, ou qui s'acrochent aus arbres, & boivent le jus qu'ils en ont exprimé: mais ils ne se servent pas volontiers de ce remede, que quand les arbres sont en leur plus grande sève.

Outre ces Medecines, avec lesquelles ils purgent les mauvaises humeurs du dedans; ils appliquent encore au dehors certains onguens, & linimens, qui ont vne vertu tres-parti-

culiere pour nettoier toutes les pustules qui restent ordinairement sur le corps de ceus qui sont travaillez des *Pyans*. Ils composent ces remedes avec de la cendre de roseaus brulez, laquelle ils démeslent avec de l'eau, qu'ils recueillent des feüilles de la tige du *Balifer*. Ils vsent aussi pour le même dessein, du jus du fruit de *Iunipa*, & ils apliquent sur les bouõs le marc de ce fruit, à cause qu'il a la vertu d'attirer tout le pus des playes, & de refermer les levres des vlcères. Ils n'ont point l'vsage de la saignée par l'ouverture de la veine, mais ils vsent de scarifications sur la partie douloureuse, en l'égratinant avec vne dent d'Agouty, & la faisant quelque peu saigner. Et afin de diminuer l'étonnement que pourroit causer ce que nous avons déjà représenté ailleurs, de tant d'incisions que ces Barbares se font pour divers sujets, & qui donneroient lieu de se figurer en leurs personnes des corps tousiours sanglans, & couverts de playes, il faut savoir qu'ils ont aussi des secrets & des remedes infailibles

infaillibles pour se guérir promptement, & pour fermer leurs blessures, & consolider si nettement leurs playes, qu'à peine peut on remarquer sur leurs corps, la moindre cicatrice.

Ils se servent aussi de bains artificiels, & provoquent les sueurs par vne espece de poële où ils enferment le patient, qui reçoit par ce remede son entiere guerison. Les Soriquois font aussi suer leurs malades: mais quelquefois ils les humectent de leur haleine, au raport de Lescarbot, & de Laet. Et pour la cure des playes, eus & les Floridiens en succent le sang, comme les anciens Medecins le pratiquoient, quand quelcun avoit été mordu d'une beste venimeuse, sans preparer pour cela celuy qui en faisoit l'office. On dit aussi que nos Caraïbes, lors qu'ils ont été piqués d'un serpent dangereux, se font succer la playe par leurs femmes, après qu'elles ont pris vn bruvage, qui a la vertu de rebatre la force du venin. Les Toupinambous succent même

les parties malades , bien qu'il n'y ait point de playe , selon de Lery *chap. 20.* Ce qui se fait aussi quelquefois en la Floride, comme dit Linscot, *chap. 1.* Et les Turcs, lors qu'il leur survient quelque défluxion , & quelque douleur , ou à la teste ou sur quelque autre partie du corps , brulent la partie qui souffre , ainsi qu'on voit dans le Voyage de Villamont *l. 3.*

Quelques - vns des Peuples Barbares ont de bien plus étranges remèdes dans leurs maladies , comme il se peut voir chez les Historiens. Ainsi on dit que les Indiens de Mechoacham & de Tabasco en la nouvelle Espagne, pour se guerir de la fièvre, se jettent tous nuds dans la riviere pensant y noyer cette maladie. En quoy pour l'ordinaire ils reüssent fort mal. Vne action à peu près semblable s'est veüe chez les Caraïbes. Car Monsieur du Montel y trouva vn jour vn vieillard , qui se lavoit la teste à vne fontaine extremement froide. Et luy en ayant demandé la cause , le bon homme

homme luy répondit : *Compere , c'est pour me guérir : car je suis mouche, c'est à dire , beaucoup enrhumé.* Le Gentilhomme ne se put empescher d'en rire; mais plutôt il, en eut pitié , croyant qu'il y en avoit assez pour perdre le pauvre vieillard. Et cependant contre toutes les règles de nôtre Medecine, cét étrange remede luy succeda heureusement. Car nôtre Gentilhomme le rencontra le lendemain, gaillard & dispos , & délivré tout à fait de son rhume. Et le Sauvage ne manqua pas de s'en vanter, & de railler nôtre François , de sa vaine pitié du jour précédent.

Les Caraïbes sont extrêmement jaloux de leurs secrets en la Medecine , sur tout leurs femmes qui sont fort intelligentes en toutes ces cures: & pour quoy que ce püst estre , ils n'ont encore voulu communiquer aus Chrétiens les remedes souverains qu'ils ont contre la blessure des flèches empoisonnées. Mais ils ne refusent pas de les visiter & de les traiter quand ils ont besoin de leur secours : au

contraire ils portent alégrement, & de tres-franche volonté. Ainsi vn personnage, de qualité d'entre nos François ayant été mordu dangereusement par vn serpent, en a été heureusement guery par leur moyen. En quoy certes ils sont bien differens de ces brutaus de Guinois & de Sumatrans, qui n'ont aucune compassion de leurs propres malades, les abandonnant comme de pauvres bestes, selon la Relation des Hollandois & de Vincent le Blanc, *1. part. ch. 24.* Mais l'ancien Peuple de la Province de Babylone, prenoit vn interest si particulier d'as toutes les maladie, que les malades y étoient mis en place publique, & chacun leur devoit enseigner le remede, dont il avoit fait l'expérience sur luy-même, selon Herodote *liv. 1.* Ceus qui ont fait voyage à Cambaya, disent, qu'il y a même vn Hospital pour traiter les oiseaus malades, côme il se voit au Voyage des Drac. *2. p.*

Quand les remedés ordinaires dont se servent nos Caraïbes en leur nécessité, n'ont pas eu vn tel succès qu'ils

qu'ils s'étoient promis , pour lors ils ont recours à leurs Boyez, c'est à dire à leurs Magiciens , qui contrefont aussi les Medecins : & les ayant conuiez , de les venir visiter , ils les consultent sur l'évenement de leurs maladies. Ces malheureus supposts de l'Esprit malin, se sont aquis par leurs enchantemens , vn tel credit parmy ces pauvres abusez , qu'ils sont reputez comme les arbitres de la vie & de la mort , & tellement redoutez à cause de leurs sortileges , & de la vengeance qu'ils tirent de ceus qui les méprisent, qu'il n'y a aucun de ce miserable Peuple , qui ne tienne à gloire de rendre vne deference & vne obeïssance aveugle à tous leurs avis.

Pour ce qui est des Ceremonies qu'ils observent en ces rencontres, nous les avons déjà touchées en partie au Chapitre de leur Religion. Il faut avant toutes autres choses, que la case en laquelle le Boyé doit entrer soit bien nettement preparée : que la petite table qu'ils nomment *Matonton* , soit chargée de l'*Anakri* pour

Maboya, c'est à dire d'une offrande de Cassave & d'Oüycou pour l'Esprit malin: & même des premisses de leurs jardins, si c'est la saison des fruits. Il faut aussi qu'il y ait à l'un des bouts de la case autant de petis sieges, qu'il se doit trouver de personnes à cette detestable action.

Après ces preparatifs, le Boyé, qui ne fait jamais cette œuvre de tenebres que pendant la nuit, ayant fait soigneusement éteindre tout le feu de la Case & des environs, entre dans cette obscurité, & ayant trouvé sa place à l'ayde de la foible lueur d'un bout de Tabac allumé qu'il tient en sa main; il prononce d'abord quelques paroles Barbares: il frappe en suite de son pied gauche la terre à plusieurs reprises, & ayant mis en sa bouche le bout de Tabac qu'il portoit en sa main, il souffle cinq ou six fois en haut la fumée qui en sort, puis froissant entre ses mains, le bout de Tabac, il l'éparpille en l'air. Et alors le Diable qu'il a evoqué par ces singeries, ébranlant d'une furieuse secouffe le faiste de
la

la Case, ou excitant quelque autre bruit épouvantable, comparoit aussitôt, & répond distinctement à toutes les demandes, qui luy sont faites par le Boyé.

Si le Diable assure, que la maladie de celuy pour lequel il est consulté, n'est pas mortelle: pour lors le Boyé & le Fantôme qui l'accompagne, s'approchent du malade pour l'assurer qu'il sera bien-tôt guery:& pour l'entretenir dans cette esperance, ils touchent doucement les parties les plus douloureuses de son corps, & les ayant vn peu pressées, ils feignent d'en faire sortir des épines, des os brisez, des éclats de bois & de pierre, qui étoient, à ce que disent ces malheureux Medecins, la cause de son mal. Ils humectent aussi quelque fois de leur haleine la partie debile, & l'ayant succée à plusieurs reprises, ils persuadent au patient, qu'ils ont par ce moyen attiré tout le venin qui étoit en son corps, & qui le tenoit en langueur: Enfin, pour la clotûre de tous cet abominable mystere ils frottēt
tout

tout le corps du malade avec le suc du fruit de *Iunipa*, qui le teint d'un brun fort obscur, qui est comme la marque & le seau de sa guérison.

Celuy qui croit d'avoir été guery par un si damnable moyen, a coutume de faire en reconnaissance un grand festin, auquel le Boyé tient le premier rang entre les conviez. Il ne doit pas aussi oublier l'*Anakri* pour le Diable, qui ne manque pas de s'y trouver. Mais si le Boyé a recueilly de la communication qu'il a eu avec son Demon, que la maladie est à la mort, il se contente de consoler le malade, en luy disant, que son Dieu, ou pour mieus dire son Diable familier, ayant pitié de luy, le veut enmener en sa Compagnie, pour estre delivré de toutes ses infirmités.

Certains Peuples, ne pouvans supporter l'ennuy & les incommoditez d'une trop caduque vieillesse, avoient acoutumé de chasser avec un verre de Ciguë, leur ame qui croupissoit trop long tems à leur gré, dans leur miserable corps, si nous en croions Elian, l. 3.

ch. 38. Et quelques autres au rapport de Plin, *Liv. 4. ch. 12.* étant las de vivre, se precipitoient en la mer. Mais en d'autres païs, les enfans n'attendoient pas que leurs Peres étant parvenus à vn grand âge, fissent cette execution, à ce que dit Elian, *l. 4. c. 1.* Car on dit que par vne Loy publique, ils en étoient les parricides & les bourreaux. Et le Soleil éclaire encore aujourd'huy dans quelques Provinces de la Floride, des maudites creatures, qui par vne espece de religion & de pieté, affomment leurs Peres parvenus à la caducité, comme des personnes inutiles en ce monde, & qui sont à charge à eus-mêmes.

Mais quelque avancée que puisse estre la vieillesse chez nos Caraïbes, les enfans ne s'ennuyent pas de voir leurs Peres & leurs Meres en cet état. Il est vray, que quelques Caraïbes ont autrefois avancé la mort de leurs parens, & ont tué leurs Peres & leurs Meres, croyant faire vne bonne œuvre, & leur rendre vn office charitable, en les delivrant de beaucoup
d'incom

d'incommoditez & d'ennuis, que traîne après soy la vieillesse. Un vieux Capitaine que nos François nommoient *le Pilote*, se glorifioit d'avoir rendu ce detestable service à plusieurs de ses ancêtres. Mais premierement, les Caraïbes ne pratiquoient cette inhumanité, qu'envers ceus qui le desiroient ainsi, pour être delivrez des miseres de cette vie: & ce n'étoit, que pour aquiescer aus prieres instantes de ceus qui étoient las de vivre, qu'ils en vsoient de la sorte. De plus, cette barbarie n'a jamais été univrsellement reçeuë parmy eus: & les plus sages l'ont à present en detestation, & entretiennent leurs Peres & leurs Meres jusques au dernier periode de leur vie, avec tous les soins, & tous les témoignages d'amitié, d'honneur & de respect, que l'on pourroit attendre d'une nation, qui n'a point d'autre lumiere pour se conduire que celle d'une nature corrompuë. Ils supportent patiemment leurs defauts & les chagrins de leur vieillesse: ne se lassent point de les servir, & le plus qu'il leur

leur est possible, se tiennent près d'eus pour les divertir, comme nos François l'ont veu en quelques vnes de leurs Iles. Ce qui ne merite pas vne petite loüange, si l'on considere que cela se fait chez des Barbares. Que si quelques vns d'entr'eus n'honorent pas ainsi leurs Peres & leurs Meres, ils ont degeneré de la vertu de leurs Ancêtres.

Mais quand après tous leurs soins & toutes leurs peines, ils viennent à perdre quelcun de leurs proches ou de leurs amis, ils font de grands cris & de grandes lamentations sur sa mort; Bien au contraire des anciens Traces, & des Habitans des Iles Fortunées, qui ensevelissoient leurs morts avec joye, danses & chansons, cōme des personnes delivrées des miseres de la vie humaine, au raport d'Herodote *Liv. 5.* & de Filostrate en la vie d'Apollonius, *l. 5. c. 1.* Après que les Caraïbes ont arrosé le corps mort de leurs larmes, ils le lavent, le rougissent, luy frottent la teste d'huile, luy peignent les cheveux, luy plient

plient les jambes contre les cuisses, les coudes entre les jambes, & ils couchent le visage sur les mains, de sorte que tout le corps est à peu près en la même posture, que l'enfant est dans le ventre de sa Mere, & ils l'envelopent dans vn liect neuf, attendant qu'ils le mettent en terre.

Il s'est trouvé des Nations qui donnoient les rivieres aus corps morts, pour sepulture ordinaire; comme quelques Ethiopiens. D'autres les jettoient aus oiseaux & aus chiens, comme les Parthes, les Hircaniens & leurs semblables aussi honnestes gens que Diogene le Cynique, comme on voit dans le Voyage de Drac, 2. partie. Quelques autres Peuples vn peu moins insensez, les couvroient d'vn monceau de pierres. On dit que quelques Africains les mettent en des vaisseaus de terre, & que d'autres les logent dans du verre. Heraclite, qui tenoit le feu pour le principe de toutes choses, vouloit qu'on brulast les corps, afin qu'ils retournassent à leur origine. Et cette coutume observée par

par les Romains durant plusieurs Siècles , se pratique encore aujourd'huy chez divers Peuples de l'Orient. Mais Cyrus disoit en mourant , comme rapporte Xenofon en sa Cyropédie , l. 8. qu'il n'y avoit rien de plus heureux, que d'estre au sein de la terre , la Mere commune de tous les humains. Les premiers Romains étoient de cette opinion : car ils enterroient leurs morts selon Pline, *liv. 7. chap. 54.* Et c'ët aussi de tant de pratiques différentes sur ce sujet , celle que l'on trouve en usage chez les Caraïbes. Ils ne font pas leurs fosses selon nôtre mode, mais semblables à celles des Turcs, des Bresiliens , & des Canadiens ; c'est à dire de la profondeur de quatre ou cinq pieds ou environ, de figure ronde , de la forme d'un tonneau : Et au bas ils mettent un petit siege, sur lequel les parens & les amis du défunt assëent le corps, le laissant en la même posture qu'il luy ont donné incontinent après sa mort.

Ils font ordinairement la fosse dans la case du defunt , ou s'ils l'enterrent ailleurs,

ailleurs, ils font toujours vn petit couvert sur l'endroit où le corps doit reposer, & apres l'avoit dévalé dās cette fosse, & l'avoit envelopé de son Amac, ils font vn grand feu à l'entour, & tous les plus anciens, tant hommes que femmes, s'accroupissent sur leurs genous. Les hommes se placent derriere les femmes, & de tems en tems ils leur passent la main sur les bras pour les inciter à pleurer. Puis en chantant & pleurant ils disent tous d'vne vois piteuse & lamentable. *Hé pourquoy es tu mort ? Tu avois tant de bon Manioc, de bonnes Patates, de bonnes Bananes, de bons Ananas. Tu étois aimé dans ta Famille, & l'on avoit tant de soin de ta personne. Hé pourquoy donc es tu mort ? Pourquoy es tu mort ? Si c'est vn homme ils ajoutent. Tu étois si vaillant & si généreux. Tu as renversé tant d'ennemis ; tu t'es signalé en tant de combats : Tu nous as fait manger tant d'Aroüagues : Hélas ! qui nous defendra maintenant contre les Aroüagues ? Hé pourquoy donc es tu mort ? Pourquoy es tu mort.* Et ils recom

recommencent plusieurs fois la même chanson.

Les Toupinambous font à peu près les mêmes lamentations sur les Tombeaux de leurs morts, comme dit de Lery *chap. 5. Il est mort*, disent ils, *ce bon chasseur, & excellent pescheur, ce vaillant guerrier, ce brave mangeur de prisonniers, ce grand assommeur de Portugais, & de Margajats, ce genereus défenseur de nôtre país. Il est mort.* Et ils repetent souvent le même refrain. Les Guinois demandent aussi à leurs morts, ce qui les a obligez à mourir, & leur frottent le visage avec vn bouchon de paille pour les réveiller, ainsi qu'on remarque dans la Relation des Hollandois, *Livre 1.* Et Busbequius, dans la Relation de ses Ambassades en Turquie recite, que passant par vn bourg de la Servie, nommé Yagodena, il entendit des femmes & des filles qui lamentant auprès d'un mort, luy disoient dâs leurs chants funebres, comme s'il eut esté capable de les entendre. *Qu'avons nous merité & qu'avons nous manqué*

manqué de faire pour ton service, & pour ta consolation ? Quel sujet de mécontentement as-tu jamais eu contre nous, qui t'ait obligé de nous quitter, & de nous laisser ainsi misérables & desolées ? Ce qui se rapporte en partie aus plaintes funebres de nos Caraïbes.

Le Vacarme & les Hurlemens des Toupinambous, & des Virginiens en semblables occasions, dure ordinairement vn mois. Les Peuples d'Egipte, faisoient durer leurs larmes soixantedix jouts. Et quelques Floridiens employent des vieilles pour pleurer le mort six mois entiers. Mais Lycurgue avoit limité le dueil à onze iours, à ce que dit Plutarque en sa vie : & c'est à peu près le tems que prenoient autrefois nos Caraïbes pour pleurer le defunt, avant que de le couvrir de terre. Car pendant l'espace de dix jours, ou environ, deus fois chaque jour les parens, & même les plus intimes amis, venoient visiter le mort à sa fosse : Et ils portoient tousiours à boire & à manger à ce mort, luy disant à chaque fois : *Hé pourquoy es-tu mort ?*

Pour

Pourquoy ne veus tu pas retourner en vie ? Ne dis pas au moins que nous t'ayons refusé dequoy vivre. Car nous t'apportons à boire, & à manger. Et après qu'ils luy avoient fait cette belle exhortation, comme s'il l'eut dû entendre, ils luy laissoient sur le bord de la fosse les viandes & le bruvage, jusques à l'autre visite, qu'ils les pouffoient sur sa teste, puis qu'il ne daignoit pas avancer la main pour en prendre.

Les Peruviens, les Bresiliens, les Canadiens, les Madagascarois, les Canariens, les Tartares, les Chinois, accompagnent aussi de quelques mets, les tombeaus où ils enterrent leurs proches, comme on peut voir dans Acoſta, de Iery, Paule le Jeune, François Cauche, Thomas Nicole, chez Bergeron, Carpin, & Trigaut. Et sans aller si loin, ne se fait il pas quelque chose de semblable parmy nous ? Car on sert durant quelques jours, les effigies de nos Roys & de nos Princes nouvellement morts, & on leur presente à boire & à manger,

comme

comme si elles étoient vivantes ; même iusqu'à faire devant elles , l'essay des viandes & du bruvage.

Les Caraïbes de quelques Iles, posent encore à present des viandes près de la fosse du mort : mais ils ne le laissent pas vn si long - tems qu'ils faisoient autrefois, sans le couvrir de terre. Car apres que la chanson funebre est finie, & que les femmes ont épuisé toutes leurs larmes , l'vn des amis du defunt luy met vne planche sur la tête, & les autres poussent peu à peu la terre avec les mains & remplissent la fosse. On brûle apres cela tout ce qui apartenoit au mort, au raport d'Acosta, dans l'Histoire de la Chine , de Laët, Garcilasso, Pirard, Linscot, & d'autres.

Ils tuent aussi quelquefois des Esclaves pour accompagner les Manes de leurs morts, & les aller servir en l'autre monde. Mais ces pauvres miserables, gagnent au pied quand leur maître meurt , & se sauvent en quelque autre Ile. On conçoit vne juste horreur , au recit de ces inhumaines & barbares funeraïlles, qui sont arrosées
du

du sang des Esclaves, & de diverses autres personnes : & qui exposent en veüe de pauvres femmes égorgées, brulées, & enterrées toutes vives, pour aller en l'autre monde tenir compagnie à leurs maris, comme il s'en trouve des exemples chez diverses Nations. Mais nos Caraïbes se contentent en ces rencontres, de tuer les Esclaves du defunt, s'ils les peuvent attraper.

Il étoit defendu aux Lacedemoniens de rien enterrer avec les morts : mais le contraire s'est pratiqué, & se pratique encore aujourd'huy chez diverses Nations. Car sans parler de tant de choses precieuses que l'on faisoit consumer avec les corps qui passioient par le feu après leur mort, chez les anciens Romains, Macedoniens, Allemands, & autres Peuples : comme nous voyons dans Virgile, Arrian, & Tacite, *l. 7. c. 12*. Nous lisons en l'Histoire de Iosefe que le Roy Salomon enferma de grandes richesses avec le corps de David son Pere : Ainsi les Tartares mettent dans la tombe avec

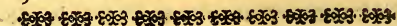
le mort, tout son or & son argent, selon Carpin, & De Lery, Et les Bresiliens, les Virginiens, les Canadiens & plusieurs autres Sauvages enterrent avec les corps les habits, les hardes & tout l'équipage des defunts, suivant la Relation des Hollandois, de Laet, & le Jeune.

C'est aussi ce que les Caraïbes pratiquoient en leurs funerailles avant qu'ils eussent communiqué avec les Chrétiens. Car à la dernière visite qu'ils venoient rendre au mort, ils apportoient tous les meubles qui luy avoient servy durant sa vie, à sçavoir, l'arc & les flèches, le Boutou, ou la Massuë, les Couronnes de plume, les pendans d'oreilles, les Colliers, les Bagues, les Brasselets, les paniers, les vaisseaus, & les autres choses qui étoient à son usage, ils enterroient le tout avec le mort, ou ils le brûloient sur la fosse. Mais à présent ils sont devenus meilleurs ménagers: Car les parens du defunt, reservent tout cela pour leur usage, ou bien ils en font present aux assistans, qui les

les conservent en memoire du defunt.

Après que le corps est couvert de terre, les plus proches parens se coupent les cheveux, & jurent rigoureusement, croyant que par là, ils en vivront & plus long tems & plus heureux. D'autres quittent les Cases & la place où ils ont enterré quelcun de leurs parens, & vont demeurer ailleurs. Quand le corps est à peu pres pourry, ils font encore vne assemblée, & après avoir visité & foulé aus pieds le sepulcre en soupirant, ils vont faire la débauche, & noyer leur douleur dans le Ouïcou. Ainsi la Cérémonie est achevée, & l'on ne vient plus tourmenter ce pauvre corps.

*Fin du Second & dernier Livre de
l'Histoire Morale des Antilles.*



VOCABULAIRE CARAÏBE.

Avertissement.

1. **N**ous marquons par des accens aigus les syllabes longues, & sur lesquelles il faut s'appuyer. Et nous mettons 2. points sur plusieurs lettres, pour faire connoître que celle qui precede appartient à la syllabe d'auparavant, & ne se doit point du tout joindre en la prononciation avec la suivante. Comme lors qu'en François nous mettons deus points sur *loüange*, sur *louër*, & sur quelques mots semblables.
2. Lors que le mot que nous couchons est celuy des hommes, nous le désignons par vne **H**. Et lors que c'est celuy des femmes, nous le distinguons par vne **F**.
3. Enfin, comme les mots de cette Langue sont difficiles à imprimer correctement à ceus qui n'en ont pas la connoissance par eus memes, les Lecteurs sont suppliez d'attribuer au Correcteur les fautes qui peut-être se trouveront icy en quelques endroits, comme il est presque impossible autrement.

I. LES PARTIES DV
CORPS HVMAIN.

MOn corps , *nókobou*. La graisse.
takellé.

Ma peau , *nóra*. Cela signifie en gé-
ral tout ce qui sert de couverture.

Mes os , *nábo*. Cela signifie aussi vn
tendron.

Les Caraïbes ne distinguent point les
veines d'avec les nerfs; & ils les ex-
priment par le mot de *nillagra* , qui
signifie mes nerfs ou mes veines:
comme *Lillagra* ses nerfs ou ses vei-
nes. Ils appellent encore ainsi les
racines des arbres.

Mon sang , H. *nitta F. nimoinalou*.

Mon poil , mes cheveux , *nitibouri*.

Ma teste , *nichencke*.

Mes yeus , *nákou*.

Ma prunelle , *náoku-euke*. C'est à dire
proprement , *Le noyau de mon œil*.

Ma paupière , *nakou-ora*. C'est à dire,
La peau de mon œil.

Mon sourcil , *nichikouchi*. Propre-
ment , *Piece d'œil*.

Mes cils, *nâkou-ion*. Proprement, *le poil de l'œil*.

Mon front, *névébé*.

Mon visage, *nichibou*.

Mon nez, *nichiri*.

Ma bouche *niôuma* :

Ma lèvre, *nioumârou*.

Ma dent, *nari*.

Ma dent machelière, *nackeuke*.

Mes gencives, *nâri aregrik*. Proprement, *ce qui est contre mes dents*.

Mon oreille, *narikâë*.

Mes temples, *nouboyoubou*.

Mes jouës, *nitigné*.

Ma langue, *ninigné*.

Mon menton, *nâriona*.

Ma mammelle, *nouri*.

Ma poitrine, *nârokou*.

Mon épaule, *néché*.

Mon bras, *narreuna*. Il signifie aussi *vne aîle*.

Mon coude, *neugueumeuke*.

Mes mains, *nôucabo*.

Mes doigts, *nôucabo-raïn*, comme si vous desiez, *les petis, ou les enfans de ma main*.

Mon pouce, *noucabo-iteignum*. Proprement,

prement, ce qui est opposé aux doigts.

Le pouls, *Loucabo anichi*, c'est à dire
 proprement, *l'ame de la main.*

Mon ongle, *noubara.*

Mon estomac, *nanichirokou,*

Mon cœur, *H. niouanni. F. nánichi.*

Ce mot signifie aussi, *mon ame.*

Mon poulmon, *noara.*

Mon foye, *noubana.*

Mes entrailles, *noulakaë.* Cela signifie
 aussi le ventre.

Mes reins, *nanagané,*

Mon costé, *nauba.*

La ratte, *euëmata.*

La vessie, *ichikoulouakaë.*

Mon nombril, *nárioma.*

Les parties naturelles de l'homme, *H.*

Yalonkouli, F. Nehuera.

Les parties naturelles de la femme,

Touloukou.

Mon derriere, *nárioma-rokou.*

Ma fesse, *niatta.*

Ma cuisse, *nebouik.*

Mon genou, *nagagirik.*

Mon jarret, *nichaoua-chaoua.*

Ma jambe, *nournâ.*

Ma grève, *nourna-aboulougou.*

Ma jointure , *napataragoune* , c'est à dire , *une chose ajoutée*. Ce qu'ils appliquent aussi à vne pièce que l'on met sur vn habit.

Ma chéveille du pied , *noumourgouti*.

Mon pied , *nougouti*.

Mon talon , *nougouti-ona*.

Mes orteils , *nougouti-raim*. C'est à dire proprement *les petis du pied*.

La plante de mon pied , *nougouti-rokou*, proprement , *le dedans du pied*.

Comme ils ne disent presque jamais les noms indéfinis, sur tout des parties du corps; mais qu'ils les restreignent à l'une des trois personnes, nous les avons mis icy à la premiere. Qui les voudra mettre aus autres, n'aura qu'à changer la premiere lettre à chaque mot: comme on le peut apprendre du Chapitre du Langage.

II. PARENTE' ET ALLIANCE.

MOn parent , H. *nioumoulikou*. F. *nitoucke*.

MON

Mon mariage , *youëlleleti.*

Mon mary, *niraiti.*

Mon Pere , en parlant à luy , H. & F.

Bába.

En parlant de luy, H. *youmáan*, F. *nou-*

kouchili.

Mon grand Pere , H. *itámoulou*, F. *nát-*

gouti.

Mon Oncle paternel. On l'appelle

Pere, *Bába.* Et pour signifier le vray

& propre Pere , quand on le veut

distinguer expressement , on fait

quelquefois cette addition, *Baba tin-*

naka.

L'oncle maternel , H. *iyáo.* F. *akátó-*

bou.

Mon fils , H. *imákon* , *imoulou* , *yá-*

moiri , F. *niráheu.*

Mon petit fils , *hibáli.* Lors qu'il n'y

en a qu'un. Mais lors qu'il y en a

plusieurs , *nibágnem.*

Mon frere ainé , H. *bankin* , F. *nibou-*

kayem.

Mon cadet H. *ouanouë* , & *Ibiri.* C'est

à dire proprement , *ma moitié* , F.

namouléem.

Mon beau - frere , & mon Cousin de

E e s mére,

- mère , H. *Ibámouï* , F. *nikeliri* .
 Le Cousin non marié à la Cousine,
Yapataganum .
 Mon Neveu , *Yanantigané* .
 Mon gendre , *Hibali moukou* . C'est à
 dire , *qui fait des petis enfans* .
 Ma femme H. *Yenéneri* . Les femmes
 disent *Liani* , la femme .
 Ma Mère , en parlant à elle , H. & F.
Bibi , c'est aussi vne exclamation .
 En parlant d'elle ; H. *Ichánum* . F. *nou-*
koúchourou .
 Ma Belle-mère du second lit, *noukón-*
chourouteni .
 Ma Belle-mère dont j'ay épousé la
 fille , *Imenouti* .
 Ma grand'mère , H. *Innouti* . F. *na-*
guette .
 La tante maternelle s'apelle Mere,
bibi .
 La paternelle, *nabepouli* .
 Ma fille H. *niananti* . F. *nirabeu* .
 Ma Sœur , *nitou* .
 L'ainée , *bibi-onanouan* .
 La cadette , *tamouleloua* .
 Bru , belle fille , & Nièce , *nibaebé* .
 Ma Cousine , H. *Youëlleri* , c'est à dire,
 Ma

Ma femelle, ou ma promise; parce que naturellement elles sont deües pour femmes à leus Cousins : les femmes disent Youellou.

Les enfans de deus freres, s'appellent *freres & soeurs* : les enfans des deus soeurs, tout de même.

III. CONDITIONS ET
QUALITEZ.

Vn homme, ou vn masse, H. *Ouëkelli* : au pluriel, *ouëkliem*,
F. *eyéri* : au pluriel. *eyérium*.

Vne femme, ou vne femelle, H. *ouël-
le* : au pluriel, F. *ouliem Inarou* : au
pluriel, *Innoyüm*.

Vn enfant, *niankeïli*.

Vn garçon, *mouléke*.

Vne fille, *niankeïrou*.

Vn petit garçon, *ouëkelliraen*.

Proprement, *Vn petit masse*.

Vn petite fille, *ouëlle raen*,

Proprement, *Vne petite femelle*.

Vn vieillard, *ouaiäli*.

Vn Père de famille, *tiouboutouli au-
the*.

Vn veuf & vne veuve, *moïncha*.

Vn camarade, *banaré*.

Vn amy, *H. ibaouánale*, *F. niignon*.

Vn ennemy, *H. etóutou*, *F. akani*.

Vn ennemy contrefait, *etóutou noubi*.

Ainsi nomment ils tous ceus de leurs ennemis qui sont vétus.

Sauvage, *maron*. Les Caraïbes ne donnent ce nom qu'aus animaux & aus fruits Sauvages.

Habitant, *benon*.

Insulaire, ou Habitant d'une Ile, *ou-bao bonon*.

Habitât de la terre ferme, *baloué-bonon*.

Homme de Mer, *balanaglé*. C'est ainsi qu'ils appellent les Chrétiens, parce qu'ils viennent de si loin par mer en leur país.

Général d'armée navale, ou Amiral, *nhaléné*.

Capitaine de vaisseau, *tiouboutouli canaouá*.

Grand Capitaine, ou Général, *ouboutou* au pluriel, *ouboutounum*.

Lieutenant, *tiouboutou mali arici*. C'est à dire proprement, *la trace du capitaine*, ou *ce qui pareit après luy*.

Soldat,

Soldat, ou guerrier, *netoukouiti.*
 Sentinelle, Espion, *arikouti, nabara.*
 Mon prisonnier de guerre, *niouitouli,*
niouëmakali.
 Celuy qui a la charge de recevoir les
 hôtes, *niouakaiti.*
 Mon serviteur à gage, tel que les
 Chrétiens en ont *nabouyou.*
 Serviteur esclave, *tamon.*
 Vn chasseur *ekerouti.*
 Gras, *tibouléti.*
 Maigre, *toulééli.*
 Grand, *mouchipééli.*
 Gros, *ouboutonti,*
 Petit, *nianti, raeu.*
 Chétif, *pikenine.* En langage bâtarde.
 Haut, *inôuti.*
 Bas, *onabouti.*
 Profond, *culiliti, anianliti.*
 Large, *taboubéreti.*
 Long, *mouchinagouti.*
 Rond, *chiririti.*
 Quarré, *patâgouti.*
 Beau, *bouitouti.*
 Laid, *nianti ichibou.*
 Mol, *nioulouti.*

Durs.

Dur , *téleti.*

Sec , *ouarron , ouarronti.*

Humide , *kouchakouali.*

Le chaud & le froid sont exprimez au
titre I X.

Blanc , *alouti.*

Noir , *ouéiti.*

Jaune , *houereti.*

Rouge , *ponáti.*

Ils ne savent nommer que ces quatre
couleurs - là , & ils y rapportent
toutes les autres.

Larron , *youálouti.*

Incestueux , *kakonyoukouátiti.*

Adultere , *oulimateti.*

Paillard , *Huéreti.*

Querelleus , *oulibimekoali , koauaiti.*

Traître , *niroubouteiti.*

Mauvais , *oulibati , nianouanti.*

Bon , *iroponti.*

Sage , *kanichicoti.*

Adroit , *manigati.*

Fol , *leuletui ao , ou , talouali ao.* C'est
à dire proprement , qui n'a point de
lumiere.

Vaillant , *ballinumpri.*

Boltron , *abáouáti.*

Ioyeus,

Joyeus, *ouërekoua liouani.*

Triste, *imouemeti*

Yvre, *nitimainti.*

Riche, *katkobaiti.*

Pauvre, *matakobaiti.*

Piquant, *chouchouti.*

Mort, *neketali.*

IV. ACTIONS ET PASSIONS.

IL se fie en luy, *moingatteti loné.*

Atten moy, *iacaba, noubara.*

Espere, *atten, alliré.*

Espere en luy, *emenichiraba.*

Esperance, *ementchira.*

Mon esperance, *nemenichiraes.*

Ma crainte, *ninonnoubouli.*

Ma joye, *H. naoueregon, F. miouanni.*

Ma tristesse, *nitikabouë.*

Il est né, *emeignouali.*

Sois le bien venu, *halea tibou.*

J'ay faim, *lamanatina.*

J'ay foif, *nacrabatina.*

Donne moy à manger, ou, donne moy

du pain, *H. yerebali üm boman, F. nou-*

boute. üm boman.

Donne

Donne moy à boire, *natonî boman.*

Mange, à l'imperatif, *Baika.*

Manger, à l'infinitif, ce qui est peu
en usage, *aika.*

Je mange, *naikiem.*

Boy, *kourába.*

Je Bois, *natiem, natakayem.*

Je suis échauffé de boire, *nacharoua-
tina.*

Vien icy, *Hac-yeté.*

Va t'en *bayouboukaa.*

Parle, *ariangaba.*

Je parle, *nanangayem.*

Tay toy, *maniba.*

Assieds toy, *niouróuba.*

Couche toy par terre, *ráoignaba.*

Lève toy, *aganekaba.*

Tien toy debout, *aramaba.*

Regarde, *arikaba.*

Ecoute, *akambabaë.*

Flaire, *irimichaba.*

Goute-en, *aóchabaë.*

Touche le, *kourouabaë.*

Marche, *bayoubaka.*

Je marche, *nayoubákayem.*

Promene toy, *babáchiaka.*

Cours, *hebemba.*

Danse,

Danse, *babéna*ka.
 Je danse, *nabinakayem*.
 Saute, *choubakouaba*.
 Je vay sauter, *choubakouaniabou*.
 Ry, *béerraka*.
 Je ris, ou ie me réjouis, *naouerékoyem*.
 Pleure, *ayakouaba*.
 Dors, *baronka*.
 Réveille toy, *akakotouaba*.
 Veille, *aromankaba*.
 Travail, H. *youategmali*. F. *noumaniklé*.
 Repos, *nemervoni*.
 Combat, *tibouikenoumali*.
 Guerre, H. *nainkoa*, F. *nihuétoukouli*.
 Paix, *ninemboulouli*.
 Il est défait, *nionellemainti*.
 Il est vaincu, *enépali*.
 Respire, *aouraba banichi*. Cela veut dire proprement, *raffraichy ton cœur*.
 Souffle, *pkoubaë*.
 Crache, *chouëba*.
 Touffe, *hymba*.
 Mouche toy, *nainraba*.
 Excrémenter, *houmoura*.
 Lave toy, *chibaba*:

Arrose,

Arrose , *tonba boubara.*

Va baigner , *Ak̄ao bouka.*

Je nage , *napouloukayem.*

Il nage bien , *kapouloukatiti.*

Il a été noyé , *chalalaali.*

Il a été étouffé , *niarakouali.*

Ouvre , *Talába.*

Ferme , *tába.*

Cherche , *aloukaba.*

Trouve *ibikouabaë.*

Vole , *hamamba.*

Tu tombes , *batikeroyen.*

Perds le , *aboulekonabaë.*

Ven-le , *kebecikerabaë.*

Achete , *amouliakaba.*

Il traite ou trafique , *baonanemeti.*

Va à la chasse , *ekrekabouka.*

Ma chasse , *nékeren.*

Il tire bien de l'arc , *kachienratiti, boss-
katiti.*

Il tire bien de l'arquebuse , *katouratiti.*

Va pescher du poisso, *tikabouka authe.*

Je pesche , *Natiakayem.*

Ma pesche , *Natiakani.*

Il est arrivé au port , *abourrik̄aali.*

Je chante en l'Eglise , *Nallalakayem.*

Je châte vne chanson , *Naromankayem.*

Il est amoureux d'elle, il la caresse,

Ichatoati tao.

Baise-moy, *Chouba nioumoulougou.*

Je veux estre nommé, nomme moy,

yetkilée yatek.

Il l'aime, *kinchinti loné, Tibouinati.*

Il le hait, *yerekati loné.*

Querelle, *liouéléboli.*

Yvrognerie, *Linétimali.*

Frappe, fouëtre, *Baikoaba.*

Fouët, *abaïchaglé.*

Bats-le, *apparabaë.*

Egratigne, *kiomba.*

Tuë le, *chionibaë.*

Il se porte bien, *atouattienli.*

Il est malade, *Nanégaëti.*

Nannéteiti.

Maladie, *anek.*

Il m'a desforcélé, *Naraliatina.*

Je me vengeray, *Nibanébouibatina.*

Vengeance, *Nayouibanabouli.*

Il l'a mordu, *kerrelialo.*

Il est blessé, *Niboukabouali.*

Il vit encore, H. *nouloukéili,*

F. *kakékéili.*

La vie, *Lakakethoni.*

Il est mort, H. *Aouééli, Nikotamaina-*

li, F. Hilaali.

La

La mort, *Lalouène*.

Enterre le ; ce qui ne se dit pas seulement de l'homme, mais en général de tout ce que l'on met en terre, comme d'une plante, *bonambæ*. Enterrement, *tonamouli*.

V. MENAGE ET
TRAFIC.

V N Village, *authe*.

Vne maison publique, *karbet*.

Vne maison, H. *tonbana*. F. *touhonoko*.

Vn appenty, vn couvert, ou vn auvent, *aioupa*.

Vn Iardin, *maïna*.

Mon jardin, H. *imainali*, F. *nichali*.

Fosse à manioc, *tomonak*.

Le toit, *toubana ora*. Proprement, *couverture de maison ou de case*.

Muraille ou palissade, *koûrara*.

Plancher. Ils n'en ont point.

Planche, *iboutou*.

Porte, *béna*.

Fenêtres *Toullepen*, proprement, *ou-iron*.

Lit,

Liét, H, *amàk* & *akàt*, F. *nèkera*.

Table, *matónton*.

Siège, *haláheu*.

Cage, *tonoulou banna*.

Vaisseau, *Takæ*. Ce qui s'applique à tout.

Vaisselle de calabasse, *coui*.

Moitié de Couï qui sert de plat, *tauba*.

Ce mot signifie proprement vn *costé*.

Tasse à boire, *Ritta*.

Verre, flacon, bouteille, *boutella*, de l'Espagnol.

Gril de bois, que d'autres Sauvages appellent Boucan, *youla*.

Pot de fer, ou marmite *touræ*.

Pot de terre, *Taumali akæ*, & *Canary*.

Chandelier, ou ce qui tient quelque chose, *Taketakle*.

Chandele, lampe, flambeau, *rouli* - c'est du sandal qui rend vne gomme.

Mouchette, *tachackoutaglè*.

Hameçon, *keouè*.

Aiguilles, *akoucha*.

Epingle, *alopholer*.

Coffre, *aka*.

Hotto, *alaouata*, *Catoli*.

Tamis pour passer la farine du Manioc , & pour couler le Ouïcou, *hibichet*.

Fine farine de Manioc , *mouchache*.

Viande, chair *tékeric*.

Du roty, *aribelet*, *achérouti*.

Vne fausse, *taomali*, ou *taumali*.

Vn hachis *nátara*.

Vn festin *nátóni*, *laupali*, *eletoak*.

Du poison , H. *tiboukoulou* , F. *tiban-koura*.

Marchandise, *eberitina*.

Marchand, *baouanemoukou*.

Pirague , ou grand vaisseau de Sauvages, *canaoua*.

Petit vaisseau de Sauvages , que nous appellons Canot, *couliala*.

Navire, *kanabire*. Cela vient sans doute de nôtre mot François.

Corde , *ibitarrou*.

Cable, *kaboya*. C'est vn mot qui sent le barragoin , & qu'ils ont formé sans doute , depuis qu'ils ont fréquenté avec les étrangers ; comme quelques-uns des suivans.

Ancre, *tichibani* & *ankouroute*.

Coûteau, *couchique*.

Ciseaux

Cifeaus, *chirachi*.

Beaucoup, *Mouche*. Mot du langage corrompu.

Dix, *chonnoücabo raïm*, c'est à dire tous les doits de la main,

Vint, *chonnoucabo Caim*. *chonnougouci raïm*, c'est à dire, tous les doits de la main, & tous les orteils des pieds. Ils ne sauent pas conter plus avant.

Voila ton liët, *bonëkra*.

Voila ton manger, *en yérébali*.

Voila ton bruvage, *en batoni*.

Grand mercy, *tao*.

Oüy, *anhan*.

Non, *oüa*.

Demain, *alouka*.

Bon jour, *mabouë*.

Adieu, *huichan*.

V I . O R N E M E N S , &

A R M E S .

B Abioles ou bagatelles en general, *cacones*.

Couronne, *tiamataboni*.

Bague, *tonkabourri*.

Collier

Collier, *enekā*.

Mon collier, *Yenekali*.

Bracelet, *noûrnari*.

Pendant d'oreille, *narikaëla*.

Ceinture, *ieconti*, ou *niranvary*.

Brodequin, *Tichepoulou*.

Peigne de France, *baina*.

C'est nôtre mot en Baragoin.

Peigne de roseaus, *bouléra*.

Mouchoir, *nainraglé*.

Miroir, *chibouchi*.

Epée, *echoubára*.

Arquebuse, mousquet, *rakâbouchou*.

Pistolet, *rakâbouchou ræu*. Proprement,
petite arquebuse, ou *petit mousquet*.

Canon, *kaloou*.

Pique, Halebarde, *ranicha*.

La pointe, H. *lichiban*, F. *laboulougou*.

Le milieu, *lirana*.

Le bout, *tiona*.

Vn arc, H. *oullaba*, F. *chimala*. Ces
deus mots signifient aussi vn arbre.

La corde de l'arc, *ibitarron*.

Des flèches, *alouâri*, *bouleouâ*, *hippé*.

Massüé d'armes, dont les Sauvages se
servent dans leurs combats au lieu
d'epée, *boutton*.

VII. ANIMAUS DE
Terre, d'Eau, & d'Air.

CHien , *anly*.

Chienne , *ouëllé anly*.

Proprement , *femelle de chien*.

Pourceau , *bouïrokou*. Ils le nomment
quelquefois aussi , *coincoin*.

Guenon , ou barbuë , *alouáta*.

Tortuë , *catallou* : & en baragoin , *tortille*.

Gros lézard , *ouâyamaka* , c'est le même
que d'autres Indiens appellét *iganas*.

Petit lézard , ou Gobe mouche , *oul-
leouma*.

Rat , *karattoni*.

Chat , *méchon*.

Soldat ou escargot , *makeré*.

Fourmis , *hague*.

Araignée , *keulaëlé*.

Serpent , *hehué*.

Couleuvre , *couloubéra*. De l'Espagnol.

Scorpion , *akourou*.

Poisson , *authe*. Et en langage corrom-
pu , *pisket*.

Coquillage , Vignotage. Ils disent le
Tom. II. F f poisson,

poisson , & ils ajoutent , *ora* ; Comme qui diroit , *la coque ou la couverture du poisson*. Ainsi , *ouattabouï ora*, c'est ce que nous apellons communément *vn lambis*.

Moufquite, ou espece de moucheron, *aëtera*.

Autre espece de moucheron , nommez communément *maringoins* , & connus sous ce nom-là, *malû kalâbala*. Qui ont les pieds blancs.

Mouche , *huêrê huêré*.

Mouche luisante, *cogonyou*, cela se rapporte au *cocuyos* d'autres Indiens.

Oiseau , *tônoulou*.

Coq - d'Inde , *ouekelli pikaka*. Poule d'Inde , *ouëllé pikaka*.

Poule commune , *kayou*.

Canne , *kanaron*.

Oïson , *iriria*.

Perroquet , *kouléhuec*.

Pigeon , *ouâkoukouâ*.

Tourte , *oulléou*.

Perdrix , *ouâllami*.

Plume , *toubanna*. C'est aussi vne feuille.

Aile , ou bras , *tarreunâ*.

Bec ou bouche, *Tiouma.*

Pied ou patte, *Tougouti.*

VIII. ARBRES ET
PLANTES.

A Rbre, *huëhuë.*

Plante, *ninânteli.*

Fleur, *Illehuë.*

Fruit, ou graine, *Tun.*

Feuille, *Toubanna.*

C'est aussi vne plume.

Branche, *Touribouri.*

Epine, scion, *huëhuë you.* Proprement,
le poil de l'arbre, ou, *huëhuë akou:*
comme si vous disiez, *Les yeux de*
l'arbre.

Vne Forest, *arabou.*

Figues, *baskôukou.*

Ils nomment les Oranges & les Ci-
trons comme nous, parce que ces
fruits leur sont venus de l'Europe.

Cassier, ou Canificier, *malimali.*

Cotton, *manôulon.*

Cottonier, *monôulon akecha.*

Raisinier, *ouliem.*

Ff 2 Raquette

Raquette , fruit ainsi nommé par les
François , *Batta*.

Gros chardon , nommé Torche ou
Cierge , *akoulerou*.

Tabac , *youli*.

Melon , *Battia*.

Pois ou fève , *manconti*.

Canne , ou roseau , en général , *mam-*
boulou , *tikasket*.

Canne de Sucre , *kaniche*.

Jus de Cannes , ou vin de Cannes ,
kanichira.

Sucre , *choucre*. C'est nôtre mot mê-
me , en Baragoïn.

Vne herbe , *kalao*.

Racine à manger , *torolé*.

IX. CH O S E S E L E M E N - taires & inanimées.

LE Ciel , & vne Nueë , *oubékou*.

Nuage blanc , *alliron*.

Nuage noir , *ouallion*.

Brouillart , *kemerei*.

Etoille , *oualoukouma*.

Soleil , H. *huyeyou* , F. *k'áchi*.

Lune , H. *nonum* , ce qui signifie aussi
la

la terre , F. *kati*.

Journée, *libuyeouli*.

Clarté & resplendeur , *Lallonkone*.

Lumiere , *laguenani*.

Nuit , *ariabou*.

Tenebres , *bourreli*.

Il est iour , *haloukaali*.

Il est nuit , *boureokaali*.

Air , *naouaraglé*.

Vent, *bebéité*, il signifie aussi l'air quel-
quefois.

Feu , *ouattou*.

Cendre , *ballissi*.

Pluye , *konôbou*.

Gresle , glace , neige . Ils ne les con-
noissent pas.

Hyver , leur est inconnu tout de mé-
me.

Eté , *Liromouli*.

Le froid , *lamoyenti*.

Le chaud, *loubacha*.

Le beau - tems , *Ieromonméeli*, ils l'ap-
pellent aussi du nom de l'Eté.

Il fait beau-tems, *hueôumeti*.

Il fait mauvais-tems, *yebeuméti*.

Tonnerre, *oualou ouyoulou*.

Le bruit du tonnerre , , *trtrguetenni*.

E f 3 Tempeste

678 V O C A B U L A I R E

Tempeste, *Youállou*, *bointara*, *ourogan*:
qui est le nom le plus commun.

Arc-en-ciel, *alamoulou*, ou *Youlôucas*:
comme qui diroit, *plume*, ou *panna-*
che de Dieu.

Vne montagne, *ouëbo*.

Vne vallée; *taralironné*.

Le montant, *tagreguin*.

Vne plaine, *liromonobou*.

Eau, rivière, *tôna*.

Etang, *taônaba*.

Source, fontaine, *taboulikani*.

Puits, *chiekâti*.

Ruisseau, *tipouliri*.

Mer, H. *balanna*, F. *balacouâ*.

Terre, H. *nonun*. Cela signifie aussi la

Lune, F. *monâ*.

Excrément, *itika*.

Sable, *sâccao*.

Chemin, *ema*.

Pierre, *tébon*.

Rocher, *emétali*.

Ile; *oubao*.

Terre ferme, ou Continent, *baloué*.

Du bois, *huébué*, il signifie aussi vn
arbre.

Du fer *crâbou*.

De l'or & de l'argent, *boulâta*.

De l'airin, *tialapiron*.

Du leton, *kaouanam*.

Vn trou, *toullepen*, cela signifie aussi
vne fenestre.

Vne rade, *beya*, c'est le mot de *baye*
vn peu changé.

X. CHOSES SPIRITUEL- les, ou de Religion.

L'Ame est exprimée par le même
mot qui signifie le *cœur*. Voyez au
titre des parties du corps humain.

Vn Esprit, H. *akambouë*, F. *opoyem* Ces
noms sont generaus. C'est pour-
quoy ils s'appliquent parfois à l'Es-
prit de l'homme. Mais ils sont don-
nez en particulier aus bons esprits;
au moins que les Caraïbes estiment
tels, & qui leur tiennent lieu de
Dieus.

Bon esprit, qu'ils tiennent pour vne
Divinité, & dont chacun d'eus a le
sien pour son Dieu en particulier,
est aussi nommé, *Icheiri*, qui est le
mot des hommes, & *chemün*, qui est
celuy

680 VOCABULAIRE CARAÏBE.

celuy des femmes, & dont le pluriel est *Cheminum*. De sorte que ces mots répondent à celuy de *Dieu*, & des *Dieux*.

Mon bon esprit, ou, mon Dieu, H. *Icheirikou*, F. *néchemérakou*.

Esprit malin, ou Diable. Hommes & femmes l'appellent, *maboya*, comme prononcent tous nos François: Mais les Caraïbes prononcent icy le B, vn peu à l'Allemande, comme si nous écrivions, *mopoya*.

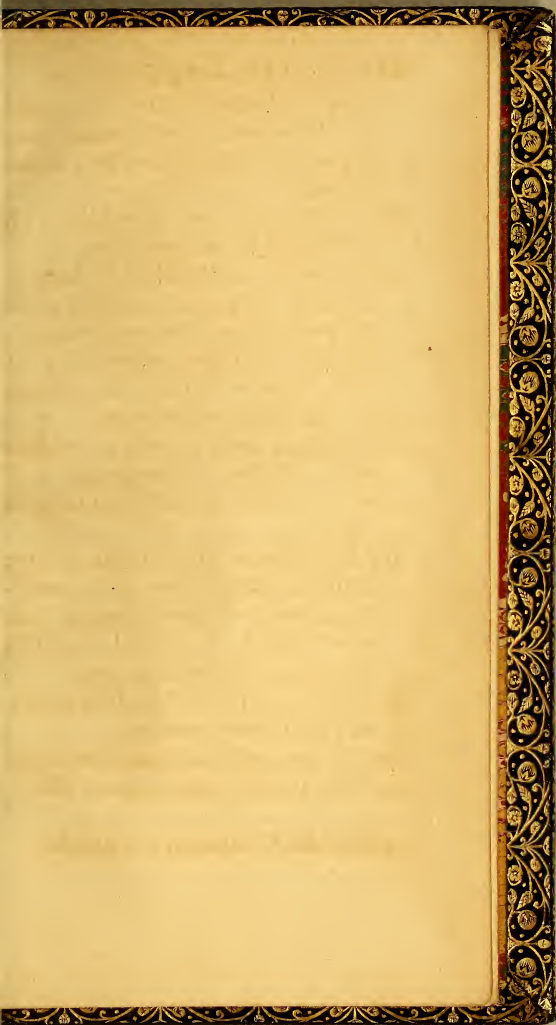
Ils donnent aussi le nom de *maboya* à de certains champignons, & à de certaines plantes de mauvaise odeur.

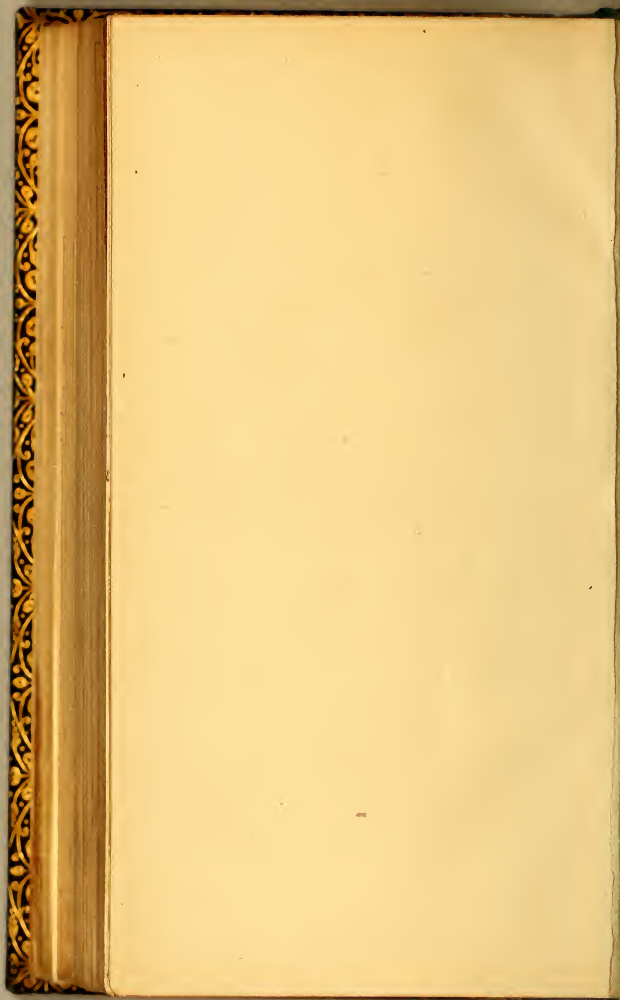
Le Diable, ou l'esprit malin est icy: Sauvons nous crainte de luy *maboya kayen - eu*: *kaima loari*. Ils ont accoutumé de dire cela, lors qu'ils sentent vne mauvaise odeur.

Offrandes qu'ils font aus faus Dieux, ou aus Demons, *anacri*.

Invocation, priere, ceremonie, adoration: Ils ne savent ce que c'est.

Fin du Vocabulaire Caraïbe.





E 667^c

R 674L

v. 2





